F1X
18/3

36.63.7 2380

TRAITE
DES MALADIES VÉNÉRIENNES,

Où après avoir expliqué l'Origine, la Propagation, & la Communication de ces Maladies en général, on décrit la Nature, les Causes, & la Curation de chacune en particulier :

Traduit du Latin de Mr. ASTRUC, *Médecin-Consultant du Roi, premier Médecin du feu Roi de Pologne, Auguste II. Médecin Ordinaire de Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc d'Orléans, & Profeſſeur en Médecine au Collége Royal de France.*

QUATRIÉME ÉDITION.

Revûe corrigée & augmentée.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez la Veuve CAVELIER, & Fils, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'Or.

M. DCC. LXXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

TABLE

Des Chapitres du second Tome.

LIVRE SECOND.

De la Contagion, de la Nature, & du Traitement des Maladies Vénériennes.

CHAPITRE I. *DE quelle maniere se contracte le Mal Vénérien.* page 1

CHAP. II. *De la nature & des qualités du Virus Vénérien.* 19

CHAP. III. *Quelles sont les voyes par où s'introduit le Virus Vénérien ? & par quelle régle on doit juger de la quantité qui s'en est introduite.* 34

CHAP. IV. *Quelle est la cause de la multiplication du Virus Vénérien ? & quelle est la maniere dont cette multiplication se fait.* 47

CHAP. V. *Comme le Virus Vérolique peut demeurer quelquefois si long-tems dans le sang sans se déclarer.* 56

CHAP. VI. *Des différentes Méthodes qu'on a employées pour le traitement du mal Vénérien, depuis qu'il a commencé de paroître jusqu'à présent.* 66

CHAP. VII. *De l'usage que l'on a fait du Mercure, & des Préparations Mercurielles dans le traitement de la Vérole, depuis le tems qu'elle commença à paroître jusqu'à présent.* 114

CHAP. VIII. *Comment & avec quel succès les Fumigations Mercurielles ont été autrefois employées dans le traitement de la Vérole.* 115

CHAP. IX. *Comment & avec quel succès les Fumigations Mercurielles ont été employées depuis peu pour guérir la Vérole.* 178

CHAP. X. *De la vertu du Mercure & des Préparations Mercurielles, & de la cause de cette vertu.* 195

CHAP. XI. *De la Méthode la plus facile, la plus sûre, & la plus efficace de guérir le mal Vénérien.* 220

CHAP. XII. *Lequel eſt le meilleur de l'uſage intérieur, ou de l'uſage extérieur du Mercure ? Et entre les manieres d'employer le Mercure extérieurement, quelle eſt la meilleure.* 254

CHAP. XIII. *Laquelle des deux Méthodes eſt la plus sûre, de celle des Fumigations, ou de celle des Frictions.* 276

PREMIERE ADDITION.

Nouvelles preuves de la nouveauté des Maladies Vénériennes en Europe. 299

SECONDE ADDITION.

Augmentations, éclairciſſemnns & corrections pour le Catalogue des Auteurs qui ont écrit des Traités particuliers ſur les Maladies Vénériennes. 506

TROISIEME ADDITION.

Divers Ecrits publiés à l'occaſion de la ſeconde Edition du Traité De Morbis Venereis. 334

Extraits pris ſur des *Obſervations ſur les Ecrits modernes*, Feuille CCCXCVIII. *p. 183. Réflexions ſur cet Extrait.* 354

DISSERTATION.

Sur l'Origine, la Dénomination, la Nature, la Curation des Maladies Vénériennes à la Chine. 371

§. I. *Demandes adreſſées à un Jéſuite à Péquin, ſur la fin de l'année 1737.* 377

§. II. *Réponſes envoyées de Péquin ſur la fin de l'année 1739.* 379

§. III. *Explication des Drogues qui entrent dans les Formules Chinoiſes.* 386

§. IV. *Remarques ſur la Théorie des Maladies Vénériennes reçue parmi les Chinois.* 388

§. V. *Remarques ſur le Traitement que les Chinois employent pour guérir les Maladies Vénériennes.* 413

§. VI. *Comparaiſon de notre maniere de traiter la Vérole avec celle de la Chine pour juger laquelle des deux eſt la plus efficace.* 413

Fin de la Table des Chapitres du Tome ſecond.

TRAITÉ

TRAITÉ
DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

LIVRE SECOND.

De la Contagion, de la Nature, & du Traitement des Maladies Vénériennes.

CHAPITRE PREMIER.

De quelle maniere ſe contracte le Mal Vénérien.

QUAND le Mal Vénérien commença à paroître en Europe, on ignoroit qu'il ſe communiquât par le commerce avec les femmes ; parce que les Malades, pour cacher leur débauche, diſſimuloient

Le Mal Vénérien fut misd'abord au nombre des Maladies épidémiques.

ſoigneuſement la maniere dont ils l'avoient contracté, ou que peut-être ils ne ſoupçonnoient pas qu'une ſi grande maladie pût ſe contracter par ce moyen ; d'autant plus que cette ſorte de contagion étoit alors ſans exemple. De-là vient que les Médecins de ce tems-là crurent unanimement, comme on l'a déjà dit ci-deſſus, que cette maladie étoit épidémique, de la même maniere que les maladies peſtilentielles, & par conſéquent qu'elle venoit d'une cauſe extérieure & commune, que les uns prétendoient être une maligne influence des Aſtres, ou un aſpect malin des Planètes, & les autres un mauvais air cauſé par les pluyes ou les inondations.

Gaſpard Torrella paroît être le premier qui ait eu quelque ſoupçon de la contagion de ce mal. Dès l'an 1500. il enſeignoit, (*a*) que cette maladie *venoit ordinairement par voie de contagion.* Cependant, entraîné par ſes préjugés, ou trompé par les menſonges des malades, il y joignoit en même-tems une autre cauſe, & ſoutenoit (*b*) que le mal *pouvoit encore venir par l'uſage d'un mauvais régime* ; ce qu'il tâchoit de confirmer

(a) *Tractat. De Pudendagrâ.*
(b) *Ibid.*

par l'exemple d'un certain *Antoine Marc*, de Catalogne, Docteur-ès-Arts & en Médecine.

Ce ſentiment fut ſuivi par *Jacques Catanée du* Lac Marcin, Génois, (*a*) en 1505; par *George Vella*, de Breſſe, (*b*) en 1048; & par *Nicolas Maſſa*, Vénitien, (*c*) en 1532. Quoique ces Auteurs avouaſſent que le Mal Vénérien ſe communiquoit principalement par la contagion, ils croyoient néanmoins que, ſans aucune contagion, il pouvoit venir auſſi par une *altération intérieure* du ſang & des humeurs.

Jerôme Fracaſtor, de Vérone, Médecin célébre de ſon tems, & Obſervateur aſſez exact, penſoit encore de même en 1546, lorſqu'il écrivoit ſon Traité *De Morbis Contagioſis*. Car, quoiqu'il convienne (*d*) que *la plûpart des gens avoient contracté cette maladie par contagion*, il prétend néanmoins, *qu'on en a remarqué une infinité d'autres, qui en ont été infectés d'eux-mêmes ſans aucune contagion. En effet*, (continue-t-il,) *il auroit été impoſſible ſans cela, qu'une contagion lente d'elle-même, & qui ne ſe gagne pas*

(a) *Tract. de Morbo Gallico, cap. 1.*
(b) *Opuſc. De Morbo Gallico, cap. 1.*
(c) *Lib. De Morbo Gallico, tractat. 1. cap. 2.*
(d) Liv. 2. Chap. 12. du même Ouvrage.

facilement, eût en si peu de tems parcouru tant de pays, n'ayant été apportée en Espagne que par une Flotte; au-lieu qu'il est sûr que le mal vénérien a paru en même-tems, ou presque en même-tems, en Espagne, en France, en Italie, en Allemagne, & presque dans tout le Nord.

C'étoit aussi le sentiment de *Benoît Victori.* Cet Auteur dit, au *chap.* 3. du Livre qu'il publia à Florence en 1551. *sur la Vérole, qu'il croit fermement que la contagion n'est pas d'une nécessité absolue pour la production du mal vénérien; mais que la constitution présente de l'air, jointe à celle des humeurs, qui tendent à la putréfaction, suffit pour cela.* Et pour confirmer ce qu'il a avancé, par un exemple qu'il croit bien avéré, il ajoûte, *qu'il a vu quelquefois d'honnêtes & de saintes Religieuses, exactement cloîtrées dans un Couvent inaccessible & inviolable, qui étoient tombées malheureusement dans la maladie vénérienne, à cause de la corruption de l'air, & de la mauvaise constitution de leurs humeurs, jointes à la foiblesse de leur complexion.*

Mais enfin, la vérité s'est fait jour, & l'on sçait depuis long-tems, par une expérience certaine, constante, indubitable & jointe au témoignage

uniforme de tous les Médecins, que le mal vénérien n'eſt produit, ni par un mauvais régime, ni par un vice de l'air, ni par aucun abus des choſes non-naturelles, ni par une corruption ſpontanée des humeurs, mais uniquement par la voie de la communication, qui le fait paſſer d'une perſonne malade à une perſonne ſaine.

L'expérience a enfin appris qu'il n'étoit produit que par communication.

Cette communication ſe fait, ou par la *Génération*, les parens tranſmettant la maladie au fœtus dans le tems de ſa formation; ou par la *Contagion*, une perſonne malade, infectant une perſonne ſaine. La maladie contractée de la premiere maniere s'appelle *héréditaire*, & de la ſeconde façon, elle ſe nomme *accidentelle*.

La Vérole héréditaire peut être tranſmiſe également au fœtus par le pere & par la mere; par *le pere*, en ce que les particules de la ſemence communiquent à l'embryon le Virus vénérien dont elles ſont infectées; & par *la mere*, en ce que fourniſſant pendant les neuf mois de la groſſeſſe, la nourriture au fœtus, elle lui fait part en même-tems du mal dont elle eſt attaquée. C'eſt ainſi qu'on a reconnu par expérience qu'une mere qui a la vérole, met au monde des enfans foibles, languiſſans, d'une

Sçavoir, 1. par la Génération.

mauvaiſe conſtitution, à demi-pourris, couverts d'ulcères, & véritablement vérolés; que même un pere qui a la vérole, engendre quelquefois des enfans véritablement vérolés & couverts d'ulcères, quoique la mere ſoit ſaine (*a*), ou du moins ſans aucun manifeſte de vérole, comme ſi le virus qui infecte l'embryon, étoit incapable de faire impreſſion ſur le corps de la mere.

Mais la difficulté eſt de ſçavoir, ſi un pere gâté ou une mere gâtée peut communiquer à l'embryon un virus vérolique, qui reſte caché ſans cauſer de mal, pendant toute la jeuneſſe, qui renaiſſe enſuite de lui-même dans un âge plus avancé, & produiſe, indépendamment d'aucune contagion nouvelle, une vérole vraie & légitime? C'eſt dequoi l'on a raiſon de douter. Quoique je ne prétende pas rejetter abſolument cette maniere de communication, qui eſt admiſe de preſque tous les Médecins, j'avouerai néanmoins ingénument qu'elle me paroît ſuſpecte avec raiſon, ſi l'on entend parler de la vérole véritablement & proprement dite, qui ne ſe manifeſte que long-tems

(*a*) Voyez Victor Trincavell, *De la Curation d'une Maladie du Corps humain, liv. 11. chap.* 17. Et Amatus Luſitanus, *Centurie 1. Curat.* 50.

après la naiſſance. On voit ſouvent que des enfans qui naiſſent d'une mere infectée, naiſſent eux-mêmes infectés, quelquefois pleins d'ulcères & à demi-pourris ; mais c'eſt une vérole manifeſte & déclarée. On voit de même ſouvent que le *Rachitis*, ou les maladies qui ont rapport au *Rachitis*, que les écrouelles, ou les tumeurs écrouelleuſes des glandes méſentériques, que l'atrophie pulmonaire, que la diſtorſion des os qui rend le corps boſſu, & quantité d'autres maladies ſemblables, qui viennent ordinairement d'une vérole dégénérée, ſe déclarent peu-à-peu dans le progrès de l'âge. Mais je n'ai jamais obſervé que des enfans ayent apporté du ventre de leur mere la ſemence d'une vérole proprement-dite, qui après avoir été cachée dans la jeuneſſe, ſe manifeſte enfin d'elle-même dans un âge plus avancé, ſans cauſe évidente : Ce qui me porteroit à croire que les Médecins n'ont embraſſé ſi légèrement cette opinion, que pour pouvoir, en cas de beſoin, ſauver la réputation des Malades, & les diſculper, en apportant une cauſe de la maladie qui fût probable, quoiqu'elle ne fût pas vraie.

Mais on peut laiſſer la déciſion de cette queſtion au jugement des Lec- 2. Par la Contagion.

teurs. Du moins eſt-il certain que ſi la contagion qui arrive après la naiſſance, n'eſt pas l'unique voie de communication, elle eſt la plus certaine. C'eſt pourquoi il importe extrêmement de bien connoître toutes les manieres dont la vérole ſe communique par contagion. On ſçait en général, par l'exemple de pluſieurs maladies, que la contagion peut ſe répandre de trois manieres. 1°. *A une certaine diſtance*, à la faveur de l'air chargé d'exhalaiſons vicieuſes. 2°. *De proche en proche*, par le moyen d'un *foyer* ou corps, quel qu'il ſoit, qui communique aux perſonnes ſaines les corpuſcules contagieux dont il eſt rempli.

3°. *Par l'attouchement immédiat* de la perſonne infectée; ce qui eſt la voie la plus facile de tranſmettre le venin. Mais on ſçait auſſi que ces trois manieres ne ſont pas également capables de donner la vérole.

Non pas néanmoins par une contagion qui aille juſqu'à une perſonne éloignée.

I. Ainſi l'expérience & la raiſon prouvent qu'elle ne peut ſe donner à une certaine diſtance. Je dis, l'expérience; parce qu'il n'y a dans les Ecrits des Médecins aucun témoignage contraire, & que même *Vidus Vidius*, *dans ſa Curation générale*, *Part.* 2. *Sect.* 2. *Liv.* 3. *Chap.* 3. dit expreſſément » qu'on n'a jamais » vu que la Contagion de la vérole

»ſe ſoit communiquée à des voiſins par le moyen de l'air ». D'où l'on peut raiſonnablement conclure, que cette maniere de contagion eſt impoſſible ; puiſque, depuis plus de deux ſiécles, elle n'a jamais été obſervée. J'ajoûte que la raiſon le prouve auſſi ; parce que le virus vénérien eſt trop groſſier, trop épais, trop fixe pour pouvoir s'exhaler dans l'air en forme de vapeur, & ſe répandre ainſi juſqu'à une certaine diſtance.

Ni peut-être auſſi par une contagion qui vienne d'un foyer.

II. On ne ſçauroit dire tout-à-fait la même choſe de la contagion par un *foyer*, c'eſt-à-dire, lorſqu'on prend le mal en couchant dans les mêmes draps, en portant les mêmes habits, en bûvant dans le même verre, en s'eſſuyant la bouche & les lévres avec les mêmes linges, dont ſe ſera ſervi un Vérolé. On produit, à la vérité, quelques exemples qui ſemblent favoriſer cette eſpèce de contagion. Ainſi, *Nicolas Maſſa* (*a*) rapporte *qu'il guérit un de ſes amis, qui avoit pris le mal, pour avoir couché ſeulement une nuit dans les draps qui avoient ſervi à un homme qui avoit à la jambe un ulcère vénérien.* Ainſi, *Antoine Fracantiano*, (*b*) dit *avoir vu une jeune*

(*a*) *Lib. De Morbo Gallico, Tractat.* 1, *cap.* 2.
(*b*) *Lib. de Morbo Gallico.*

fille de sept ans, qui avoit gagné le même mal, pour avoir porté une robe de peau dont s'étoit servi une femme vérolée. Ainsi *Gabriel Fallope* (*a*) dit *s'être entretenu avec un vieillard, qui avoit chez lui deux Véroles pleins d'Ulcères aux parties postérieures, & qui assuroit avoir pris le mal par l'usage des mêmes Latrines.* Ainsi *Léonard Botal*, Médecin d'Ast, (*b*) témoigne *qu'un de ses intimes amis, homme de bien & de probité, en fut cruellement attaqué; & qu'il protesta toujours, avec les plus grands sermens, qu'il ne pouvoit comprendre d'où lui étoit venue cette maladie, à moins que ce ne fût pour avoir bû dans le verre d'un homme avec qui il vivoit familièrement, & qui en étoit alors violemment tourmenté.* Ainsi *Guillaume Fabricius Hildanus*, dit dans le Recueil de ses *Observations & Epîtres, Centur.* 1. *Observat.* 100. *qu'une jeune fille de quinze ans, faisant le Carnaval dans une assemblée de Seigneurs, & ayant changé d'habits avec un jeune homme, avoit contracté des pustules & des ulcères véroliques aux parties naturelles, par le seul attouchement des calleçons qui étoient infectés.* Enfin,

(*a*) *Tract. De Morbo Gallico, cap.* 22.
(*b*) *Lib. De Luis Venereæ curandæ ratione, cap.* 4.

c'eſt ainſi que *Gregoire Horſtius*, dans ſes *Obſervations de Médecine*; *part.* 11. *liv.* 2. *obſervat.* 3. aſſure *qu'une fille âgée d'environ dix-huit ans ; qui ſervoit chez un Seigneur vérolé, & qui couchoit dans le même lit que ſa Concubine, après différens ſymptômes de douleurs nocturnes, de ſerrement de poitrine, & autres ſemblables, ſe trouva à la fin infectée de puſtules véroliques par tout le corps, & de condylômes aux parties honteuſes.*

Mais la ſeule rareté de ces exemples ſemble donner un juſte ſujet de les révoquer en doute. Il ſe pourroit faire, peut-être, qu'on eût obſervé pareille choſe autrefois dans le premier commencement de la vérole, qui étoit le tems de ſa plus grande violence ; & il ſemble que c'eſt le ſentiment de *Fallope*, qui, après avoir rapporté (*a*) qu'*on avoit cru dans les commencemens que la vérole pouvoit ſe prendre en buvant dans les verres des vérolés*, conclud ainſi : *Voyez quelle étoit la fureur de cette maladie. Aujourd'hui on n'a rien à craindre de pareil.* Peut-être auſſi que toutes ces hiſtoires ne ſont que des inventions des malades, qui tâchoient, par des menſonges, de cacher leurs déſordres ;

(*a*) Dans l'endroit cité ci-deſſus.

& c'eſt ce qui paroît le plus probable. Du moins, puis-je bien aſſurer, en me ſervant des paroles de *Braſſavole* (a), que *je n'ai jamais vu aucun malade qui eût pris la vérole par voie de foyer, ni entendu dire à perſonne en avoir vu des exemples.*

En un mot, je ne voudrois pas nier opiniâtrément cette voie de contagion. Car, comme il eſt certain que chez les Turcs le levain de la petite Vérole ſe communique en inſinuant, par de légères inciſions à la peau, quelques gouttes de pus reçues dans du coton ou de la charpie, ou même, chez les Chinois, en mettant dans les narines quelques boutons de petite vérole qui ſont tombés; pourquoi le levain vérolique ne pourroit-il pas ſe communiquer de la même façon, quoique plus tard, plus foiblement, plus difficilement; attendu que ce levain eſt plus épais, plus groſſier, plus fixe que celui de la petite vérole? Cependant, je voudrois encore moins admettre, comme aſſurée, cette maniere de contagion; puiſqu'elle n'eſt pas appuyée d'expériences inconteſtables, & qu'il y a toujours ſujet de ſoupçonner que les hommes ou femmes adultes qui attribuent leur maladie à ces ſortes de cauſes,

(a) *De Morbo Gallico.*

l'ont gagnée par d'autres voies, que la honte leur fait dissimuler. C'est ainsi que *Falloppe* (a) se moque agréablement de ceux qui, pour *défendre l'honneur de certaines femmes, disoient qu'elles avoient pris la vérole par le moyen de l'eau-bénîte.*

III. La seule Contagion, ou la Contagion la plus commune, est celle qui arrive en quelque partie du corps, par le contact immédiat d'une personne malade avec une saine : & l'expérience apprend que si ce n'est pas-là l'unique voie par où la maladie se communique, c'est du moins la plus fréquente, sur-tout si les circonstances suivantes concourent à en augmenter l'effet ; c'est-à-dire, lorsque les parties qui se touchent, sont humectées d'une humeur qui sert de véhicule au virus vérolique, qu'elles sont molles, poreuses, faciles à être pénétrées par le virus ; qu'elles sont échauffées & raréfiées, de leur nature, à raison de leur situation, ou par le mouvement qui les agite, & par conséquent qu'elles en sont plus disposées à s'imbiber du virus.

Mais sur-tout la contagion qui vient du contact.

Ainsi, comme il y a plusieurs différentes espèces de contacts où ces

(a) *Sed infectio illa habuit originem per unum Asperges ; scio ego, &c.* Tract. *De Gallico, cap.* 13.

circonſtances peuvent ſe rencontrer, le mal vénérien peut auſſi ſe communiquer par toutes ces eſpèces de contacts.

1. Par le commerce charnel.

1°. Par le *commerce charnel*; ſoit qu'une femme ſaine s'abandonne à un homme gâté, dont le gland ſoit couvert de chancres, qui ait une gonorrhée virulente, ou du moins dont la ſemence ſoit infectée du virus vérolique; ſoit, au contraire, qu'un homme ſain ait affaire à une femme gâtée, dont les parties ſoient rongées de chancres, qui ſoit attaquée d'une gonorrhée virulente, ou du moins dont l'humeur ſéminale ne ſoit pas exempte de virus vérolique. Dans le premier cas, la liqueur purulente qui coule du gland ulcéré, ou la ſemence corrompue, s'attache à la vulve, au vagin, à la matrice, parties qui ſont alors échauffées, & elle produit en peu de tems la maladie & ſes différens ſymptômes. Dans l'autre, le gland naturellement ſpongieux, mais alors dilaté par la tenſion, & extrêmement raréfié, s'imbibe profondément de la ſanie qui ſort des chancres de la femme, ou de l'humeur ſéminale imprégnée du virus vérolique: Et voilà la premiere ſource du mal.

On croit auſſi qu'un homme ſain peut prendre la vérole avec une fem-

me ſaine, ſi cette femme après avoir eu commerce un peu auparavant avec un homme gâté, ſouffre les approches de l'autre ſans s'être lavée; d'autant que les reſtes de la ſemence corrompue, qu'elle a reçue depuis peu, & qui eſt retenue dans la matrice, ou dans le vagin, peuvent communiquer au gland de l'homme avec qui elle a enſuite affaire, la même corruption qui lui communiqueroit la ſemence de cette femme, ſi elle étoit elle-même gâtée.

Au reſte, tout ce qui a été dit de la contagion cauſée par l'uſage naturel des hommes & des femmes, doit auſſi s'entendre du commerce abominable & contre nature des perſonnes du même ſexe; puiſque par ce dernier moyen, celui qui eſt ſain gagne du mal pareillement avec celui qui eſt gâté, & gagne même un mal encore plus dangereux, comme on le prouvera plus bas.

2°. Par l'*allaitement*: ſoit qu'une Nourrice gâtée allaite un enfant ſain; car alors le lait qu'elle donne étant infecté, communique la même infection au Nourriſſon: ſoit qu'un enfant gâté tette une Nourrice ſaine; parce qu'alors la ſalive de l'enfant étant infectée, & s'inſinuant dans les mammellons poreux, porte

2. En s'allaitant.

avec ſoi le virus vérolique dans le ſang de la Nourrice.

3. Par des baiſers. 3°. Par des *Baiſers ſur la bouche*, lorſqu'un amant gâté baiſe une maîtreſſe ſaine, ou qu'une maîtreſſe gâtée baiſe un amant ſain, principalement ſi l'intérieur de la bouche, comme la luette, le palais, les amygdales, la langue, eſt attaqué de quelque ulcère vénérien : car la ſalive de la perſonne gâtée étant déjà viciée & pleine de gouttes purulentes qui ſortent des ulcères, elle doit infecter du même vice les lévres de la perſonne ſaine, & ſur-tout ſa langue, lorſque l'ardeur des baiſers va juſquà ce point. Ainſi *Benoît Victori* (*a*) dit, *avoir appris par expérience qu'un jeune homme qui jouiſſoit d'une bonne ſanté, & qui s'étoit depuis long-tems habitué à baiſer très-ſouvent à la bouche une femme qui avoit la vérole, en fut lui-même attaqué, ſans avoir eu certainement d'autre commerce avec cette femme. Charles Muſitan* (*b*) raconte une ſemblable hiſtoire des Religieuſes de *Sorrento*, leſquelles prirent, à ce qu'il dit, la même Maladie en baiſant une petite fille qui étoit nourrie par une femme gâtée.

4. En couchant ſimplement dans le même lit. 4°. *En couchant* ſimplement *avec*

(*a*) *Lib. 1. de Morbo Gallico, cap. 2.*
(*b*) *Tractat. de Lue Venereâ, lib. 2. cap. 4.*

une perſonne gâtée, pendant quelques nuits, & dans les mêmes draps, ſans avoir avec elle le moindre commerce. Cette eſpèce de communication a principalement lieu quand la perſonne gâtée a quelque maladie cutanée qui tire ſon origine d'une contagion vérolique, comme de la Galle, des Puſtules, des Dartres, &c. ou qu'elle ſue abondamment dans le lit; car alors la ſanie qui découle de la peau ulcérée, ou la ſueur qui en ſort, peuvent être facilement reçues par la perſonne ſaine qui eſt couchée auprès, & dont les pores ſont ouverts par la chaleur, & par ce moyen lui communiquer le mal vénérien.

5°. Enfin, *en mettant le doigt* ou *la main* dans des endroits infectés d'un *ulcère*, ou d'un *écoulement* vérolique; par exemple, en examinant avec le doigt des ulcères vénériens, ou en accouchant une femme gâtée, ſurtout s'il y a au doigt du Chirurgien, ou à la main de la Sage-femme, quelque plaie ou quelque coupure qui puiſſe facilement s'imbiber du virus. Ainſi *Antoine le Coq* (*a*) dit, *avoir connu une Sage femme, qui en accouchant une femme gâtée, gagna la maladie.* Ainſi le Chirurgien qui a

5. En maniant les parties ulcérées.

(a) *Lib. De Ligno Sancto non permiſcendo, cap. 1.*

traduit en François *Charles Muſitan*, rapporte (*a*) deux hiſtoires de cette eſpèce, qui paroiſſent indubitables & ſans réplique. Enfin, ainſi *Jacques Vercelloni* (*b*) témoigne *avoir connu un jeune homme, qui craignant d'habiter avec une Courtiſanne gâtée, avoit cru pouvoir ſe permettre des attouchemens, & dont la main ne laiſſa pas de devenir extraordinairement enflée, & toute couverte de puſtules, qui auroient été ſuivie d'une longue maladie, s'il n'avoit eu recours à la Médecine.*

On doit conclure de-là, 1°. Que les deux premieres manieres de contagion ſont appuyées ſur des expériences ſi certaines & ſi fréquentes, qu'on ne ſçauroit les révoquer en doute : Mais que les trois dernières, quelque probables qu'elles ſoient, & quoique ſoutenues d'autorités, ne paroiſſent pas encore ſi évidemment prouvées.

2°. Que par les deux premieres manieres, la contagion eſt prompte, facile, & par conſéquent fréquente, parce que la communication du virus eſt sûre & abondante : mais que par les trois dernieres, la contagion eſt

(*a*) Dans les Notes au Chap. 4. Liv. 2.
(*b*) *De Pudendorum Morbis & Lue Venereâ*, Art. 4. §. 1.

très-difficile, très-lente, très-rare; & cela par la raiſon contraire; d'autant que le tranſport du virus eſt incertain, lent, & en petite quantité, principalement s'il doit être introduit à travers une peau dure & entiere.

3°. Par conſéquent qu'il y a beaucoup plus de gens qui prennent la vérole des deux premieres manieres, que des trois dernieres. Cette propoſition eſt manifeſtement appuyée ſur l'expérience ; puiſqu'il eſt sûr qu'à peine une ou deux perſonnes prennent le mal par des baiſers, ou en conchant avec une perſonne gâtée, ou en la touchant ; tandis que plus de mille, dans le même eſpace de tems, le prennent par l'allaitement, & ſur-tout par le commerce vénérien.

CHAPITRE II.

De la nature & des qualités du Virus Vénérien.

Le mal Vénérien ſe communique par une infection appellée *Virus Vénérien.*

ON a vu, dans le Chapitre précédent, que les Maladies Vénériennes ne ſe répandent en Europe que par *contagion.* Les malades tranſmettent donc aux perſonnes ſaines

une certaine infection, qui s'insinue en très-petite quantité, & par des voies imperceptibles, dans le corps sain, qui augmente ensuite insensiblement en quantité, en force, & en activité, & qui corrompt enfin plutôt ou plus tard toute la masse des humeurs. Cette infection, quelle qu'elle soit, s'appelle ordinairement, & avec assez de fondement; *Levain*, *Venin*, *Virus Vérolique*.

Cette maniere de se répandre par communication, n'est pas particuliere à la vérole; mais elle lui est commune avec toutes les autres maladies qui attaquent par *contagion*. Ainsi l'on sçait que la petite vérole se communique par le pus que l'on insinue dans une incision faite à la peau; la peste, par le pus qui sort des bubons, & qu'on introduit dans une playe de quelque animal que ce soit; la galle, ou les dartres, par la sanie qui découle de la peau malade, & qui s'attache à la peau saine; l'hydrophobie, par la salive du chien enragé; introduite dans sa morsure, le Tarantisme, par l'humeur que la piquure de la Tarantule porte dans la peau; Et ce sont-là comme autant de levains particuliers.

Or, comme chacun de ces différens levains est d'une nature diffé-

rente, & tels qu'il faut pour les rendre capables de produire chacun des maladies particulieres, le virus vérolique doit auſſi lui-même avoir ſa qualité propre, & d'autant plus pernicieuſe, par rapport à celle des autres, que la maladie qu'il produit eſt plus grave : Ainſi, il eſt très-important de bien connoître la qualité de ce virus, afin d'être plus en état de guérir les maladies qui en naiſſent. Ce ſeroit envain qu'on chercheroit à s'inſtruire de ſa nature par l'analyſe chymique, ou en le mêlant avec d'autres liqueurs connues. Ces ſortes d'expériences ſont abſolument impoſſibles ; & quand elles pourroient ſe faire, elles ne ſeroient pas sûres & entièrement exemptes d'erreur. L'unique moyen infaillible qui reſte pour juger de la nature particuliere & des qualités du virus vénérien, c'eſt de faire attention à ſes effets connus.

Ainſi, I. Le virus vénérien cauſe dans toutes les parties qu'il attaque, rougeur, chaleur, tenſion, douleur, en un mot, *phlogoſe* ou *inflammation*. C'eſt ainſi que les parties du corps auxquelles ce virus s'attache, ne manquent point de s'enflammer: comme dans la *Gonorrhée* des hommes, l'urèthre, les proſtates, les véſi-

1. Le Virus Vénérien eſt inflammatoire.

cules séminsires ; & dans celle des femmes, le vagin, la vulve, les prostates, & les glandes de Cowper : dans les *Chancres* des hommes, le gland, le frein, le prépuce ; & dans ceux des femmes, les nymphes, les caroncules mytiformes, & le reste de la vulve : dans le *Poulain*, les glandes inguinales : dans les *Exostoses*, le Périoste. La même chose arrive à toutes les autres parties du corps que ce même virus attaque. Ce virus est donc d'une nature *inflammatoire* ; c'est-à-dire, qu'en causant un resserrement & une crispation dans les filets membraneux des parties dont il pénétre le tissu, & qu'en étranglant par-là les extrêmités des vaisseaux capillaires qui arrosent ces filets, il oblige le sang de quitter sa route ordinaire, & de se dévoyer dans les vaisseaux lymphatiques latéraux : Ce qui produit la *phlogose* & l'*inflammation*.

2. Le Virus vénérien est corrosif.

II. Le virus vérolique abandonné à lui-même, *ronge* peu-à-peu, ulcère, & consume les parties qu'il a pendant quelque tems enflammées. Ainsi, dans la *gonorrhée* des hommes, l'urètrhe, les prostates, & les vésicules séminaires ; dans celle des femmes, les prostates, les glandes de Cowper, & le vagin ; dans les

chancres des hommes, le gland, le frein & le prépuce ; dans ceux des femmes, la vulve, & ſes différentes parties ; dans le *poulain*, les glandes de l'aîne ; dans les *exoſtoſes*, les lames oſſeuſes & le périoſte ; dans les *chancres* du palais & du nez, la luette, les amygdales, la membrane pituitaire, les os quadrangulaires du palais, le vomer, les lames oſſeuſes du nez, &c. ſont rongés & ulcérés. Les particules du virus vérolique ſont donc d'une figure, d'une groſſeur, d'une mobilité qui les rend capables de couper à la fin, de rompre, de détruire les filets des parties où elles ont produit d'abord le reſſerrement, la criſpation & l'inflammation : Ce qui produit l'*éroſion* & l'*Exulcération*.

III. Le virus vérolique produit, dans toutes les parties qu'il attaque ou qu'il ronge, des *Skirrhos*, des *tumeurs skirrheuſes*, & des *calloſités*. Ainſi dans la *gonorrhée*, des deux ſexes, les proſtates, les véſicules ſéminaires, ou les glandes du vagin ; dans les *chancres* des parties naturelles, les bords de ces ulcères ; dans le *bubon*, les glandes des aînes ; dans les *puſtules*, la baſe & la circonférence des boutons ; dans les *exoſtoſes*, le périoſte, & les filamens du périoſte

3. Le Virus vénérien eſt coagulant.

qui ſont poſés entre les lames oſſeuſes, s'*endurciſſent* & deviennent *skirrheux*, ou *calleux*: Ce qui arrive ſouvent de même aux glandes du méſentère, aux grains glanduleux du foye, aux vaiſſeaux lymphatiques du poumon. L'efficacité du virus vérolique doit donc être telle, qu'ayant pénétré les parties, s'il n'eſt pas capable de rompre & d'ulcérer leurs filets, il peut du moins, en épaiſſiſſant l'humeur lymphatique qui les arroſe, les *durcir*, & y produire pluſieurs ſortes de *calloſités*.

4. Le Virus vénérien eſt fixe.

IV. Enfin, le Virus vénérien ne ſe tranſmet jamais à une perſonne éloignée: Il faut pour cela un attouchement *immédiat*; & même tout attouchement ne ſuffit pas, tel que ſeroit un attouchement momentané, paſſager, entre les parties dures, calleuſes, froides: Il faut que l'attouchement dure un peu, qu'il ſe faſſe entre des parties chaudes, raréfiées, molles & ſpongieuſes; comme il paroît par ce qui a été dit au Chapitre précédent, touchant les manieres dont la vérole ſe répand & ſe communique. Le virus vénérien n'eſt donc pas compoſé de parties tenues, légères, volatiles, pénétrantes, capables de ſe répandre en l'air, de ſe porter à un lieu éloigné, de paſſer promptement

tement à travers les pores les plus étroits ; mais au contraire, de parties groſſières, peſantes, *fixes*, qui ne peuvent ſe communiquer, à moins qu'elles ne ſoient exaltées par la chaleur, que les parties qu'elles rencontrent, ne ſoient d'un tiſſu rare & facile à pénétrer, & qu'il n'y ait un attouchement immédiat qui dure aſſez long-tems.

Il s'enſuit de-là, 1°. Que l'on a quelque raiſon de conjecturer que le virus vénérien eſt d'une nature acide ou ſalée, corroſive & fixe, qui peut avoir quelque rapport avec celle des eaux-fortes ordinaires : Car il ſemble que c'eſt uniquement en lui ſuppoſant cette qualité, qu'on peut comprendre comment il eſt ſi capable de produire l'inflammation, l'exulcération, l'endurciſſement, & qu'il eſt en même-tems incapable d'agir ſur un ſujet éloigné. Pluſieurs conſéquences touchant la nature du Virus Vénérien.

2°. Qu'on ne doit pas cependant trop appuyer ſur cette conjecture, comme ſi effectivement le virus vérolique reſſembloit en tout aux eaux-fortes, car il n'eſt pas croyable qu'il puiſſe jamais s'engendrer dans le corps humain un poiſon ſi pernicieux & ſi actif : Mais que c'eſt une comparaiſon qui ſert plutôt à donner quelque idée du Virus véroli-

que, qu'à en exprimer exactement la nature.

3°. Que cependant ce virus, quelque force qu'il ait, ne peut jamais, en Europe, s'engendrer de lui-même par une corruption du ſang & des humeurs, qui vienne des cauſes non-naturelles & ordinaires : puiſqu'en cette Partie du Monde la vérole n'arrive jamais par un vice ſpontané; mais qu'elle y naît toujours par la communication d'un virus, qui eſt la premiere ſource de tout le mal, & qui porte la corruption dans les autres humeurs.

4°. Que le virus vénérien contracté par une perſonne ſaine, ne doit pas être cenſé une nouvelle humeur reçue dans le corps, qui ſurvienne aux autres humeurs & les infecte, comme il ſemble qu'on le croit communément ; mais que c'eſt uniquement une qualité ou diſpoſition vicieuſe des humeurs ordinaires, qui les fait dégénérer de leur état naturel, & qui les rend ſalées-acides.

5°. Par conſéquent que toutes les humeurs peuvent non-ſeulement contracter cette qualité vicieuſe, mais qu'elles la contractent en effet le plus ſouvent ; puiſqu'il paroît, par le Chapitre précédent, que la vérole ſe communique par le *lait*, quand la

Nourrice donne le mal à l'Enfant; par la *ſalive*, quand il ſe prend pour avoir donner à tetter à un enfant gâté, ou pour avoir fait des baiſers à une perſonne infectée; par la *ſueur*, quand on le gagne en couchant avec une perſonne gâtée; enfin par une *ſanie ſéreuſe*, ou par du *pus*, quand on le contracte en accouchant une femme vérolée, ou en touchant un ulcère vérolique.

6°. Que néanmoins la ſémence & les autres humeurs ſéminales ſont les plus ſujette à être infectées du virus vénérien, à raiſon de l'affinité particuliere qui les rend propres à en être intimement pénétrées. En effet, l'expérience prouve que la vérole ſe répand principalement par le commerce vénérien, & conſéquemment par le véhicule de la ſemence & des humeurs ſéminales. Il paroît que cela vient de ce que la ſemence & les autres humeurs ſéminales, étant d'une nature acide, comme on le prouve dans la Phyſiologie, peuvent par-là contracter plus facilement, au moyen du virus vénérien, une acidité qui en altère la nature. Rien n'eſt plus commun que les exemples d'une pareille analogie entre certains venins & certaines humeurs. C'eſt ainſi que le venin de la rage eſt renfer-

mé dans la ſalive, comme dans le véhicule qui lui eſt propre ; celui de la petite vérole, dans le pus des puſtules ; celui de la vipère, dans la liqueur jaune qui eſt à la racine de ſes dents crochues ; celui du ſcorpion, de la tarantule, &c. dans l'humeur contenue en des véſicules ſituées près de la queue, ou près des crochets de l'animal.

Erreur de ceux qui prétendent que la Vérole eſt produite par de petits animaux.

Au reſte, je ne m'arrêterai pas à réfuter les idées de ceux (*a*) qui croient que le virus vénérien n'eſt autre choſe qu'un eſſain nombreux d'animaux très-petits, très-agiles, très-vifs, très-féconds, qui étant une fois reçus, ſe multiplient vîte, ſe tranſportent fréquemment dans les différens endroits du corps, qui piquent, percent, mordent les parties où ils s'attachent, qui par-là les enflamment, les rongent, les ulcèrent, & qui enfin, ſans aucune altération dans les humeurs, produiſent tous les ſymptômes de la vérole. Comme cette prétention n'eſt qu'une pure fable, dénuée de toute preuve, il n'eſt

(*a*) Comme d'*Auguſte Hauptmann*, dans la Lettre préliminaire conſacrée à un Traité ſur la vive Image de la Mort, qu'il devoit bien-tôt mettre au jour, en 1650. Et de *Chrétien Langius*, dans une Préface miſe à la tête de l'Examen de la Peſte de *Kircher*, imprimé à Leipſick, en 1659.

point beſoin de raiſonnement pour la rejetter : Il ſuffit de nier ce qu'on avance ſans aucun fondement; puiſque, comme dit *Cicéron* (*a*), ſur un ſemblable ſujet, *rien n'eſt moins digne d'un homme raiſonnable, que d'oppoſer à celui avec qui l'on diſpute, une opinion qu'il n'a qu'à nier, pour arrêter tout court celui qui l'oppoſe.*

Si l'on admettoit une fois que la vérole fût produite par de petits animaux nageans dans le ſang, on auroit autant de raiſon de penſer de même, non-ſeulement de la peſte, comme l'a cru autrefois le R. P. *Kircher* (*b*), Jéſuite, & depuis peu le R. P. *Saguens* (*c*), Minime, mais encore de la petite vérole, de l'hydrophobie, de la galle, des dartres & des autres maladies contagieuſes, &, en un mot, de toutes les maladies, en renverſant toute la théorie de la Médecine; car on ne ſçauroit rien alléguer pour prouver que la vérole dépend de petits animaux, qui ne ſerve à prouver de même que les autres maladies dépendent auſſi de pareils animaux, mais d'une autre eſpèce : ce qui ſeroit, à mon avis, de la derniere abſurdité.

(*a*) *Philippique 2.*
(*b*) *Scrutinium Phyſico-Medicum Peſtis.*
(*c*) *Syſtema Phyſicum.*

Hiſtoire d'un Charlatan qui attribuoit toutes les maladies à diverſes eſpéces d'animaux

Je me ſouviens, à ce ſujet, qu'en 1726. un Charlatan, nommé *Boile*, débita effrontément, à Paris, de pareilles extravagances, avec une adreſſe dont il n'étoit pas d'abord facile de ſe défendre, mais enfin, avec un ſuccès qui doit empêcher de ſuivre ſon exemple. On m'excuſera ſi je rapporte cette hiſtoire, qui ne ſera ni longue, ni étrangère au ſujet. Cet homme aſſuroit que toutes les maladies étoient produites par de petits animaux renfermés dans le ſang; que chaque maladie différente dépendoit d'animaux différens; que ces animaux pernicieux avoient chacun en particulier pour ennemis d'autres animaux, qui les pourſuivoient & les détruiſoient, comme les chiens de chaſſe détruiſent les liévres, ou les éperviers les pigeons; qu'il connoiſſoit parfaitement & les diverſes eſpèces d'animaux qui produiſoient chaque eſpèce de Maladie, & ceux qui leur étoient le plus contraires, & qui pouvoient ſervir à la guériſon des malades; qu'il ſçavoit les remèdes où ſe trouvoient le plus abondamment ces animaux ſecourables; & qu'ainſi, il poſſédoit l'art de guérir radicalement toutes les maladies, par une méthode très-ſûre, très-courte, & très-efficace.

Pour autoriſer ces paradoxes, il ſe ſervoit d'un Microſcope, avec lequel il ſe vantoit de démontrer à l'œil tout ce qu'il avançoit. Ce Microſcope, qui étoit aſſez grand, n'étoit pas fait, comme les Miſcroſcopes ordinaires, d'un ſeul tube, mais de cinq, qui étoient joints obliquement, & qui formoient par leur inclination alternative, une eſpèce de zig-zag. Il prétendoit que cela ſervoit à groſſir l'image des objets, en ce qu'au-lieu d'une ſimple réfraction des rayons à travers les verres, telle qu'elle ſe fait dans les Miſcroſcopes ordinaires, il ſe faiſoit, dans le ſien, des réflexions répétées des mêmes rayons ſur des miroirs cachés au-dedans de chaque angle; & qu'ainſi la conſtruction de ſon Microſcope reſſembloit à celle des Téleſcopes du célébre M. *Newton*, qui, quoique beaucoup plus courts que les Téleſcopes ordinaires, ne laiſſent pas d'être plus utiles pour obſerver les Aſtres; parce que la réflexion qu'on y fait ſouffrir aux rayons, augmente beaucoup l'effet de la réfraction des autres Téleſcopes.

A l'extrêmité du tube le plus éloigné de l'œil, l'Auteur du Microſcope plaçoit des verres planes, ou légèrement concaves, qui contenoient quelques gouttes de la ſéroſité du ſang

qu'on venoit de tirer à un Malade. Enſuite, après avoir ajuſté, avec art, les branches du Microſcope, pour mettre les verres à leur foyer, il faiſoit voir très-diſtinctement une grande quantité de petits animauux, qui nâgeoient avec beaucoup de vîteſſe dans une liqueur limpide, & qui dans une autre maladie, auroient paru (diſoit-il) ſous une autre forme. Après que les aſſiſtans avoient bien vu à leur aiſe, le Charlatan ôtoit du Microſcope ces mêmes verres, ſur leſquels il faiſoit couler quelques gouttes d'une autre liqueur, remplie, à ce qu'il diſoit, d'autres petits animaux qui devoient donner la chaſſe aux premiers & les détruire; &, après avoir ajuſté de nouveau ſa machine, la ſcène ſe trouvoit changée tout-d'un-coup, & il ne paroiſſoit plus rien, comme ſi les petits animaux qui s'étoient montrés d'abord, euſſent été dans un inſtant exterminés & anéantis par les derniers.

Beaucoup de gens furent les dupes de ces preſtiges; & je n'en ſuis pas ſurpris: mais enfin, après un examen attentif & curieux, il parut évidemment que les quatre tubes inférieurs du Microſcope, ne ſervoient de rien pour la viſion, & qu'ils n'avoient point d'autre uſage que de fa-

voriſer la tromperie ; que par conſéquent les verres qui ſe plaçoient, avec tant de cérémonie, à l'extrêmité du dernier tube, & qui étoient chargés d'un peu de féroſité du ſang, ou de quelqu'autre liqueur, n'étoient-là que pour faire illuſion ; puiſqu'on ne pouvoit appercevoir ni ces liqueurs, ni les petits animaux qu'elles auroient pu contenir ; que la viſion ne ſe faiſoit que dans le tube ſupérieur, qui formoit ſeul le Microſcope ; qu'à l'extrêmité de ce tube, étoient cachés adroitement des verres chargés de quelque liqueur remplie de petits animaux, (on connoît pluſieurs liqueurs de cette eſpèce) ; qu'en même-tems que ce Fourbe ſembloit ajuſter les autres tubes, pour ſervir à la viſion, il mettoit finement au foyer du tube ſupérieur les verres qui ne paroiſſoient pas, ou bien il les en retiroit, à ſon gré ; & que par ce moyen il faiſoit paroître, ou diſparoître, à ſa fantaiſie, les petits animaux contenus dans les liqueurs.

Voilà les artifices que cet adroit & ruſé Charlatan eut l'impudence d'étaler, dans un ſiécle auſſi éclairé & auſſi inſtruit dans la Phyſique qu'eſt le nôtre, & dans une ville comme Paris, remplie de tant d'habiles gens. Je ne ſçai ce qu'il eſpéroit de ſes four-

beries ; mais je ſçai qu'il eut la prudence d'éviter, par la fuite, le châtiment qu'il méritoit ; car dès qu'il s'apperçut que ſes ruſes étoient découvertes, il plia auſſi-tôt bagage, & diſparut. Ainſi l'on reconnut les Fables dont quelques-uns s'étoient déjà laiſſé infatuer, & la Médecine heureuſement vengée fut rétablie dans ſes anciennes loix.

CHAPITRE III.

Quelles ſont les voies par où s'introduit le Virus Vénérien ? Et par quelle régle on doit juger de la quantité qui s'en eſt introduite ?

Le Virus Vénérien pénétre dans le corps en trois manieres.

L'EXPÉRIENCE, que l'on doit conſulter ſeule dans la Médecine, nous a appris pluſieurs vérités importantes ſur l'introduction du virus, que je vais expoſer par ordre.

I. Le virus vénérien communiqué par la Contagion, eſt reçu dans les perſonnes ſaines, en trois différentes manieres.

1. Par la moiteur.

1°. En forme de *moiteur*, lorſque, aidé ſeulement du mouvement de fluidité, de chaleur & de frottement, il pénétre inſenſiblement les pores qu'il rencontre à la ſuperficie de la

partie où il s'attache : ce qui lui eſt commun avec tous les autres fluides. C'eſt ainſi que les chancres ſurviennent aux parties naturelles des deux ſexes, ſi le mal eſt pris par le commerce vénérien : à la bouche, à la langue, aux gencives, au palais, au goſier, ſi le mal eſt pris en tettant, ou en faiſant des baiſers : au bout des mammelles, s'il eſt pris en allaitant : à l'habitude de la peau, ſi le mal eſt pris en couchant avec une perſonne gâtée : enfin aux mains & aux doigts, s'il eſt pris en accouchant une femme, ou en touchant des ulcères vénériens.

2°. En forme de *vapeur*, lorſque les parties du virus, atténuées par la chaleur, s'exhalent comme une vapeur, & pénétrent dans les parties voiſines. C'eſt ainſi que dans la gonorrhée des hommes, l'urèthre, les proſtates, les véſicules ſéminaires ; que dans celle des femmes, les proſtates, l'urèthre, les glandes de Cowper ; que dans un Enfant qui tette une Nourrice gâtée, la trachée-artère, les bronches, & les véſicules du poumon ſont enflammées, rongées & ulcérées par la vapeur ſeule du virus. 2. Par la vapeur.

3°. Par l'introduction dans les *vaiſſeaux lymphatiques*, lorſque les 3. Par les vaiſſeaux lymphatiques.

gouttes du virus s'étant insinuées, à travers les pores des parties, dans les vaisseaux lymphatiques dont la peau est arrosée, sont transportées par le cours de la lymphe dans les glandes conglobées les plus voisines, qui la reçoivent, où elles commencent d'agir. C'est ainsi que le commerce vénérien avec une personne gâtée, qui a des chancres aux parties naturelles, ou qu'une gonorrhée qui ne coule pas librement, donne lieu ordinairement à des tumeurs aux glandes inguinales. C'est ainsi qu'aux Aphthes véroliques des gencives, de la langue, du palais, ou du gosier, dans les Enfans qui tettent, ou dans ceux qui ont pris le mal par des baisers, il survient des tumeurs aux glandes maxillaires, & aux parotides. C'est ainsi, qu'aux rhagades, aux gersures, & aux ulcères véroliques des mammelons des Nourrices, il survient des tumeurs aux glandes axillaires; attendu que, par les loix de la circulation de la lymphe, une partie du virus est portée des parties naturelles aux glandes inguinales, du dedans de la bouche aux glandes parotides, ou aux maxillaires, & des mammelons aux grandes axillaires.

Les parties qui reçoivent le Virus, en sont les premieres affectées.

II. Par conséquent les parties du

corps qui ont d'abord reçu le virus vérolique, ſont auſſi les premieres à en reſſentir l'impreſſion ; comme les parties naturelles dans les deux ſexes, ſi le mal eſt venu par l'Acte vénérien ; la langue, les gencives, le dedans des joues, le palais, le goſier dans les Enfans, ſi le mal a été pris en tettant, ou bien, dans les Amans, s'il a été pris en ſe baiſant; les mammelons dans les Nourrices, ſi elles ont été infectées en donnant à tetter ; l'habitude du corps, ſi on a contracté le mal en couchant avec une perſonne gâtée ; enfin les extrêmités des doigts, ſi on l'a pris en accouchant une femme gâtée, ou en maniant des ulcères véroliques. Par-là il eſt facile de découvrir l'artifice des femmes, qui voulant cacher leur déréglement, alléguent quelquefois des cauſes fauſſes & abſurdes de leurs maladies ; puiſqu'il eſt clair & certain, par l'expérience, que le virus a été reçu par la partie qui eſt la premiere affectée, & qu'il n'eſt jamais reçu que la partie qui le reçoit ne ſoit auſſi affectée la premiere.

Envain oppoſeroit-on que la vérole ſe gagne quelquefois par l'Acte vénérien, ſans qu'il ait paru aucune altération aux parties naturelles : c'eſt un fait qui n'eſt appuyé d'au-

Explication de quelques Obſervations contraires.

cune expérience certaine. Je me ſouviens bien d'avoir lû dans *Bernardin Tomitano* (*a*), & dans une ou deux Obſervations d'un autre Auteur (*b*), que quelques perſonnes, ſans avoir été attaquées d'aucune maladie vénérienne locale ou particuliere, n'avoient pas laiſſé d'avoir une vérole réelle & confirmée, qui dans le malade de *Tomitano*, s'étoit manifeſtée par *un abbattement univerſel, & principalement un dérangement d'eſtomac*, & dans les deux autres, par *des puſtules répandues ſur la peau.*

Mais, ces exemples ne ſont ni en aſſez grand nombre, ni aſſez conſidérables, pour l'emporter ſur le ſentiment unanime & univerſel.

1°. Peut-être ces malades ſe ſont-ils trompés, en aſſûrant qu'il n'avoient eu aucune maladie vénérienne locale. Tant de cauſes ont pu contribuer à leur erreur : c'eſt ainſi qu'il arrive ſouvent que les gens peu inſtruits, ne prennent pas garde à des poireaux courts & peu apparens dans les rides du frein : c'eſt ainſi qu'ils prennent des ulcères vénériens benins, pour des gerſures de la peau :

(*a*) *De Morbo Gallico, lib. 2. cap. 13.*

(*b*) *Jean-Louis Petit*, Maître Chirurgien. *Traité des Maladies des Os, Tom. 2. Sect. 3. chap. 17.*

c'eſt ainſi qu'ils attribuent des gonorrhées légéres, quoique véroliques, à la boiſſon de bierre, à l'exercice du cheval, ou à un trop grand excès avec les femmes. On trouveroit aſſurément bien des gens attaqués de la vérole, ſans qu'aucune maladie locale eût précédé, ſi l'on vouloit ajoûter foi légèrement aux contes ridicules des perſonnes peu expérimentées, ou ſuivre leurs préventions.

2°. Peut-être les Obſervateurs eux-mêmes ſe ſont-ils trompés, en jugeant que ces malades avoient la vérole. *Tomitano* ne fait mention que d'un ſeul ſigne, ſçavoir de l'*abbattement univerſel* & du *dérangement d'eſtomac*. L'autre Obſervateur n'en rapporte pareillement qu'un, ſçavoir, *des puſtules répandues ſur la peau*. Mais, aucun de ces ſignes ne ſuffit pour démontrer l'exiſtence de la vérole. Car, quand on ſuppoſeroit que l'*abbattement univerſel* & le *dérangement d'eſtomac* fuſſent des ſignes de vérole, ce ne ſeroient que des ſignes très-équivoques, & par conſéquent très-incertains. Il eſt vrai que les *puſtules de la peau* ſont une marque plus sûre de vérole, pourvu qu'elles ſoient *vénériennes* : mais toutes les puſtules ne le ſont pas ; & lorſqu'il s'agit de diſtinguer celles qui le ſont, les plus

habiles s'y trompent assez souvent. Il me semble que pour décider une question si difficile & si nouvelle, & surtout pour la décider dans un Livre que l'on vouloit rendre public, il falloit des faits plus certains & en plus grand nombre.

3°. Cependant, quand même on seroit d'humeur de regarder ces Observations comme vraies, que s'ensuivroit-il de-là ? Qu'on peut avoir quelquefois la vérole, sans qu'il ait précédé de maladie locale ? A la bonne-heure. Mais, il faut avouer en même-tems que le cas est si rare, supposé qu'il soit véritable, qu'entre mille malades, que dis-je ? qu'entre dix mille, on en trouvera à peine un seul exemple. Une ou deux Observations douteuses, incertaines, trompeuses, ou, pour le moins, très-rares, feront-elles donc une régle, Nullement : il faut s'en tenir à celles qui sont certaines & indubitables. C'est pourquoi, quand il aura paru des maladies vénériennes locales, on pourra prononcer, sur des signes assez légers, sur la réalité de la vérole. Mais s'il n'a point paru de maladies de cette espèce, il vaut mieux prendre le parti de la négative ; ou, ce qui revient au même dans le fond, il faut attendre, pour

décider affirmativement, qu'il arrive d'autres ſignes en grand nombre, plus certains, & qui mettent la queſtion dans une entiere évidence.

Je conſens donc, ſans peine, qu'on travaille à mieux éclaircir la vérité de ce fait. Il ne nuit jamais de chercher de nouveaux éclairciſſemens ſur les queſtions qui paroiſſent être les plus claires; & ſouvent ces recherches ont ſervi à découvrir de nouvelles vérités. Mais, en attendant, j'exhorte les Médecins qui ont à cœur la vérité & l'intérêt des malades, de ne pas avancer, ſans des preuves bien avérées, de pareilles Obſervations, qui d'un côté ſont manifeſtement contraires à la connoiſſance que l'on a de la fixité du virus vénérien, qui eſt telle, qu'elle le rend incapable de s'inſinuer dans le corps ſans faire impreſſion ſur la partie qui le reçoit; & qui de l'autre, ſont évidemment oppoſées à la nature des autres vénins, même plus volatils, qui, quoiqu'en état par-là de pénétrer bien plus avant, ne laiſſent pas d'exercer leur premiere & leur principale action ſur les parties qui les reçoivent. C'eſt ainſi, que le pus de la petite vérole excite des puſtules ſeulement, ou du moins principalement, dans la partie ſur la-

quelle on l'applique. C'eſt ainſi que la ſalive des chiens enragés, en produiſant l'Hydrophobie, cauſe une très-grande inflammation avec douleur dans la partie mordue. C'eſt ainſi que l'humeur qui donne la galle, ou les dartres, attaque ſur-tout la partie où elle s'attache. C'eſt ainſi que le vénin de la tarantule, en altérant le ſang, cauſe une douleur particuliere dans l'endroit qui a été piqué.

Le virus s'avance enſuite peu-à-peu & infecte le ſang.

III. Le virus vénérien, ſi on le laiſſe agir, après avoir infecté les parties par où il s'eſt introduit, pénétre inſenſiblement dans le ſang : ce qui arrive, à mon avis, en deux manieres, où par la circulation du ſang, qui arroſant les parties affectées, entraîne, en paſſant, quelque choſe du virus ; ou par la circulation de la lymphe, qui revenant de ces mêmes parties, porte avec elle dans le ſang, où elle ſe rend par des vaiſſeaux particuliers, pluſieurs gouttes de ce virus. Mais de quelque maniere que le virus pénétre dans le ſang, il s'y multiplie inſenſiblement, s'y accroît, s'y fortifie, juſqu'au point de détruire ou de déranger la plûpart des fonctions, comme on verra dans le Chapitre ſuivant.

De quelque façon que pénétre le virus, il entre toujours par les pores de la peau.

IV. De quelque maniere que le vi-

rus s'introduiſe, en forme de moiteur, en forme de vapeur, ou enlevé par la circulation de la lymphe, c'eſt toujours à la faveur de la petiteſſe des gouttes qu'il forme, du mouvement de fluidité qu'il a, de la chaleur qui le raréfie, qu'il s'introduit. Ces cauſes réunies contribuent à le faire entrer dans les pores, dont la peau eſt toute percée, & qui ſont toujours ouverts pour le recevoir. Car, ſi d'un côté, ces pores ſont comme autant de conduits ſécretoires, ou d'émiſſaires, par où la tranſpiration s'échappe, comme les expériences de *Sanctorius* le prouvent, ils doivent auſſi de l'autre, être regardés comme autant d'entonnoirs propres à porter du dehors au-dedans ce qui eſt appliqué ſur la peau; comme il eſt aiſé de l'inférer de l'uſage des bains, des douches, des frictions mercurielles, des cataplaſmes, des emplâtres, &c.

La quantité du virus doit être eſtimée.

On peut inférer de-là, 1°. Que la perſonne gâtée, & la perſonne ſaine, c'eſt-à-dire, celle qui communique le virus vénérien, & celle qui le reçoit, contribuent l'une & l'autre à ſon introduction, ainſi, pour juger de la quantité qui s'en eſt introduite, il faut avoir égard à toutes les circonſtances, qui peuvent faciliter cette

introduction, tant de la part de la perſonne gâtée, que de celle de la perſonne ſaine.

Par rapport à la perſonne qui le donne.

2°. Que les circonſtances du côté de la perſonne gâtée, doivent ſe prendre de deux chef. *Premiérement*, de l'abondance du virus, qui, à choſes égales, doit s'introduire plus abondamment, à meſure qu'il eſt plus abondant. S'il arrive donc qu'une gonorrhée fort virulente flue actuellement, que les parties naturelles ſoient rongées par des ulcères véroliques, ou que, ſans gonorrhée, & ſans ulcères, la ſemence ou les humeurs ſéminales ſoient infectées de beaucoup de virus, le mal ſe communiquera d'autant plus aiſément, ſur-tout ſi la mal-propreté eſt aſſez grande pour laiſſer croupir dans les parties les humeurs dont elles ſont infectées. *Secondement*, de la qualité du virus, qui doit s'inſinuer plus facilement & plus promptement, à choſes égales, à meſure que ſes parties ſeront plus ténues. S'il arrive donc que le virus ſoit ſubtil, pénétrant, fort chaud, par la conſtitution naturelle du ſang, ou par des exercices trop violens, ou par une lubricité outrée, il entrera alors avec plus de facilité & de vîteſſe, par les pores qu'il rencontrera, & en deviendra d'autant plus contagieux.

3°. Les circonſtances du côté de la perſonne ſaine, doivent ſe prendre pareillement de deux chefs. *Premiérement*, de la tiſſure de la partie qui reçoit le virus, car ſi elle eſt rare, mollaſſe, fort ſpongieuſe, dégarnie d'épiderme, rongée ou ulcérée, elle s'imbibera, à choſes égales, d'une plus grande quantité de virus. Et, voilà d'où vient que le mal ſe prend très-promptement; ſi le gland, dans les hommes, eſt d'un tiſſu naturellement fort rare : s'il eſt mollaſſe, ou rongé à la ſurface; ſi dans les femmes, l'intérieur du vagin, ou de la vulve, eſt fort lâche, fort rare, fort ſpongieux, ou ulcéré; ſi dans les deux ſexes, l'urèthre, les proſtates, les véſicules ſéminaires ſont ulcérées, fongueuſes, ou fiſtuleuſes, &c. à la ſuite d'une gonorrhée mal-traitée. *Secondement*, de la durée du tems que la partie eſt expoſée au virus; car plus ce tems eſt long, plus auſſi entre-t-il de virus, à choſes égales. Et voilà d'où vient que ceux qui ſont le plus ſujets à gagner le mal, ſont les gens froids ou lents dans l'action, ou qui n'ont pas ſoin de ſe laver & de s'eſſuyer; principalement, ſi le prépuce, qui couvre le gland dans les hommes, eſt fort long, ou ſi les nymphes, qui

Par rapport à la perſonne qui le reçoit.

forment l'entrée du vagin dans les femmes, ſont fort larges : ce qui doit y retenir pluſieurs gouttes de virus, qui y croupiſſent.

Par rapport à toutes deux.

4°. Il ſuit de-là, 1°. Que les choſes étant ſuppoſées égales du côté de la perſonne gâtée, les dangers de prendre du mal doivent être en raiſon directe des circonſtances qui ſe trouvent du côté de la perſonne ſaine. 2°. Que les choſes étant égales du côté de la perſonne ſaine, les dangers doivent être en raiſon directe des circonſtances qui ſe trouvent du côté de la perſonne gâtée. 3°. Enfin, que les choſes étant inégales de part & d'autre, les dangers doivent être en raiſon compoſée des raiſons directes, ſoit des circonſtances qui ſe trouvent du côté de la perſonne ſaine, ſoit de celles qui ſe trouvent du côté de la perſonne gâtée.

Variétés dans la maniere dont le mal ſe communique.

5°. Par-là on explique aiſément, pourquoi les uns contractent le mal à la moindre occaſion, les autres plus difficilement, quoiqu'ils s'expoſent très-ſouvent au danger, d'autres enfin très-difficilement, & preſque jamais. Pourquoi des gens qui ont eu long-tems commerce avec des perſonnes extrêmement gâtées, ſans qu'il leur ſoit rien arrivé, prennent du mal dès qu'ils ont affaire avec d'autres per-

ſonnes moins gâtées ? Pourquoi d'autres qui ont eu un long commerce avec des perſonnes gâtées, ſans s'en reſſentir, prennent enſuite quelquefois du mal avec ces mêmes perſonnes, quoique leur maladie ne ſoit point augmentée ? On peut, par les mêmes principes, réſoudre pluſieurs autres Problêmes ſemblables, ſur-tout ſi l'on fait attention à ce qu'on établira dans le Chapitre ſuivant, tant ſur la multiplication du virus vérolique, que ſur la maniere dont ſe fait cette multiplication.

CHAPITRE IV.

Quelle eſt la cauſe de la multiplication du Virus Vénérien ? Et quelle eſt la maniere dont cette multiplication ſe fait ?

I. LE Virus Vénérien qui entre par une petite étendue de la peau, par des pores imperceptibles, en peu de tems, & par conſéquent en fort petite quantité, exerce d'abord ſon action ſur les parties les plus proches, & y produit des maladies locales : enſuite, à moins qu'on n'y remédie promptement, il paſſe bientôt dans le ſang, l'infecte en peu de

Le Virus Vénérien ſe multiplie dans la perſonne qui l'a reçu, lorſque la vérole devient confirmée.

tems, & cauſe tant dans la ſubſtance des parties, que dans l'exercice des fonctions, les différens dérangemens qu'on obſerve quand la vérole eſt confirmée. Il s'enſuit donc de-là que le virus vérolique ſe multiplie peu-à-peu dans les perſonnes qui en ſont infectées, à meſure qu'il prend de nouvelles forces.

Il ſe multiplie d'avantage, étant tranſmis d'une perſonne à pluſieurs.

II. Le virus vérolique qui infecte la maſſe du ſang dans la vérole confirmée, ſe communique d'une ſeule perſonne gâtée à pluſieurs; par exemple, à dix, à cinquante, à cent, qui ſont toutes, en peu de tems, attaquées d'une vérole pareille, & également confirmée, à moins qu'on n'en arrête le progrès. Il s'enſuit donc de-là, que le virus vérolique ſe multiplie en ſe tranſplantant, lorſqu'il ſe communique d'une perſonne à pluſieurs.

Il ſe multiplie extrêmement, étant tranſmis à une infinité d'autres.

III. Le virus vérolique s'étend en ſe tranſmettant; puiſque chacune de ces dix ou de ces cinquante perſonnes, qui ont pris le mal, peut le donner à dix ou à cinquante autres, qui chacune, à leur tour, peuvent en faire part à autant d'autres. C'eſt de cette maniere qu'un petit nombre d'Eſpagnols, à leur retour de l'Iſle d'*Haiti*, ou Eſpagnole, qu'on nomme aujourd'hui Saint Domingue, répandirent

pandirent autrefois la vérole dans toute l'Europe, & dans la plus grande partie de l'Asie & de l'Afrique. Il s'ensuit donc de-là, que le virus vérolique se multiplie par dégrés, & acquiert de nouvelles forces, à mesure qu'il se répand.

Exemples d'une semblable multiplication dans les autres virus.

Tout ce qu'on vient de dire de la multiplication du virus ou levain vérolique, a lieu de même pour les autres venins ou levains. Ainsi, un chien enragé donne la rage, par le moyen d'un peu de *salive*, à plusieurs chiens, qui peuvent chacun la donner à autant d'autres. Ainsi, un galleux, par un peu de *sanie* qui coule de sa peau, communique la galle à plusieurs personnes, qui peuvent chacune la communiquer à autant d'autres. Ainsi, un Pestiferé, donne, par son *haleine*, ou par sa *transpiration*, la peste à plusieurs personnes, dont chacune peut la donner, par la même voie, à autant d'autres. Ainsi, un peu de *pus* d'une personne qui a la petite vérole, peut en infecter plusieurs autres, dont chacune est en état de communiquer la même infection à tout autant de personnes.

Et même dans tous les levains.

Le même genre de multiplication se remarque jusques dans les choses inanimées. C'est ainsi, qu'une livre

de *levain* ordinaire fait lever plusieurs livres de pâte ; & que chaque livre de cette pâte en fait lever plusieurs autres. C'eſt ainſi, qu'une certaine meſure de *Levûre de Bierre*, fait fermenter pluſieurs meſures de décoction d'orge, & les change en Bierre ; & que chacune de ces meſures de Bierre fermentée, produit le même changement dans autant d'autres meſures d'une nouvelle décoction. C'eſt ainſi, qu'une *pomme pourrie*, en corrompt pluſieurs autres placées auprès, qui chacune, en pourriſſant, communiquent à d'autres la même corruption, juſqu'à ce que tout le monceau ſoit gâté.

Conditions néceſſaires pour cette multiplication.

Or, en faiſant attention à cette eſpéce de multiplication, on trouve, 1°. Qu'elle n'arrive qu'entre des corps capables de fermenter enſemble, tels que ſont ceux dont on a parlé, c'eſt-à-dire, entre des corps dont les parties agitées par un mouvement inteſtin, ſe briſent & s'altérent mutuellement. 2°. Qu'elle n'arrive pas même entre tous corps capables de fermentation, à moins qu'il n'y ait entr'eux une certaine convenance, qui les rende propres à agir l'un ſur l'autre. Ainſi, le levain ordinaire, qui fait lever la farine de froment, n'agiroit pas ſur

celle de millet. Ainſi, la levûre de Bierre, qui agit ſur la décoction d'orge, n'auroit aucun effet ſur la décoction de lentilles, ou de mays. Ainſi, dans la queſtion préſente, l'humeur vérolique provenant du ſang d'une perſonne gâtée, infecte, dans une perſonne ſaine, le ſang & les humeurs; parce que la nature en eſt la même.

Conſéquences à tirer de-là.

De-là ſuivent pluſieurs conſéquences. 1°. Que par la force & l'action du levain, les plus petites particules du fluide ſur lequel il agit, ſont tellement briſées, atténuées, conformées, que, par rapport à leur volume, leur figure, leur liaiſon, elles deviennent entiérement ſemblables à celles du levain même.

2°. Que les particules du fluide qui doit ſubir ce changement, y ſont d'autant plus propres, qu'elles ont naturellement plus de rapport avec la forme qu'avoient eue auparavant les particules du levain, & qu'elles ont plus de facilité à acquérir celle que les parties du levain ont alors.

3°. Que ces changemens inviſibles, qui altérent ainſi les parties du fluide qui doit changer de nature, ſe font par un mouvement inteſtin, autrement mouvement de fermentation, comme il eſt évident dans le pain & dans la

Bierre, & comme il eſt probable pour les autres fluides.

4°. Que par conſéquent le changement que le virus vérolique produit dans le ſang & dans les humeurs, vient de ce mouvement inteſtin ou de la fermentation, qui ſubſiſte toujours dans le ſang qui circule, & qui convertit le chyle, qui eſt fourni par les alimens, en ſang, & le ſang en différentes humeurs. Ainſi, le virus vérolique ayant pénétré dans le ſang, s'y étend, s'y multiplie, par le même méchaniſme qui change le chyle en ſang, & le ſang dans les autres humeurs.

Difficulté d'aſſigner la cauſe méchanique de cette multiplication.

Je laiſſe à ces Phyſiciens oiſifs qui aiment à s'occuper de ſpéculations difficiles, & à s'amuſer à faire des hypothèſes, le ſoin d'examiner à loiſir, quel eſt le volume, la figure & la diſpoſition primitive des parties inſenſibles du corps qui doit être ainſi changé. Quelle eſt leur nouvelle forme après ce changement ? Par quelle force, par quel artifice, par quel méchaniſme elles ſont ainſi transformées? Je n'ai pas les yeux aſſez fins pour découvrir les ſcènes qui ſe paſſent dans cette transformation : &, dans une ſi grande diverſité de formes & de méchaniſmes poſſibles, c'eſt une témérité de vouloir, ſur de pures

conjectures, établir des formes certaines & un méchaniſme particulier. C'eſt pourquoi je crois devoir omettre une queſtion ſi obſcure, & dont la ſolution ne ſerviroit peut-être de rien pour la Médecine; puiſque l'expérience apprend aux Médecins praticiens, que ſans s'embarraſſer de la cauſe, lorſqu'elle eſt trop cachée, il ſuffit le plus ſouvent d'être bien aſſuré des effets.

Or, pour revenir préſentement à notre queſtion, quelle que ſoit la cauſe & le méchaniſme de ce changement, il eſt clair;

Elle doit être eſtimée par rapport à deux chefs.

1°. Que la multiplication du virus vérolique dans une perſonne ſaine, qui vient d'en être infectée, doit être eſtimée par rapport à deux chefs; *Premiérement*, par rapport à la force du virus qui agit ſur le ſang & les autres humeurs, & qui les corrompt: *Secondement*, par rapport à la diſpoſition du ſang & des autres humeurs qui reçoivent l'action du virus, & qui en ſont altérés.

Sçavoir, la force du virus.

2°. Que la force du virus vérolique doit être eſtimée: *Premiérement*, par rapport à la quantité qui en eſt reçue; car plus la quantité en eſt conſidérable, & plus le virus eſt actif & puiſſant, à choſes égales, ainſi qu'on l'a dit dans le Chapitre précédent:

Secondement, par rapport à ſon activité ; car à choſes égales, il ſera d'autant plus efficace, qu'il ſera plus tenu, plus âcre, plus ſubtil ; ſoit par ſa nature, comme dans les pays chauds ; ſoit par une conſtitution vicieuſe du ſang, comme dans les perſonnes cachectiques, bilieuſes, attrabilaires, dans celles qui ont une fiévre hectique, &c. ſoit par la longueur du tems qu'il croupit dans les parties gâtées, comme dans celles qui ont une vérole fort invétérée.

Et la diſpoſition de ſang.

3°. Que la diſpoſition du ſang & des autres humeurs, qui les rend plus propres à être infectées, doit s'eſtimer : *Premièrement*, par leur qualité vicieuſe, qui fait qu'elles s'imbibent plus promptement & plus profondement du virus. Ainſi, les perſonnes cachectiques ou attaquées d'obſtructions, celles qui ſont d'un tempérament naturellement bilieux ou attrabilaire, prennent plutôt le mal que les autres, à choſes d'ailleurs égales : *Secondement*, par les diverſes circonſtances qui favoriſent la multiplication du virus, comme la fiévre, le mauvais régime, les paſſions violentes, les exercices immodérés, les excès du vin, les veilles immodérées, &c. Ce qui doit exciter l'action du virus,

quand il arrive que ces circonſtances ſont ordinaires.

4°. Qu'ainſi l'on doit juger de la maniere dont ſe fait la multiplication du virus, par la différente conſtitution du ſang & des humeurs, où il doit ſe multiplier, ſi tout eſt égal du côté du virus; par les forces différentes du virus, ſi tout eſt égal du côté du ſang & des humeurs; enfin, par la raiſon compoſée des raiſons des forces du virus, & de la conſtitution du ſang & des humeurs, ſi tout eſt inégal des deux côtés.

5°. Enfin, que ce qu'on vient d'établir ſert à faciliter la ſolution des Problêmes propoſés dans le Chapître précédent, & de pluſieurs autres qui ſe rencontrent ſouvent dans la Pratique: comme, pourquoi dans quelques-unes, des maladies vénériennes légères, & qui ſembloient avoir été guéries, produiſent ſi promptement une vérole confirmée; tandis que des maladies ſemblables, ou même des maladies plus grandes, & plus négligées, n'ont dans quelques autres aucune mauvaiſe ſuite, ou n'en ont que peu, & après un long-tems. Pourquoi dans quelques-uns la Vérole eſt accompagnée des plus cruels ſymptômes; tandis que dans les autres elle eſt douce &

La maniere de la multiplication du mal vénérien, varie ſuivant les individus.

bénigne ? Pourquoi elle fait des progrès tantôt rapides, & tantôt lents, &c.

CHAPITRE V.

Comment le Virus Vérolique peut demeurer quelquefois ſi long-tems dans le ſang, ſans ſe déclarer ?

Le virus vérolique demeure quelquefois long-tems caché, ſans ſe déclarer, & ſe manifeſte enſuite tout d'un coup.

LEs obſervations ont appris depuis long-tems, 1°. Que le virus vérolique, lorſqu'on le croit détruit, demeure quelquefois pluſieurs années dans le ſang, ſans cauſer aucune maladie manifeſte, & par conſéquent ſans ſe déclarer en aucune façon. 2°. Mais que, ſemblable à une hydre, il renaît de lui-même, & produit en peu de tems les plus terribles ſymptômes de la vérole confirmée, dès que l'état naturel du ſang ſe trouve altéré par un vice accidentel, ſans qu'il ſurvienne d'ailleurs aucun nouveau virus.

Il eſt véritablement ſurprenant d'un côté, qu'un virus auſſi pernicieux puiſſe être ſi long-tems intimement confondu avec le ſang, ſans ſe faire ſentir, & de l'autre, qu'une ſi petite quantité de virus ſe conſerve avec toute ſa force dans un liquide conti-

nuellement renouvellé. Cependant ces deux propriétés ne ſont pas particulières au virus vérolique. Le virus de l'hydrophobie, qui eſt plus âcre & plus puiſſant, demeure caché dans le corps, non-ſeulement pluſieurs jours après la morſure, mais même quelquefois pluſieurs années, avant que d'agir, & de produire l'horreur de l'eau & les autres ſymptômes de l'hydrophobie. Le virus de la petite vérole, que nous apportons en naiſſant, s'il en faut croire l'opinion commune, ſubſiſte auſſi très-long-tems ſans ſe développer, juſqu'à ce qu'à la faveur de quelqu'occaſion particuliere, il produiſe des effets ſouvent très-funeſtes.

Cela eſt commun aux autres virus.

Les Médecins, pour réſoudre cette difficulté, croyent communément que le virus vérolique & les autres de cette eſpèce, pendant qu'ils ne ſe font point ſentir, demeurent renfermés comme dans des loges qui ſe trouvent parmi les parties ſulphureuſes du ſang; ou bien qu'ils ſont cachés dans les recoins de certaines glandes, où ils ſont à couvert, & d'où ils ſortent, dans l'occaſion, comme d'une eſpèce d'embuſcade, pour gâter le ſang & les autres humeurs, & même les parties ſolides.

Maniere dont les Médecins expliquent cette difficulté.

Mais, ce ne ſont-là que des ſuppo-

ſitions deſtituées même de vraiſemblance. Ne diroit-on pas qu'on peut ſuppoſer dans le ſang, qui eſt fluide, qui circule continuellement, & dont les parties ſont agitées en tout ſens, des loges impénétrables, inacceſſibles, où, comme dans autant de boëtes, les particules du virus vérolique ſoient étroitement renfermées, de peur qu'elles ne s'évaporent, ou ne ſouffrent quelque altération par le mêlange des autres parties? Ou ne diroit-on pas qu'on peut ſuppoſer dans le corps quelques recoins ou quelques glandes, dans leſquelles la circulation du ſang ou des humeurs pût ceſſer un ſeul moment dans l'état naturel? D'où l'humeur qui y eſt contenue, ne ſe rendît pas ſans intermiſſion dans le ſang, ſi c'eſt une humeur lymphatique? Ne fût pas portée aux endroits qui lui ſont deſtinés, ſi c'eſt nne humeur récrémentitielle? Ne fût pas rejettée au-dehors, ſi c'eſt une humeur excrémentielle? Enfin, où le virus vérolique ne ſçauroit demeurer pluſieurs années tranquillement, ſans rien perdre de ſa forme ni de ſa qualité?

Elle s'explique aiſément par la différente maniere dont le ſang & les humeurs ſe renouvellent continuellement.

Mais, pourquoi s'occuper d'un ſyſtême fait à plaiſir, lorſqu'on peut décider la queſtion par les principes les plus certains de l'œconomie animale?

Le chyle, qui ſe forme des alimens, eſt converti en ſang, dans les vaiſſeaux, par la fermentation. Le ſang, qui eſt formé de ce chyle, eſt changé, dans les mêmes vaiſſeaux, par une ſemblable fermentation, en d'autres humeurs ſécondaires. Tandis que le ſang eſt pur, il produit d'un bon chyle un ſang pur, & d'un ſang pur, des humeurs qui ſont pures de même. Mais ſi le ſang vient une fois à être infecté du virus vérolique, & qu'on n'y mette pas ordre promptement, il communiquera la même infection tant au ſang qui ſe forme du chyle, qu'à toutes les humeurs qui ſe forment du ſang : &, par ce moyen, le virus, qui n'a été introduit qu'en petite quantité, ſe renouvelle & ſe perpétue.

Or, cette infection communiquée au ſang par le virus, peut avoir trois degrés différens, ſuivant la différente quantité du virus, ou ſuivant la nature, la qualité & le caractère du ſang qui en reçoit l'action. 1°. Elle peut augmenter & ſe fortifier inſenſiblement chaque jour, à meſure que le virus ſe multiplie. 2°. Elle peut diminuer & s'affoiblir, à meſure qu'il ſe diſſipe. 3°. Elle peut tenir un milieu, & demeurer conſtante dans le même état, le virus ſe renouvellant, à la

vérité, mais sans augmentation, ni diminution.

Quelquefois le virus augmente.

I. Si l'infection augmente & se fortifie, & qu'ainsi le virus fasse de rapides progrès, & se multiplie de plus en plus chaque jour, toute la masse du sang & des humeurs sera bien-tôt corrompue, & il y aura alors une vérole confirmée. Ce qui vient de trois causes, comme il paroît par le Chapitre précédent : 1°. De ce que le virus est en grande quantité, & qu'il est âcre & très-virulent : 2°. De ce que le sang sur lequel le virus agit, est mal constitué naturellement, ou par accident : 3°. De ce que ces deux premieres causes se rencontrent à la fois, ce qui est le pire.

Quelquefois il diminue.

II. Au contraire, si l'infection se ralentit chaque jour, & que par conséquent le virus s'affoiblisse & diminue, il pourra enfin se dissiper entiérement, quoique peu-à-peu, & d'une façon insensible, comme il arrive dans les personnes qui ayant eu des poulains, des chancres, ou des gonorrhées considérables, en guérissent sans remèdes, ou avec des remèdes insuffisans, & se portent bien le reste de leur vie. Dans ces gens-là le virus vérolique, après avoir demeuré quelque-tems, & même long-tems caché, se trouve détruit peu-à-peu par la bonne

conſtitution du ſang, & par le bon uſage des alimens. Mais on ne doit ſe flatter d'un ſi heureux ſuccès que dans trois cas, comme on peut conclure de l'Article précédent, par la régle des contraires: 1°. Quand le virus eſt benin, & en petite quantité: 2°. Quand le ſang eſt bon, bien conſtitué, & parfaitement bien travaillé: 3°. Quand ces deux circonſtances ſe rencontrent à la fois; ce qui eſt plus sûr.

D'autres fois il demeure dans ſon premier état.

III. Si l'infection tient un juſte milieu, en telle ſorte que le virus ſe renouvelle ſans ceſſe, mais toujours dans le même dégré, alors le virus ſe perpétuera; mais il ſera de telle maniere arrêté & bridé, qu'il n'aura point d'effet, ou, ce qui eſt la même choſe, il demeurera caché dans le ſang, ſans ſe faire ſentir, ainſi qu'on l'obſerve ſouvent dans la pratique.

Mais, pour que cela ait lieu, il faut que d'un côté le virus, qui eſt reçu de nouveau dans le corps, ou qui y croupit depuis long-tems, & qu'en même-tems de l'autre, la ſang garde une telle meſure, le premier dans ſa quantité & dans ſa force, le ſecond dans ſa qualité & dans ſa conſtitution, que le virus puiſſe bien par-là ſe reproduire, mais qu'il ne puiſſe ſe reproduire que de la même façon, ſans

augmenter, ni diminuer. Si cela manque, & ſi la qualité du ſang vient à être altérée par la fiévre, ou par quelqu'autre maladie, par un mauvais régime, par des veilles immodérées, par des excès de vin, &c, alors, à proportion que le ſang s'éloignera de ſon état naturel, à proportion auſſi le virus, qui étoit auparavant caché, ſe fortifiera, ſe multipliera, & acquerra toute ſa férocité naturelle, d'où, comme d'une autre boëte de Pandore, l'on verra ſortir tout-à-coup une infinité de ſymptômes cruels, qui manifeſteront la vérole.

On peut confirmer ce qu'on vient de dire, par un exemple bien connu. Les arbres ſauvages portent naturellement des fruits âpres & de mauvais goût; mais ces fruits peuvent devenir meilleurs & plus doux par la culture. Ce n'eſt pas qu'ils perdent, pour cela, leur qualité naturelle; mais c'eſt parce que le ſuc plus doux que fournit la terre quand elle eſt cultivée, tempére le ſuc naturel de ces arbres, & donne aux fruits une ſaveur plus agréable : & ce qui le prouve, c'eſt que ces mêmes fruits reprennent bien-tôt leur premiere âpreté, ſi l'on néglige de cultiver le terroir. Pourquoi donc une quantité médiocre de virus vérolique, qui ſeroit naturellement peu âcre, ne pour-

roit-elle pas, de la même façon, demeurer cachée & tranquille dans le corps, tandis qu'un ſang pur en empêchera la reproduction trop abondante; & reprendra ſa férocité & ſa virulence naturelle, dès qu'un ſang moins pur donnera lieu au virus, qui ne paroiſſoit pas, de ſe développer?

Réſolution de divers Problêmes ſur cette matiere.

Il ne reſte qu'une queſtion à réſoudre; ſçavoir, ſi un homme qui a eu lui-même un virus caché, & qui a commerce avec une femme ſaine, peut lui donner du mal? Ou ſi une femme peut, dans le même cas, en donner à un homme? Les Médecins diſputent vivement ſur ce point de part & d'autre, les uns pour l'affirmative, les autres pour la négative; mais comme l'expérience s'accorde quelquefois avec l'une & avec l'autre opinion, il eſt aiſé d'en conclurre qu'elles ſont toutes deux également vraies, & qu'ainſi le même homme qui a du virus caché, peut & ne peut pas infecter une femme avec laquelle il a commerce, ſuivant l'état différent de cette femme; & qu'une femme peut auſſi, dans les mêmes circonſtances, infecter ou ne pas infecter un homme.

On a déjà prouvé, dans le Chapitre précédent, que l'infection ne dépend pas d'une ſeule perſonne, mais

de deux; & il s'enſuit de-là qu'on ne doit pas conſidérer l'infection dans une perſonne ſeule, mais dans deux, & que c'eſt par rapport à deux perſonnes qu'on doit juger de la maniere dont elle ſe répand. Ainſi, quoiqu'on ſuppoſe certain & conſtant l'état de la perſonne qui donne le mal, l'effet doit néceſſairement varier en pluſieurs façons, ſuivant l'état de celle qui le reçoit. Un homme donc ayant un virus caché, peut donner un mal évident à une femme ſaine, ſi cette femme, ſoit par ſa maniere de vivre, ſe trouve d'un tel tempérament, d'une telle conſtitution, & dans une telle diſpoſition, que le virus, qui eſt ſans force dans le ſang de l'homme gâté, ſoit en état de corrompre le ſang de cette femme : mais il ne pourra lui communiquer aucun mal, ſi cette femme eſt vigoureuſe, d'une bonne ſanté, & d'un excellent tempérament, & qu'ainſi elle élude la force du virus, qui dans elle, comme dans l'homme, ſe trouvera ſans effet.

C'eſt de ce principe qu'il faut encore déduire, 1°. Pourquoi une femme qui n'a point pris de mal, quoiqu'elle ait eu long-tems commerce avec un homme qui contient en ſoi un virus caché, eſt quelquefois enſuite

infectée tout-à-coup par le même homme ? Car cela ſuppoſe qu'il s'eſt fait d'un côté ou d'autre un changement, qui occaſionne une plus grande efficacité dans le virus de l'homme, ou qui rend le ſang de la femme plus propre à en être infecté.

2°. Pourquoi entre pluſieurs enfans nés du même pere & de la même mere, quelques-uns ſont attaqués d'écrouelles, ou de *Rachitis*, maladies qui viennent d'une vérole dégénérée, & quelques autres en ſont exempts ? Car, cela prouve que les uns, ſoit par des incommodités particulieres qui accompagnent la groſſeſſe de la mere, ſont plus foibles que les autres, & par conſéquent plus ſuſceptibles de la contagion. Il en eſt de même de tous les autres phénomènes, qu'on obſerve ordinairement dans la propagation du mal vénérien.

CHAPITRE VI.

Des différentes méthodes qu'on a employées pour le traitement du mal Vénérien, depuis qu'il a commencé de paroître juſqu'à préſent.

Embarras des Médecins lorſque la vérole parut en Europe.

I. LEs Médecins qui vivoient dans le tems que la Vérole commença à paroître en Europe, furent ſi étonnés de la nouveauté & de la violence de ce mal, qu'ils furent longtems incertains du parti qu'ils devoient prendre, ſans oſer tenter de traiter une maladie qu'ils ſe ſentoient incapables de guérir. Nous avons ſur ce fait les témoignages de pluſieurs Auteurs de différentes Nations, qui vivoient dans ce tems-là.

1°. Ainſi, parmi les Italiens, *Gaſpard Torella* aſſuroit en 1500, (a), que *les Médecins évitoient de traiter cette maladie, à laquelle ils avouoient qu'ils ne comprenoient rien. . . . Car*, (ajoûte-t-il,) *comme cet étrange mal n'avoit jamais été vû de notre tems, perſonne, quelqu'habile, quelqu'expérimenté, & quelqu'âgé qu'il fût, ne pouvoit le traiter ſuivant les régles de l'Art.*

On trouve les mêmes expreſſions

(a) *Tract. De Dolore in Pudendagrâ.*

dans *VVendelin Hok*, en 1502, (a). *Jacques Catanée* du *Lac-Marcin*, aſſuroit, de même, en 1505, (b) que *cette nouvelle maladie ayant paru en Italie, pluſieurs Médecins des plus fameux, ſe trouverent fort embarraſſés, & refuſerent de la traiter; & avec raiſon* (ajoute-t-il): *car, dans le traitement des maladies, la premiere indication devant être priſe, ſelon* Galien, *de l'eſſence de la maladie, on n'en pouvoit point prendre dans un mal qui étoit abſolument inconnu.*

2°. On ne réuſſiſſoit pas mieux en Eſpagne, d'où le mal étoit venu. *Jean-Almenar*, Eſpagnol, dans la Préface du Traité qu'il écrivit ſur la Maladie Vénérienne, avant l'an 1516, ſe plaignoit de l'*ignorance* groſſiere *des Médecins, dans le traitement de cette maladie.* Et *Gonſalve Fernandez d'Oviedo* racontoit, en 1535, (c) que la Vérole, dans les commencemens, étoit très-cruelle; très-difficile à guérir, & preſque toujours funeſte, parce que cette maladie étant inconnue, & n'ayant jamais été vue auparavant, les Médecins ignoroient entiérement la façon de la traiter.

(a) *Tract. de Morbo Gallico, cap. 1.*
(b) *Tract. De Morbo Gallico, cap. 7.*
(c) *Hiſt. Génér. & Natur. des Indes Occid.* écrite en Eſpagnol, Liv. 2. Chap. 14.

3°. Il eſt sûr qu'ils ne furent pas moins étonnés en Allemagne : car, *Ulrich de Hutten*, Gentilhomme Allemand, rapporte, en 1519, (a) que *les Médecins d'Allemagne demeurerent dans le ſilence deux ans entiers depuis l'origine de la maladie. . . . . Et* que *bien loin de traiter les malades, ils ne vouloient pas même les voir, tant ce mal leur faiſoit horreur. Laurent-Phriſius*, Médecin de Mets, dit, en 1532, (b) que *les pauvres attaqués de ce mal, furent au commencement bannis de la ſociété humaine, comme autant de cadavres pourris, & contraints d'habiter les campagnes & les forêts, abandonnés des Médecins, qui ne vouloient pas ſe mêler de traiter ce mal, ni par ſpéculation, ni par conſultation, ni par viſites.*

4°. Au reſte, j'ignore abſolument comment le Médecins de France ſe comportérent en ce tems-là ; parce qu'il n'y a aucun Auteur François qui ait écrit alors de la Vérole, & que le plus ancien de tous ceux que je connois, eſt *Jacques de Bethencourt*, de Rouen, qui en 1527, écrivit un Traité ſur la Maladie Vénérienne ; mais, de ſon tems, on connoiſſoit déjà, & on avoit ſouvent expérimen-

(a) *Lib. De Curatione Morbi Gallici per adminiſtrationem Ligni Guaiaci, cap. 1. & 2.*

(b) *Opuſcul. De Morbo Gallico. cap. 1.*

té l'uſage du Mercure & du Guaiac. Cependant, je ne doute point que les Médecins François n'aient été auſſi étonnés & auſſi embarraſſés que les autres : ce qu'on peut conclure des Loix que fit ſur cette matiere le Parlement de Paris, & que nous avons rapportées au Chapitre dernier du Livre précédent.

II. La maladie s'étant enſuite répandue d'une maniere incroyable, & le nombre des Malades augmentant chaque jour de plus-en-plus, les Médecins eurent enfin honte de manquer entièrement à leur devoir dans une occaſion ſi importante. Ainſi c'eſt la honte, plutôt que l'eſpérance de réuſſir, qui leur fit entreprendre le traitement de ce mal. On voit, par les Ouvrages de *Nicolas Léoniceno*, de *Coradin Gilini*, de *Gaſpard Torrella*, de *Sabaſtien Aquilanus*, d'*Antoine Benivenio*, de *Jacques Catanée*, de *Wendelin Hock*, & des autres Médecins de ce tems-là, qu'ils s'accordoient tous à employer la Cure ſuivante, qu'ils nommoient *rationelle* ou *méthodique*, comme la plus conforme à la droite raiſon & à la méthode reçue de traiter les Maladies analogues, c'eſt-à-dire, qui avoient quelque reſſemblance avec la vérole.

Ils ſe ſervirent enſuite de la cure appellée *méthodique*, ou *rationelle*.

1°. Ils faiſoient garder une grande

diète; parce que, ſelon *Hippocrate*, (a), plus on nourrit des corps pleins d'impuretés, plus ils en ſont incommodés; & ils ordonnoient régime très-ſain, ne permettant que des alimens de bon ſuc, faciles à digérer, & propres à corriger le vice du ſang.

2°. Ils ſaignoient au commencement de la maladie, plus ſouvent, ou plus rarement, ſuivant l'âge, les forces & le tempérament des Malades. Dans le progrès du mal, la plûpart s'abſtenoient de la ſaignée, à laquelle il aimoient mieux ſuppléer par l'application des Sang-ſues, ou des Ventouſes.

3°. Ils vuidoient la pourriture des premieres voyes, ou par des lavemens *laxatifs* avec la décoction émolliente, la Caſſe, le Catholicum, le Diaphœnic, &c. ou par des Purgations *minoratives* avec le Séné, la Caſſe, la Manne, les Myrobolans, les Tamarins, le Syrop de Pommes de Reinettes, celui de Chicorée compoſé, celui de Roſes ſolutif, &c.

4°. Ils digéroient enſuite les mauvaiſes humeurs contenues dans le ſang, par des Potions *altérantes*, qui étoient différentes ſuivant le différent état du ſang, tantôt plus dou-

(a) *Aphoriſme* 9. *Section* 2.

ces, comme, 1°. Par des Apozêmes faits de ſucs dépurés de Chicorée ſauvage, de Bourrache, de Bugloſe, de Scolopendre, &c. 2°. Par des Syrops des mêmes ſucs. 3°. Par du Petit-Lait de Vache, dans lequel on faiſoit cuire les mêmes herbes : tantôt plus actives, comme, 1°. Par des décoctions de racines d'Ache, de Perſil, de Fenouil, d'Aſperge, de Polypode, &c, & de feuilles de Fumeterre, de Scabieuſe, d'Epithyme, de Marrube blanc, de Sommités de Houblon, &c. 2°. Par des Syrops des mêmes herbes. 3°. Par du Petit-Lait altéré avec les mêmes herbes.

5°. Ils employoient, dans les mêmes vues, les Bains d'eau tiéde, quelquefois pure, & dans laquelle ils faiſoient cuire quelquefois ou les racines de Guimauve & de Nénuphar, les feuilles de Mauve & de Branche-urſine, les fleurs de Camomille & de Mélilot, la graine de Lin, &c. pour ramollir & délayer; ou les racines de Concombre ſauvage & de Serpentaire, les feuilles de Patience ſauvage, de Chélidoine, de Scabieuſe, de Marrube blanc, &c. pour réſoudre.

6°. Après avoir digéré & détrempé les humeurs, il les vuidoient de tems-en-tems par de puiſſans purga-

tifs ; tantôt ſimples, comme l'Agaric, le Séné, l'Aloès, le Diagrède, le Turbith, infuſés dans des Eaux ou des Décoctions appropriées, ou mêlées dans quelque Syrop ou Conſerve en forme d'Opiate ; tantôt compoſés, comme l'Electuaire lénitif, le Diaſenna de Rhaſis, le Diacatholicon, le petit Electuaire Indien, la Confection Hamech, l'Electuaire de Dattes, &c, les Pilules cochées, les Pilules fétides, les Pilules d'Or de Nicolas, les Pilules d'Hiera de Ruffin, &c.

7°. Si la peau étoit chargée de puſtules, ils les oignoient chaudement, au ſortir du Bain, avec un Liniment de drogues déterſives & deſſiccatives, comme le Maſtich, l'Encens, la Myrrhe, la Suye, le Soufre vif, la Litharge, le Tartre blanc, les racines d'Iris, d'Aunée, de Patience ſauvage, &c. réduites en poudre ſubtile, & mêlées avec de la graiſſe de porc.

8°. Si les Malades étoient tourmentés de douleurs, ils frottoient ſouvent & très-chaudement les endroits douloureux avec de la vieille Huile d'Olive, de l'Huile de Laurier, de Camomille, d'Aneth, de Spica, de Safran, avec les Moelles de Cerf & de Renard, la Graiſſe humaine, le Savon

von de Veniſe, la Décoction de Juſquiame, &c.

9°. Quand la maladie étoit rébelle, ils ſe ſervoient d'Etuves, dans leſquelles, par la douce chaleur de l'eau bouillante, ou par la fumée des parfums, ils faiſoient ſuer abondamment le Malade; ce qui emportoit toutes les ſaletés attachées à la peau. Au lieu d'Etuves, ils mettoient les Pauvres dans un Four médiocrement chaud, pour les faire ſuer; ce qui réuſſiſſoit très-heureuſement, s'il en faut croire *Gaſpard Torrella*, qui (a) témoigne, que *le meilleur moyen qu'il ait trouvé pour guérir les douleurs & même les puſtules, c'eſt de faire ſuer le malade dans un Four chaud, ou du moins dans une Etuve, pendant quinze jours de ſuite, à jeun.*

10. Quelques-uns, pour détruire les reſtes de la maladie, ordonnoient l'uſage des Vipères en différentes manieres; comme du vin où l'on avoit laiſſé mourir & infuſer des Vipères, des Bouillons de Vipères, de la Chair de Vipères bouillie ou rôtie, un Syrop fait avec la Décoction de Vipères, &c. On trouvera ces Remèdes propoſés plus au long dans *Sebaſtien Aquilanus*, *Jacques Catanée* du *Lac-Marcin*, *Pierre-André Matthiole*, & *Jean-Benoît*.

(a) *Tract. De Pudendagrâ.*

11. Enfin, ils appliquoient un cautère ſur le devant ou ſur le derriere de la tête, au bras, ou à la Jambe, afin d'évacuer peu-à-peu les reſtes de la maladie, comme on dit que les Eſpagnols font encore aujourd'hui. Ainſi, *Coradin Gilini* (a), dit que *le cautère actuel, ou le potentiel, appliqué ſur la Suture coronale, eſt d'un très-grand ſecours.... Et qu'il l'a éprouvé dans pluſieurs perſonnes attaquées au goſier, qui toutes ont été guéries, à la gloire du Tout-puiſſant, qui eſt la cauſe de toutes choſes.* On trouve la même obſervation dans *Wendelin Hock*, & dans *Benoît Victori.*

Tous ces remèdes pouvoient bien, à la vérité, adoucir la violence du mal, corriger la virulence des humeurs, & diſpoſer enfin à des remèdes plus efficaces. Nous nous ſervons encore aujourd'hui, avec ſuccès, de la plûpart de ces remèdes, quand nous voulons préparer un Malade aux frictions mercurielles. Mais ces remèdes n'étoient nullement en état d'emporter une ſi cruelle maladie, & d'éteindre un virus qui corrompoit toute la maſſe des humeurs. On ne doit donc pas s'étonner ſi les Médecins employoient inutilement cette

(a) *Opuſc. De Morbo Gallico.*

méthode : ainſi, *Gabriel Fallope*, (a) avoue-t-il, *que les Médecins de ce tems-là déſeſpérerent de réuſſir, voyant qu'ils ne pouvoient point découvrir de méthode certaine ;* que *par-là ils ſe rendirent ſi mépriſables à tout le monde, que ſi quelques Chirurgiens très-hardis n'euſſent trouvé par hazard l'uſage du mercure*, (b) *& s'il n'étoit ſurvenu des Eſpagnols qui ſçavoient comment la maladie ſe traitoit dans les Indes, la Vérole auroit été & ſeroit encore incurable.* On trouve les mêmes expreſſions mot pour mot dans *Proſper Borgaruccio* (c), qui les a priſes de *Falloppe* ſans le citer.

III. Je ne prétends point parler ici en détail de l'uſage du Mercure; parce que j'en dois parler plus au long au Chapitre ſuivant. Cependant, pour ne pas interrompre le fil de l'Hiſtoire, il eſt bon de remarquer que l'uſage du Mercure dans la Vérole, n'a pas été inventé par hazard, comme le croyoit *Falloppe* ; mais qu'il a été pris, par voie d'analogie, de la

Uſage téméraire & malheureux du Mercure.

(a) *Tract. de Morbo Gallico, cap. 20.*

(b) *Falloppe* s'eſt trompé, en prétendant que ce ſont *des Chirurgiens qui ont trouvé l'uſage du Mercure* pour la Curation de la Vérole ; car il eſt conſtant que c'eſt une découverte des Médecins, comme nous le prouverons dans le chapitre ſuivant.

(c) *Méthod. de Morbo Gallico, cap. 2.*

pratique des Médecins plus anciens ; qu'on l'a employé avant l'an 1498, & par conſéquent dès les premiers tems que parut la Vérole ; qu'il fut, à la vérité, d'abord condamné par pluſieurs Médecins trop prévenus pour les Anciens, qui l'avoient traité de poiſon ; mais que les ſuccès en ayant été heureux, les plus célébres Médecins non-ſeulement l'approuverent, mais encore s'en ſervirent eux mêmes ; qu'au reſte, on l'employoit au commencement en très-petite quantité, & par conſéquent ſans preſqu'aucun danger ; qu'enſuite l'ignorance & la précipitation de quelques Empiriques rendirent ſouvent ce remède inutile, ou peu efficace : c'eſt pourquoi *Ulrich de Hutten* diſoit, (a) que par cette méthode, *à peine de cent malades en guériſſoit-il un, encore retomboit-il le plus ſouvent* ; Que d'autres Empiriques donnant téméraire-ment & imprudemment le Mercure en trop grande doſe, il en arrivoit des accidens terribles, & ſouvent même la mort en très-peu de tems : d'où vient que *Gaſpard Torrella* (b), ſoutient que le Cardinal de *Ségorbe*, (je penſe que c'eſt *Barthelemy Martin*,

(a) *Lib. De Morbi Gallici Curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci, cap. 4.*

(b) *Tract. De Dolore in Pudendagrâ.*

de Valence en Eſpagne, Evêque de Ségorbe, créé Cardinal 1496, par *Alexandre VI*, & mort en 1500.) qu'*Alphonſe Borgia*, que le frere d'*Alphonſe*, & une infinité d'autres Malades, ayant été traités de cette maniere, périrent miſérablement; que pluſieurs Médecins qui avoient été témoins de tant de malheurs, déclamerent vivement contre cette méthode, qu'ils traitoient non-ſeulement de dangereuſe, mais même de meurtriere, & peut-être avec aſſez de raiſon; puiſqu'alors le Mercure étoit employé la plûpart du tems par des gens très-téméraires, & très-ignorans dans la Médecine, qui marchant à l'aveugle au milieu des ténébres, ne ſçavoient ni ménager un remède auſſi violent, ni remédier aux accidens terribles que le Mercure mal gouverné cauſe ordinairement.

Grand uſage du Guaiac, vers l'an 1517.

IV. Par-là, les choſes étoient dans un tel état, que les Malades ne ſçavoient lequel valoit le mieux, ou de périr lentement, en ſuivant les avis des Médecins, ou de ſouffrir cruellement, & même d'expoſer évidemment leur vie, en ſe confiant aux Empiriques. C'eſt dans ces circonſtances qu'on apporta des Indes Occidentales en Europe le *Guaiac*, & le *Palo Santo*, en François *Bois Saint*,

que l'on prétendoit guérir parfaitement la Vérole ſans aucun danger, & qui furent reçus avec un applaudiſſement étonnant, comme des Spécifiques ſouverains.

François Delgado, Prêtre Eſpagnol, qui donna au public en 1526, à Veniſe, un Livre écrit en Italien, *Sur le moyen d'employer le* Bois *Saint*, rapporte au Chapitre 3, que le Guaiac, ou le Bois Saint, ne furent connus en Eſpagne qu'en 1508, & en Italie qu'en 1517, & enfin dans le reſte de l'Europe les années ſuivantes; ce qui paroît conforme à la vérité. En effet, *Ulrich Hutten*, qui écrivit en 1519, un Traité Latin *ſur la Cure de la Vérole par le* Bois *de Guaiac*, rapporte (*a*) que ces remèdes furent connus en Europe deux ans auparavant, par conſéquent en 1517. Ce qui ſemble être confirmé par *Léonard Schmai*, de Saltzbourg, qui en 1518, publia ſur ces Bois un petit Ouvrage, où il avoue que ce remède venoit d'être tout récemment découvert, & qu'il étoit à peine connu de nom en Allemagne. Cependant, s'il en faut croire *Antoine-Muſa-Braſſavole* (*b*), ces Bois furent apportés plus tard en Italie,

(*a*) Chap. 1. du même Ouvrage.
(*b*) *Reſponſ. ad Quæſtiones Alexandri Fontanæ.*

& ſeulement en 1525, puiſqu'il aſſure, dans un Ouvrage écrit en 1551, qu'*il y avoit vingt-ſix ans que cette eſpéce de bois avoit été apportée en Italie*; qu'*il avoit été le premier qui en avoit fait prendre la décoction à Ferrare, au célébre* Enée Pio; *que tous les autres* Médecins *regardoient ce remède comme nouveau & extraordinaire* (ce qui étoit vrai auſſi) *juſqu'à ce qu'ils virent cet illuſtre malade guéri.* Au reſte; je crois que cela doit s'entendre du tems que le Bois de Guaiac fut d'abord employé à Ferrare, plutôt que du tems qu'il commença d'être connu en Italie.

Il fut apporté premierement de l'Iſle Eſpagnole en Europe.

Le même *Braſſavole* raconte (*a*) de quelle maniere ce remède fut premierement connu en Europe: *Un certain* Gonçalez, *Eſpagnol, étoit* (dit-il) *cruellement tourmenté de la Vérole. Ayant eſſayé inutilement tous les autres ſecours, & frappé des merveilles que l'on publioit de ces* Bois, *il s'embarqua pour aller aux iſles nouvellement découvertes. Il s'y fit traiter, & fut guéri. Etant revenu enſuite en* Portugal, *il y exerça les fonctions de* Médecin, *& traita les Véroles de la même maniere qu'il en avoit été traité lui-même par un* Médecin Indien.

Je ne ſçai pourquoi le célébre *Jean*

(a) *Ibidem.*

Preind, dans la troiſieme Partie de ſon *Hiſtoire de la Médecine*, donne de ſon chef, à ce *Gonçalez*, dont parle *Braſſavole*, le nom de *Ferrand* ou *Fernand*, comme s'il vouloit inſinuer que c'eſt le même *Gonçalez Fernandez* d'*Oviedo* : ce que je crois néanmoins abſolument faux ; puiſque celui-ci ne fit jamais en Portugal les fonctions de Médecin, & que dès l'an 1513, qu'il alla aux Indes par ordre de *Ferdinand*, Roi d'Arragon, pour avoir inſpection ſur les Mines & ſur la fonte des Métaux, il y demeura juſqu'à l'an 1525, & même juſqu'à l'an 1535, comme il le témoigne lui-même dans ſon *Hiſtoire des Indes Occidentales*, écrite en Eſpagnol.

D'autres, racontent la choſe un peu différemment : ils diſent, (*a*) Qu'*un Eſpagnol qui avoit pris la Vérole avec une Concubine Indienne, & qui ſouffroit de cruelles douleurs, ayant bu de l'eau de Guaiac, que lui donna un ſerviteur Indien, qui faiſoit le Médecin, fut non-ſeulement délivré de ſes douleurs, mais encore parfaitement guéri* ; qu'à l'exemple de celui-ci, pluſieurs autres Eſpagnols, attaqués de la même maladie, furent guéris ; que le bruit de ces guériſons fut d'abord répandu à Sé-

(*a*) *Not. ad Hieronymum Benzonum*, imprimé à Francfort, par Théodore de Bry, en 1594.

ville, par ceux qui étoient revenus de l'Isle Espagnole, de-là par toute l'Espagne, & enfin par toute l'Europe, où le mal avoit déjà pénétré.

Voici ce que rapporte *Ulrich* de *Hutten*: (a) *Un Gentilhomme Espagnol, Tréſorier d'une Province* (de l'Isle Espagnole) *étant fort malade de la Vérole, apprit d'un habitant du pays le remède dont il devoit ſe ſervir, & fut le premier qui l'apporta en Eſpagne, craignant cependant qu'il n'y eût pas la même vertu qu'il avoit dans cette iſle.*

Quoiqu'il en ſoit, de la maniere dont le Guaiac a été connu; il eſt très-certain, par le témoignage unanime de tous les Auteurs contemporains, que ce Bois eſt venu des Indes Occidentales, d'où la Vérole étoit venue; qu'il a été apporté par les Eſpagnols, qui avoient apporté la Vérole; & qu'ainſi le pays qui avoit donné le mal, a donné auſſi le remède: ce qu'on a dit de la Pique d'*Achille*, comme l'on peut voir dans Pline. (b)

Deſcription du Guaiac, & du Bois Saint.

J'ai déjà inſinué qu'il y a deux ſortes de Bois des Indes, dont on ſe ſert pour la Vérole. Le premier (c) eſt ſo-

(a) *Lib. De Morbi Gallici Curatione, per adminiſtrationem Ligni Guaiaci, cap. 6.*

(b) *Hiſtoire Naturelle, Liv. 35. Chap. 5. & Liv. 34. Chap. 15.*

(c) *Voyez* Paul Herman, *Cynoſura Materiæ Medicæ*; & Samuel Dale, *Pharmacologia.*

lide, compacte, réſineux, noirâtre, ayant des fibres différemment entortillées, d'un goût âcre, un peu amer & aromatique, d'une odeur aſſez forte. Les Américains l'appelloient *Hiacan*, ou *Huacan*, & les Européens l'ont appellée de-là *Guaiac*. L'autre Bois reſſemble entiérement au premier par ſa ſolidité, par l'entortillement de ſes fibres, par ſon goût & ſon odeur; mais il eſt plus blanc, ou plutôt il eſt plus jaunâtre. Les naturels du pays le nommoient *Hoaxacan*, & les Européens l'ont nommé *Bois Saint*, à cauſe de ſes vertus. L'écorce de ces deux Bois eſt ligneuſe, mince, dure, formée de pluſieurs petites lames paralléles & fort ſerrées. Elle eſt d'un roux cendré, noirâtre, & tachetée extérieurement, pâle & unie intérieurement, d'un goût âcre, un peu amer, & preſque ſans odeur.

Les Arbres qui donnent ces Bois, différent entr'eux, non-ſeulement d'âge, ainſi que pluſieurs l'ont cru & le croyent encore, mais même d'eſpèce, comme il a été démontré par *Jean Terentius*, dans ſes Nottes ſur *Gonſalve Hernandez d'Oviedo*, & par *Plukenet*, dans ſon *Phytographia*, ou *Deſcription des Plantes*. On croit cependant qu'ils appartiennent au même genre, ou à des genres peu diffé-

rens. On dit : que celui qui fournit le Guaiac, fut découvert d'abord dans l'Iſle *Eſpagnole*, & enſuite dans l'Iſle *Beata*. Pour celui qui fournit le Bois Saint, il étoit commun autrefois dans l'Iſle de *Borichen*, aujourd'hui *Saint Jean de Porto-Ricco*. Mais, préſentement ces deux Arbres ſe trouvent communément dans la plûpart des Iſles Antilles, & dans toute la partie de l'Amérique qui eſt ſous la Zone Torride.

Ce que l'on ſubſtituoit au Guaiac & au Bois-Saint.

Dans le commencement, comme le Guaiac & le Bois Saint étoient extrêmement chers, on avoit coutume de ſubſtituer divers Bois de l'Europe, que l'on croyoit être à-peu-près de la même vertu, comme (a) les Bois d'Ebène, de Citronier, de Cyprès, de Pin, de Térébinthe, de Cornouiller, de Coudrier, de Buis, d'Au-

(a) *Voyez* Ulrich de Hutten. *Lib. De Morbi Gallici curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci, cap. 21.*

Antoine-Muſa Braſſavole, *Lib. de Morbo Gallico.*

Gabriel Falloppe, *Tract. De Morbo Gallico, cap. 37.*

Bernardin Tomitano, *Lib. 2. De Morbo Gallico, cap. 16.*

Proſper Borgaruccio, *Method. de Morbo Gallico, cap. 14.*

Alexandre-Trajan Petronio, *Lib. 6. de Morbo Gallico, cap. 24.*

Augier-Ferrier, *De Pudendagrâ, Lib. 1. cap. 16. & 20.*

bourg ou de Cytiſe des Alpes, & de Phillyrea ou Filaria; mais c'étoit le plus ſouvent ſans ſuccès, ou avec très-peu de ſuccès. Il en faut peut-être excepter le Bois de Genievre, dont la Décoction guérit, ou du moins adoucit, la Vérole récente, comme on prétend l'avoir éprouvé plus d'une fois : ſur quoi, outre *Antoine-Muſa Braſſavole* (*a*), on peut conſulter *Jean de Léon* (*b*), & *Jules-Céſar Scaliger* (*c*), ſur l'uſage du Bois de Genièvre, en Afrique, dans le traitement de la Vérole.

Je pourrois même citer François I. Roi de France, qui penſoit de même ſur la vertu de ce Bois, & dont le ſentiment fut combattu mal-à-propos par *Guillaume Rondelet* (*d*), ſur le fondement d'une prétendue autorité de *Dioſcoride*, dont les exemplaires ordinaires portoient alors, que *les branches de Génévrier étoient mortelles*. Mais Rondelet ne ſçavoit pas que ces paroles avoient été inſérées dans le texte de Dioſcoride par une main étrangère, & qu'elles ne ſe trouvoient point dans les bons Manuſcrits de cet Auteur.

(*a*) Dans l'endroit qu'on vient de citer.
(*b*) *Deſcriptio Africæ*, *Lib.* 1. ſur la fin.
(*c*) *In* Cardanum, *De Subtilitate*, *Exercit.* 181. N°. 19.
(*d*) *Lib. de Morbo Italico.*

Maniere de faire la décoction de Guaiac.

La maniere la plus ordinaire autrefois de préparer la décoction de Guaiac, étoit de faire infuſer pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre neuf, & dans huit, dix ou douze livres d'eau, une livre, autrement douze onces, de ce Bois coupé menu, ou bien rapé : ayant bien bouché le vaiſſeau, on faiſoit bouillir la décoction, au Bain-Marie, ſur un feu doux, mais égal, juſqu'à la diminution du quart, du tiers, ou de la moitié, ſuivant qu'on vouloit une décoction plus ou moins forte, eu égard aux forces & au tempérament du malade, & à la violence de la maladie. La décoction étant refroidie, on la paſſoit, & on la gardoit dans des bouteilles de verre bien bouchées.

Sur le bois qui reſtoit dans le pot de terre, on verſoit de nouveau pareille quantité d'eau, que l'on faiſoit encore bouillir à un feu doux, juſqu'à la diminution du quart. Cette ſeconde Décoction, que l'on appelloit *Bochet*, étant paſſée, ſe gardoit auſſi dans des bouteilles de verre. La premiere décoction étoit employée comme remède, & l'autre comme boiſſon ordinaire.

On diſputoit autrefois avec vivacité, comme ſur des queſtions impor-

tantes, s'il falloit ſe ſervir du Bois de Guaiac ſans écorce, ou de l'écorce ſans Bois, ou des deux enſemble? Si le Guaiac ou ſon écorce ſuffiſoient, ou s'il falloit y joindre d'autres bois, racines, ou plantes d'une vertu à-peu-près ſemblable? S'il falloit faire bouillir ces drogues dans le vin, ou dans l'eau, dans quelque décoction ou eau diſtillée de plantes du même genre, &c? Mais pourquoi vouloir fixer des faits qu'on ne ſçauroit fixer? Puiſque le tempérament, l'âge, l'état des Malades, la nature, les circonſtances & la complication de la maladie, varient de tant de façons, ne doit-on pas laiſſer à la prudence des Médecins le choix de ce qui convient le mieux dans chaque cas particulier?

Maniere de donner cette décoction.

Quand la décoction étoit prête, & que le Malade avoit été doucement purgé, & tenu à une nourriture légère depuis quelques jours, on le renfermoit dans une chambre qui fût chaude par ſon expoſition, ou qu'on avoit ſoin d'échauffer, & qu'on tenoit bien calfeutrée, pour empêcher l'air & le froid d'y entrer. On lui donnoit, de grand matin, dans le lit, un verre de la premiere décoction chaude, d'environ huit ou dix onces; & après l'avoir bien couvert, on le fai-

ſoit ſuer deux ou trois heures. Après qu'on l'avoit eſſuyé, & quatre heures au moins après la priſe de la Décoction, on lui donnoit deux ou trois onces de Biſcuit, avec quelques Raiſins ſecs, ou quelques Amandes, ou quelques Piſtaches, & on le laiſſoit boire abondamment de la ſeconde décoction. Quatre heures après, il prenoit un autre verre de la premiere décoction, contenant huit ou dix onces; il ſuoit pendant trois heures, comme la premiere fois; & après avoir été eſſuyé, il mangeoit de même deux ou trois onces de Biſcuit, avec des Raiſins ſecs, des Amandes, ou des Piſtaches, & buvoit quelques verres de la ſeconde décoction. Si le Malade étoit trop délicat, trop maigre, trop fluet, trop foible pour ſoutenir une ſi rigoureuſe abſtinence, on lui donnoit un peu plus de Pain & de Raiſins, ou un Maſſe-pain, ou un Bouillon de Poulet, & même, quelques jours après, le quart ou la moitié d'un Poulet rôti ou bouilli, ſans ſel.

On ſuivoit cette méthode pendant quinze jours, & durant ce tems-là, ſi le ventre n'étoit pas libre, on donnoit un Lavement émollient, de deux en deux, ou de trois en trois jours. Après les premiers quinze jours, on

purgeoit doucement le Malade avec la moelle de Caſſe, la Manne, les Tamarins, &c ; & il ne buvoit le jour de la Purgation, que de la ſeconde décoction. On recommençoit enſuite le même traitement, juſqu'au trentieme ou quarantieme jour ; mais on donnoit un peu plus de nourriture, en augmentant inſenſiblement. Si le Malade, après vingt-cinq ou trente jours, ſe trouvoit avec aſſez de forces, on lui permettoit, quand il ne ſuoit pas, de ſe lever, & de ſe promener dans la chambre bien vétu. Enfin, on le purgeoit de nouveau, ſur la fin du traitement, & il pouvoit alors ſortir de la chambre, non pas pour s'expoſer au plein air, mais pour aller dans une autre chambre, juſqu'à ce qu'il fût en état de ſoutenir l'impreſſion de l'air. Car, il ne falloit pas changer de régime tout-d'un-coup ; mais il falloit que le Malade s'accoutumât peu-à-peu à reprendre le train de vie ordinaire, durant un mois entier, pendant lequel il gardoit encore le régime, ne buvoit point de vin, & uſoit de la ſeconde Décoction pour ſa boiſſon ordinaire.

Vertu de la décoction de Guaiac.

Ainſi, la décoction de Guaiac, qui eſt naturellement âcre & aromatique, conſervant toute ſa force, à cauſe du

peu de nourriture que prenoient les Malades, & entrant par les veines lactées, qu'elle trouvoit entiérement vuides, pénétroit ſibrement dans toutes les parties du corps, atténuoit, ſubtiliſoit & fondoit des globules de ſang & de lymphe durcis par le virus vénérien; altéroit & corrigeoit les gouttes du virus qu'elle rencontroit, ou bien les chaſſoit par la tranſpiration, ou par les urines; &, en lavant pendant quarante jours, dans une eſpéce de leſſive âcre, tous les viſcères & tous les vaiſſeaux, elle levoit inſenſiblement les obſtructions & les engorgemens qui s'y rencontroient, Ainſi, la malignité du virus étant emportée, détruite, anéantie, les Malades recouvroient leur premiere ſanté.

Son utilité.

Ce traitement fut ſalutaire à un grand nombre de Malades, tant dans l'Iſle Eſpagnole, qu'en Eſpagne. *Nicolas Poll*, Médecin de l'Empereur *Charles-Quint*, raconte (*a*), que *trois mille malades déſeſpérés furent guéris preſqu'à la fois par l'uſage de la décoction de Guaiac*, & qu'*aprés leur guériſon, il leur ſembloit renaître*. Il n'eſt donc pas étonnant que le Guaiac ait acquis tout-d'un-coup une ſi grande

(*a*) *Opuſcul. De Curatione Morbi Gallici per Lignum Guaiacanum*, imprimé en 1536.

réputation, que ſuivant le témoignage d'*Ulrich* de *Hutten* (*a*), de fameux Médecins *ſe tranſporterent en Eſpagne par ordre de l'Empereur & d'un certain Evêque d'*Allemagne, pour apprendre la vraie méthode d'employer ce Bois *de ceux qui l'avoient pratiqué dans l'Iſle Eſpagnole.* Cependant il me ſemble que ce qui contribua le plus à mettre en crédit ce reméde en Europe, fut le Traité d'*Hutten*, imprimé en 1519. que j'ai déjà cité, où cet Auteur, ſi connu dans le monde par les liaiſons & par les broüilleries qu'il eut ſucceſſivement avec *Eraſme*, déclaroit nettement (*b*), qu'ayant été attaqué lui-même depuis neuf ans d'une vérole terrible, avec des douleurs cruelles, quantité d'exoſtoſes, des ulcères, & des caries dans les os, amaigriſſement extrême de tout le corps, & maraſme opiniâtre, il avoit inutilement eſſayé juſqu'à onze fois l'uſage des frictions mercurielles, & qu'après des tourmens & des dangers inconcevables, comme on déſeſpéroit univerſellement de ſon ſalut, il avoit été parfaitement & heureuſement guéri par la ſeule décoction de Guaiac, dont il uſa pendant trente

(*a*) *De Morbi Gallici curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci, cap. 11.*
(*b*) *Ibid. cap. 26.*

jours, ſuivant la méthode que nous avons propoſée.

Ses dangers, ſes inconvéniens.

Mais la prévention du Public pour le Guaiac, ne fut pas de longue durée. Comme on croyoit aſſez légérement que la décoction de ce Bois étoit pour les vérolés un reméde innocent, infaillible, & ſans danger, on la donnoit indifféremment à tous les Malades. Une triſte expérience apprit bien-tôt que la plûpart de ceux qui étoient d'une foible conſtitution, ou d'un tempérament âcre, bilieux, & bouillant, qui étoient naturellement maigres & ſecs, dont les poumons, le foie, la rate, ou l'eſtomac étoient deſſéchés, ou mal affectés, enfin, qui avoient quelque diſpoſition à l'hectiſie, &c. tomboient dans une maigreur, un maraſme, une fiévre héctique, une conſomption & une phthiſie incurable, à la ſuite de ce traitement, à cauſe de la diéte trop rigoureuſe, de la trop grande âcreté du reméde, ou l'excès des ſueurs qu'il procuroit. *J'ai obſervé*, diſoit *Pierre-André Matthiole* (a), *que les Vérolés d'un tempérament ſec, ont été attaqués de fiévre hectique & de conſomption par l'uſage de la décoction du Guaiac.*

(a) *Opuſcul. de Morbo Gallico*, imprimé en 1535.

Pour prévenir ces accidens, on jugea à propos d'adoucir la méthode. Ainſi, l'on accorda plus de nourriture, l'on donna une décoction plus foible, & l'on fit ſuer moins long-tems. Mais, qu'arriva-t-il ? On tomba dans l'extrêmité oppoſée. La vertu du reméde étant conſidérablement affoiblie, il ne fut plus en état de guérir la maladie : d'où vient que l'on ſe plaignoit, à ce que dit le même Mat*thiole* (a), *que ce bois n'avoit plus d'auſſi bons effets qu'au commencement, & que la plûpart de ceux qui en prenoient la décoction, ne guériſſoient point, à cauſe de la négligence de ceux qui les traitoient*, qui avoient l'imprudence d'accorder aux Malades trop de liberté. Ainſi, le Guaiac, après avoir été reçu avec tant d'applaudiſſement, commençoit à tomber dans le mépris, quand la racine de Squine, qu'on apporta en Europe, releva les eſpérances des Malades & des Médecins.

Racine de Squine connue en Europe, vers l'an 1535, comme un autre ſpécifique.

V. La racine de *Squine*, (b) eſt groſſe, pleine de tubercules & de nœuds, légère, ligneuſe, ſe cariant aiſément, d'un rouge-pâle en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût farineux un peu aſtringent ; elle n'a point d'o-

(a) *Ibid.*

(b) Voyez *Paul Herman*, & *Samuel Dale*, chacun dans l'endroit cité.

deur. On croit que c'eſt la racine d'un *Smilax aſpera*, nommé *Lampatam* (*a*), ou plutôt *Pe-fou-lim* (*b*) à la Chine, où cette Plante croît en abondance, & d'où elle a tiré ſon nom. On trouve en Amérique, ſurtout dans la Nouvelle-Eſpagne & au Pérou (*c*), une racine de même eſpéce, mais plus oblongue, & un peu plus rouge en-dedans. Elle s'appelle Squine Occidentale, & n'a pas tant de vertu que la Squine Orientale qui vient de la Chine, ou des Provinces voiſines.

La Squine fut d'abord apportée par des Marchands Chinois, en 1535, à Goa, qui eſt un Port ſoumis aux Portugais, au rapport de *Garcias* du *Jardin* (*d*); qui y demeuroit pour lors; d'où peu de tems après les Portugais (*e*) l'apporterent en Europe, ſuivant

(*a*) *Garcias* du *Jardin*, Hiſtoire des Simples & des Aromates des Indes, *Liv. 1. chap. 38.*

(*b*) *George Velschius*, dans ſes Notes ſur l'*Obſervation 77.*, de *Jerôme Reuſner.*

(*c*) *Nicolas Monardes*, Des Médicamens ſimples, *Liv. 1. chap. 10.*

(*d*) Colloquios dos Simples, e Drogas he Couſas Medicinais de India. Em Goa, *in*-4°. 1563. *Lib. 1. cap.* 38.

(*e*) *Amatus Luſitanus* raconte, *Centurie 1. Obſervat.* 90, qu'un nommé *Vincent Gilio de Triſtanis, très-expers dans la Marine, & qui alloit fréquemment trafiquer aux Indes, apporta le premier en Portugal la Racine de Squine, & que de-là les Marchands la tirerent bien-tôt après pour toute l'Europe, parce qu'ils y faiſoient un grand profit,*

Thevet (*a*), avec lequel s'accorde *Véſale* lui-même, puiſqu'il rapporte (*b*), *qu'étant encore à Veniſe occupé à voir des malades ſous la conduite des principaux* Maîtres *de l'*Art, *cette racine qu'on attendoit avec empreſſement, y fut apportée & reçue avec un applaudiſſement univerſel.* Or, *Véſale* étant né en 1514, il s'enſuit qu'il fit à Veniſe ſes premieres Etudes de Médecine, à l'âge de vingt-deux ou de vingt-trois ans, & par conſéquent vers l'an 1536, ou 1537; ce qui s'accorde avec le témoignage de *Valére André*, qui rapporte, (*c*) que *Véſale* étoit en 1537, Profeſſeur public d'Anatomie à Padoue.

Maniere de donner la décoction de Squine.

On préparoit de la maniere ſuivante la décoction de Squine. On prenoit une ou deux onces de cette Racine nouvelle, point vermoulue, & coupée en petits morceaux ou par tranches minces. On les faiſoit infuſer pendant vingt-quatre heures, dans ſix ou huit livres d'eau de fontaine tiéde; & on les faiſoit enſuite bouillir à un feu doux, dans un pot de terre aſſez grand & bien couvert, juſqu'à la diminution des deux tiers. On paſſoit cette décoction, & on la gardoit

(*a*) Coſmographie Univerſelle, *Liv. 11. chap. 25.*

(*b*) *Epiſtola de Radice Chinæ.*

(*c*) *Bibliotheca Belgica.*

pour l'uſage, dans des bouteilles de terre bien bouchées.

Après avoir préparé le Malade par les remédes généraux, tels que la purgation, &, s'il le falloit, la ſaignée, on lui donnoit tous les jours, de grand matin, un verre de cette décoction chaude, d'environ dix ou douze onces. Et après l'avoir bien couvert, dans le lit, on le faiſoit ſuer pendant deux ou trois heures. On l'eſſuyoit enſuite; après quoi il pouvoit ſe lever, & ſe promener dans la chambre, pourvu qu'il fût bien vétu; & même, au bout de dix ou douze jours, ſi l'air étoit doux, il pouvoit ſortir de la maiſon, en obſervant la même précaution. On lui accordoit auſſi plus de nourriture que dans l'uſage de la décoction de Guaiac; car il pouvoit manger du poulet, de la poule, du chapon rôti ou bouilli, ſans ſel : mais on lui interdiſoit entiérement le vin; & on ne lui donnoit, pour boiſſon ordinaire, que la décoction tiéde de la racine de Squine.

On gardoit le même régime pendant vingt-quatre ou vingt-cinq jours de ſuite; avec quoi on croyoit le Malade guéri. Que s'il n'avoit pas le ventre libre, on pouvoit, de deux jours en deux jours, ajouter des follicules

de Séné à la décoction, ou donner un lavement émollient.

Elle eut en peu de tems beaucoup de réputation.

Ce qui donna beaucoup de vogue à ce traitement, fut l'autorité de l'Empereur *Charles-Quint*, qui, au rapport de *Véſale* (*a*), *après avoir déjà uſé de la Décoction de Guaiac, à cauſe de ſa goutte, & de ſa mauvaiſe ſanté*, ſans en avoir reçu aucun ſoulagement, voulut, de ſon mouvement plutôt que de l'avis de ſes Médecins, éprouver à Bruxelles la vertu de la Squine; &, s'il n'en fut pas entiérement guéri, du moins s'en trouva-t-il mieux: ce qui fit que *les Médecins des Pays voiſins de l'Allemagne, voyant que ce grand Prince s'étoit ſervi de la Squine, conçurent de grandes idées de ce remède, & crurent ne devoir pas ignorer la maniere de s'en ſervir..... Ce qui les obligea à tant exalter ſes vertus aux Princes qu'ils ſervoient, qu'ils les engagerent à prier inſtamment l'Empereur, de permettre aux Médecins de ſa Cour de les inſtruire ſur cet article.*

Mais qui ne dura guéres.

Mais, que d'inconſtance & de variation dans la fortune des remédes nouveaux! Cette Racine tant vantée tomba bien-tôt dans le mépris. *Véſale* lui-même (*b*) avouoit qu'*il ſça-*

(*a*) *Epiſtola de Radice Chinæ.* Cette Lettre parut en 1546.

(*b*) *Ibidem.*

voit

voit certainement que la Décoction de Squine étoit fort au-deſſous de celle de Guaiac, pour les excroiſſances ou les tumeurs des os, & pour les ulcères véroliques malins. On trouve de ſemblables témoignages ſur la Squine, dans *Jerôme Cardan* (*a*), dans *Antoine-Muſa Braſſavole* (*b*), dans *Antoine Fracantiano* (*c*), dans *Julien Paulmier* (*d*), mais principalement dans *Gabriel Falloppe* (*e*) : *Il ne faut pas* (dit cet Auteur,) *ſe ſervir de cette Racine dans la Vérole ; car l'ayant éprouvée trois ou quatre fois, je n'en ai point vu d'effet.* Tout le monde avoue depuis long-tems que la Racine de Squine eſt bonne dans la Goutte, la Sciatique, les Tumeurs Ædémateuſes, les Ecrouelles, la foibleſſe d'Eſtomac, la Migraine, les Ulcères des Reins & de la Veſſie ; mais on convient qu'elle eſt de peu d'utilité dans la Vérole, & que ſi elle y ſert, du moins céde-t'elle beaucoup au Guaiac.

La Racine de Salſe-pareille apportée en Europe, vers le même-tems, comme un troiſieme ſpécifique.

V I. Une autre Racine appellée *Salſe-pareille*, eut beaucoup de vogue environ vers le même-tems, comme il paroît par la Lettre de *Véſale*, dé-

(*a*) *Lib. De Radice Chinæ, ſeu de Decoctis*, en 1548.
(*b*) *Tract. de Radicis Chinæ uſu*, en 1551.
(*c*) *Lib. de Morbo Gallico*, en 1564.
(*d*) *Lib. 1. De Lue Venereâ, cap. 14.* en 1578.
(*e*) *De Morbo Gallico, cap. 60.* en 1560.

jà citée, & elle s'y eſt mieux maintenue. Il eſt vrai que ſa vertu eſt inférieure à celle du Guaiac, mais on la croit communément fort ſupérieure à celle de la Squine, & même à celle du Guaiac, lorſqu'après les frictions Mercurielles, ou l'uſage de la Décoction du Guaiac, il reſte des ulcères, des rhagades ou fentes autour de l'anus, des *Tophus*, des *Nodus*, des ganglions, des tumeurs gommeuſes, & ſur-tout des douleurs de rhumatiſme, fixes, ou vagues, mais qui viennent originairement du mal vénérien, & pour leſquelles la Racine de Salſe-pareille eſt eſtimée ſpécifique.

Sa deſcription.

On l'apporte de pluſieurs endroits de l'Amérique, particulierement du Pérou, du Méxique, du Bréſil, &c, où l'on dit, qu'elle croît abondamment d'elle-même dans les hayes [a]. Elle eſt menue, de la groſſeur d'une plume, longue, ſarmenteuſe, ſans nœuds, ridée en-dehors, & d'un jaune-pâle, blanche & farineuſe en-dedans, ſans goût ni odeur ſenſible. On croit que c'eſt la racine d'une Plante qui eſt la même que le *Smilax aſpera*, ou qui lui reſſemble beaucoup. De-là vient que les Eſpagnols l'ont

[a] Voyez *Paul Herman*, & *Samuel Dale*, chacun dans l'endroit cité.

nommée *Salſa-pareilla*, ou *Çarça-parilla*, c'eſt-à-dire, *petite Vigne reſſemblante à la ronce*; car c'eſt le nom qu'ils donnent au *Smilax ſpera*, ſuivant *André Lucana*, à cauſe que le *Smilax* reſſemble à une *petite Vigne* par ſes branches, ſes feuilles & ſes fruits; & à la *Ronce* par ſes pointes & ſes épines; *Çarça* ſignifiant en Eſpagnol Ronce, & *pareilla* petite Vigne. Cette opinion eſt ſoutenue de l'expérience: car il eſt ſûr que la racine de notre *Smilax aſpera*, qui reſſemble beaucoup à celle de la Salſepareille, a preſque auſſi la même vertu; puiſque *Falloppe* témoigne [*a*] qu'*il s'eſt ſervi heureuſement de la racine de Smilax aſpera* d'Italie, *& qu'il a guéri par-là beaucoup de gens de la Vérole*. Mais, voyez là-deſſus *Proſper Alpin* [*b*].

Maniere de la donner.

On prépare la décoction de Salſepareille de la même façon que celle de Squine. On en fait infuſer deux onces, coupées par morceaux, dans ſix livres d'eau commune, pendant un jour entier. Enſuite, on fait bouillir cette eau au Bain-Marie, dans un pot bien couvert, & ſur un feu doux, juſqu'à la diminution du tiers, ou de la moitié. Le Malade prend,

[*a*] *Tract. De Morbo Gallico, cap.* 63.
[*b*] *De Plantis Ægyptiis, cap.* 43.

de grand matin dans le lit, un verre de cette décoction contenant juſqu'à dix onces. Le reſte lui ſert, pendant la journée, pour ſa boiſſon ordinaire. Il continue de même durant vingt ou vingt-quatre jours de ſuite. Le régime qu'il doit obſerver n'eſt pas ſi exact que dans l'uſage de la décoction de Guaiac, & il eſt à-peu-près le même que dans l'uſage de la Squine.

Le bois de Saſſafras, quatriéme ſpécifique.

VII. On apporta en Europe, vers le même-tems, de divers endroits de l'Amérique, mais principalement de la Floride, un autre Bois propre à guérir la Vérole. Les habitans du pays l'appelloient P*abamvve* [*a*], & les Européens le nommérent *Saſſafras*. L'écorce [*b*] en eſt mince, de couleur de cendre en-dehors, & rougeâtre en-dedans. Le bois eſt d'un rouge-blanchâtre, ligneux, léger, peu ſerré, d'un goût âcre, un peu doux & aromatique, & d'une odeur forte; c'eſt pourquoi on l'appelle ordinairement *bois de Fenouil*.

La décoction ſe préparoit & ſe donnoit de la même maniere que celle des racines de Squine & de Salſe-pareille; mais autant que ce bois

[*a*] *François Coreal*, Voyages aux Indes Occidentales, Partie I. Chap. 2. pag. 46.

[*b*] *Paul Herman*, & *Samuel Dale*, dans les endroits déjà cités.

approche de la Squine, pour combattre la Vérole & ſes ſymptômes, autant eſt-il inférieur au Guaiac & à la Salſe-pareille.

VIII. C'eſt une coutume établie depuis long-tems, de faire bouillir enſemble les bois de Guaiac & de Saſſafras, & les racines de Squine & de Salſe-pareille, dont la nature & la vertu ſont-à-peu-près ſemblables. On prépare cette décoction le plus ſouvent ſans aucun Purgatif; mais quelquefois on y ajoute des follicules de Séné, comme on le pratiquoit dès l'an 1550, ſuivant le témoignage de *Braſſavole* [a]: on prépare, par ce moyen, des Décoctions & des Bochets, tantôt ſimplement diaphorétiques & diurétiques, tantôt diaphorétiques & purgatifs. Ils ſont aſſez connus ſous le nom de *Tiſanes ſudorifiques*, ou de *Tiſanes des bois ſudorifiques*. Tiſanes Sudorifiques.

La doſe de chacune de ces drogues varie ſuivant les indications. En général on met infuſer à chaud, pendant vingt-quatre heures, dans dix ou douze livres d'eau commune, du bois de Guaiac rapé ou coupé menu, du bois de Saſſafras, des racines de Squine & de Salſe-pareille, également coupé menu, à la doſe de deux

[a] *Tract. de Radicis Chinæ uſu.*

onces de chacun. Enſuite ayant ajouté, ſi on le juge néceſſaire, deux onces d'Antimoine crud, pilé groſſiérement & enfermé lâchement dans un nouet, on fait bouillir le tout, à un feu doux, dans un pot bien couvert, juſqu'à diminution du tiers. Alors, on ajoute une once de régliſſe ratiſſée, &, ſi l'on veut rendre la Décoction purgative, une demi-once de follicules de Séné Oriental. Ces deux dernieres drogues ne doivent bouillir qu'un moment. La Décoction étant refroidie, on la coule, & l'ayant miſe dans des bouteilles de verre bien bouchées, on la garde pour l'uſage.

La coutume eſt d'en prendre trois verres par jour, durant douze ou quinze jours, le matin à jeun, l'après-dînée ſur les quatre ou cinq heures, & le ſoir en ſe couchant; ou bien ſeulement deux verres, un le matin, & l'autre le ſoir, ſans en prendre l'après-dînée, ſi on le juge ainſi à propos. Pendant ce tems-là le Malade doit peu manger, & garder la chambre, ſi la ſaiſon le demande.

Elles ſont diſtribuées par deux Charlatans, comme de nouveaux ſecrets.

Rien de plus connu & de plus ordinaire que ces Décoctions des bois. Cependant on a vu, il n'y a pas long-tems, deux Charlatans à Paris les

annoncer, avec profit, comme des Secrets très-utiles dans toutes ſortes de maladies : tant le peuple, & ſurtout le peuple de Paris, eſt avide de nouveautés ! Le premier étoit un Chirurgien nommé *Calat*. On diſoit qu'il ajoutoit aux autres bois celui de *Phyllyrea* à feuilles étroites : belle addition, ſans doute, & d'une grande vertu ! Il déclaroit auſſi qu'il faiſoit bouillir dans ſa Tiſane de la Chaux d'Or ; ce que j'ai peine à croire, quoique les frais n'euſſent pas été grands. Mais, quand il l'auroit fait ſa Tiſane n'en auroit pas eu plus de vertu.

L'autre étoit un Fondeur en cuivre, nommé *Vinache*, qui ſe vantoit d'avoir une préparation d'Antimoine, qu'il ajoutoit à ſa Tiſane, & qui la rendoit, à ce qu'il diſoit, bien meilleure que les autres. Il étoit ſouffert, & même ſoutenu par quelques Médecins : ce qui fit tort, pendant quelque-tems, à la Médecine, & qui abuſa pluſieurs perſonnes ; mais ce qui n'a tourné enfin, comme il étoit juſte, qu'à la honte de ces Approbateurs.

Différens remédes employés autrefois pour la vérole, mais ſans ſuccès.

IX. Je crois devoir rapporter ici pluſieurs autres Remédes abſolument incapables de guérir la Vérole, & qui ſont auſſi hors d'uſage depuis

long-tems, mais qui n'ont pas laiſſé d'être autrefois vantés & employés par de célébres Médecins. On verra du moins, par ces exemples, combien il eſt néceſſaire, dans la Médecine, de ne pas ſe livrer à des préventions mal fondées, & quelle peine on doit ſe donner pour parvenir peu-à-peu à la découverte de la vérité.

1°. Le Bois *Heſtdeen* ou *Heſtebdehen*, dont parle *Avicenne* (a), & le Bois *Karon* ou *Kallem*, dont parle le même Auteur [b], ont été autrefois vantés [c], comme des Spécifiques contre la Vérole, parce qu'on croyoit fauſſement que ces deux eſpéces de Bois, appellées par *Avicenne* Bois d'*Inde*, étoient la même choſe que le Guaiac, connu alors vulgairement ſous le nom de Bois d'*Inde*. Mais, il y a déjà long-tems que *Pierre-André Matthiole* [d], *Alfonſe Ferry* [e]; *Antoine le Cocq* [f], *Gabriel Falloppe* [g], *Proſper Borgarucio* [h], ont remarqué que ces deux

[a] *Canon. Lib. 2. Tract. 2. cap. 334.*
[b] *Ibid. cap. 384.*
[c] Nicol. Maſſa, *Lib. 3. De Morbo Neapolitano, cap. 2.*
[d] *Dialogo de Morbo Gallico.*
[e] *Lib. 1. De Morbo Gallico, cap. 2.*
[f] *De Ligno Sancto non permiſcendo, in Præf.*
[g] *De Morbo Gallico, cap. 40.*
[h] *De Morbo Gallico, cap. 14.*

ſortes de Bois, quels qu'ils fuſſent, ſont venus des Indes Orientales, qui étoient les ſeules connues du tems d'*Avicenne*; & que par conſéquent ni l'un ni l'autre n'a été le Guaiac, qui nous eſt apporté uniquement des Indes Occidentales.

2°. *Jean* de *Léon*, Africain [a], & *Jules-Céſar Scaliger*, qui l'a ſuivi [b], font cas d'un certain Bois, appellé *Ettalche* en langage Africain, comme un excellent Reméde contre la Vérole. Sa moelle eſt de diverſe couleur en divers Cantons, blanche en Numidie, noire en Ethiopie, purpurine en Lybie. C'eſt de cette derniere rapée que *les Médecins d'Afrique ſe ſervoient dans le traitement de la Vérole; d'où vient qu'on l'appelloit communément le bois de la Vérole* [c]. Or, il paroît clairement par la Deſcription de *Jean* de *Léon*, que l'Arbre qui portoit ce Bois; étoit *haut*, *épineux*, *tout-à-fait ſemblable par les feuilles au Génévrier*, en un mot, le même que le grand Génévrier à bayes rougeâtres, dit Oxycèdre. [d]. Au

[a] *Deſcription. Africæ, Lib. 9.*
[b] *Exerci.. en Cardanum. 181. Art. 19.*
[c] Jean de Léon, *à l'endroit cité.*
[d] On voit clairement dans *Avicenne*, *Canon. Lib. 2. Tract. 2. Cap. 367*, que le Génièvre ſe nomme en Arabe *Harar.*

reſte, *Bernardin Tomitano* [a], & *Antoine Fracantiano* [b], appellent par corruption ce Bois Ettalche, Bois *Hetechen*, & l'un & l'autre l'approuvent contre la Vérole. On peut voir ci-deſſus à l'Article IV, de ce Chapitre, ce qu'on doit penſer de la vertu du Bois de Géniévre pour la guériſon de la Vérole, donné à la place du Guaiac.

3°. *Jean Fernel*, ſçavant Médecin de Paris, mais ennemi déclaré du Mercure, qu'il regardoit comme une invention pernicieuſe des Empiriques, promettoit la guériſon parfaite de la Vérole, ſans Mercure & ſans Guaiac, par le moyen de deux Opiates, l'une qu'il appelloit *la grande*, & l'autre *la petite*, compoſées toutes deux de divers Vulnéraires & Purgatifs, mais toutes incapables de produire l'effet qu'il en attendoit. Je ne rapporterai point ici les Formules de ces Opiates. On peut les voir dans *Fernel* [c[& dans *Julien Paulmier* [d], qui les ont décrites au long.

4°. Ce *Julien Paulmier*, célébre Diſciple de *Fernel*, quelque entêté

[a] *Lib. 2. De Morbo Gallico, cap. 16.*
[b] *De Morbo Gallico, cap. 10.*
[c] *De Curatione Luis Venereæ, cap. 15.*
[d] *Lib. 1. De Lue Venereâ, cap. 7.*

qu'il fût de l'opinion de ſon Maître, n'oſa pas condamner, comme lui, l'uſage du Mercure, dont l'utilité ſe manifeſtoit de plus en plus chaque jour; mais il crut, avec lui, pouvoir guérir la Vérole par le ſeul uſage d'une Opiate qu'il propoſe (*a*), & qui, à ce qu'il dit, *n'a trompé perſonne*. Il a ſoin d'avertir qu'elle ſe vend à Paris *dans la rue S. Antoine*, chez un Apothicaire qu'il nomme, & il avoue qu'elle eſt compoſée des deux Opiates de *Fernel*, dont j'ai parlé, *augmentée de quelques autres médicamens, dont il avoit éprouvé la vertu contre les poiſons, & pour exciter la ſueur*. Mais, il eſt très-certain que cette Opiate ſi vantée n'a jamais produit l'effet qu'on en attendoit.

5°. *Guillaume Rondelet*, Profeſſeur & Chancellier de la Faculté de Médecine de Montpellier, aſſure (*b*) qu'*il s'eſt ſervi pour les malades pauvres du Syrop de Saint Ambroiſe, qui ſe fait avec la Décoction de millet & les petites branches de figuier*. On trouve un ſemblable Remède dans la *Pharmacopée* de *Bates*, ſous le titre de *Décoction Ambroiſienne*, où on l'appelle *Excellent Diaphoritique*. *Nico-*

(*a*) *Ibidem.*

(*b*) *Tract. De Morbo Italico.*

las Chesneau rapporte (*a*), une troisiéme Formule de ce Remède, suivant laquelle on fait la Décoction de Millet avec des Raisins secs & des Figues, & il dit que cette décoction est louée par *Otthon Heurnius*, *comme un excellent Sudorifique & Diurétique*. Mais, quand même ces Syrops ou ces Décoctions seroient propres à exciter la sueur, on voit assez qu'ils ne seroient point capables de guérir parfaitement la Vérole.

6°. *Augier Ferrier* propose, dans son *Livre sur la Vérole*, *Chap.* 15 & 20, plusieurs Remédes tirés des Végetaux, qu'il regarde comme de bons Remédes à substituer au Guaiac, à la Squine, & à la Salse-pareille, tels que les Racines de nos Roseaux, de Gentiane, de Cabaret, de Tormentille : à quoi d'autres ont coutume d'ajouter les Racines de *Smilax aspera*, de Petasite, de Cyclamen, d'Iris, d'Aunée, & principalement de Tamarisc (*b*). Mais tout cela étoit bien moins efficace que le Guaiac, qui ne l'étoit pas assez lui-même.

7°. La Décoction de Saponaire ou Savoniere ordinaire, autrement *Lych-*

(a) Dans sa Liste Alphabétique des Remédes.

(b) Voyez *Prosper Alpin*, *Des Plantes d'Egypte*, *chap.* 9. & les Observations de *Vestiagius* sur ce Chapitre.

nis Saponaria dicta, a été vantée en qualité de Spécifique par *Jean-Baptiſte Zapata*, Empirique, dans un Livre intitulé *les Secrets merveilleux*, [*a*] & qui plus eſt, recommandée comme efficace par *Euſtache* Rudius [*b*], par *Louis Septal*, [*c*] & par *Daniel Sennert* [*d*] : mais il y a longtems qu'on ne s'en ſert plus, parce qu'elle n'a dans le fond aucune vertu.

8°. Enfin, *Samuel Formy*, Chirurgien de Montpellier, raconte [*e*] qu'*Henri* III. *Roi de France, ayant la Vérole, & n'ayant pu être guéri par ſes Médecins ordinaires, apprit que* (Pierre) Pena, *qui exerçoit alors la Médecine à Paris, guériſſoit pluſieurs malades pareils avec un remède particulier, qu'il avoit appris d'un Turc; & que ce Prince l'ayant fait venir, en fut guéri.* Ce Reméde particulier n'étoit autre choſe qu'une Décoction de Racine de Bardane, coupée par tranches, dans parties égales d'Eau de Fontaine & de Vin blanc, à quoi l'on ajoutoit ſur la fin, des Follicules de Séné. On prenoit à jeun tous les matins dans le lit, pendant quinze ou

[a] *I. Maravigliosi Secreti, cap. 9.*
[b] *Lib. 4. De Morbo Gallico, cap. 5. & 12.*
[c] *Caution. Medicar. Lib. 7.*
[d] *Practicæ. Lib. 6. Part. 4. cap. 17.*
[e] Dans les Obſervat. communiquées à *Lazare Riviere*, Obſervat. 41.

vingt jours, demi-livre de cette Décoction ; & l'on appliquoit, sur différentes parties du Corps, de gros cailloux chauds, & enveloppés d'un linge, afin de faire suer.

Je n'ignore pas qu'il y a des gens qui assurent, que ce n'étoit pas la Vérole dont Henri III. fut guéri par l'usage de la Racine de Bardane, mais la Fiévre quarte. C'est le sentiment de *Tancrede Robin*, cité par M. *Manget* (*a*), & celui de M. *Chomel*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris (*b*). Mais, je crois qu'ils se sont trompés, & que ce qui les a induits en erreur, c'est qu'ils n'ont pas lu attentivement les Observations de *George Jerôme Velschius*, où cette histoire est racontée. En effet, cet Auteur, après avoir dit (*c*) qu'*un certain Empirique de Paris, guérissoit heureusement beaucoup de fiévres quartes avec la Décoction de racine de Bardane dans le vin blanc*, ajoute aussi-tôt que *les remédes de la fiévre quarte sont aussi quelquefois ceux de la vérole. Ainsi*, (continue-t-il) *Guillaume Baillou* (*d*), *raconte qu'une fiévre quarte, accompa-*

[*a*] *Bibliotheca Pharmaceutica*, au mot *Bardana*.

[*b*] Abrégé de l'Hist. de Plantes Usuelles.

[*c*] *Observationum Medicinalium Episagma*, *Observat. 4.*

[*d*] *Lib. 2, Epidem. & Ephemerid. p. 131.*

gné d'ulcères aux jambes, fut guérie par les frictions mercurielles ; & Samuel Formy, cité par Lazare Riviere (*a*) *témoigne qu'*Henri III. *Roi de France, fut guéri de la vérole par Pierre Péna, avec la Décoction de Bardane.* Faute d'avoir fait assez d'attention au sens des mots Latins, & au rapport des Pronoms rélatifs employés dans cette Période, on a cru que la Vérole, accompagnée d'ulcères aux jambes, avoit été guérie par les Frictions Mercurielles dans le Malade de *Baillou*, & la fiévre quarte dans Henri III, par la Décoction de Bardane ; au lieu que les paroles du Texte disent manifestement le contraire.

Il s'ensuit de là que le témoignage de *Velschius*, loin d'affoiblir l'autorité de *Formy*, confirme au contraire son Observation. On ne peut pas dire non plus (comme je sçai que quelqu'un l'a dit) : Que *Péna* lui-même dise le contraire ? puisque ce Médecin n'en a point parlé ; du moins que je sçache. Ainsi, il est croyable que le virus vérolique dont Henri III. fut infecté, lorsqu'à son retour de Pologne, il gagna à Venise une gonorrhée virulente, se manifesta de nouveau quelques années après, &

[*a*] Observat. 41.

qu'alors, ſuivant le rapport de *Formy*, *Pierre Péna* le réprima par la Décoction de Bardane. Je dis *le réprima*; parce que je ne crois pas que la Décoction de cette Racine ſoit capable d'extirper le virus vérolique, ni même qu'elle mérite d'être comparée en aucune façon avec la Décoction de Guaiac; quoique puiſſent dire de ſa vertu contre les Maladies Vénériennes, *Simon Paulli* (*a*) & *George Baglivi*, (*b*): ſans parler de ce que bien d'autres Auteurs rapportent de la Vertu Anti-vénérienne de la Racine de Bardane.

9°. Enfin, les Ecrivains de Voyages faits ſur les côtes d'Amérique, prétendent preſque tous unanimement, que la chair des grandes Tortues de mer, qu'on trouve fréquemment ſur les Rivages & les Iſles de l'Amérique, eſt excellente pour faire paſſer la Vérole. Ils diſent effectivement que, ſi un Vérolé ne prend point d'autre nourriture, il lui vient d'abord quantité de cloux par tout le corps, leſquels s'étant élevés en pointe, ſuppurent beaucoup; ils s'imaginent que par ce moyen, dans l'eſpace d'un mois, tout le virus caché dans le corps en eſt totalement chaſſé.

(*a*) *Quadripartit. Botanic. cap. 3.*
(*b*) *Praxeos Lib. 1. §. De Lue Venereâ.*

Ils ajoutent que ces Ecumeurs de Mer qu'on appelle *Flibuſtiers*, & qui infeſtent les côtes d'Amérique, ne ſe guériſſent point autrement, toutes les fois qu'ils ſe ſentent attaqués de cette maladie, qui leur eſt fort ordinaire. Je me rappelle à ce ſujet que dans le tems de la naiſſance du Mal Vénérien, la plûpart des Médecins recommandoient la chair, la Décoction, le Syrop, &c. de Vipére, & qu'ils employoient eux-mêmes ces remédes comme des Spécifiques admirables. Mais j'en dis autant des uns que des autres. On pourra peut-être me faire croire que l'uſage de la chair de Tortue adoucit quelque-tems la cruelle violence de la Vérole : mais on ne me perſuadera jamais qu'il procure une guériſon parfaite. Car, je ne tiens aucun compte ni des expériences des Corſaires, ni des témoignages des Voyageurs qu'on allégue, attendu que je les regarde comme de mauvais juges en fait de Médecine.

CHAPITRE VII.

De l'uſage que l'on a fait du Mercure & des préparations mercurielles dans le traitement de la Vérole, dans le tems qu'elle commença à paroître juſqu'à préſent.

Deſcription du Mercure.

LE *Mercure* ou *Vif-argent*, eſt une ſubſtance métallique, mobile, fluide, très-peſante, prenant toujours une figure ronde ou preſque ronde, d'un blanc tirant ſur le bleu, & prompte à s'unir à l'Or. Il y en a de deux ſortes; l'un *naturel*, qui ſe tire des Mines en forme de Mercure coulant, & ſe nomme *Mercure vierge*; l'autre *artificiel*, que l'on ſépare, par le feu, de la mine de Cinnabre, & qui s'appelle *Mercure revivifié du Cinnabre*. On trouve l'un & l'autre en divers endroits de l'Europe; mais celui qu'on apporte d'Eſpagne & de Hongrie paſſe pour le meilleur.

Les Anciens l'ont regardé comme un poiſon.

Le Mercure, qui a été autrefois connu à *Ariſtote* (*a*), à ſon Diſciple *Théophraſte* (*b*), ſous le nom d'*argent fondu*, & à *Pline* (*c*), ſous le nom

(a) *Meteorologicor. Lib. 4. cap. 8.*
(b) *Lib. de Lapidibus.*
(c) *Hiſtor. Natural. lib. 33. cap. 6.*

d'*argent vif*, a été long-tems banni de la Médecine, parce qu'on le croyoit vénéneux. C'eſt ainſi, que *Dioſcoride* (*a*) a cru qu'*il étoit un poiſon mortel, ſi on l'avaloit, & qu'il rongeoit les inteſtins par ſa peſanteur.* C'eſt ainſi que *Galien* (*b*), l'a mis au rang des Poiſons : quoiqu'à dire le vrai, ce jugement de *Galien* ſur le Mercure ſemble plutôt fondé ſur le ſentiment d'autrui, que ſur le ſien, puiſqu'il avoue ailleurs (*c*) qu'*il n'a jamais fait aucun uſage du* Mercure, *pour pouvoir juger s'il tue, étant pris intérieurement, ou appliqué extérieurement.* C'eſt ainſi enfin, que tous les Médecins des ſiécles poſtérieurs l'ont proſcrit, après *Galien* & *Dioſcoride*, comme on peut voir dans *Oribaſe*, (*d*), dans Paul d'*Ægine* (*e*), dans *Aëtius* (*f*), & dans *Actuarius* (*g*).

Les Médecins Arabes ont été les premiers qui ayent oſé employer le

Les Médecins Arabes l'ont employé extérieurement.

(a) *De Medicinali Materia, lib. 5. cap. 110.* & *Alexipharm. cap. 28.*

(b) *De ſimplic. Medicam. Facult. lib. 4. cap. 19.* & *lib. 5. cap. 19.* & in *6. Epidem. Comment. 6. Text. 6.*

(c) *Ibid. lib. 9. cap. 3. art. 32.*

(d) *Medic. Collectan. lib. 13.* au mot Υδράργυρος.

(e) *De Re Medicâ, lib. 5. cap. 63.* & *lib. 7.* au *mot* Υδράργυρος.

(f) *Tetrabibl. 1. Serm. 1. cap. 1.* & *Tetrab. 4. Serm. 1. cap. 79.*

(g) *Method. Medendi, lib. 5. cap. 12.* &c.

Mercure extérieurement, soit pour détruire les Poux, comme l'employoient *Rhasis* (*a*), *Serapion* (*b*), *Avicenne* (*c*), & *Isaac* (*d*), dans les Ouvrages desquels on trouve un onguent de Mercure, soit contre les poux, soit pour guérir la galle, les dartres & les autres maladies de la peau; & c'est ainsi qu'*Avicenne*, *Serapion* (*e*), & *Mesué* (*f*) l'employoient pour la galle, l'*Impetigo* ou la gratelle, & la maladie de la peau qu'ils appelloient *gros phlegme*.

Ils ont été suivis en cela de presque tous les Médecins Européens des siécles suivans.

Presque tous les Médecins qui ont vêcu en Europe avant le renouvellement des Belles-Lettres, se sont servi du Mercure pour deux usages, à l'imitation des Arabes. On trouve des Onguens Mercuriels ordonnés contre les poux, par *Pierre Hispani*, célébre Médecin, qui fut créé Pape en 1276, & prit le nom de Jean XXI (*g*); par *Guillaume Varignana*, qui pratiqua avec honneur la Médecine à Gênes, vers l'an 1300 (*h*) par

(a) *Lib.* 9. *ad Almansor.*
(b) *lib. de Simplic. Medic. cap.* 385.
(c) *Lib.* 2. *Tract.* 2. *cap.* 47.
(d) *Lib.* 4. *Pract. cap.* 9.
(e) Dans les endroits qu'on vient de citer.
(f) *Antidotar. Distinction.* 114.
(g) *Thesaurus Pauperum*, *cap.* 4. *de Pediculis & Lendibus.*
(h) *Secretor. Sublimium Tractat.* 3. *cap.* 9.

Bernard Gordon, qui enſeigna avec réputation à Montpellier en 1305 (*a*); par *Guy* de *Chauliac*, Chapelain & Médecin des Papes Clément VI, & Urbain V, depuis l'an 1348, juſqu'à l'an 1363 (*b*); par *Valeſcus* de *Taranta*, qui profeſſa la Médecine à Montpellier en 1418. (*c*).

C'eſt ainſi, que *Roger* de *Parme*, Médecin, vers l'an 1250 (*d*) *Rolland Capellutus*, Médecin, vers l'an 1268 (*e*); *Pierre Hiſpani*, qui étant Pape ſe nomma Jean XXI (*f*); *Théodoric*, Médecin célébre, vers l'an 1280, qui étant entré dans l'Ordre des Freres Prêcheurs, fut fait Evêque de Cervie (*g*); *Arnaud* de *Villeneuve*, vers l'an 1300 (*h*); *Guillaume Varignana*, environ vers le même-tems (*i*); *Bernard Gordon*, en 1305 (k) *Guy* de

(a) *Lilii Particul. 2. cap. 9.*

(b) *Chirurgiæ magnæ Tract. 6. Doctrin. 1. cap. 3.* ſur la fin.

(c) *Philonii, lib. 7. cap. 74.*

(d) *Chirurgiæ, lib. 1. cap. 42. de Morphæâ albâ.*

(e) *Chirurgiæ, lib. 1. cap. 15. de Rimâ, ſeu Ruffa capitis.*

(f) *Theſaurus Pauperum, cap. 3. de Puſtulis & Scabie capitis, & cap. 76. de Curatione Scabiei.*

(g) *Chirurgiæ, lib. 3. cap. 49. de Malo mortuo.*

(h) *Medic. Pract. lib. 2. cap. 43. de Scabie ſeu Pruritu.*

(i) *Secretorum ſublimium Tractat. 3. cap. 1.*

(*k*) *Lilii Particul. 1. cap. 24. Rubric. 1. & cap. 25.*

Chauliac, en 1363 (*a*); *Valeſcus* de *Taranta*, en 1418 (*b*), &c, ont employé des onguens Mercuriels contre la galle, & les diverſes eſpéces de galle, telles que le *Malum-Mortuum*, le *Phlegma ſalſum*, & l'*Aſaphati*.

Entre les onguens Mercuriels qui étoient le plus en vogue dans ce tems-là, un des plus fameux fut l'*Onguent Saraſin*, ainſi appellé ſans doute, parce qu'on le tenoit des Arabes ou Saraſins. On en trouve la Formule ſuivante dans *Guy* de *Chauliac*. (*c*).

Prenez d'Euphorbe & de Litharge, de chacun ſix onces;

De Staphiſaigre, une once & demie,

De Mercure, trois onces;

De Graiſſe d'un vieux Cochon, douze onces.

Incorporez le tout enſemble dans un mortier, & faites-en un Onguent, dont le Malade ſe frottera une fois la ſemaine.

Comme cet Onguent contenoit un neuviéme de Mercure, il devoit par ſon application ſur la peau, cauſer

(a) *Chirurgiæ Magnæ Tractat. 6. Doct. 1. cap. 2. Rubric. 1. 2. & 4.*

(b) *Philonii, lib. 7. cap. 35 & 36.*

(c) A l'endroit cité.

ſouvent la ſalivation ; & il paroît effectivement que Pierre *Hiſpani*, *Théodoric* & *Guy* de *Chauliac*, ont ſçu qu'il pouvoit produire cet effet, puiſque d'un côté les deux derniers avertiſſent en termes exprès, que *ce Liniment fait ſortir des ſuperfluités par la bouche, en faiſant baver, & en faiſant ſuer ſous les aiſſelles*, & que *Guy* de *Chauliac* ajoute, que *le Mercure nuit aux principaux membres, aux dents & aux gencives* : c'eſt pourquoi il propoſe différens Gargariſmes pour garantir le dedans de la bouche : & que de l'autre, Pierre *Hiſpani*, après avoir propoſé ſon *Onguent Saraſin*, qui contient un huitiéme de Vif-Argent, & qu'il appelle un *Onguent précieux pour la galle*, dont il dit *avoir éprouvé l'efficacité*, continue ainſi : (*a*) » Le Malade ſe frottera de cet » onguent depuis le coude juſqu'à » trois doigts de diſtance de la main, » depuis le deſſus du genou juſqu'à » égale diſtance du pied. « Cela doit » ſe faire au ſoleil ou devant le feu, » après neuf heures. Et ſi vous voyez » que le phlegme monte juſqu'à exci-

(*a*) Dans ſon *Tréſor des Pauvres*, *chap.* 76, où il parle *du traitement de la galle*. Je tire ce Paſſage de l'Edition de Lyon, de l'an 1525 ; car les Editions poſtérieures de ce Livre ſont moins fidéles, attendu qu'elles ont été différemment altérées & corrompues par les Editeurs.

» ter le vomiſſement, ou un gonfle-
» ment, des parties ſupérieures, ceſ-
» ſez de frotter : ſinon, continuez juſ-
» qu'au ſeptiéme jour. » Quant à *Théodoric* & *Guy* de *Chauliac*, je crois que ces deux Auteurs ſont les premiers qui aient obſervé la ſalivation, nouvelle eſpéce d'évacuation, dont, à mon avis, aucun Médecin plus ancien n'a parlé, à l'exception, peut-être, d'*Alſaharavius*, & dont la découverte a été pourtant d'une grande utilité dans la Médecine.

Le Mercure employé enſuite, par analogie, dans le traitement de la Vérole.

J'ai cru néceſſaire d'entrer dans ce détail ; parce qu'il eſt certain que c'eſt de-là qu'on a pris, par voie d'analogie, la méthode d'employer le Mercure pour le traitement de la Vérole, dont on ſe ſert aujourd'hui. Comme les Médecins qui vivoient dans le tems que la Vérole parut, ſçavoient que ceux qui les avoient précédés, avoient employé depuis long-tems, & qu'ils employoient eux-mêmes tous les jours, avec ſuccès, les Onguens Mercuriels pour l'I*mpetigo* ou la gratelle, les dartres, la galle, le phlegme ſalé, le mal-mort, & les autres maladies de la peau, rien n'étoit plus naturel que de ſe perſuader qu'ils pouvoient s'en ſervir auſſi pour traiter cette Maladie nouvelle, dont les principaux & les plus

plus ordinaires ſymptômes étoient alors des puſtules & des ulcères malins, qui gâtoient la peau ; ce qui faiſoit croire qu'elle différoit peu de la galle, des dartres, du mal-mort, &c. En quoi ils ont ſagement ſuivi l'avis de *Celſe*, qui dans ſa Préface conſeille au Médecin, » de ne point » s'amuſer à chercher dans ſa tête » des Remédes inconnus, s'il ſur» vient quelque mal qu'il ne con» noiſſe pas ; mais d'examiner de » quelle maladie il approche le plus, » & de tenter des Remèdes ſembla» bles à ceux qui ont guéri pluſieurs » fois un mal approchant ; ce qui eſt » le moyen de trouver du ſecours par » analogie. »

Je pourrois appuyer cette conjecture du témoignage exprès de célébres Médecins, qui la plûpart ont vu les commencemens du mal vénérien ; comme de *Gaſpard Torrella*, en 1500 [*a*] ; de *Wendelin Hock*, en 1502 [*b*] ; de *Jacques Catanée* du Lac-Marcin, 1505 [*c*] ; de *Jean Benoît*, vers l'an 1510 [*d*] ; de *Jean Manard*, vers l'an 1520 [*e*] ; de *Gabriel Falloppe*,

(a) *Dialog. De Dolore in Pudendagrâ.*
(b) *De Morbo Gallico, cap. 15.*
(c) *De Morbo Gallico, cap. 7.*
(d) *De Morbo Gallico, cap. 4.*
(e) *Epiſtolâ ad.* Michaelem Santanam, *Chirurgum.*

en 1560 [a], &c. Mais, je crois qu'il ſuffira de citer *Jean de Vigo*, ſçavant Chirurgien, qui vivoit dans les commencement du Mal Vénérien, & qui, vers l'an 1514, écrivit ſur cette maladie un Traité, où il parle ainſi en propres termes [b] : *Tout ce qu'on a trouvé de bon pour la guériſon de la Vérole, tant dans les remèdes particuliers, que dans les généraux, (croyez-moi, j'en ai l'expérience) vient de* Théodoric [c], *& d'*Arnaud *de* Villeneuve [d].

Employé en Onguens dès les premiers tems de la Maladie.

Il faut qu'on ait employé le Mercure en Onguent pour la Vérole, dès les premiers commencemens de la Maladie, puiſque *Jean Weidmann*, dans ſon *Livre des Puſtules & du Mal François* ; *Coradin Gilini*, dans ſon *Opuſcule de la Vérole* ; & *Gaſpard Torrella*, dans ſon *Traité du Mal Vénérien*, en 1497 ; *Sebaſtien Aquilanus*, dans ſon *Traité de la Maladie Françoiſe*, en 1498 ; *Antoine Benivenio*, dans ſon *Livre des Cauſes cachées des maladies*, & *Wendelin Hock*, dans ſon *Livre de la* Mentagre, en 1502 ; *Jacques Catanée*, dans ſon *Traité de la Vérole*, en 1505 ; *Jean Vochs*,

(a) *De Morbo Gallico*, *cap.* 76.
(b) *Practicæ*, *Lib.* 5. *De Morbo Gallico*, *cap.* 3.
(c) *Capitul. De malo mortuo.*
(d) *Capitul. De Curâ Scabiei.*

dans ſon *Traité de la Peſte de l'année* 1507, *& de ſa Cure, en* 1508 ; *Jean Almenar*, dans ſon *petit Livre de la Maladie Vénérienne*, en 1510 ; mais principalement *Angelo Bolognini*, Docteur en Médecine & Profeſſeur en Chirurgie dans l'Univerſité de Bologne, dans ſon *Traité des Onguens*, chap. 6. en 1506, louent & propoſent divers Onguens Mercuriels.

C'eſt pourquoi j'ai peine à croire, que *Jean Berenger de Carpi*, improprement nommé *Jean Carpus*, Médecin, & Profeſſeur de Chirurgie à Pavie, ait le premier inventé l'uſage du Mercure pour traiter le Vérole, ou qu'il ait pratiqué lui ſeul cette méthode, comme le dit *Fallope* (*a*). Mais, je crois bien que lui & *Jean de Vigo*, ſon contemporain, en ont été les principaux promoteurs ; puiſqu'en l'employant ils traiterent & guérirent parfaitement un grand nombre de Malades, & qu'ils acquirent beaucoup de réputation & de bien. *Falloppe* aſſure d'un côté (*b*), que *Jean de Carpi devint ſi riche par ce ſeul moyen, qu'il laiſſa au Duc de Ferrare, par ſon teſtament*, 40000 *écus, outre l'argent non-monnoyé*. Et *Jean de Vigo* rap-

(a) *De Morbo Gallico, cap.* 76.
(b) Dans l'endroit qu'on vient de citer.

porte, pour ce qui le regarde (*a*), qu'*il avoit mille fois éprouvé un Cérat* (Mercuriel) *de ſa façon*, & qu'*il en avoit tiré beaucoup d'honneur & de profit.*

Mais en très-petite doſe, & avec beaucoup de précaution.

Dans les commencemens, les Médecins n'employerent le Mercure en Onguent, qu'avec beaucoup de précautions, après beaucoup de préparations, & en très-petite doſe ; parce qu'ils craignoient un Reméde qui n'étoit pas encore aſſez connu. Ainſi, dans l'Onguent propoſé par *Torrella*, à peine y a-t-il un quarantiéme de Mercure ; dans ceux de *Gilini* & d'*Aquilanus*, il en entre au plus un quinziéme ou un quatorziéme ; & dans ceux de *Wendelin Hock*, un huitiéme. Certainement c'étoit-là trop peu de Mercure. On auroit pu augmenter cette doſe dans la ſuite, avec le ſecours de l'expérience) comme il eſt certain qu'on l'a augmentée), & parvenir ainſi peu-à-peu à la doſe convenable. Mais les Empiriques, dont rien n'égale la témérité & l'imprudence, gâterent tout par leur précipitation. Ils donnerent le Mercure en friction, ſans avoir fait précéder aucun des Remédes généraux ; & voyant que les Médecins qui l'employoient en trop petite do-

(*c*) *Pract. Lib. 5. cap. 2.*

ſe, l'employoient le plus ſouvent ſans ſuccès, ils tomberent dans un excès oppoſé, & accablerent les Malades par des frictions ſi fortes, & ſi précipitées, que pluſieurs en périſſoient, & que ceux qui avoient aſſez de force ou aſſez de bonheur pour réſiſter à la violence du Reméde, ſe trouvoient épuiſés par la ſalivation, la diarrhée, les ulcères à la bouche, & l'inflammation de la tête, étoient maigres, défaits, exténués, perdoient les dents & l'uſage libre de la parole, avoient la bouche bridée, & ne recouvroient la ſanté qu'après bien du tems, & après des ſouffrances longues & inexprimables.

Cette méthode fut bien-tôt décriée par l'imprudence des Empiriques, contre leſquels les Médecins s'éleverent.

De-là vient que les Médecins s'éleverent avec tant de vivacité contre les Charlatans, qui étoient les auteurs de tant de malheureux accidens. *Que ceux*, diſoit Gilini, (a), *qui ſe fient à des ignorans, tels que les Barbiers, les Cordonniers, les Savetiers, & ſur-tout ces Coureurs, qui ſont de véritables bourreaux du genre-humain.... qui ſans évacuer l'humeur vérolique, prétendent guérir cette maladie par les ſeuls Topiques, prennent garde à ce qu'ils font.... Les Droguiſtes*, diſoit Torella (b), *les Herboriſtes, toutes*

(a) Dans l'endroit cité ci-deſſus.
(b) *Dialog. De Dolore in Pudendagrâ.*

ſortes d'Artiſans, de Vagabonds & d'Impoſteurs ſe vantent en ce tems-ci de guérir parfaitement la vérole. Comme ils ne ſçavent rien, ils ne doutent de rien, & promettent des merveilles. On croiroit, à les entendre, qu'ils vont reſſuſciter les morts; mais ces belles eſpérances ſont bien-tôt terminées par une mort ſoudaine & imprévue.

Et ce fut avec raiſon, ſelon *De Hutten.*

Les déclamations des Médecins contre les Empiriques de leur tems, ne paroîtront pas outrées, s'il faut s'en rapporter au récit que fait *De Hutten*, des terribles acccidens qui arrivoient aux Malades traités par le Mercure, & dont il avoit fait lui-même l'épreuve; puiſqu'il avoit eu durant neuf ans la Vérole, & qu'il avoit été traité onze fois par les Frictions. » Ils faiſoient, dit-il (*a*), avec un Liniment » compoſé de différentes Drogues, » des Onctions ſur les jointures des » bras & des jambes. Quelques-uns en » faiſoient ſur l'épine du dos & ſur le » cou; quelques-autres, ſur les tempes » & ſur le nombril; d'autres ſur tout » le corps. Aux uns, on n'employoit » ce Reméde qu'une fois le jour; aux » autres, deux fois; à quelques-uns on » ne le répétoit que de trois en trois ou » de quatre en quatre jours. On te-

(a) *De Morbi Gallici Curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci, cap.* 4.

» noit les Malades, pendant vingt ou
» trente jours, & quelquefois davan-
» tage, enfermés dans une Etuve, où
» l'on entretenoit continuellement une
» très-grande chaleur. Après les avoir
» frottés d'Onguent, on les mettoit
» au lit; & les ayant bien couverts,
» on les faiſoit ſuer. Pour lui, à peine
» eût-il été frotté deux fois, qu'il
» tomba dans une langueur extrême.
» L'Onguent opéroit avec tant de
» force, que le mal qui occupoit la
» ſurface du corps, étoit repouſſé ſur
» l'eſtomac, d'où il ſe portoit au
» cerveau, & cauſoit une ſi abon-
» dante ſalivation, qu'on étoit en
» danger de perdre les dents, ſi l'on
» n'avoit pas attention de prévenir ces
» accidens. Le goſier, la langue &
» le palais s'ulcéroient; les gencives,
» s'enfloient; les dents branloient;
» il couloit de la bouche, ſans relâ-
» che, une bave très-puante, capable
» d'infecter tout ce qu'elle touchoit,
» & qui produiſoit des ulcères dans
» le dedans des lévres & des joues.
» Toute la maiſon ſe reſſentoit de la
» mauvaiſe odeur. Et cette maniere
» de traiter la Vérole étoit ſi cruel-
» le, que pluſieurs aimoient mieux
» mourir, que de guérir par ce moyen.
» Ce n'eſt pas que beaucoup fuſſent
» guéris: à peine de cent y en avoit-

» il un ; encore retomboit-il le plus
» ſouvent, au bout de quelques
» jours.... Ce qu'il y avoit de plus
» déplorable dans l'uſage des Fric-
» tions, (continue le même Auteur)
» c'eſt que ceux qui les employoient,
» ne ſçavoient point la Médecine. Ce
» n'étoient pas *ſeulement des Chirur-*
» *giens*, qui s'en mêloient ; mais des
» gens dont tout le mérite étoit une
» effronterie ſans bornes, & qui em-
» ployoient ſans aucune ſorte de ſcien-
» ce, ce qu'ils avoient vu mettre en
» uſage ſur d'autres malades, ou ce
» qu'ils avoient vu employer ſur eux-
» mêmes. Ils ſe ſervoient d'un même
» onguent pour tous les malades, &
» en faiſoient, comme on dit, une
» ſelle à tous chevaux. S'il ſurvenoit
» quelque accident, ils ne ſçavoient
» comment y remédier. Le Public
» étoit aſſez aveuglé, & les Méde-
» cins aſſez foibles, pour laiſſer ces
» ſcélérats dans la poſſeſſion d'entre-
» prendre tout ce qu'ils vouloient :
» ainſi, n'obſervant point d'autre
» régle que celle de tourmenter im-
» pitoyablement les Malades, ils les
» traitoient tous indifféremment de
» la même façon, ſans aucun égard
» ni à l'âge, ni au tempérament. Ces
» prétendus Guériſſeurs ne s'embar-
» raſſoient pas d'évacuer par les ſelles

» l'humeur vérolique, & n'avoient
» aucun ſoin d'aſſujettir à un régime
» convenable. Les choſes en venoient
» enfin à ce point, que les malades
» ayant les dents ébranlées, ne pou-
» voient plus s'en ſervir. Comme leur
» bouche n'étoit qu'un ulcère puant,
» & que leur Eſtomac étoit affoibli,
» ils n'avoient point d'appétit; & quoi-
» qu'ils fuſſent tourmentés d'une ſoif
» intolérable, leur Eſtomac ne pou-
» voit s'accommoder d'aucune ſorte
» de boiſſon. Pluſieurs étoient atta-
» qués de vertiges; quelques-uns, de
» folie. Ils étoient ſaiſis d'un tremble-
» ment aux mains, aux pieds, & par
» tout le corps; & ils étoient expo-
» ſés à un bégayement, quelquefois
» incurable. J'en ai vû mourir pluſieurs
» au milieu du traitement; & je ſçai
» que trois Payſans malades, ayant
» été enfermés, par un de ces Empiri-
» ques, dans une Etuve fort chaude,
» où ils demeurerent néanmoins pa-
» tiemment, dans l'eſpérance d'être
» guéris, périrent miſérablement par
» la violence de la chaleur, qui les
» épuiſa peu-à-peu. J'en ai vû d'au-
» tres ſuffoqués par le gonflement de
» la gorge, & d'autres qui ont péri
» par une difficulté d'uriner. Très-
» peu ont recouvré leur ſanté; encore
» ce n'a été qu'après les dangers, les

» souffrances & les maux dont j'ai » parlé. »

C'eſt pourquoi le Guaiac, la Squine, la Salſe-pareille, & le Saſſafras, furent reçus pendant quelque-tems vec empreſſement.

Il n'eſt donc pas étonnant que le Guaiac & le Bois Saint, apportés en Europe en 1517, que la racine de Squine, apportée en 1535, celle de Salſe-pareille, apportée environ vers le même-tems, & le Saſſaffras apporté peu de tems après, ayent été reçus, avec tant d'empreſſement, comme de merveilleux Spécifiques : car on croyoit qu'ils délivreroient d'un cruel mal, & d'un Reméde pire que le mal. Mais, que les eſpérances des hommes ſont trompeuſes ! On connut bien-tôt qu'il y avoit pluſieurs Véroles ſi mauvaiſes, ou ſi invétérées, que tous ces Remédes étrangers n'étoient pas capables de les détruire, & qu'elles ne cédoient qu'aux Frictions Mercurielles bien adminiſtrées. Ainſi, *Alphonſe Ferry* aſſûroit (a), en 1538, qu'*il falloit en venir aux Frictions* [Mercurielles] *après qu'on avoit eſſayé deux ou trois fois inutilement le Bois Saint.* Ainſi, *Falloppe* rapportoit (b) en 1560, qu'*il avoit vû un jeune homme, qu'un Empirique guérit de la vérole par le moyen du Mercure, après qu'on avoit employé ſans ſuccès tous les remédes étrangers. C'eſt pour-*

(a) *Lib. De Ligno Sancto, cap. 6.*
(b) *Tract. de Morbo Gallico, cap. 67.*

quoi, (continue-t-il,) *je me ſers du Mercure dans les Véroles rébelles & déſeſpérées, ſur-tout lorſque j'ai eſſayé auparavant tous les autres moyens.*

Mais il fallut enfin revenir aux Frictions mercurielles.

L'expérience ayant donc fait mieux connoître la vertu du Guaiac, de la Squine, &c; & le peu que l'on devoit en attendre pour la guériſon parfaite de la Vérole, ces Remèdes perdirent de leur réputation de jour en jour, & les Médecins, faute d'autres ſecours, furent contraints d'en revenir aux Frictions Mercurielles, qu'ils avoient, durant quelque-tems, preſque abandonnées. C'eſt ce qu'*Antoine Fracantiano* (a) avoue de bonne foi. *Une autre maniere de traiter le mal*, (dit-il); *c'eſt d'employer les Onctions mercurielles. Quoiqu'elles paroiſſent le guérir quelquefois, on les avoit néanmoins abandonnées, comme un remède trop violent & trop dangereux: mais la maladie s'étant rendue difficile & opiniâtre, beaucoup de Médecins très-habiles ont été obligés d'y revenir il y a deux ans.*

Depuis ce tems-là tous les Médecins de l'Europe, ont regardé le Mercure, & toutes les Préparations Mercurielles, comme des Remédes sûrs pour extirper la Vérole; ils ſe ſont

(a) *Lib. De Morbo Gallico.* Ce Livre parut en 1564.

ſervi ſur-tout des Frictions Mercurielles, qu'ils ont employées avec plus de ménagement qu'on ne faiſoit, mais auſſi avec plus de ſuccès. Quant aux Décoctions de Guaiac, de Squine, de Salſe-pareille, & de Saſſafras, on ne les employe plus que pour les Maladies Vénériennes locales, commençantes, légères, ou, tout-au-plus, pour les Véroles compliquées avec les Ecrouelles, ou avec le Scorbut, comme on verra dans la ſuite; & on ne les employe jamais dans ce dernier cas, qu'après avoir fait précéder les Remèdes Mercuriels.

Double uſage du Mercure extérieur & intérieur.

On ſe ſervit du Mercure en deux manieres; extérieurement, en Friction, ou appliqué de quelque maniere que ce fût; & intérieurement, en le faiſant prendre par la bouche.

Premiérement. L'uſage extérieur du Mercure eſt plus ancien que la Vérole en Europe, & n'a été appliqué à la cure de cette maladie, que par analogie, ainſi que nous l'avons dit ci-deſſus. Les Anciens ſuivoient, dans l'adminiſtration de ce Reméde, une méthode bien différente de celle qu'on ſuit aujourd'hui.

Uſage extérieur de quatre ſortes.

I. Il y avoit autrefois quatre manieres d'employer le Mercure extérieurement; ſçavoir en Onguent, ou Lini-

ment ; en Emplâtre , ou Cérat ; en Parfum ; & enfin en Lavage.

1°. La baſe de l'Onguent , ou Liniment, étoit du Mercure éteint , à la doſe d'un ſixiéme ou d'un huitiéme du tout. Pour empêcher que la qualité froide qu'on lui attribuoit , ne causât aux nerfs un engourdiſſement , ou un relâchement , on y joignoit quantité d'autres Drogues chaudes , atténuantes, raréfiantes , inciſives , &c ; comme des graiſſes de Porc , d'Oye , d'Ours , &c ; des Moëlles , ou du Beurre ; des Huiles de Camomille , d'Aneth , de Laurier , de Rue , de Maſtich , de Renard , de Vers de Terre , & de Pétrole ; du Cyclamen, de l'Ariſtoloche , de la Staphyſaigre ; des Racines de Zédoaire , d'Yèble , d'Aunée , de Bryone , & d'Iris de Florence ; du Pyrèthre, du Gingembre, du Bdellium, de l'Euphorbe , de la Gomme Ammoniac , de l'Aloès , du Styrax , du Maſtich, de la Litharge , du Souphre vif , du Tartre rouge , des Cendres de Sarment , de la Thériaque , &c. Le nombre & la doſe de toutes ces Drogues varioient ſuivant le beſoin. Après les avoir bien pilées & mêlées , on les réduiſoit en forme d'Onguent , ou de Liniment , dont on frottoit chaudement les jointures des membres , & les

En Onguent ou Liniment.

membres-mêmes, jusqu'aux aisselles, ou aux aînes, & même tout le corps, s'abstenant seulement de frotter les parties qu'ils appelloient *principales*; sçavoir, le ventre, la poitrine, & la tête : on réitéroit plusieurs fois ces Frictions, jusqu'à ce qu'il parût des signes évidens de salivation.

En Emplâtre ou Cérat.

2°. La matiere de l'Emplâtre ou Cérat mercuriel, étoit la même que celle de l'Onguent ; avec cette seule différence, qu'il y avoit moins de graisse, & que ce moins de graisse étoit suppléé par une pareille quantité de cire, afin de donner à l'Emplâtre une consistence convenable.

Dès l'an 1506, *Angelo Bolognini*, Docteur en Médecine, & Professeur de Chirurgie dans l'Université de Bologne, avoit proposé dans son *Livre des Onguens*, *Chap.* 6. la préparation & l'administration du Cérat mercuriel, dont il avoit vanté l'utilité. Mais un des plus fameux & des plus en usage autrefois, étoit celui que décrit *Jean de Vigo*, (a), dont il vante beaucoup la vertu, & qu'il dit avoir prouvé mille fois. On en trouve la Formule dans toutes les Pharmacopées, sous le nom d'*Emplâtre de* Vigo ; mais on y augmente

(a) *Praticæ suæ Copiosæ, lib.* 5. *cap.* 2.

ordinairement la quantité du Mercure jusqu'au quadruple, & on l'appelle *Onguent au quadruple du Mercure.* On étendoit cet Emplâtre ou Cérat sur de la peau, & on en couvroit les jointures des membres, les membres mêmes, & tout le corps, excepté (comme on a dit de l'Onguent) le ventre, la poitrine, & la tête; & on ne l'ôtoit que quand on voyoit paroître des signes d'une salivation prochaine. D'autres Médecins plus timides, ou plus circonspects, formoient avec l'Emplâtre mercuriel une *Ceinture* large de trois ou quatre doigts: pour en ceindre les reins du Malade; ou des *Brasselets*, qu'ils lioient autour des poignets, des coudes, & des genoux; ou des *Semelles*, qu'ils attachoient aux plantes des pieds.

3°. Les Parfums se composoient de même avec du Mercure éteint avec la salive ou la térébenthine; ou bien avec du cinnabre, & d'autres choses grasses & huileuses, propres à s'enflammer, à brûler long-tems, & à jetter de la fumée. Mais nous ne presserons point ici cette question, nous réservant à la traiter plus au long dans les Chapitres suivans, de peur qu'on ne nous accuse d'avoir touché trop légèrement un Remède, sur la vertu duquel bien des gens

Et en Parfum.

publient aujourd'hui tant de merveilles.

4°. Le premier, que je ſache, qui ait fait mention des Lavages mercuriels, eſt *Augier Ferrier*. Voici comme il en parle dans ſon *Traité de la Vérole*, *Liv.* 1. *Chap.* 13. » On les » compoſoit de Drogues deſſiccati- » ves, raréfiantes, diſcuſſives, & » de Mercure ſublimé » (c'eſt-à-dire, de Sublimé corroſif, dont on faiſoit diſſoudre deux onces dans cinq ou ſix livres d'eaux diſtillées.) » C'étoit la » coûtume de laver & de frotter de » ces ſortes de Lavages dans un lieu » chaud, toutes les parties du corps, » excepté la tête, la poitrine, l'eſto- » mac, & ſous les aiſſelles : & cela » pendant dix jours, une, deux, ou » trois fois le jour, ſuivant les forces » du Malade, & autres circonſtances. » Durant tout ce tems-là, on ne lui » permettoit point de ſortir de ſa » chambre. Par-là les gencives ſe » pourriſſoient & s'ulcéroient, com- » me dans les cas de Liniment & de » Parfum; ce qui indiquoit la fin du » traitement. Après l'ablution & le » frottement, on tâchoit de le faire » ſuer dans ſon lit, en lui appliquant » des cailloux bien chauds aux pieds; » car ſans la ſueur on ne faiſoit rien » qui vaille. » Il eſt conſtant que de-

puis ce tems-là, ces mêmes Lotions ont été vantées & employées par beaucoup de Médecins, tels qu'*Antoine-Gonthier Billichi*, dans ſes Obſervations & Paradoxes de Chymie Médicinale, *Liv.* 2. *Chap.* 14. *pag.* 171; *Jean Hartmann*, dans ſa Pratique Chymico-Médicale, *pag.* 334; *Etienne Blancard*, dans ſes Inſtitutions Chirurgicales, *Part.* 3. *Chap.* 46. *pag.* 529; *Théodore Turquet de Mayerne*, dans ſon Traité de la Vérole, *Art.* 2, qui pratiquoit cette méthode, ſous la forme de Lavement de pieds; enfin *Felix Plater*, dans le troiſiéme Tome de ſa Pratique, *Liv.* 1. *Chap.* 14. *pag.* 452, lequel ne ſe contente pas de diſſoudre du Sublimé corroſif dans une très-petite quantité d'eau, ce qui eſt dangereux; mais y ajoûte même de l'Arſenic, ce qui eſt encore pire.

II. Mais l'expérience & l'application de ceux qui ſont venus depuis, ont beaucoup ſervi à corriger & à rectifier ces méthodes.

Changemens arrivés dans les trois premieres manieres d'employer le Mercure extérieurement.

1°. L'uſage de couvrir tout le corps d'Emplâtres, pour exciter la ſalivation, a ceſſé depuis long-tems; parce que la peau devenoit par-là, chaude, rouge, éryſipélateuſe & couverte de puſtules, avec démangeaiſon, ce qui fatiguoit beaucoup

le Malade ; mais principalement parce que le Mercure étant trop embarraſſé dans la cire & dans les autres matieres ténaces, dont l'Emplâtre étoit compoſé, n'agiſſoit que lentement, & ne pouvoit guéres exciter une ſalivation ſuffiſante. On ne laiſſe pas pourtant d'appliquer encore aujourd'hui ces mêmes emplâtres, en certains endroits particuliers du corps, quand il eſt queſtion de réſoudre des Tumeurs dures, des Skirres, des Ganglions, des *Nodus*, des Exoſtoſes, ou de diſſiper des douleurs vénériennes fixes.

2°. On a ceſſé auſſi depuis longtems d'employer les parfums, parce qu'ils réduiſoient les Malades dans un état déplorable, les épuiſoient par des ſueurs inutiles, n'excitoient le plus ſouvent qu'une ſalivation inſuffiſante, & nuiſoient extrêmement aux poumons & à la tête, quand on la tenoit renfermée dans l'*Archet*, comme on la pratiquoit ordinairement. Mais il en ſera parlé plus en détail dans le Chapitre ſuivant.

3°. C'eſt ainſi que les Lotions, ou Lavemens de pieds, faits d'une diſſolution de Sublimé corroſif, ou d'Arſenic dans des eaux diſtillées, ſont depuis long-tems bannis de la Pratique ; & je ne crois pas qu'il y ait

perſonne à préſent, qui osât éprouver ces ſortes de Remédes. Et je n'en ſuis point ſurpris ; car d'un côté, une ſi petite quantité de Mercure qui s'introduit par cette voie dans le corps, n'eſt guéres en état de rien faire ſur le Virus Vérolique ; & de l'autre, on court les plus grands riſques. D'abord, il eſt à craindre que la peau étant rongée ne s'ulcère ; mais ce qui eſt encore plus fâcheux, que les poiſons répandus ſur la peau ne pénétrent dans l'intérieur, & que s'étant mêlés avec le ſang, ils n'y faſſent du ravage.

4°. Enfin, le Liniment ou l'Onguent mercuriel, qui eſt maintenant ſeul en uſage pour exciter la ſalivation, ſe prépare depuis long-tems plus ſimplement qu'autrefois ; c'eſt-à-dire, qu'on en a banni ce fatras inutile, & même nuiſible, de Drogues échauffantes & inciſives, & qu'on employe uniquement le Mercure bien pur, &, s'il eſt poſſible, révivifié du Cinnabre, éteint avec la ſalive, ou avec très-peu de Térébenthine, & exactement mêlé avec de la graiſſe de porc, récente & non ſalée. La proportion du Mercure à la graiſſe peut être différente, ſuivant l'intention, on met parties égales de Mercure & de graiſſe, ou bien

un tiers de Mercure sur deux tiers de graisse.

Précaution que l'on prend aujourd'hui dans l'usage des Frictions mercurielles.

C'est aujourd'hui le sentiment de presque tous les Médecins, que les Frictions mercurielles doivent être plus rares, ou plus fréquentes, plus nombreuses, ou moins nombreuses, suivant l'âge, le tempérament & les forces du Malade, la nature, la violence & la durée de la maladie, la qualité ou la véhémence des accidens qui y sont joints. Dans certains cas, il faut donner des Frictions chaque jour, afin d'exciter une salivation copieuse ; dans d'autres, de deux en deux, de trois en trois, ou de quatre en quatre jours, afin que la salivation soit légère ; dans quelques-uns, de huit en huit jours seulement, afin qu'il n'y ait point du tout de salivation : il y en a même où il faut purger de tems-en-tems, s'il paroît des signes de salivation, afin de la prévenir, ou de l'arrêter, dès le commencement, en déterminant la matiere par les selles.

Elles ont été connues des Anciens.

Ces mêmes précautions n'étoient pas inconnues autrefois aux Médecins habiles ; comme il paroît par ce qu'on trouve sur ce sujet, dans *Wendelin Hock*, en 1502 (*a*); dans *Jean*

(a) *De Mentagrâ, cap. 15.*

Almenar, en 1512 (*a*); dans *Pierre Mayard*, en 1518 (*b*); dans *Jacques de Bethencourt*, en 1527 (*c*); dans *Nicolas Massa*, en 1532 (*d*); dans *Jean Paschal*, en 1534 (*e*); dans *Louis Lobera*, en 1544 (*f*); dans *Antoine-Musa Brassavole*, en 1551 (*g*); dans *Thiery de Hery*, en 1552 (*h*); dans *Amatus Lusitanus*, en 1556 (*i*); dans *Guillaume Rondelet*, en 1560 (k); *Léonard Botal*, en 1563 (*l*); dans *George Dordon*, en 1568 (*m*); dans *Ambroise Paré*, en 1575 (*n*); dans *Julien Paulmier* en 1578 (*o*); dans *Jean Wier*, *en* 1580 (*p*) : dans *Jean Zecchius*, en 1585 (*q*); dans *Jerôme*

(a) *De Morbo Gallico, cap. 4. & 6.*

(b) *De Morbo Gallico, cap. 3.*

(c) *Nova pœnitentialis Quadrageſima, cap. de Curatione in ſpecie.*

(d) *De Morbo Gallico, lib. 4. cap. 2. & 4.*

(e) *Lib. de Morbo Compoſito, cap. 6.*

(f) *De Morbo Gallico, cap. 11.*

(g) *De examine omnium Looch*, &c. ubi *De Morbo Gallico.*

(h) *Méthode Curatoire de la Maladie Vénérienne, pag. 117. de mon édition.*

(i) *Centur. V. Curat. 22.*

(k) *De Morbo Italico, cap. de Unguentis.*

(l) *De Lue Venereâ, cap. 17.*

(m) *Lib. 2. De Morbo Gallico, cap. 1.*

(n) *Oper. Chirurgicor. Lib. 19.* ubi *De Lue Venereâ, cap. 12.*

(o) *Lib. de Hidrargyro, cap. 7.*

(p) *De Morbis incognitis, lib. 3.* ubi *de Morbo Gallico, §. 18.*

(q) *De Morbo Gallico, cap. 20.*

Mercurial, en 1587 (*a*) ; dans *Luc Ghini*, en 1589 (*b*) ; dans *Pierre de Torrez*, en 1600 (*c*) ; dans *Jean Hartmann*, en 1611 (*d*) ; enfin dans *Louis Septal*, en 1614 (*e*). Tous ces Auteurs ordonnent de ne faire les Frictions, que de trois en trois, ou de quatre en quatre jours, de peur d'exciter la salivation ; & de l'arrêter par des Purgatifs, si elle est trop abondante, quelquefois même dès qu'elle paroît. J'ai jugé à propos de les passer ici tous en revue, afin de résoudre cette question une fois pour toutes.

Le Mercure se prenoit intérieurement, seulement en deux manieres.

Secondement. On commença un peu plus tard à employer le Mercure intérieurement : & ce qui en détournoit, c'étoit sans doute l'autorité des Anciens, qui avoient prononcé, d'un ton décisif, que le Mercure *pris intérieurement, étoit pernicieux, & percoit les Intestins, par sa pesanteur.* Mais, l'expérience ayant enfin détrompé de cette erreur, on s'accoutuma peu-à-peu à donner le Mercure intérieurement, en plusieurs manieres.

(a) *De Morbo Gallico, chap.* 6.
(b) *De Morbi Neapolitani curandi ratione.*
(c) *Lib. De la enfermedad de las Bubas.*
(d) *Praxis Chymiatrica.*
(e) *Caution. Medicar. lib.* 7. *cap. De Morbo Gallico.*

I. On commença de l'employer préparé en *Précipité rouge*, c'eſt-à-dire, diſſous dans l'Eau-forte, évaporé juſqu'à ſiccité, calciné, & réduit en poudre rouge. Cette préparation ſe trouve décrite dans la *Chirurgie de Jean de Vigo*, vers l'an 1514 [a] : mais *de Vigo* n'ignoroit pas que ce Reméde étoit fort âcre & fort corroſif ; il avouoit qu'il falloit le mettre au rang des Remédes phagédéniques, propres à conſumer les chairs fongueuſes des ulcères, & même au rang des phagédéniques les plus forts.

Sçavoir ſous la forme de Précipité rouge, ou de Poudre rouge de *Jean de Vigo*.

On aura ſujet d'être étonné qu'après un tel aveu, *Jean de Vigo* ait ordonné cette poudre intérieurement contre la Peſte [b], comme *un remède admirable & excellent*, à la doſe de trois ou quatre grains, mêlée avec de la Thériaque ; & même qu'il l'ait propoſée [c] pour la Colique, comme un ſecret qu'il tenoit d'*une perſonne digne de foi*, à la doſe de deux grains, mêlée avec un ſcrupule de *Diacyminum*, ou avec une demi-once de *Philonium Perſicum*. Je ſuis perſuadé que cette opinion de l'utilité de la Poudre de Mercure dans la Colique, eſt venue originairement de *Paul d'Ægine*, qui aſ-

(a) *Antidotar. ſeu lib. 8. Practicæ, cap. 13.*
(b) *Chirurgiæ Compend. lib. 5.*
(c) *Ibid. & Copioſ. lib. 20.*

sûre, [a] que le Vif-Argent *eſt un poiſon*, & qu'on *ne s'en ſert point dans la Médecine : mais qu'après l'avoir brûlé, calciné, & mêlé avec d'autres Drogues, quelques-uns le donnent intérieurement dans la Colique, & dans la Paſſion iliaque.* Mais, à dire vrai, cette Poudre n'étoit guères propre à donner de la réputation au Mercure : car, comme c'eſt un Purgatif corroſif, dont l'opération eſt très-violente & dangereuſe, l'uſage de ce Reméde étoit plutôt capable d'entretenir les anciennes préventions, que de les diſſiper.

On ignore quel fut le ſuccès qu'eut *Jean de Vigo* de l'uſage de cette Poudre rouge dans la Peſte & dans la Colique, ſuppoſé qu'il l'ait jamais employée. Il eſt sûr, du moins, qu'il ne s'en eſt jamais ſervi intérieurement dans aucune maladie vénérienne ; mais ſeulement extérieurement [b] ; pour les puſtules ou chancres de la verge, de la même façon qu'on s'en ſert encore aujourd'hui.

Nicolas Maſſa, recommanda l'uſage de la même Poudre, vers l'an 1532. Il ſe glorifie [c] de la tenir, non pas de *Jean de Vigo*, mais *d'un certain*

(a) *Lib. 7. De Re Medicâ.*
(b) *Copioſ. lib. 5. cap. 1.*
(c) *De Morbo Gallico, Tract. 6. cap. 6.*

vieillard

vieillard Alchymiſte. Il prétend qu'elle mérite le nom de *Poudre Angélique, à cauſe des effets merveilleux & angéliques qu'elle a dans la* Maladie Vénérienne.... *Car*, (ajoûte-t-il), *ce Reméde n'a pas de pareil; il cicatriſe parfaitement, comme je l'ai ſouvent expérimenté, & il eſt excellent dans les ulcères malins de la verge.* On voit par ces paroles, que *Nicolas Maſſa*, de même que *Jean de Vigo*, n'employoit le Mercure précipité rouge qu'extérieurement.

Pierre-André Matthiole eſt le premier, que je ſçache, ou peut-être le ſeul, entre les anciens Médecins, qui, vers l'an 1535 [*a*], ait oſé donner intérieurement cette poudre; mais il vouloit qu'elle fût auparavant bien lavée dans des eaux diſtillées de Plantain & d'Oſeille, & deſſéchée pendant quelque-tems par le feu: *Car*, (diſoit-il,) *cette poudre étant priſe au-dedans, pourroit cauſer de grands déſordres, ſi elle n'étoit pas bien préparée.* Avec ces précautions, *Matthiole* donnoit cette Poudre en pilules, juſqu'à cinq grains; & il aſſuroit que l'uſage de ce Reméde diſſiperoit bien-tôt *les douleurs véroliques, en évacuant la pituite & la bile noire par le vomiſſement & par les ſelles.* Il propoſoit en-

(a) *Opuſcul. De Morbo Gallico.*

core le même Reméde comme très-efficace contre la peſte, la fiévre quarte opiniâtre, la maladie hypochondriaque, la colique, & la paſſion iliaque.

Mais, *Matthiole* ne fut en cela ſuivi d'aucun Médecin ; au contraire, pluſieurs l'en blâmerent, comme *Jérôme Fracaſtor*, en 1546 (*a*) ; *Gabriel Falloppe*, en 1560 (*b*) ; *Alexandre Trajan Petronio*, en 1565 (*c*) ; *Michel-Jean-Paſchal*, en 1566 (*d*) ; *Julien Paulmier*, en 1578 (*e*).

Et en forme naturelle, dans les Pilules de *Barberouſſe.*

II. Au Précipité-Rouge ſuccéda le *Mercure crud*, qui entroit autrefois dans la compoſition des fameuſes *Pilules mercurielles* de Barberouſſe, ainſi dites, à ce que je crois, parce que *Chairedin Barberouſſe*, Roi d'Alger, Capitan-Bacha de Turquie, & contemporain de *François* I. Roi de France, s'en étoit ſervi. Il paroît, en effet, par le témoignage de *Pierre* de *Bayro*, Médecin de *Charles* II. Duc de Savoye (*f*), que la recette de ces Pilules avoit été apportée de Turquie.

(a) *Lib. 3. De Morbis Contagioſis, cap. 10.*
(b) *Tract. De Morbo Gallico, cap. 79.*
(c) *Lib. 6. De Morbo Gallico, cap. 23.*
(d) *Opuſc. De Morbo Gallico.*
(e) *Lib. De Hydrargyro, cap. 6.* &c.
(f) *Enrichid. De Medendis Corporis Affectibus, cap. De Doloribus Muſculorum ex Morbo Gallico genitis.* Cet Ouvrage parut vers l'an 1540.

Voici quelle en étoit la compoſition, ſelon ce Médecin:

Prenez du Mercure crud, vingt-cinq gros;
De la Rhubarbe choiſie, dix gros;
Du Diagrède, trois gros;
Du Muſc, & de l'Ambre gris, de chacun un gros;
De la Farine de Froment, deux gros.
Mêlez le tout avec du Suc de Limons; formez-en des Pilules de la groſſeur d'un pois, & donnez-en une chaque jour, une heure avant le ſouper.

De Bayro rapporte que *ces* Pilules *avoient eu un ſuccès merveilleux dans quelques Vérolés couvert d'ulcères & de Nodus.* Néanmoins il ne diſſimule pas que *le premier d'entre les Chrétiens qui avoit uſé de ces* Pilules, *étoit tombé mort ſubitement ſur le* Pont d'Avignon, où de *Bayro* s'étoit retiré en 1537, à l'occaſion de la guerre du Roi de France contre le Duc de Savoye, ſon Souverain. Mais ce malheur ne pouvoit point être attribué à l'uſage des Pilules; puiſque chacune contenoit à peine quatre grains de Mercure. Cependant, je ne m'étonne pas que la prévention le leur ait fait attribuer; puiſque *Rondelet*,

qui propoſe les mêmes Pilules avec quelque légère différence, dit [a] que *ſi ceux qui ont uſé de ce Remède, venoient à être attaqués, dix ans après, de quelque maladie, on ne manqueroit pas de l'attribuer au remède.*

Aujourd'hui il ſe prend en pluſieurs manieres, depuis les nouvelles découvertes chymiques.

III. Au reſte, tout ce qui regarde l'uſage interne du Mercure & des Remédes Mercuriels, a été depuis perfectionné par les découvertes chymiques, dont la Pharmacie a été enrichie; & l'on a maintenant pluſieurs excellentes Préparations mercurielles, dont on peut ſe ſervir ſans craindre, ſi le Médecin l'approuve.

1°. Le *Mercure Sublimé Doux*, autrement l'*Aquila-Alba*, qui pris pendant quelque-tems, depuis douze juſqu'à vingt ou vingt-quatre grains, purifie le ſang, détruit le virus, lâche le ventre, & cauſe la ſalivation.

2°. La *Panacée Mercurielle*, qui ſe donne depuis quinze juſqu'à trente grains. Elle ne lâche point le ventre, ſi elle eſt préparée comme il faut; mais, ſi l'on en continue l'uſage, elle excite la ſalivation.

L'*Æthiops minéral* commun, qui ſe prépare en broyant le Mercure avec le Soufre, dans un Mortier de marbre, ou, ce qui vaut mieux, en le mêlant avec le Soufre fondu. La doſe en eſt

(a) *Tract. De Morbo Italico.*

depuis quinze grains jusqu'à trente. Il ne purge point, & même il ne produit le plus souvent, aucune salivation, sur-tout s'il est préparé sans feu; parce que les particules mercurielles, qui sont alors assez mal unies avec le soufre, se réunissent facilement entr'elles, par la chaleur de l'estomac, & forment des gouttes, que leur grosseur & leur pesanteur empêchent de pénétrer dans les veines lactées.

4°. D'autres *Æthiops minéraux* en grand nombre, qu'on prépare avec le Mercure broyé long-tems, mêlé & éteint avec des matieres grasses, résineuses, ou gommeuses. On donne à ces *Æthiops* différens noms pompeux, suivant la différente qualité du Reméde qu'on y ajoûte. On les appelle, par exemple, *Mercure alkalisé*, quand le Mercure est mêlé avec la poudre d'écailles d'Huitre; *Mercure antiphthisique*, quand il est mêlé avec le Baume du Pérou sec; *Mercure anti-scorbutique*, quand il est mêlé avec la Gomme de Guaiac; *Mercure-vif doux*, quand il est mêlé avec la Manne; *Mercure diurétique*, quand il est mêlé avec la Gomme de Genièvre, ou avec la Gomme Ammoniac; *Mercure purgatif*, quand il est mêlé avec la Scammonée, ou la Résine de Jalap, &c. Mais la vertu de ces Préparations ne répond

point ordinairement à l'idée que l'on en a : car les particules mercurielles, foiblement liées par ces différentes matieres, ſe révivifient d'elles-mêmes dans l'eſtomac, & forment de groſſes gouttes, dont il n'y en a que peu qui puiſſent entrer dans le ſang, ſuppoſé qu'il y en entre quelques-unes.

5°. Le *Mercure violet*, ou le Mercure ſublimé de l'Æthiops minéral préparé avec le feu, & mêlé avec parties égales de Sel Ammoniac. La doſe en eſt depuis vingt grains juſqu'à trente. Il eſt plus doux, & en même-tems plus pénétrant que l'Æthiops minéral.

6°. Le *Mercure précipité-blanc*, qui eſt un Mercure diſſous dans l'Eau-forte ou l'Eſprit de Nitre, précipité par l'eau ſalée, & lavé ſoigneuſement avec de l'eau tiéde. Ce Remède eſt efficace & aſſez sûr. Si on le mêle avec quatre fois autant de ſucre, & qu'on le donne à la doſe de ſix, neuf, ou douze grains, il lâche le ventre, &, pour l'ordinaire, fait doucement vomir.

7°. La *Tiſane Sudorifique* ordinaire, faite avec le Guaiac, la Salſe-pareille, la Squine, &c ; dans laquelle on diſſout une doſe convenable de Mercure Doux, ou de Panacée Mercurielle. L'expérience a appris que, contre l'opinion commune, ces ſortes de Préparations Mercurielles ſe diſſolvent

entiérement, par l'ébullition, dans la Tiſane & dans les autres liquides aqueux; pourvû qu'on broye de nouveau ſur le porphyre ce qui reſte ſans s'être diſſous, & qui en fait les deux tiers, & qu'on le faſſe bouillir derechef dans la même Tiſane, réitérant de même pluſieurs fois, s'il le faut.

8°. La *Solution de Mercure par défaillance*, qui ſe fait en employant uniquement le Sel Ammoniac, & qui eſt tranſparente comme l'eau. La préparation en ſera expliquée ci-deſſous (*a*).

On peut, ſans craindre, donner intérieurement cette Solution; parce qu'elle n'a rien de corroſif, ni même rien de trop âcre: mais ordinairement elle n'a que peu ou point d'effet; parce qu'elle ne contient qu'une très-petite quantité de Mercure; qui même peut-être n'entre pas toute dans le ſang.

Sans parler des Secrets vantés par des Charlatans.

IV. Je ne ſçai ſi entre les Remédes propres à guérir les Maladies Vénériennes, on peut compter grand nombre de Secrets, magnifiquement vantés par des Charlatans & des Opérateurs, afin de tromper le Peuple; car la plûpart de ces Secrets, ou n'ont aucune vertu, & par conſéquent ne méritent pas même le nom de Remèdes, ou (ce qui eſt pire) ſont corroſifs & dangereux, & par conſéquent des eſ-

(*a*) Liv. IV. Chapitre dernier.

péces de poiſons. Au reſte, comme il y a différentes ſortes de charlatans, ſur-tout à Paris, où ils ſe rendent en foule de tous côtés, il y a auſſi différentes ſortes de ſecrets, dont ils ſe glorifient. S'il y en a entre ceux-là quelques-uns qui ſoient utiles, & qui ayent quelque vertu, (ce qui eſt très-rare) ils ſont connus depuis longtems, & ils ſe trouvent dans tous les Ouvrages des Médecins : mais, pour qu'on ne les reconnoiſſe pas, les Charlatans ont ſoin de les déguiſer. Les autres ne ſont que des Remédes mal imaginés, & ſouvent même dangereux & nuiſibles. Voici la plûpart de ceux qui ſont venus à ma connoiſſance.

1°. Pluſieurs P*anacées mercurielles*, qui ſont préparées ou que l'on dit être préparées avec plus de travail ; mais qui n'ont rien de préférable à la P*anacée* commune. Les plus vantées ſont, 1°. La P*anacée Solaire* & *Lunaire de Michel de la Vigne*, Médecin du Roi, que *Frederic Hoffman* a louée. (*a*) 2°. La P*anacée de N. de la Brune*, qui eſt décrite par *Gervais Uçay*, Docteur en Médecine de Toulouſe, (*b*) & par Jean *Devaux*, Chirurgien

(a) *Pharmacopœæ Medico-Chymicæ, lib. 3. cap. 15. §. 22.*

(b) Traité de la Maladie Vénér. *à la fin.*

de Paris (*a*). On donnera à la fin du quatriéme Livre, la Préparation de ces deux Panacées (*b*).

2°. La *Solution du Cinnabre*, ou de Mercure Précipité-rouge, dans un Menſtrue corroſif, ou dans l'eau-forte corrigée. Tel eſt cet Eſprit, qu'on nomme à Paris *les Gouttes du Général de la* Motte, & dont on prépare une teinture d'un beau rouge éclatant. On en met quelques gouttes dans un véhicule aqueux, par exemple, dans une infuſion de Thé, & l'on en uſe chaque jour pendant un mois ou deux : ce qui n'eſt point dangereux, que je ſçache ; mais auſſi ce qui ne produit aucun effet.

3°. Pluſieurs Préparations Mercurielles fort âcres, comme le *Mercure Précipité-rouge*; le *Précipité-jaune*, autrement *Turbith minéral*; le *Précipité-verd*, l'*Arcane Coralin*, l'*Hercule de* Bovius (*c*), ou l'*Or de Vie de* Hartmann, &c, qui ne ſont jamais capables de détruire la Vérole ; mais qui ſont toujours dangereuſes, à cauſe de leur qualité corroſive, cauſtique & vé-

(*a*) Tome III. de l'Abrégé de la Médecine pratique d'*Allen*.

(*b*) Chapitre dernier.

(*c*) Ainſi nommé, à ce que je crois, de *Thomas Bovius*, Empirique de Vérone, qui ſur la fin du ſeiziéme ſiécle compoſa en Italien, un Livre intitulé : *Il Flagello dei Medici Rationali*.

néneuſe, & qui produiſent ſouvent des douleurs d'entrailles, des inflammations, des rongemens, des ſuperpurgations par haut & par bas, des maux de cœur, des convulſions & des ſyncopes mortelles, à moins qu'on ne les employe dans des ſujets robuſtes, & avec grande précaution.

4°. Le *Précipité rouge Solaire*, préparé par lui-même & ſans menſtrue, tel qu'il eſt décrit par *Gervais Uçay* [*a*], & dont on donnera plus bas la préparation [*b*]. Quoique ce Reméde agiſſe un peu plus doucement, que le Précipité-rouge ordinaire, il n'eſt pas pour cela ſans danger.

5°. Quelques *Eaux Mercurielles*, qui ſe préparent de deux manieres. 1°. On met infuſer dans huit onces de Décoction d'Orge ou d'Avoine, huit, dix ou douze grains de Solution de Sublimé-corroſif, & on fait avaler cette Diſſolution au Malade, pendant quelques jours; pratique déteſtable que ne craignent pas de commettre quelques Charlatans de Londres, s'il en faut croire *Richard Wiſeman* [*c*], & *Daniel Turner* [*d*]. 2°. On verſe

(*a*) Traité de la Maladie Vénérienne, ch. 8.
(*b*) Livre IV. Chapitre dernier.
(*c*) *Treatiſe of Lues Venerea*, *chap. 3. pag. 10.*
(*d*) *Diſſertation on the Venereal Diſeaſe*, *pag.* 99.

demi-once, ou même une ou deux onces, de Solution de Mercure faite dans l'Esprit de Nitre, dans deux livres de Tisane Sudorifique, que l'on fait boire aux Malades, le matin à jeun; pratique presque aussi mauvaise que la précédente, & que commettoit néanmoins un certain Chirurgien de Paris, suivant le rapport de *Jean Devaux* [a], autre Chirurgien de la même Ville.

(a) Dans les *Préceptes généraux*, qu'il a mis à la fin de l'Abrégé de toute la Médecine pratique de *J. Allen*, traduite du Latin en François, en 1728.

CHAPITRE VIII.

Comment, & avec quel succès les Fumigations Mercurielles ont été autrefois employées dans le traitement de la Vérole.

Ancien usage des Parfums pour la Cure de plusieurs maladies.

CE n'est pas d'aujourd'hui qu'on employe en Médecine les Parfums pour la Cure de plusieurs maladies : car l'on sçait que cette méthode a été recommandée & pratiquée par *Hippocrate* pour l'Esquinancie, *au second Livre des Maladies* en général ; pour les Fleurs-Blanches, dans son *second Livre des Maladies*

des Femmes, pour différens vices de la Matrice, dans l'endroit où il parle *de la ſtérilité*, *& de la Nature des Femmes*; pour provoquer les Ordinaires, *Aphoriſme* 28, *Sect.* 5; pour connoître d'avance la future Conception, *Aphoriſme* 59, *Section* 5. Et non-ſeulement par *Hippocrate*, mais encore par *Celſe*, pour les douleurs de Nerfs, *Liv.* 3. *Chap.* 27. *Art.* 2; pour la douleur de la Vulve, *Liv.* 4. *Chap.* 20; pour la piquûre du Scorpion, *Liv.* 5, *Chap.* 27. *Art.* 5; pour pour la Cataracte, *Liv.* 6. *Chap.* 6. par *Galien*, pour le Skirrhe, *Liv.* 2, *de la Méthode de guérir* adreſſée à *Glaucon*, *Chap.* 6. pour exciter les Régles, *Comment.* 5. *ſur l'Aphoriſme* 28; pour connoître la fécondité; *au même endroit ſur l'Aphoriſme* 59; pour la difficulté de reſpirer, *Liv.* 1. *Des Remédes aiſés*, *Chap.* 9. Enfin, par tous les Médecins poſtérieurs, Grecs, Latins, Arabes, & même Chrétiens, qui ont vécu en Europe, juſqu'à l'année 1480.

On les a employés enſuite dans le traitement de la Vérole.

Mais, c'eſt une pratique moderne d'employer les Parfums pour traiter la Vérole, parce que cette maladie eſt nouvelle en Europe. Cependant, on a mis en uſage les Fumigations, auſſi-bien que les Frictions Mercurielles, dès la naiſſance du Mal Vénérien, de

ſorte que ces deux Remédes ſont comptés avec raiſon parmi les plus anciens, ou du moins parmi ceux qui ſont beaucoup plus anciens que la décoction du Guaiac, & que toutes les préparations mercurielles qu'on prend intérieurement.

Médecins qui ont fait mention les premiers des Fumigations.

Entre les plus anciens Auteurs qui ont traité de la Vérole, je trouve que les premiers qui ayent fait mention des Fumigations pour la Curation de cette maladie, ſont *Angelo Bolognini*, Profeſſeur de Chirurgie dans l'Univerſité de Bologne, en 1506; & *Jacques Catanée du Lac-Marcin*, Médecin de Gènes, qui floriſſoit vers le même-tems. Le premier, après avoir expliqué tout ce qui concerne les Onctions mercurielles, ſe fait cette queſtion au *Chap. 6. de ſon Livre des Onguens* : » Sçavoir, s'il ſe trouve » d'autres Remédes, dont l'applica» tion cauſe pareillement la Saliva» tion ? A quoi il répond, que oui; » mais que ce ne ſont pourtant pas » des Remédes dénués de Mercure, » par exemple, les Suffumigations. Le » ſecond expoſe beaucoup plus nette» ment & la matiere des Fumigations, » & la maniere de les employer. » Il y » a (dit-il dans ſon *Traité de la Vérole*, » *Chap. 9.*) certains Praticiens, qui » dans le traitement des Vérolés, ſe

» ſervent, au lieu d'Emplâtres Mer-
» curiels, des Parfums de Cinnabre,
» lequel eſt compoſé de Vif-argent &
» de ſoufre, & qui par-là font quel-
» quefois des Cures admirables. »

Nicolas Maſſa les a auſſi bien décrites qu'aucun.

Au reſte, perſonne n'a mieux décrit cette méthode que *Nicolas Maſſa*, qui dans le cinquiéme Livre de ſon Traité *du Mal de Naples*, s'eſt attaché uniquement à donner différentes Formules de Parfums, à propoſer des manieres particulières de parfumer, & à relever les merveilleux avantages de la Suffumigation. Il prétend néanmoins, & avec raiſon, que *cette maniere de traiter la Vérole avec les Parfums de Cinnabre, n'eſt point une invention des Modernes*; mais qu'on l'a priſe des Anciens par voie d'analogie, parce que *quelques-uns d'eux s'en ſervoient dans la galle rébelle.*

Depuis *Maſſa*, de tous les Auteurs qui ont traité de la Maladie Vénérienne, à peine y en a-t-il eu un ſeul de réputation qui n'ait fait mention expreſſe des Fumigations. Il eſt du moins conſtant que *Pierre-André Matthiole* en a traité ſpécialement dans ſon Opuſcule de la Vérole, en 1535; ainſi que *Jerôme Fracaſtor*, au troiſieme Livre des Maladies contagieuſes, *chap* 10. en 1546; *Vidus Vidius*, de la Curation en général, *part.*

2. *sect.* 2. *liv.* 3. *chap.* 14. en 1550 ; *Augier Ferrier*, De la Vérole, *liv.* 1. *chap.* 10. & 14. en 1557 ; *Guillaume Rondelet* du Mal de Naples, sur la fin, & *Gabriel Falloppe*, du Mal François, *chap.* 69 & 75. en 1560 ; *Léonard Botal*, de la Maladie Vénérienne, *chap.* 24. en 1563 ; *Alexandre-Trajan Petronio*, de la Vérole, *liv.* 6. *chap.* 18. & 21. en 1565 ; *George Dordon*, de la Curation du Mal Vénérien, *Traité* 3. en 1568 ; *Jerôme Mercurial*, de la Vérole, *chap.* 6. en 1587 ; *Lucas Ghini*, du Mal de Naples, en 1589 ; *Jerôme Capivaccio*, de la Maladie Vénérienne, en 1590 ; *Aurel Minadous*, de la Virulence Vérolique, en 1596 ; *Hercule Saxonia*, de la Vérole, *chap.* 39. en 1597 ; *Alexandre Massarias*, dans sa Pratique de Médecine, *liv.* 6. en 1598 ; *André Césalpin*, dans son Traité de la Médecine, *liv.* 4. *chap.* 8. en 1602, *Eustache Rudius*, de la Maladie Vénérienne, *chap.* 13. en 1604 ; sans parler des autres moins célébres, que je n'ai ni le loisir, ni la volonté de citer ici chacun en particulier.

Deux sortes de Fumigations

En général, il y avoit deux sortes de Fumigations, les unes Bénignes, & les autres Malignes, suivant la qualité des Drogues, dont elles étoient composées. Les premieres

l'étoient de Matieres graſſes & huileuſes, capables de rendre beaucoup de fumée, étant jettées ſur les charbons, ou de ranimer les Eſprits par la douceur des odeurs. On faiſoit grand cas pour l'une ou pour l'autre de ces deux qualités, 1°. Entre les Réſines & les Gommes, de l'Encens, de l'Oliban, du Maſtich, de l'Aloès, de la Myrrhe, du Styrax, du Benjoin, de l'Opopanax, du Succin, du Sandarach des Arabes, autrement de la Gomme de Genèvrier, de la Gomme Animé, de la Gomme de Lierre, du Ladanum, de la Gomme Ammoniac, &c. 2°. Entre les Aromates, de la Canelle, de la Noix Muſcade, du Macis, du Gérofle, du Spica Nard, de la Noix de Galle muſquée, de Schénanthe, des Bayes de Laurier & de Genièvre, des Feuilles de Marjolaine, &c. 3°. Parmi les Bois naturellement gras, du Bois d'Aloès, du Bois de Genièvre, du Bois de Pin, du Buis, de tous les Santaux, &c.

Quant aux dernieres, elles différoient des premieres, en ce qu'outre les matières dont on vient de parler, elles contenoient encore d'autres Drogues, qui étoient des Poiſons, comme le Sandarach des Grecs ou l'Arſenic rouge, & l'Orpiment ou

Réagal, autrement l'Arſenic jaune ou citrin [*a*] ; ou bien, qui paſſoient dans ce tems-là pour des poiſons, comme le Cinnabre factice ou artificiel. Je ſçais que dans la ſuite la Chymie nous ayant procuré diverſes Préparations Mercurielles, certains Praticiens ſe ſont aviſés d'ajoûter à ces Parfums le Précipité rouge, le Turbith minéral, & même le Sublimé corroſif, dont la qualité âcre & vénéneuſe n'eſt que trop connue, Mais du moins une ſi folle témérité a-t-elle été fort rare. Du reſte, pour exciter une fumée plus forte & plus odorante, ſuppoſé qu'on n'employât pas à la fois toutes les matieres cideſſus mentionnées, on mêloit pour le moins enſemble les plus graſſes & les plus odoriférantes, comme l'Encens, le Maſtich, l'Aloès Hépatique, la Gomme de Genèvrier, le Styrax ſec, le Ladanum, le Succin, la Noix Muſcade, &c.

Quand on avoit choiſi les drogues, par rapport à la maladie ou aux indications, on les piloit ſéparément pour les réduire en poudre très-fine. Leur Préparation.

(*a*) C'eſt ainſi qu'autrefois on employoit dans les Parfums, l'Arſenic & l'Orpiment, pour purifier l'air des Maiſons peſtiférées ; & même pluſieurs perſonnes les recommandent encore aujourd'hui pour cet uſage. *Voyez* François Ranchin, *Traité de la Peſte*, *part.* 3. *chap.* 16.

Enſuite on les mêloit enſemble pour les employer de deux façons; 1°. En forme de poudre, dont on répandoit quelques pincées ſur les charbons; ce qui néanmoins étoit rare, parce que la poudre étant trop ſéche, n'entretenoit point le feu, & ne fumoit pas aſſez long-tems. 2°. En forme de Paſtilles, de Trochiſques, de Tablettes, &c. Pour cet effet, on incorporoit les matieres avec la Térébenthine ou le Styrax liquide, & l'on mettoit une ou deux Paſtilles ſur les charbons ardens.

La maniere de s'en ſervir.

Enſuite, toutes les fois qu'on jugeoit à propos d'employer les Suffumigations, on commençoit par ſaigner le Malade, & par faire uſage des altérans & des purgatifs, pour tempérer les humeurs. Après quoi l'on échauffoit un Cabinet bien clos pour ſervir d'Etuve, où l'on dreſſoit une eſpéce de Pavillon nommé communément l'*Archet*. C'étoit-là qu'on plaçoit le Malade nud, ou en Camiſole, aſſis ou debout, la tête couverte ou découverte, ſuivant ſes forces. On mettoit à ſes pieds un réchaud plein de braiſe, & par un trou fait exprès, on y jettoit à diverſes repriſes quelques Trochiſques ou Tablettes de Parfum; enſorte que le Malade demeuroit expoſé depuis les

pieds jusqu'à la tête à la fumée qui s'en exhaloit, jusqu'à ce qu'il suât abondamment. Si par hazard on voyoit que le Malade fût prêt à se trouver mal, on tâchoit de prévenir la défaillance dont il étoit menacé, en lui faisant mettre la bouche à un trou pratiqué à cette intention, ou respirer un air plus frais, par un tuyau, dont le bout sortoit en-dehors.

On tenoit le Malade plus ou moins long-tems sous l'Archet, selon le degré du mal, la violence des symptômes, & l'état des forces. *Falloppe* raconte dans son Traité de la Vérole, *chap.* 72, que de son tems on faisoit le plus souvent durer la Fumigation *pendant une heure entiere, ou une demi-heure, ou pendant un quart ou trois quarts-d'heure, selon que le malade pouvoit le souffrir.* Mais, je crois qu'une si grande patience étoit fort rare, & il me paroît absolument impossible de l'entendre des Suffumigations qu'on appelloit Malignes. Le Malade n'étoit pas plutôt tiré de-là, qu'on le mettoit dans un lit bassiné, & on le couvroit bien, pour le faire suer abondamment durant une heure ou deux. Après quoi l'ayant essuyé, on lui donnoit un verre de vin à boire,

au bout de deux heures on lui ſervoit à manger.

Leur maniere d'agir.

On pratiquoit d'ordinaire ces ſortes de Fumigations tous les jours, ou ſeulement de trois en trois, ou de quatre en quatre jours, eu égard à la violence de la maladie, ou à l'état des forces : & on les réiteroit ſix, ſept, huit à neuf fois, juſqu'à ce que la ſalivation ou le Flux de Ventre parût, ou que les ſymptômes de la maladie diſparuſſent entiérement. Enfin, l'on procuroit par ce moyen, une évacuation différente dans les différens ſujets, mais triple dans la plûpart, au rapport de *Falloppe*, à l'endroit déjà cité, *chap.* 70. Car, 1°. *Les Fumigations*, dit cet Auteur, *lâchoient le ventre, comme feroit un purgatif.* 2°. *Elles évacuoient preſque toujours par la voie des poumons & du goſier*, c'eſt-à-dire, par les crachats & la ſalivation, *& cela communément pendant ſept ou huit jours*, dans l'eſpace deſquels le Malade *crachoit un plein baſſin chaque jour ; ce qui alloit à ſix ou à dix livres.* 3°. *Elles excitoient une ſueur des plus abondantes.*

Précautions qu'il faut y apporter.

Les plus anciens Médecins avouoient, 1°. » Que cette maniere de traiter la » Vérole, pouvoit être nuiſible aux » parties nobles ; que même les Ma- » lades tomboient ſouvent dans des

» récidives, & dans des fâcheuſes ma-
» ladies compliquées avec le Mal Vé-
» nérien, comme l'aſthme, la toux,
» l'hydropiſie, & le maraſme : qu'ainſi
» l'on ne devoit s'en ſervir que dans
» des véroles invétérées & rébelles à
» tout autre Reméde, & pour des per-
» ſonnes d'une forte complexion, en
» obſervant exactement la conſtitution
» de l'air, & les autres choſes non-
» naturelle. »

2°. C'eſt pour cela qu'ils avertiſ-
ſoient » d'éviter cette Pratique dans
» les ſujets Aſtmatiques, ou Hecti-
» ques, ou Fébricitans, dans leſquels
» la bile prédomine, ou qui ſont d'un
» tempérament naturellement foible
» ou affoibli par la maladie. »

3°. Ils ordonnoient en conſéquen-
ce » de préparer avant tout, le Mala-
» de, en cas qu'on voulût le traiter
» par les Fumigations, avec la même
» attention que ſi c'étoit pour lui don-
» ner les Frictions, en le purgeant
» doucement, en fortifiant ſon eſto-
» mac, en le ſaignant, s'il le falloit,
» en lui appliquant les Ventouſes, &
» en faiſant uſage des cordiaux, tant
» intérieurement, qu'extérieurement
» tels que ſont les Confections pré-
» parées avec les pierres précieuſes,
» & les épithèmes. »

Eloges des Fumigations.

Mais, en employant ces précautions, ils atteſtent que beaucoup de Malades, à quoi non-ſeulement la décoction du Guaiac, mais même les Frictions Mercurielles n'avoient ſervi de rien, ont été guéris par les Fumigations.

C'eſt ainſi que *Nicolas Maſſa* dit, dans ſon Traité du Mal de Naples, *liv.* 5. *chap.* 2 ; » avoir guéri entre-» autres avec les Suffumigations, » deux perſonnes, à qui les autres » Remèdes n'avoient rien fait, qui » avoient paſſé pluſieurs fois par les » Frictions, ſans aucune ſalivation, » & qui étoient encore jeunes. Il ne » diſcontinua point les Fumigations » juſqu'à la réſolution de toutes les » Tumeurs, ayant toujours égard à » la force du tempérament. » Le même Auteur raconte *à l'endroit cité*, *chap.* 3 ; » que ſouvent il n'a pû gué-» rir certains Vérolés par le moyen » des Frictions, & qu'un jour voyant que les onctions qu'il avoit faites avoient été ſans effet, il paſſa » aux Fumigations. Parmi ces Malades, (continue-t-il) il y avoit » un jeune homme âgé de vingt ans, » nommé *Dominique* de *Conſinio* de » *Saint Pierre*, à qui pluſieurs Empiriques, Barbiers, & Femmelettes avoient inutilement donné

» quantité de Frictions. Son mal,
» bien loin de guérir, étoit au con-
» traire devenu d'une ſi grande mali-
» gnité, que tout le goſier & le pa-
» lais étoient infectés d'ulcères d'un
» mauvais caractère, qui l'empê-
» choient de parler. Il ne pouvoit
» manger ni boire qu'avec une extrê-
» me difficulté. Il étoit obligé de reſ-
» ter couché dans ſon lit, ayant les
» bras & les jambes convulſivement
» retirés, de façon que pour ſes be-
» ſoins, deux Domeſtiques le por-
» toient; & quand il vouloit manger,
» il falloit que quelqu'un lui mît ſon
» manger dans la bouche. Outre cela,
» ſon corps étoit couvert d'ulcères
» & de tumeurs dures, accompagnées
» de douleurs aux jointures, qui ne lui
» permettoient guéres de dormir,
» & cauſoient une affreuſe conſomp-
» tion de tout le corps. Ce qu'il y
» avoit de plus fâcheux, c'eſt qu'avec
» tous ces accidens il avoit toujours
» la fiévre. Et comme ma Mere,
» (ajoûte *Maſſa*,) me prioit ſouvent
» de tâcher de le guérir, s'il y avoit
» moyen; je l'entrepris. Après lui
» avoir laiſſé le tems de reprendre
» des forces, je commençai par lui
» frotter les jointures des jambes &
» des bras; cependant, quoique je
» lui euſſe donné pluſieurs Frictions,

» les ulcères ne ſe conſolidoient point, » & les Tumeurs ne pouvoient ſe » réſoudre. C'eſt pourquoi je me dé- » terminai à en procurer la réſolution » au moyen des Fumigations. Voici » comme je m'y pris : le ſoir je frot- » tois les jointures, & le matin je le » parfumois ſous l'Archet. Je conti- » nuai ainſi durant pluſieurs jours, » & les ulcères ſe trouvoient preſque » conſolidés ; mais les forces étant » abattues, je le laiſſai en repos pen- » dant un mois & demi, avec de » bonnes nourritures & un bon régi- » me. Enſuite, je recommençai à le » frotter & à le parfumer, comme » j'ai déjà dit, & cela s'étant exécuté » durant quinze jours de ſuite, il fut » guéri. »

C'eſt ainſi que *Guillaume Rondelet* ſe glorifie, *à la fin* de ſon *Traité du Mal de Naples*, d'avoir guéri par le moyen des Fumigations » un ulcère » vérolique du nez, que ni les Mé- » decins d'Italie, ni ceux de la Cour, » ni ceux de Montpellier, n'avoient pû guérir. » Il s'applaudit au même endroit » au ſujet d'un Gentilhom- » me, qui avoit été pendant ſix mois » à Lyon, entre les mains des Mé- » decins & des Chirurgiens, ſans » qu'aucun Reméde joint à la Diète, » eût pû le guérir, & qu'il délivra d'un

» d'un ulcère en quatre jours de Suf-
» fumigation ; enſorte qu'avant d'ar-
» river chez lui, où il n'y avoit que
» pour quatre jours de chemin, il
» ſe trouva parfaitement guéri. »

Enfin, c'eſt ainſi que *Gabriel Fallope*, au chap. 69, de ſon *Traité de la Maladie Vénérienne*, rapporte que dans une Ophthalmie Vérolique, avec inflammation de la Conjonctive & exulcération de la Cornée, » Il ſe
» ſervit ſouvent de Cautères, de Dé-
» coctions, & d'autres Remédes ;
» mais envain, puiſque les ſymptô-
» mes perſiſtoient dans leur force ;
» qu'ainſi il en étoit venu aux Fumi-
» gations, & que ſes Malades en
» avoient été guéris. » Il avoue bonnement au même endroit, qu'entre-autres : » Un Notaire fut le premier
» qui lui donna inutilement bien de
» la peine, malgré tous ſes Remédes,
» & qu'une femme guérit enſuite par
» la Fumigation. »

Mais enfin, les Fumigations, pour être efficaces, devoient contenir beaucoup d'Arſenic, tant rouge que jaune, & même il y en avoit d'aſſez mal-aviſés, ou plutôt d'aſſez fous, pour oſer y ajoûter un peu de Précipité rouge, de Turbith minéral, ou de Sublimé corroſif. Il ne faut donc pas s'étonner ; 1°. Si cette pratique

Leur condamnation.

étoit ſouvent meurtriere, non-ſeulement pour les Vieillards, & les Perſonnes foibles, Cakectiques, Poumoniques, Valétudinaires ; mais même pour les jeunes gens, & les perſonnes robuſtes, fortes & les mieux conſtituées, dont les viſcères étoient vigoureux, les poumons ſains, & le cerveau en bon état.

2°. Si les Médecins qui l'approuvoient le plus, & qui en vantoient les heureux ſuccès, n'en ont pas nié eux-mêmes les riſques. » Le traite-» ment de la Vérole, (dit *Maſſa* à l'endroit déjà cité) » par la voie » des Fumigations, n'eſt pas telle-» ment sûr qu'il n'y ait rien à crain-» dre. » C'eſt un Remède (dit *Rondelet* au même endroit allégué ci-deſſus,) qui demande de la vigueur, » parce qu'il eſt fort dangereux. La » Fumigation) dit *Fallope* à l'en-» droit déjà cité,) n'eſt que trop ſou-» vent ſujette à de fâcheux inconvé-» niens, & un tel traitement n'eſt pas » trop sûr. C'eſt pourquoi j'ai tou-» jours jugé à propos de l'éviter au-» tant qu'il eſt poſſible ; car il eſt » très-mauvais & mortel à quelques-» uns. »

3°. Si preſque tous les autres Auteurs l'ont condamné beaucoup plus ouvertement. C'eſt ainſi que *Jean*

Benoît atteſte très-affirmativement, *au chap.* 4, de ſon *Traité de la Vérole* : » Que les Suffumigations des Empiri-» ques ſont des poiſons très-puiſſans, » dont il a vû lui-même que la fumée » avoit fait périr un fameux Peintre » de Bologne, & tomber une femme » en Apopléxie. » C'eſt ainſi que *Benoît Victori*, dans ſon *Traité de la Maladie Vénérienne, chap.* 7, peu-» ſe qu'il faut éviter la Fumigation, » comme un ennemi mortel ; atten-» du qu'il s'en exhale des vapeurs vé-» néneuſes, qui entrant par la bou-» che dans les poumons, où elles ſé-» journent, ôtent la reſpiration par » leur qualité aſtringente, & étran-» glent tout-à-coup le Patient. Ces mê-» mes vapeurs pénétrent pareillement » par le nez juſqu'au cerveau, & » bouchent tellement les organes de » la faculté animale, que pluſieurs » en perdent le ſentiment & le mou-» vement ; ce qui les fait très-aiſé-» ment tomber en Epilepſie & en » Apopléxie, en Convulſion & en » Paralyſie. » C'eſt ainſi qu'*Augier Ferrier* dit, dans ſon *Traité de la Vérole, liv.* 1. *chap.* 14, » que la » Fumigation eſt un très-mauvais Re-» mède, dont la plûpart des Mé-» decins prudens & habiles n'ont ja-» mais oſé ſe ſervir pour tout le

» corps. » C'eſt ainſi qu'*Antoine Muſa Braſſavole*, dans ſon *Livre de la Maladie Vénérienne*, raconte » qu'il » a vû un homme que la fumée qui » lui montoit à la tête, fit tomber » d'abord en Apopléxie, & incontinent » nent après tout roide mort. Voilà » pourquoi il ne veut point que les » Malades ſoient parfumés, qu'ils » ne mettent la tête hors de l'Archet. C'eſt ainſi qu'*Alexandre-Trajan Petronio* conſeille, dans ſon *Traité de la Vérole*, *liv. 6. chap.* 20, » de » ne jamais employer les Parfums, » que la maladie ne ſoit invétérée, » qu'il n'y ait point d'autre reſſource, que le mal ne ſoit preſque déſeſpéré, & qu'enfin le Malade, à » force de ſouffrir, ne ſe ſoucie plus » de vivre, ou de mourir : car dans » un danger ſi preſſant, il faut encore mieux eſſayer cette voie, que » de n'y rien faire. C'eſt ainſi qu'*Epiphane Ferdinand*, dans ſes *Cent Hiſtoires*, *Obſerv.* 17, enſeigne » que » la méthode des Fumigations, avec » leſquelles les Empyriques chaſſent » la Vérole, eſt plus dangereuſe que » celle des Frictions ; que par conſéquent il n'en faut uſer que très-rarement, & dans le cas d'une néceſſité preſſante, lorſqu'on aura épuiſé toutes ſortes de moyens ſans

» réuſſite : » Enfin, c'eſt ainſi que *Zacutus Luſitanus* aſſure, dans ſes *Hiſtoires de Pratique*, *liv.* 2. *chap.* 1. » que les Fumigations ſont ſuſpectes, » & que pluſieurs ſont morts dans leur » application actuelle ; que par con- » ſéquent, il ne faut s'en ſervir, que » quand tout le reſte eſt inutile, parce » qu'alors il vaut mieux dans une ma- » ladie déſeſpérée uſer de quelque Re- » méde, que de n'en faire aucun. »

Dans cette contrariété d'opinions ſoutenues de part & d'autre par de graves Auteurs, les plus ſages Médecins ont bien compris qu'il falloit tenir un certain milieu, ſans ſe laiſſer prévenir pour une mauvaiſe pratique, par les éloges des uns, ni détourner d'une bonne, par les blâmes des autres. C'eſt pourquoi, tout bien examiné, & après avoir peſé des deux côtés les heureux & les malheureux ſuccès du Reméde, on jugea d'un commun conſentement, dont la principale gloire eſt due à *Rondelet*, qu'il étoit dans les régles de la plus ſaine Thérapeutique.

Leur réformation.

I. D'exclure abſolument des Parfums, non-ſeulement le Sublimé corroſif, mais auſſi l'Arſenic & l'Orpiment, parce que la qualité vénéneuſe de l'un & de l'autre étoit avérée. C'eſt bien fait, à mon avis ; cependant j'obſerverai ici que le Parfum d'Orpiment eſt propoſé & approuvé pour l'Aſthme,

& toutes les autres maladies du poumon, par *Galien*, dans ſon *Traité des Remédes aiſés, liv.* 1. *chap.* 9; par *Avicenne*, *liv.* 2. *traité* 2. *chap.* 49; par *Rondelet*, dans ſon *Traité des Médicamens externes, au chapitre du Parfum*; par *Thèodore* de *Mayerne*, dans ſa *Pratique*, *traité* 4. *chap.* 6; & par un Médecin de Nîmes, anonyme, dont les Obſervations ſe trouvent à la fin de celles de *Lazare Riviere*, *Obſervat.* 2.

II. De réſerver uniquement le Cinnabre Mercuriel, que l'on ſçavoit par expérience ſervir efficacement à la guériſon de la Maladie Vénérienne, ſans aucun inconvénient. *Catanée* & *Maſſa* avoient déjà bien ſenti l'utilité du Cinnabre employé ſeul en Parfum.

III. De renoncer à ce fatras de Remédes qu'on y ajoûtoit ſous le nom de *Correctifs*, vû qu'il n'y avoit plus rien de vénéneux dans les Parfums.

IV. De ne mêler par conſéquent avec le Cinnabre, que certaines choſes, propres à rendre ſur le feu beaucoup de fumée, & à corriger par leur agréable odeur la puanteur du Cinnabre.

V. De prendre ces ſortes de choſes, non au hazard ou pour la parade, mais ſuivant les indications; par exemple, s'il falloit faire ſuer, du Benjoin, du

Styrax rouge & Calamite, de la Noix Muſcade, de l'Ambre-jaune, &c, pour ouvrir les pores ; & s'il falloit guérir des ulcères, de la Myrrhe, du Maſtich, de l'Oliban, de l'Opopanax, du Ladanum, du Bois d'Aloès, du Bois de Genèvrier, &c, pour deſſécher & déterger.

VI. De réitérer pour la plûpart les Parfums tous les jours, pendant un certain tems, ſelon les forces des Malades, & l'opiniâtreté de la maladie, juſqu'à la ſalivation ; mais ſi le Malade ne pouvoit, à cauſe de ſa foibleſſe, en ſupporter l'uſage ſans interruption, de ne les employer que par intervalles, comme c'étoit depuis long-tems la coutume dans l'adminiſtration des Frictions.

VII. De purger même avec un purgatif doux, de trois en trois Fumigations, les Malades qui ſeroient d'une complexion délicate, pour rabattre la violence de la ſalivation, en détournant l'humeur du goſier vers les inteſtins ; ce que nous avons remarqué avoit été depuis long-tems en uſage dans les Frictions mercurielles.

C'eſt ainſi que la méthode des Fumigations, rappellée aux Loix de la Médecine Pratique, devint plus sûre ; ce qui la mit en peu de tems ſi en vogue, qu'elle approcha le plus de la

Frictions préférables aux Fumigations, quoique réformées

méthode des Frictions ; mais pourtant d'assez loin, dès qu'on eut reconnu par l'expérience, qui est la vraie Pierre de Touche de la vertu des Remédes :

Raison de préférence.

1°. Que la premiere étoit bien moins efficace que la seconde, attendu que les Malades guéris par cette voie *récidivoient souvent*, suivant le témoignage de *Massa* ; & que *rarement se trouvoit-il des Vérolés*, au rapport de *Brassavole*, *qui fussent entiérement guéris par la* Fumigation ; *mais qu'il retomboient presque tous*, *quoique les uns plutôt*, *& les autres plus tard.*

2°. Que la Fumigation étoit beaucoup moins universelle, puisqu'elle ne convenoit qu'à des jeunes gens, ou qu'à des personnes robustes & vigoureuses, qui avoient les poumons sains, un fort tempérament, les viscères en bon état, & un âge encore floriſſant ; au lieu que les Frictions étant administrées suivant les régles de l'Art, conviennent également à presque tous les Malades, de tout sexe, de tout âge, de tout tempérament.

3°. Qu'elle étoit beaucoup moins sûre, parce que la fumée qui s'exhaloit du Cinnabre, nuisoit d'ordinaire aux poumons, accabloit le cerveau, faisoit du mal aux yeux, précipitoit la chûte des dents, & excitoit tout au

moins de ſueurs ou des diarrhées très conſidérables ; inconvéniens qui arrivent rarement dans les Frictions.

4°. Enfin, qu'elle étoit bien moins commode, parce que les Malades enfermés à l'étroit dans l'Archet, comme dans un cachot, y avoient à ſoutenir le poids d'une chaleur brûlante, & que ne reſpirant qu'un air enflammé, ils étoient inondés de ſueur : Que du moins elle n'étoit en aucune façon plus commode ; & en effet, ſans m'étendre ici ſur les prérogatives connues des Frictions, on ne peut pas nier qu'il ne faille de part & d'autre dévorer les mêmes ennuis, les mêmes dégoûts, les mêmes incommodités de Préparation, de Curation, de Crachement, de Flux de Ventre.

Fumigations rejettées.

Faut-il donc s'étonner ſi la méthode des Frictions a tenu bon, tandis que la méthode des Fumigations a été rejettée ? La premiere étant sûre, efficace, parfaite, eſt devenue de jour en jour plus agréable, plus commune, plus uſitée. Que dis-je ? elle eſt de toutes les méthodes la plus agréable, la plus commune, la plus uſitée, & la ſeule qui ſoit en uſage aujourd'hui : au lieu que la derniere étant négligée, employée plus rarement de jour en jour, diffamée par ſon inefficacité, par ſes dangers, & même par la ſeule infection du ca-

chot, eſt tombée peu-à-peu dans un tel oubli, que lorſque la premiere Edition de cet Ouvrage parut, en 1736; j'oſe aſſurer que depuis quatre-vingts ans, à peine y avoit-il eu un ſeul Malade, du moins en France, qui ſe fût fait traiter par les Fumigations. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'alors il n'y avoit pas un Médecin en France, qui traitât la Vérole par cette méthode.

CHAPITRE IX.

Comment & avec quel ſuccès les Fumigations mercurielles ont été employées depuis peu pour guérir la Vérole?

Nouveau Fumigateur qui en impoſe au peuple crédule.

LA méthode des Fumigations étoit depuis long-tems hors d'uſage, comme nous avons dit dans le Chapitre précédent, lorſqu'un nommé *Charbonnier*, qui avoit été ci-devant Huiſſier du Parlement d'Aix en Provence, vint à Paris, où ſe rend tout ce qu'il y a de Charlatans au Monde. Je ne ſçai pas trop par quel hazard, & ſous quel Maître, un homme qui n'avoit pas la moindre teinture de Médecine, à pû connoître la vertu & l'uſage des Fumigations, qu'on ne pratiquoit plus il y avoit long-tems: mais il eſt conſ-

tant qu'il en avoit fait auparavant quelques expériences en Provence, quoiqu'avec moins de ſuccès qu'il ne diſoit. Il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il ſe mit à publier qu'il avoit trouvé une méthode de guérir la Vérole, toute nouvelle, courte, facile, efficace, ſans danger, ſans aucun inconvénient; à ſe vanter d'avoir guéri quantité de perſonnes; à produire des témoins, qui s'offroient de plein gré, ſoit qu'il les eût guéris, ou plutôt qu'il les eût gagnés pour le préconiſer, comme font tous les jours les Charlatans; à remplir de ſes magnifiques promeſſes tous les Quartiers de Paris; à attirer dans ſon parti *une ſéquelle de Joueurs d'inſtrumens, de Gueux, de Farceurs, de Coquins, & d'autres gens ſemblables;* enfin, à profiter de la ſtupidité du Vulgaire, qui eſt par-tout ſottement crédule & avide de nouveautés, ſur-tout à Paris, pour ſe mettre bien dans l'eſprit de pluſieurs.

Il étoit de l'intérêt de l'Etat qu'on ſçût à quoi s'en tenir ſur la vertu des Fumigations, pour ne pas livrer la vie des Citoyens aux attentats d'un Charlatan, ſi elles étoient nuiſibles, ni rejetter mal-à-propos un Reméde qui étant manié par des mains habiles, pourroit avoir ſon utilité, au cas

Epreuves des Fumigations par ordre des Magiſtrats.

qu'elles fuſſent profitables. C'eſt pourquoi les Magiſtrats jugerent qu'il falloit s'aſſûrer des effets du Reméde, par des épreuves réitérées publiquement, en préſence des Médecins députés de la Faculté de Paris, à laquelle il appartenoit d'en décider, pour en être témoins oculaires & véridiques, & en même-tems Juges équitables des avantages qui pourroient en réſulter.

La premiere Epreuve ſe fit à l'Hôtel Royal des Invalides, en préſence du Médecin & du Chirurgien qui y ſont prépoſés pour prendre ſoin des Infirmeries. Je me ſouviens bien que le Médecin releva beaucoup les heureux ſuccès de ce premier eſſai, comme s'ils avoient démontré l'excellence des Fumigations ; mais je me ſouviens auſſi que le Chirurgien lui fit pluſieurs objections qui en rabattoient beaucoup, & qui ne paroſſoient pas aiſées à réfuter. Quoiqu'il en ſoit, on dit que les Actes dépoſitaires du fait ont diſparu, ou qu'ils reſtent cachés ; ce qui fait qu'on ne peut pas juger à laquelle des deux parties ils ſont favorables, & juſqu'à quel point ils le ſont : auſſi n'en eſt-il pas beſoin.

Des autres expériences, dont l'événement eſt connu de tout le monde :

La *premiere* fut faite à Biceſtre, en préſence des Médecins députés de la Faculté de Paris, mais qui n'y ont aſſiſté que deux fois, ſçavoir, une premiere fois pour porter leur jugement touchant le dégré du Mal, au commencement, & une ſeconde fois pour décider de la guériſon, quand le traitement fut achevé : ce qui fut cauſe qu'ils ne purent avoir connoiſſance des Remédes employés dans l'intervalle, & des effets des Remédes, ni des récidives qui arriverent à quelques-uns de ces Malades, après la derniere viſite.

La *ſeconde* Epreuve fut faite dans le même Hôtel, ſur douze autres hommes, en préſence de pluſieurs autres Médecins, députés pareillement de la Faculté de Paris, leſquels viſiterent les Malades pluſieurs fois chaque ſemaine, pour veiller à l'adminiſtration des Fumigations; & examiner la ſuite des effets qui en proviendroient ; & même, pour rendre la choſe plus claire, ils firent ſéparer les Convaleſcens de la compagnie des autres, durant quelques mois, dans la vue de s'aſſûrer par-là, s'ils demeurerent tout ce tems-là exempts de rechûte.

La *troiſieme* Epreuve s'y fit dans le même-tems ſur douze femmes avec les mêmes précautions, c'eſt-à-dire,

qu'on les visitoit plusieurs fois dans le cours du traitement, & qu'après le traitement complet, on les tenoit pendant quelques mois séparées de tout commerce, afin de pouvoir constater la récidive, si par hazard il en survenoit quelqu'une. J'ai lu avec attention les Actes de tout ce qui s'est passé dans ces trois épreuves, & j'en ai recueilli fidélement tous les articles.

La *quatrieme* Epreuve a été faite sur différens Malades, qui, pour se guérir de la Vérole, ont passé par la Fumigation, soit de leur propre mouvement, soit à la sollicitation d'autrui. L'extrait que nous donnerons du succès de ces diverses expériences, mettra en état de juger avec plus de certitude, quel compte on doit tenir de la méthode des Fumigations.

Méthode du nouveau Fumigateur.

Mais, auparavant il est bon de remarquer que la façon de parfumer de notre Fumigateur, étoit très-expéditive. Il couvroit le Malade tout habillé, comme il étoit, avec les couvertures qu'il trouvoit sous sa main, mettant à ses pieds un Réchaud plein de braise, sur laquelle il jettoit quelques pincées d'une poudre fine qui rendoit beaucoup de fumée. Dans le commencement, lorsqu'il étoit en Provence, il laissoit les yeux

& la bouche de ſes Malades, expoſés à la fumée ; mais il avoit grand tort : car il eſt arrivé de-là plus d'une fois, que leurs yeux étoient attaqués d'une fâcheuſe Ophthalmie, & que quelques dents leur tomboient. C'eſt pourquoi s'étant mieux inſtruit par l'expérience, il mettoit toujours, à Paris, un bandeau ou un mouchoir ſur la bouche & ſur les yeux, de peur que la fumée ne portât préjudice à la cornée, ou aux dents. Par ce moyen l'unique voie qui fut ouverte à la fumée, étoit les narines, par où elle entroit avec l'air dans l'inſpiration, & dont elle irritoit ſi vivement, dans la plûpart, la membrane interne, qui eſt nerveuſe, qu'elle excitoit des éternuemens forts & fréquens.

La durée de ſes Suffumigations n'étoit point réglée ; mais il la varioit différemment ſelon les forces, ou la patience des Malades : rarement pourtant paſſoit-elle quatre minutes, & rarement alloit-elle à moins de deux. C'étoit ſa coutume, mais pas toujours, après chaque Fumigation, de débarraſſer le Malade des couvertures qui l'enveloppoient, & des mouchoirs qui lui couvroient la bouche & les yeux, & de le mettre dans un lit bien baſſiné, pour le faire ſuer

plus abondamment, ſi la ſueur vouloit venir. Du reſte, le Malade pendant tout le tems du traitement étoit libre ſur la qualité & la quantité du manger, ſans être aſtreint à aucune diète.

Il avoit grand ſoin de cacher la couleur, la nature, & la préparation de la Poudre myſtérieuſe qu'il employoit, pour donner plus de poids à ſon prétendu Secret. Il avouoit qu'il le tiroit du Mercure, mais par une opération longue & difficile, & par un mêlange de pluſieurs autres matieres. Cependant, je jurerois bien que ce n'étoit uniquement que du Mercure réduit en poudre par une opération très-facile, c'eſt-à-dire, éteint avec quelque addition de parties ſulphureuſes, afin que ſous cette forme il s'envolât plus aiſément en fumée. Ces ſortes de préparations que tout le monde connoît, ſont au nombre de trois; ſçavoir, le Mercure éteint avec la Térébenthine, & réduit en poudre noire; l'Æthiops minéral tiré du Mercure, & préparé avec le Soufre commun par le moyen du feu, ou par la ſeule trituration; enfin, le Cinnabre qu'on tire du Mercure, mêlé & ſublimé avec le Soufre commun, & qui l'emporte ſur les autres par la fineſſe de ſes parties. Je ne

doute point qu'il n'ajoûtât à ſa préparation Mercurielle, quelle qu'elle fût, quelque parfum pris des Réſines ou des Gommes, pour en corriger l'odeur déſagréable; je m'étonne ſeulement qu'aucun des Aſſiſtans n'ait ſenti ce parfum. Au reſte, il importe peu que l'on y ait fait une pareille addition, ou non, puiſque la qualité anti-vénérienne de la Fumigation, qui eſt la principale choſe, ne devenoit pas meilleure en y ajoûtant ces matieres odoriférantes, ni pire en les retranchant.

I. Il s'enſuit donc de la *premiere* Epreuve :

1°. Que de douze Malades, dont le plus âgé n'avoit que quarante-trois ans, la plûpart étoient atteints d'une Vérole légère, & pour ainſi dire du premier dégré, puiſque les principaux ſymptômes de leur maladie, étoient des chancres au gland, des crêtes à l'anus, & quelques puſtules diſperſées ſur l'habitude du corps. Conſéquences des épreuves faites en 1737 & 1738.

2°. Que de ce nombre de Malades, les Médecins n'en ont regardé que quatre comme guéris, de la guériſon complette deſquels on n'a pas pû néanmoins s'aſſurer avec aſſez de certitude, puiſque l'on n'a réitéré aucune perquiſition à ce ſujet, après une tréve de quelques mois.

3°. Qu'on en compte trois, dont le mal n'a point été guéri, & que par cette raiſon, l'on a cru aſſez mal-à-propos attaqués d'une autre maladie que de la Vérole, quoique dans le commencement on en eût jugé autrement.

4°. Qu'il y en eut trois autres, en qui il reſta des ſignes très-certains de Vérole, quoiqu'ils euſſent été, comme on a dit, atteints d'un mal aſſez léger dans le commencement.

5°. Enfin, qu'il en eſt mort deux dans le cours du traitement, quoiqu'ils fuſſent très-peu malades dans le commencement.

II. Il s'enſuit de la *ſeconde* Epreuve:

1°. Que les douze Malades, dont le plus âgé avoit quarante-cinq ans, étoient atteints d'une Vérole légère, qui paſſoit à peine le premier dégré; puiſqu'elle étoit indiquée uniquement par des puſtules, par des tumeurs des glandes inguinales, par des poireaux, par des chancres au prépuce & au gland, &c. ſans ulcère du nez ou du palais, ſans aucune carie des os, & ſans aucune hyperoſtoſe.

2°. Que des douze, il n'y en a eu qu'un, qui n'a pas pû abſolument ſupporter la Fumigation, à cauſe d'un danger éminent de ſuffocation; qu'à

l'égard de tous les autres, on a réitéré les Fumigations au moins huit, neuf, & dix fois ; & même jusqu'à seize fois à l'égard de deux.

3°. Que le cours du traitement a été pour le moins de trente-neuf jours, c'est-à-dire, depuis le 12 de Juin 1737, jusqu'au 20 du mois de Juillet suivant ; & même plus long par rapport aux deux derniers Malades.

4°. Que la Curation a été difficile & laborieuse dans la plûpart ; puisque la plûpart ont souffert des sueurs, des diarrhées, & la salivation.

5°. Que de dix Malades parfumés (car on n'en comptoit pas davantage, attendu qu'un des douze n'avoit pû supporter la Fumigation, & qu'un autre s'étoit enfui de l'Hôpital,) qui furent séparés pendant environ quatre mois, depuis le 15 de Septembre 1737 ; jusqu'au 7 du mois de Janvier suivant, il est dit que cinq se trouverent quittes de tous accidens, & regardés comme guéris.

6°. Qu'un des dix est mort, quoique jeune & d'un forte complexion, & qu'il ne fût pas bien malade dans le commencement ; mais qui avoit souffert seize Fumigations. Or, il est constant par l'ouverture du Cadavre, qu'il est mort d'une inflammation & d'un abscès au lobe droit des pou-

mons, avec une inflammation & une extravaſation de ſang au côté gauche du cervelet. Je ſçais bien que les Médecins jugerent que ce Malade étoit mort d'une fiévre maligne, & qu'il ne falloit point attribuer ſa mort aux Fumigations : mais je ſçais auſſi, à n'en point douter, que les Chirurgiens de l'Hôpital, qui étoient préſens, penſerent tout autrement, & à mon avis, ils avoient raiſon. Car, ne diroit-on pas que cette fiévre maligne & mortelle, qui eſt ſurvenue ſubitement au malade parfumé juſqu'à ſeize fois, eſt venue tout exprès pour tirer le Fumigateur d'intrigue.

7°. Qu'il y a lieu de ſoupçonner que le nommé *Sallin*, qui fait le dixieme, eſt mort dans le cours du traitement, puiſqu'il ſe trouvoit dangereuſement malade dans les viſites précédentes du 22. Octobre & du 19. Novembre 1737, & qu'on n'en a fait aucune mention dans la derniere viſite du 7. Janvier 1738, qui étoit déciſive.

8. Qu'il eſt reſté dans les autres, des ſymptômes de Vérole manifeſtes & Patognomoniques, qui étoient une preuve que la cauſe du mal n'étoit point du tout emportée, y compris le dixieme, ſuppoſé qu'il n'en ſoit

pas mort, quoiqu'il eût été ſeize fois parfumé.

III. Il s'enſuit de la *troiſieme* Epreuve :

1°. Que toutes les douze Malades choiſies pour cette Epreuve, avoient une Vérole légère, & qui paroît avoir été du premier degré, puiſqu'elles n'avoient point d'autres ſymptômes que des puſtules, des poireaux, des pics, des condylômes, des gonorrhées, des bubons, des rhagades, &c.

2°. Que dans l'eſpace de quarante jours ; ſçavoir, depuis le 6. de Juin 1737, juſqu'au 15. du mois de Juillet ſuivant, qu'on ceſſa les Fumigations, toutes ces femmes ont été parfumées neuf à dix fois ; & même une, entre-autres treize fois, à l'exception de trois qui ne l'ont été que huit fois.

3°. Que dans toutes, la Curation a été laborieuſe & difficile, avec une ſalivation abondante, une grande ulcération de la bouche, une fâcheuſe diarrhée ; & ce qu'il y a eu de particulier dans pluſieurs, avec une douleur conſidérable d'eſtomac, des naufées dans deux ; des empreintes & de cruelles tranchées dans deux autres.

4°. Que les onze femmes qui reſtoient (attendu que la douzieme avoit obtenu ſon congé) furent ſéparées durant environ quatre mois,

depuis le 15 de Septembre 1737, juſqu'au 7 du mois de Janvier ſuivant, qu'elles furent viſitées pour la derniere fois.

5. Que pendant cet intervalle les poireaux, les excroiſſances, les crêtes, les fics, qui occupoient le fondement des parties naturelles dès le commencement de la Curation, furent pluſieurs fois coupés, & même brûlés par l'application des cauſtiques; & cela en cachette par l'ordre du Fumigateur, qui n'agiſſoit pas de bonne foi: mais que nonobſtant la continuation des Fumigations, ces mêmes accidens reparurent bien vîte, ou que le mal empira.

6°. Que dans le traitement même il a paru dans la plûpart, de nouveaux ſymptômes véroliques, comme des crêtes au fondement, & ailleurs, de nouveaux poireaux aux nymphes, de nouvelles excroiſſances charnues, des bubons, & des puſtules; de ſorte que la plûpart devenoient plus malades, en paſſant par le Reméde.

7°. Que de toutes les Parfumées, il n'y en a eu que deux au plus, qui ayent été parfaitement guéries, ſi cependant on doit les croire parfaitement guéries; attendu que depuis huit mois elles avoient une gonorrhée toujours

coulante, qui ne s'étoit pas encore arrêtée.

8°. Que les dix autres ont reſſenti tout de même qu'auparavant les atteintes de la Vérole, manifeſtée par les poireaux, le crêtes, les excroiſſances, & les puſtules, qui ayant été pluſieurs fois coupées & brûlées par l'application des cauſtiques, ont repouſſé incontinent.

9°. Que le Fumigateur ne laiſſa pas de s'applaudir dans tout le cours du traitement, de ſe vanter que toutes ſes Malades étoient guéries, & même de les préſenter aux Médecins chacune en particulier, plus effrontement que ſi elles l'avoient réellement été, tandis qu'elles portoient encore toutes des marques caractériſtiques de cette terrible maladie ; preuve convaincante de ſon ignorance ou de ſon impudence, ou pour mieux dire, de ſon ignorance & de ſon impudence tout enſemble, qui ſont les deux qualités propres de la Charlatanerie.

IV. Il s'enſuit de la *quatrieme* Epreuve :

1°. Que de trois Malades, dont le premier & le ſecond étoient âgés de trente-cinq ans, & le troiſieme de quarante-cinq, il n'y en avoit aucun dont le Mal fût fort conſidérable ; puiſque dans chacun des

trois il n'étoit indiqué que par les ſymptômes propres d'une Vérole légère.

2°. Que la durée du traitement fut de trente-quatre jours dans le premier, de trente dans le ſecond, de vingt-ſept dans le troiſiéme ; & qu'ainſi elle ne fut pas plus courte dans chacun, que dans ceux à qui l'on adminiſtre les Frictions, ſi même elle ne fut pas plus longue.

3°. Que dans le ſecond & le troiſiéme la ſalivation fut auſſi abondante & auſſi laborieuſe, qu'elle a coutume d'être dans les Frictions mercurielles les plus complettes.

4°. Que dans ces trois Malades la Vérole éluda tellement l'efficacité des Fumigations, que bien loin qu'aucun en ait retiré le moindre avantage, il eſt encore ſurvenu à chacun de nouveaux ſymptômes vénériens.

5°. Que même la choſe a très-mal tourné à l'égard du premier, vû qu'il eſt mort d'une phthiſie cauſée par les Suffumigations, maladie à laquelle il n'avoit jamais été ſujet.

Ainſi, en récapitulant ce que nous avons dit, le réſultat de toutes les Epreuves ſe réduit aux conſéquences ſuivantes.

Réſultat de toutes les expériences.

Premierement, que parmi trente-ſept Malades, ſur qui l'on a fait l'expérience des

des Fumigations, il ne s'en eſt trouvé aucun qui fût infecté d'une vérole bien conſidérable ; mais que la plûpart n'avoient que des affections cutanées, qu'on ſçait que les Fumigations ſont capables de détruire, ſans pourtant déraciner la cauſe de la maladie.

Secondement, que chacun de ces Malades en paſſant par la Fumigation, a ſubi un traitement auſſi long, auſſi difficile, auſſi laborieux pour le moins, qu'a coutume d'être la Curation de la Vérole par la voie des Frictions mercurielles, s'il n'eſt pas même plus long, plus difficile, plus laborieux.

Troiſiemement, que par cette méthode il en eſt mort au moins quatre, c'eſt-à-dire, un de neuf, à peu de choſe près ; ſçavoir, deux dans le premier eſſai, un dans le ſecond, & un dans le quatrieme, quoiqu'ils ne fuſſent tous que légèrement atteints de la Maladie Vénérienne, & qu'ils fuſſent à la fleur de leur âge, & d'une forte complexion.

Quatriemement, que de ces trente-ſept Malades qui ont été parfumés, il y en a eu au moins vingt-deux, c'eſt-à-dire, plus de la moitié, qui l'ont été inutilement, puiſqu'ils n'en ont tiré aucun fruit, que du moins ils n'ont point été du tout guéris.

Cinquiemement, que de ces trente-

ſept, il y en a eu tout au plus onze, c'eſt-à-dire, à-peu-près le tiers, qui ont été regardés comme guéris ; mais dont quelques-uns ont récidivés peu de tems après, quoiqu'ils ne ſe fuſſent point expoſés aux riſques d'une nouvelle contagion, s'étant abſtenus ſoigneuſement de tout commerce avec les femmes, comme ils l'ont proteſté avec les plus grands ſermens.

Méthode des Fumigations nullement comparable à la méthode des Frictions.

Maintenant qu'on compare ceci avec ce qui a coutume d'arriver dans les Frictions mercurielles, & j'oſe aſſûrer que par la méthode des Frictions, pourvû qu'elles ſoient adminiſtrées dans les régles, c'eſt-à-dire, de la maniere que nous dirons dans la ſuite, de trente-ſept Malades, qui ſeroient dans un état ſemblable à celui des Malades, dont il a été parlé ci-deſſus, il n'en mourroit pas un, & que tous généralement ſe trouveroient parfaitement guéris ſans danger de rechûte ; & cela par un traitement, qui loin d'être plus long ou plus laborieux, eſt plus court, plus facile, plus commode : ſurquoi je ſuis bien sûr que toutes les perſonnes qui ſont au fait de cette derniere méthode ſe rangeront de mon avis. D'où il paroît évidemment, qu'à juger les deux méthodes par la confrontation des ſuccès dans un cas tout ſemblable, la méthode

des Fumigations n'eſt nullement comparable à celle des Frictions.

CHAPITRE X.

De la vertu du Mercure, *& des Préparations mercurielles, & de la cauſe de cette vertu.*

L'EXPÉRIENCE a appris que le Mercure, ſoit qu'on le donne *intérieurement* (a), après l'avoir préparé par la Chymie, & en avoir fait des Poudres, dont on peut uſer ſans danger, ſoit qu'on l'applique *extérieurement* en forme de Frictions, après l'avoir éteint & mêlé avec de la graiſſe, produit pluſieurs effets différens qu'on n'auroit jamais devinés, à ce que je crois, par le ſeul raiſonnement. Effets du Mercure dans le corps humain.

1°. Il atténue, il briſe, il fond le ſang & toutes les parties du ſang, &, par ce moyen, il remédie efficacement à l'épaiſſiſſement tant de la partie rouge, que de la partie lymphatique du ſang.

2°. Il parcourt tous les vaiſſeaux du corps, ſanguins, lymphatiques,

(a) *Fernel* ſçavoit bien que le Mercure donné en Friction, excitoit la ſalivation; mais il ne ſçavoit pas que pris intérieurement, il produiſoit le même effet. *De la Curation de la Vérole, chap. 7.*

Sécrétoires, Excrétoires, juſqu'aux plus petits ; il débarraſſe ceux qui ſont engorgés, il ouvre ceux qui ſont obſtrués, & il rétablit par conſéquent dans tous la liberté de la circulation.

3°. Il rend le battement du cœur & des artères plus grand, plus fort, plus plein, & en même-tems plus mol, plus égal, plus réglé; enſorte que toutes les Diaſtoles & toutes les ſyſtoles, ſont reſpectivement uniformes pour la grandeur, pour la durée, pour la vîteſſe, pour l'intervalle, &c.

4°. Il augmente la ſécrétion des humeurs qui ſe ſéparent d'avec le ſang, principalement des humeurs ſéreuſes ou lymphatiques, comme de l'urine, de la ſueur, de la lymphe ſtomacale & inteſtinale, de la ſalive, &c.

5°. Il exerce ſa principale action dans la bouche, dont le dedans devient chaud, rouge, douloureux, plein de boutons éryſipélateux, de Gerſures ulcéreuſes, de phlyctaines rongeantes, & de petits ulcères, dont le fond eſt plein d'une matiere blanchâtre, d'où vient un écoulement abondant d'une ſalive épaiſſe, viſqueuſe, limpide, & ſemblable au blanc-d'œuf : c'eſt ce qu'on nomme *ſalivation*.

6°. A meſure que cette ſalivation

augmente, toutes les autres sécrétions diminuent & sont supprimées, sans en excepter même l'urine & la transpiration, qui seroient certainement plus abondantes, s'il y avoit moins de salivation, ou qu'il n'y en eût point.

7°. Quelquefois le Mercure, quoiqu'employé d'une maniere convenable & à la dose requise, ne produit que peu ou point de salivation, & n'affecte que peu ou point l'intérieur de la bouche : mais cela est rare ; & alors toutes les autres sécrétions, ou pour le moins une ou deux autres sécrétions, sont ordinairement plus abondantes, & suppléent au défaut de la salivation.

8°. Ainsi, soit que la salivation vienne, ou qu'elle manque, le Mercure duement administré résout, dans l'espace d'un mois, les tumeurs des parties, les ganglions, les *Nodus*, les tubercules, les exostoses & les hyperostoses ; dissipe les douleurs de rhumatisme, de goutte & de sciatique, causées par le virus vérolique ; guérit les pustulees, les rhagades & les ulcères de la peau ; arrête la carie des os, & procure la génération du lus ; enfin purifie le sang de tout virus vérolique : ce qui est le principal objet qu'on se propose.

On peut les expliquer par la connoiſſance que l'on a des qualités du Mercure.

Ce ſont-là des effets véritablement merveilleux, qu'on n'avoit jamais vûs dans la Médecine, & qu'on n'auroit pas dû, ce ſemble, attendre d'un corps ſans goût & ſans odeur, tel que le Mercure. Je crois néanmoins qu'il ne ſera pas difficile de les expliquer mécaniquement, ſi l'on conſidére avec attention les propriétés ſuivantes du Mercure, établies par l'expérience.

I. Le Mercure eſt une ſubſtance métallique, fluide, mobile, peſante, capable d'être diviſée en gouttes d'une petiteſſe indéterminable, par les forces qui le preſſent, le briſent & l'atténuent.

II. Chaque goutte ſéparée de Mercure, affecte naturellement la figure ronde; & plus chacune de ces gouttes eſt petite, plus auſſi eſt-elle ronde, ou du moins plus approche-t-elle de la figure ronde.

III. Ces gouttes ne peuvent ſe mêler preſque avec aucune liqueur, & ſurtout avec le ſang : d'où vient qu'on appelle ordinairement le Mercure *une eau qui ne mouille point.*

IV. En récompenſe, elles ſe joignent très-facilement enſemble, & ſe réuniſſent en de plus groſſes gouttes, ſi elles ſe touchent intimement entre-elles ſeulement dans un point; mais ces nouvelles gouttes peuvent aiſé-

ment ſe diviſer derechef en des gouttes plus petites, par quelque cauſe que ce ſoit.

V. De quelque petiteſſe qu'on ſuppoſe ces gouttes de Mercure, elles ſont toujours environ quatorze fois plus péſantes, ſpécifiquement, qu'un pareil volume d'eau, & par conſéquent de ſang.

Ces propoſitions ſont comme autant de vérités, qui doivent ſervir à expliquer l'activité du Mercure. 1°. Par quelles voies, & en quelle quantité le Mercure entre dans le ſang? 2°. Par quelle propriété, y étant une fois entré, il corrige les engorgemens des vaiſſeaux & le vice du ſang, en circulant? 3°. Pourquoi, en altérant le ſang, il ſe porte vers la tête comme par choix? Pourquoi il produit dans la bouche des ulcères fétides? Et pourquoi il procure une ſalivation abondante & continuelle?

Premierement, Comme le Mercure s'employe en deux manieres, exérieurement en onguent, & intérieurement en poudre ou en pilules; il y a auſſi deux voies par où il entre dans le corps.

Par quelles voies le Mercure, appliqué en Friction, pénétre dans le corps.

I. Le Mercure donné en Friction, peut aiſément pénétrer en - dedans. Nous avons vû plus haut (*a*) que toute

(*a*) Chap. III. de ce Livre.

la peau eſt percé d'une infinité de pores, qui, comme autant de conduits excrétoires, donnent iſſue aux écoulemens qui ſortent ſans ceſſe du corps vivant, & qui, comme autant d'entonnoirs, peuvent, par un mouvement contraire, donner entrée aux liquides qui ſont appliqués à la ſurface du corps, pourvû qu'ils ſoient preſſés par une force ſupérieure. Les petites gouttes de l'onguent Mercuriel peuvent donc entrer facilement par ces pores, d'où elles peuvent enſuite, étant pouſſées par celles qui ſuivent immédiatement, pénétrer dans les vaiſſeaux ſanguins capillaires, qui ſont répandus en grand nombre dans la peau; ou (ce qui paroît plus conforme à l'œconomie animale) s'inſinuer dans les vaiſſeaux lymphatiques, qui naiſſent des conduits excrétoires de la peau, & être portées avec la lymphe dans les veines.

Moyen de la quantité de Mercure qui entre dans le corps par les Frictions.

L'introduction du Liniment mercuriel étant un effet *corrélatif*, qui dépend en même-tems des diſpoſitions de la peau qui doit recevoir le Mercure, & de celles du Mercure qui doit être reçu, il eſt néceſſaire de faire attention aux unes & aux autres de ces diſpoſitions, pour pouvoir juger sûrement de la quantité de Mercure qui doit s'introduire dans le corps,

& de la vîteſſe avec laquelle elle doit s'introduire.

Du côté de la peau, on doit faire attention 1°. A l'étendue de la partie ſur laquelle ſe font les Frictions : car plus cette partie eſt étendue, plus elle préſente de pores au Mercure qui doit entrer.

2°. A la ténuité de la peau : car plus elle eſt mince, plus ſes pores ſont grands & nombreux.

3°. A la propreté de la peau : car plus elle eſt nette, plus ſes pores ſont libres.

4°. Enfin, à la chaleur de la partie : car plus la peau eſt raréfiée par la chaleur, plus ſes pores ſont ouverts.

Du côté du Mercure, il faut conſidérer. 1°. La quantité de Mercure qui entre dans l'onguent, & celle de l'onguent qu'on employe : car plus il y aura de Mercure ou d'onguent, plus il entrera, à choſes égales, de gouttes mercurielles dans le corps.

2°. La mobilité du Mercure qui eſt dans l'onguent : car le Mercure eſt d'autant plus propre à pénétrer, qu'il eſt plus pur & plus exemt de parties de plomb.

3°. Le degré de mouvement qui le pouſſe en-dedans : car il en entre

davantage, à proportion que l'on frotte avec plus de force & plus longtems.

3°. Enfin, le séjour qu'il fait sur la partie où il est appliqué : car plus on a soin de ne le pas essuyer, plus il entre de Mercure, le reste étant supposé égal.

Toutes ces dispositions de la peau & du Mercure, peuvent varier & se combiner en tant de manieres, qu'il ne faut pas s'étonner s'il en résulte des effets si différens, & si une grande quantité d'onguent n'opére rien dans un sujet, tandis qu'une très-petite quantité excite dans un autre une copieuse & surprenante salivation : ce que j'ai voulu remarquer, afin qu'on juge avec combien de précaution les Médecins les plus expérimentés doivent administrer un Remède, dont les effets peuvent varier par tant de causes si différentes.

Par quelles voies le Mercure pris intérieurement, passe dans le sang.

II. Le Mercure pris intérieurement, en poudre, ou en pilules, ne manque pas de routes pour entrer dans le sang. Ces routes, que tout le monde connoît, sont les vaisseaux chylifères, qui transportant des premieres voies dans le sang, la partie la plus pure & la plus douce des alimens, y transmettent en même-tems les parti-

cules mercurielles qui s'y trouvent mêlées.

Comment on doit juger de la quantité qui entre par ces voies.

La quantité de Mercure, qui eſt introduite de cette matiere, dépend, comme dans le cas précédent, de la diſpoſition des vaiſſeaux qui reçoivent le Mercure, & de celle du Mercure même qui eſt reçu. Ainſi, cette quantité ſera plus ou moins grande, d'un côté; 1°. Suivant le nombre de vaiſſeaux chylifères; 2°. Suivant la grandeur de leur calibre; 3°. Suivant la force & la fréquence de leurs oſcillations: & de l'autre côté; 1°. Suivant la quantité des parties mercurielles; 2°. Suivant leur petiteſſe; 3°. Suivant leur facilité à ſe mouvoir; 4°. Suivant le degré d'impulſion qu'elles reçoivent de la contraction des tuniques des inteſtins.

C'eſt donc en faiſant attention à la combinaiſon différente de ces diſpoſitions, tant des veines lactées, que du Mercure, qu'on doit eſtimer la qualité de Mercure qui peut entrer par-là dans le corps.

Le Mercure pris intérieurement, paſſe en moindre quantité dans le ſang, qu'étant appliqué au-dehors.

On regardera peut-être comme un paradoxe, ſi j'avance que le Mercure pris intérieurement, paſſe en moindre quantité & avec plus de peine dans le ſang, que ſi on l'applique au-dehors en forme d'onguent. Ce-

pendant rien n'eſt plus certain ni plus conforme à l'expérience. On trouvera même, ſi l'on y fait bien attention, que rien n'eſt plus d'accord avec la raiſon : car il y a pluſieurs obſtacles qui s'oppoſent à l'entrée des parties Mercurielles, de la cavité des inteſtins, dans les vaiſſeaux chylifères ; au lieu que rien n'empêche le Mercure appliqué en Friction, de pénétrer librement les pores de la peau.

1°. Les parties mercurielles ne peuvent ſe mêler avec le chyle, & ſont beaucoup plus peſantes. Ainſi, comme elles ſe précipitent en bas, elles ne ſçauroient enfiler aiſément les veines lactées ſituées à la face ſupérieure ou latérale des inteſtins, d'où leur chûte les écarte ; ni celles qui ſont placées à la face inférieure, parce qu'elles ſont affaiſſées par la trop grande peſanteur du Mercure. De-là vient que le Mercure crud avalé juſqu'à la doſe de pluſieurs livres, n'excite jamais de ſalivation ; & que l'Æthiops minéral donné en grande doſe, principalement s'il eſt préparé ſans feu, n'en excite que peu, & encore très-rarement.

2°. La plûpart des Préparations mercurielles ſont purgatives. Ainſi, en accélérant, par leur irritation, le mou-

vement périſtaltique des inteſtins, elles ſont néceſſairement pouſſées en-bas avec tant de précipitation, qu'elles n'ont pas le tems de s'inſinuer abondamment dans les vaiſſeaux du chyle : De-là vient que le Mercure doux n'excite ordinairement que peu de ſalivation.

La Panacée eſt de toutes les préparations Mercurielles la plus capable de ſe mêler avec le ſang : elle eſt la plus légère, elle n'a aucune vertu purgative, & par conſéquent elle doit paſſer dans le ſang en plus grande quantité qu'aucune autre, & cauſer une ſalivation plus copieuſe : auſſi eſt-elle le plus en uſage. Sa vertu néanmoins n'approche pas de celle de l'Onguent mercuriel. En effet, demi-once de Mercure appliqué en onguent, fait plus ſaliver, & fait ſaliver avec moins d'irritation, qu'une pareille quantité de Mercure réduite en Panacée, & donnée en pluſieurs doſes. Cette différence entre l'uſage intérieur & l'uſage extérieur du même Reméde, a dequoi ſurprendre, & n'a pas été encore aſſez obſervée, à ce que je crois.

Secondement. Par quelque voie que les particules mercurielles pénétrent dans le corps, elles ſont bien-tôt portées au cœur par les veines ou les

vaiſſeaux lymphatiques, & de-là étant pouſſées dans les artères & diſtribuées dans les parties par la circulation, elles commencent d'agir de la maniere qui ſuit.

Effets primitifs du Mercure.

I. Etant agitées par la contraction & la dilatation du cœur & des artères, elles ſont tellement mêlées & confondues avec le ſang, qu'elles ſe diſtribuent uniformement avec lui juſques dans les plus petits rameaux artériels, & dans toutes les parties où ces rameaux vont ſe répandre.

II. Les parties de térébenthine & de graiſſe étant fondues, par la chaleur du ſang, le Mercure reprend ſon état naturel, & forme une infinité de petites gouttes rondes, liſſes, & ſemblables à de la roſée; de la même façon qu'on le voit ſe révivifier lorſqu'on fait fondre l'onguent Mercuriel à une chaleur douce.

III. Les Préparations mercurielles ſe débarraſſant des pointes ſalines dont elles ſont armées, reprennent pareillement leur premiere forme; mais plus difficilement, plus lentement, & moins parfaitement que les gouttes de l'onguent (*a*); parce qu'elles ſont

(*a*) De-là il paroît clairement que le Mercure ne fait jamais mieux ſon effet, que quand ſes particules imperceptibles s'inſinuent dans les vaiſſeaux, légèrement embarraſſées dans peu de

plus intimement pénétrées de ces pointes salines.

IV. Les gouttes mercurielles mêlées avec le sang qui est pouſſé dans l'aorte par la contraction du cœur, en sortent avec la même vîteſſe que lui ; mais comme elles sont quatorze fois plus pesantes que les gouttes de sang de même volume, la quantité de leur mouvement est aussi quatorze fois plus grande.

V. Les gouttes de Mercure & de

graiſſe, & par-là en état de se réduire sans peine en gouttelettes très-subtiles, parfaitement rondes, qui circulent librement dans le sang comme une rosée des plus fines. Je laisse donc à Messieurs les Chymistes à examiner, pourquoi ils tourmentent inutilement les molécules du Mercure par tant de tortures, dissolution, calcination, précipitation, sublimation, &c ; pourquoi ils les embarrassent de tant de parties sulphureuses, dans leurs préparations de Cinnabre ; pourquoi ils les imprégnent & les arment de tant de sels caustiques & pernicieux, dans leurs Précipités & leurs Sublimés ; en un mot, pourquoi ils les marient avec tant de chaux âcres de métaux, dans leurs Précipités de Vénus, Solaires, & autres ; dans l'intention de faire perdre aux particules mercurielles leur forme naturelle, d'où dépend toute la vertu du Reméde, & qui est la cause singuliére, pour ne pas dire unique, des effets du Mercure. Ce qu'il y a de vrai, c'est que par ce moyen, si l'on ne compose pas des Drogues qui approchent du Poison, ce qui est bien à craindre, on fait au moins des Remédes beaucoup moins efficaces pour la Curation de la Vérole, vû que ces sortes d'Additions sont autant d'obstacles à l'efficacité naturelle des parties mercurielles.

de ſang de même volume & de même ſurface, perdent, à meſure qu'elles circulent, une partie du mouvement qu'elles ont reçu d'abord; & comme leur ſuperficie eſt égale, par la ſuppoſition, elles en perdent également. Mais, les quantités de mouvement étant inégales des deux côtés, ſi l'on ôte de part & d'autre les quantités égales qu'il s'en perd, il arriva que la raiſon de la quantité de mouvement qui reſtera dans les gouttes mercurielles, par rapport à celle qui doit reſter dans les gouttes de ſang, augmentera ſucceſſivement à chaque inſtant. Ainſi, la vîteſſe des gouttes mercurielles, qui d'abord étoit la même que celle des gouttes de ſang, doit augmenter de même à chaque inſtant.

VI. Cette différence entre la vîteſſe des gouttes de Mercure & celle des gouttes de ſang, ne peut jamais être plus grande que lorſque les gouttes de ſang ſe meuvent avec le plus de lenteur, comme dans les derniers vaiſſeaux capillaires, où il eſt certain que le ſang circule très-lentement.

VII. Ainſi, le choc des gouttes de Mercure, qui, dans le premier inſtant & dans le tronc de l'aorte, n'étoit que quatorze fois plus grand que celui des gouttes de ſang d'un

pareil volume, pendant que leur vîteſſe étoit la même, ſe trouvera plus de cent fois plus grand dans les derniers rameaux des artéres capillaires, par la raiſon que la vîteſſe des gouttes mercurielles, qui a moins diminué proportionnellement à chaque inſtant que celle des gouttes égales de ſang, ſe trouvera-là beaucoup plus grande que la vîteſſe de ces gouttes.

VIII. Les gouttes mercurielles agiſſent, à la manière d'un corps ſolide, ſur tout ce qu'elles rencontrent dans le cours de la circulation, & par conſéquent avec d'autant plus de force que leur maſſe eſt plus grande. C'eſt pourquoi, à proportion que pluſieurs petites gouttes réunies enſemble formeront de plus groſſes gouttes, elles pouſſeront plus violemment tout ce qui s'oppoſera à leur paſſage.

On peut tirer de-là les conſéquences ſuivantes.

Effets ſecondaires.

I. Que les gouttes mercurielles, en circulant avec les humeurs, pénétreront, à raiſon de leur diviſibilité, juſques dans les plus petits vaiſſeaux, de quelque genre qu'ils ſoient.

II. Qu'elles pénétreront auſſi dans les vaiſſeaux obſtrués où le ſang ne

ſçauroit pénétrer ; pourvu que la réſiſtance que ces vaiſſeaux oppoſeront, ſoit inférieure à la force que le Mercure a par-deſſus le ſang.

III. Que ſi quelque vaiſſeau obſtrué oppoſe une trop grande réſiſtance, pluſieurs gouttes de Mercure, qui ſe ſeront arrêtées à l'entrée de ce vaiſſeau, s'étant réunies en une ſeule, agiront plus fortement ſur l'obſtacle qui leur réſiſte, & ſe feront enfin paſſage.

IV. Que les obſtacles qui s'oppoſoient au cours du ſang, étant par ce moyen forcés ou diſſipés, tous les vaiſſeaux du corps, même les plus petits, laiſſeront un paſſage libre.

V. Que le ſang, la lymphe, les humeurs récrémentitielles, & excrémentitielles, ſi elles ſont trop épaiſſes & trop viſqueuſes, ſeront briſées & atténuées par la peſanteur des gouttes de Mercure, & par la vîteſſe avec laquelle elles ſe meuvent, principalement dans les vaiſſeaux capillaires : & qu'ainſi toutes les liqueurs recouvreront peu-à-peu leur fluidité naturelle.

VI. Que par ce moyen, l'épaiſſiſſement vicieux du ſang, de la lymphe, des humeurs récrémentitielles & excrémentitielles, ſera sûrement, efficacement & promptement corrigé.

VII. Que les gouttes Mercurielles

heurtant fortement les tuniques des vaiſſeaux, en accéléront & en augmenteront les oſcillations, & rendront le pouls plus grand & plus prompt.

VIII. Qu'ainſi toutes les liqueurs, étant devenues plus fluides, & étant pouſſées plus fortement par les oſcillations des vaiſſeaux, circuleront avec plus de rapidité, de facilité & de liberté; & par conſéquent qu'il n'y aura plus d'engorgement dans aucun vaiſſeau.

IX. Que le ſang étant briſé & atténué par la ſéparation de ſes molécules, qui occuperont un plus grand eſpace, ſera raréfié plus ou moins, à proportion de ſon épaiſſiſſement, ou de l'efficacité des gouttes Mercurielles.

X. Qu'ainſi le pouls deviendra 1°. Plus grand & plus plein; parce que le ſang étant plus raréfié, les artères ſeront plus remplies & plus dilatées: 2°. Plus fréquent, plus égal & mieux réglé; parce que tous les vaiſſeaux étant débarraſſés, & rétablis dans leurs oſcillations ordinaires, laiſſeront au ſang un chemin facile & égal.

XI. Que toutes les ſécrétions deviendront plus abondantes; 1°. Parce que les humeurs ſeront plus fluides;

2°. Parce que tous les vaiſſeaux ſécrétoires & excrétoires ſeront plus débarraſſés ; 3°. Parce que le ſang y abordera plus rapidement & plus fréquemment ; 4°. Parce qu'il y abordera avec plus de force.

XII. Qu'ainſi le Virus Vénérien, quel qu'il ſoit, en quelque quantité qu'on le ſuppoſe dans le corps, & en quelqu'endroit qu'il ſe trouve niché, étant atténué, diviſé & briſé par l'action réitérée des gouttes Mercurielles, ſera déraciné, détruit, & chaſſé au-dehors par tous les conduits excrétoires.

XIII. Que tous les liquides ayant ainſi recouvré leur fluidité, les vaiſſeaux, les pores, les canaux excrétoires étant débouchés, l'oſcillation des fibres étant augmentée, la circulation des humeurs étant accélérée, & le virus vérolique étant détruit & chaſſé, c'eſt-à-dire, les cauſes antécédentes, conjointes, contenantes, de la maladie, étant détruites, les humeurs ne croupiront plus dans les parties ; & par conſéquent les douleurs rhumatiques, goutteuſes, rhumatiques-goutteuſes, ſeront diſſipées : les tumeurs contre nature, tant des parties molles que des parties oſſeuſes, ſeront réſoutes ; comme les ganglions, les *Nodus*, les tumeurs

gommeuſes, les méliceris, les athérômes, les Stéatômes, les skirrhes, les exoſtoſes & les hypéroſtoſes : les éroſions & les ulcères des parties ſeront guéris ; comme les différentes eſpéces de dartres, les puſtules, les ulcéres, la carie : enfin, tous les ſymptômes de la vérole diſparoîtront en peu de tems.

Au reſte, ce que nous diſons des effets du Mercure, doit être pris avec quelque reſtriction : car l'action des gouttes mercurielles ſur le ſang, ſur les vaiſſeaux, & ſur les obſtacles qu'elles rencontrent, étant limitée, doit auſſi avoir un effet limité. Ainſi, le Mercure peut bien emporter les obſtructions, diſſiper les engorgemens, & réſoudre les tumeurs, lorſque la matiere qui les forme eſt encore molle, & capable de céder : mais on n'en doit pas attendre le même ſuccès, quand elle eſt trop dure, & trop compacte. D'où vient que les ganglions, les *Nodus*, les skirres, les exoſtoſes & les hypéroſtoſes invétérées & trop dures, ſubſiſtent quelquefois après les Frictions mercurielles bien adminiſtrées, quoique le virus vénérien ſoit entiérement détruit.

La vertu du Mercure eſt limitée.

Comment le Mercure excite la ſalivation.

Troiſiemement. Il reſte maintenant à rendre raiſon de la ſalivation,

genre nouveau d'évacuation, & entiérement inconnu dans la Médecine avant l'uſage du Mercure, qui ſeul la produit, mais qui ne la produit pas toujours; puiſqu'on voit des Malades qui ne peuvent jamais ſaliver, de quelque façon que l'on s'y prenne dans l'adminiſtration de ce Reméde. Ainſi, nous avons à réſoudre deux difficultés oppoſées: L'une, pourquoi le Mercure excite ordinairement la Salivation? L'autre, pourquoi il ne l'excite pas toujours?

I. Nous avons dit ci-deſſus que le Mercure augmente donc auſſi celle de la Salive. Mais cela ſeul ne ſuffit pas pour procurer une ſalivation, telle qu'elle arrive à ceux qui ont été frottés avec l'onguent Mercuriel. Il faut encore que les cauſes ſuivantes y concourent.

Ainſi, 1°. Entre les autres ſécrétions, celles des humeurs lymphatiques; ſçavoir, de la ſalive & de l'humeur ſtomacale & inteſtinale, doit être plus copieuſe; parce que le ſang étant atténué par le Mercure, ſe réſout preſque tout en lymphe ou en humeur lymphatique.

2°. La ſécrétion de la ſalive en particulier, doit être plus abondante que celle de l'humeur ſtomacale & inteſtinale; parce que la ſalive étant

évacuée par les crachats ; à meſure qu'elle tombe dans la bouche, les vaiſſeaux ſécrétoires & excrétoires des glandes ſalivales ſe trouvent, par ce moyen, plus libres & plus ouverts que ceux de l'eſtomac & des inteſtins, leſquels ſont preſſés & embarraſſés par une matiere qui s'y amaſſe & qui y ſéjourne, ſoit qu'elle ait été ſéparée auparavant par les glandes de ces parties, ou qu'elle y ſoit apportée d'ailleurs.

3°. Ainſi, tout conſidéré ; la ſécrétion de la ſalive doit être plus abondante que celle de toutes les autres humeurs, & produire un crachement fréquent & incommode, qui ne manque guéres de ſurvenir les premiers jours que l'on employe les frictions mercurielles, & qui eſt le prélude ordinaire de la ſalivation.

4°. Cette ſalive abondante, qui aborde continuellement à la bouche par l'action du Mercure, & qui dans les Vérolés eſt virulente, au lieu que dans les perſonnes parfaitement ſaines elle eſt preſque inſipide, venant à ſe gliſſer dans les petites ouvertures des vaiſſeaux muqueux dont l'intérieur de la bouche eſt parſemé, communique à la mucoſité qu'ils renferment, une acrimonie vicieuſe par où cette mucoſité ronge inſenſiblement ſes

propres réſervoirs. D'où vient que dans les endroits les plus fournis de ces ſortes de réſervoirs, comme les lévres, le dedans des joues, les gencives, le palais, le fond du goſier, & ſur-tout les côtés de la langue, il y a d'abord chaleur, rougeur, tumeur, & enfin, pluſieurs différens ulcères, qui, en s'étendant, rongent ces parties.

5°. La douleur qui accompagne toujours l'ulcération des parties, & qui augmente de tems-en-tems, par l'abord d'une ſalive plus âcre, par le mouvement de la langue, par la rencontre des dents, & par le frottement des alimens liquides ou ſolides, excite, par les loix de la ſympathie, des oſcillations plus fortes & plus promptes dans les vaiſſeaux, & dans les fibres des glandes ſalivades, parotides, maxillaires, ranines, &c. Ce qui fait couler un ruiſſeau continuel & abondant d'une ſalive épaiſſe, gluante, & limpide. C'eſt ainſi que le poivre mis ſur la langue excite la ſalive, & que la fumée excite les larmes. C'eſt par-là que la ſalivation dure juſqu'à ce que les ulcères de la bouche ſoient guéris, ou d'eux-mêmes, ou par les Remèdes.

6°. A meſure que la ſalivation augmente, preſque toutes les autres ſécrétions

crétions diminuent néceſſairement, & même ſont quelquefois ſupprimées : car à meſure que le ſang fournit plus de ſalive, il eſt moins en état de fournir d'autres humeurs. J'en excepte ſeulement les ſécrétions de l'urine & de la tranſpiration, qui ne laiſſent pas néanmoins de ſouffrir ordinairement une diminution conſidérable.

Comment le Mercure n'excite pas toujours la ſalivation.

II. Il arrive rarement, mais cependant il arrive quelquefois, comme l'expérience l'apprend, que le Mercure, quoiqu'adminiſtré de la maniere & à la doſe la plus convenable, ſemble être privé d'une partie de ſon action, & que trompant l'attente des Médecins & des Malades, il ne produit point d'ulcères dans la bouche, ou n'en produit que de légers, de ſuperficiels, & en petit nombre, & n'excite point de ſalivation, où n'en excite qu'une très-légère, qui reſſemble plus à un crachement qu'à une véritable ſalivation. Il eſt ſurprenant qu'un Remède dont les effets ſont pour l'ordinaire ſi violens, demeure quelquefois ſi tranquille dans le corps. Cela doit venir, autant que j'en puis juger, de quelqu'une des cauſes ſuivantes.

1°. De ce que la peau eſt trop ſerrée, trop compacte, trop pleine de vaiſſeaux fort gonflés, & par conſé-

quent trop peu pénétrable au Mercure, qui n'entre qu'en très-petite quantité.

2°. De ce que le ſang eſt naturellement trop ſec, & ne peut, malgré l'action du Mercure, fournir que fort peu de lymphe; ce qui ne ſçauroit entretenir la Salivation.

3°. De ce que quelqu'autre évacuation, par exemple, la ſueur, l'urine, les ſelles, &c. ſe trouvent naturellement, par hazard, ou par l'action de quelque Remède, plus abondante qu'à l'ordinaire : d'où il arrive que la lymphe ſe portant d'un autre côté, où elle trouve une route plus libre & plus facile, la ſalivation doit en être diminuée, & même ſupprimée.

4°. De ce que les glandes ſalivales ſe trouvent ſerrées, preſſées, compactes, dures & skirrheuſes, ſoit naturellement, ſoit par accident, & par conſéquent ne laiſſent paſſer la lymphe ſalivale que difficilement & lentement.

5°. De ce que la ſalive qui arroſe la bouche, eſt ſi épaiſſe, ſi graſſe & ſi viſqueuſe, & ſes ſels ſi fort embarraſſés par la qualité naturelle ou accidentelle du ſang, qu'elle n'a aucune âcreté, même pendant l'action du Mercure; & par conſéquent qu'elle ne

peut point ronger les vaiſſeaux muqueux de la bouche.

6°. De ce que les orifices de ces vaiſſeaux ſont trop étroits pour s'imbiber du virus contenu dans la ſalive, ou s'en imbibent en ſi petite quantité, que ces vaiſſeaux ne ſçauroient en être endommagés.

7°. De ce que la ſympathie ordinaire entre l'intérieur de la bouche & les glandes ſalivales, manque dans ces ſujets, ou ſe trouve trop foible : car, de cette maniere, l'irritation & l'exulcération de la bouche ne ſeront point ſuivies de ſalivation. Cette bizarrerie, que nous admettons dans les ſympathies, paroîtra peut-être étrange : mais il faut conſidérer que les ſympathies n'ont point de loix déterminées, & qu'elles varient dans les différens ſujets. D'où vient que le même Emétique, la même fumée, le même ſternutatoire, &c. produiſent des effets ſi différens ſur l'eſtomac, les yeux, le nez des différens ſujets.

Le Mercure guérit parfaitement la Vérole, ſans ſalivation.

Au reſte, l'expérience, qui eſt au-deſſus de tous les raiſonnemens, a depuis long-tems appris aux Médecins que le Mercure, lors même qu'il ne fait point ſaliver, produit néanmoins dans le ſang, pourvu qu'il y ſoit entré en ſuffiſante quantité, les

mêmes effets que s'il avoit excité une ſalivation régulière, & qu'il ne laiſſe pas d'extirper radicalement la Vérole.

CHAPITRE XI.

De la Méthode la plus facile, la plus sûre, & la plus efficace de traiter le mal Vénérien.

CE n'eſt pas aſſez d'avoir rapporté les diverſes Méthodes employées juſqu'ici dans le traitement du Mal Vénérien. Il faut encore examiner le mérite de chacune, & après avoir péſé leurs avantages & leurs inconvéniens reſpectifs, marquer en peu de mots celle qui paroît être la meilleure & la plus sûre.

J'ai déjà dit plus haut (*a*), que ces Méthodes étoient au nombre de trois; ſçavoir, 1°. Celle que les Médecins ſuivirent dans les premiers tems de la maladie : 2°. L'uſage des Bois & des Racines Sudorifiques : 3°. L'uſage du Mercure & des Préparations Mercurielles. Quant à la premiere Méthode, il n'en eſt pas ſeulement queſtion : car je ne penſe pas que perſonne croye aujourd'hui, qu'une

(*a*) Chapitre VI.

maladie auſſi indomptable que la Vérole, & ſi fort au-deſſus des Remédes ordinaires, puiſſe céder à des Remédes qui n'auroient pas la force de détruire une Galle un peu conſidérable.

Il ne s'agit donc que de ſçavoir laquelle des deux dernieres Méthodes eſt la meilleure ? Si c'eſt l'uſage des Bois & des Racines Sudorifiques ? ou celui du Mercure & des Remédes mercuriels ? Et, ſuppoſé que le Mercure l'emporte, il faudra encore examiner quelle eſt la meilleure maniere & la plus efficace d'employer le Mercure, & par conſéquent celle qu'on doit préférer ?

Lequel vaut le mieux, du Mercure, ou des Bois Sudorifiques ?

Premierement. Je ne m'étonne pas que dans le ſeizieme ſiécle, les Bois ayent été communément préférés au Mercure. On étoit encore rempli alors des anciens préjugés contre ce minéral, & on ne connoiſſoit pas aſſez la vraie méthode de l'employer. C'eſt pourquoi on le donnoit tantôt en trop petite quantité, & avec trop de lenteur ; ce qui le rendoit ordinairement inutile : tantôt en trop grande doſe, & avec trop de précipitation ; ce qui avoit preſque toujours des ſuites funeſtes. Ajoutez que le Guaiac, la Squine, la Salſe-pareille, & le Saſſafras étoient

alors des Remédes nouveaux, & extrêmement vantés, quoique sans beaucoup de fondement ; & que la nouveauté a un attrait merveilleux pour la plûpart des hommes, qui tous se laissent entraîner par les applaudissemens publics.

Le Mercure a été autrefois condamné par plusieurs.

I. De-là, ces anciennes déclamations contre le Mercure, & ceux qui l'employoient ; telles que nous les voyons dans *Gaspard Torella* (*a*), en 1499 ; dans *Jean-Baptiste de Monté*, ou *Montanus* (*b*), en 1550 ; dans *Benoît Victori* (*c*), en 1551 ; dans *Jean Fernel* (*d*), en 1556 dans *Gabriel Falloppe* (*e*), en 1560 ; dans *Dominique Léon* (*f*), en 1562 ; dans *Bernardin Tomitano* (*g*), en 1563 ; dans *Julien Paulmier* (*h*), en 1578 ; dans *Jean-Baptiste Silvaticus* (*i*), en 1590 ; dans *Aurele Minadoüs*, (*k*) en 1596, &c.

(a) *Dialog. De Dolore in Pudendâgrâ.*
(b) *Tract. De Morbo Gallico.*
(c) *Lib. De Morbo Gallico, cap. 7.*
(*d*) Dans tous ses Ouvrages, mais sur-tout dans celui qui a pour titre : *De Luis Venereæ Curatione*, aux Chapitres 6 & 7.
(e) *Tract. de Morbo Gallico, cap. 75.*
(f) *Method. curandi Febres, Tumoresque præter naturam.*
(g) *De Morbo Gallico, lib. 2. cap. 13.*
(h) *Lib. De Hydrargyro, cap. 6.*
(i) *Controversiarum Medicar. 34.*
(k) *Lib. De Virulentiâ Venereâ, cap. 39.*

Cependant le Mercure ne manqua pas même en ce tems-là de Panégyristes. Tels furent *Jean Benoît* (*a*), en 1510 ; *Jérôme Fracastor* (*b*), en en 1530 ; *Jean-Paschale* (*c*), en 1534 ; *Pierre Ferry* (*d*), en 1537 ; *Antoine-Musa Brassavole* (*e*), en 1551 ; *Augier Ferrier* (*f*), en 1553 ; *Antoine Fracantiano* (*g*), en 1563 ; *Alexandre-Trajan Petronio* (*h*) en 1565 ; *Prosper Borgaruccio* (*i*), en 1566 ; *Michel-Jean Pascal* (k), en la même année, &c. Il a aussi été loué par plusieurs.

Mais, je crois qu'il faut s'arrêter aux Auteurs suivans ; sçavoir, à *Nicolas Massa* (*l*), qui en 1532, assûre que les Onctions Mercurielles, *quoique désapprouvées de plusieurs, sont néanmoins, quand on les employe avec les précautions & les attentions convenables, un Remède immanquable pour la Vérole* ; à *Léonard Botal* (*m*), qui, en 1663 ; témoigne que *les Remèdes*

(a) *Lib. De Morbo Gallico, cap. 4.*
(b) *Syphilidos, lib. 2.* sur la fin.
(c) *Lib. De Morbo Gallico, cap. 6.*
(d) *De Ligno Sancto, lib. 1. cap. 6.*
(e) *Lib. De Morbo Gallico,*
(f) *Lib. De Pudendagrâ, cap. 11.*
(g) *Lib. De Morbo Gallico.*
(h) *De Morbo Gallico, lib. 6. cap. 7.*
(i) *Methodi De Morbo Gallico, cap. 15.*
(k) *Tract. De Morbo Gallico.*
(l) *De Morbo Gallico, Tract. 4. cap. 1.*
(m) *De ratione Luis Venereæ curandæ, cap. 17.*

dûement préparés avec le Mercure, & dûement administrés, guériſſent admirablement le mal Vénérien, en chaſſant par la tranſpiration les humeurs ſubtiles, & qui ſont près de la peau, & par la bouche & les ſelles, les humeurs viſqueuſes & cantonnées au-dedans, & cela avec une promptitude & un ſuccès merveilleux; à *Antoine Chaumete*, en 1564, qui après avoir avancé (*a*), que *ceux qui condamnent ſi fort l'uſage du mercure, ne l'ont jamais employé, ou ne l'ont pas employé comme il faut*, ajoûte que, pour lui, *il s'en eſt toujours bien trouvé*, & qu'*il a guéri, par ce Remède, grand nombre de gens de Véroles invétérées*; à *Guillaume Rondelet*, (*b*), en 1560, parle de cette ſorte : *On voit aſſez, par ce qui a été dit, que le mercure eſt le véritable Antidote & le meilleur remède de la Vérole; puiſque, de quelque façon qu'on l'employe, il guérit cette maladie*; à *Ambroiſe Paré* (*c*), qui, en 1575, dit que *la méthode des Frictions eſt la plus utile & la plus aſſûrée de toutes*, & qui enſuite (*d*), répéte ce que nous venons de citer de *Rondelet*; ſçavoir, que *le mercure eſt le véritable* Antidote

(a) *Method. Morbi Venerei curandi, cap. 5.*
(b) *De Morbo Italico*, à la fin.
(c) Liv. 19. Chap. 9. de ſes Œuvres.
(d) Chap. 10.

de la Vérole, qu'étant donné à propos il a une vertu admirable, & que, de quelque façon qu'on l'applique, il guérit cette maladie, par la petiteſſe de ſes parties, en deſſéchant, & en excitant des ſueurs.

Mais, perſonne n'a plus vanté l'utilité du Mercure, qu'*Epiphane Ferdinand*, qui dit (*a*), avoir guéri, par l'uſage de ce Reméde, cent cinquante Vérolés de tout âge, de tout ſexe, de différent tempérament, & en différentes ſaiſons de l'année, ſans qu'il ſoit reſté aucun ſymptôme. Il rapporte auſſi, (*b*) qu'un autre Médecin, nommé *Jean-Laurent Protopapa*, l'avoit aſſûré avec ſerment d'avoir guéri très-heureuſement, par l'Onguent Mercuriel, plus de mille Vérolés : d'où il conclud qu'il faut rendre graces à Dieu, de ce qu'il a permis la découverte d'un Reméde ſi efficace contre une ſi grande maladie.

II. Mais, quoique le Mercure ſemble l'avoir emporté autrefois, tant pour le nombre que pour le poids des ſuffrages, il faut cependant avouer que durant tout le ſeizieme ſiécle, cette queſtion demeura fort indéciſe, & qu'elle fut agitée de part & d'autre par de fort

Il eſt depuis longtems préféré à l'uſage des Bois, conformément à l'expérience.

(a) *Hiſtor. ſive Obſerv. & Caſ. Hiſt.* 17.
(b) *Ibidem.*

habiles gens. On doit pardonner tant d'incertitude à un siécle dans lequel c'étoit un crime de s'éloigner tant soit peu des sentimens des Anciens, & de se servir d'un Reméde qu'ils avoient condamné. Mais enfin, dans le siécle dernier, l'expérience dissipa les préjugés, & fit voir évidemment, par une infinité d'exemples, que les Bois Sudorifiques étoient incapables de guérir la Vérole confirmée; & qu'au contraire le Mercure bien administré étoit un Reméde immanquable & très-efficace. Ainsi, tous les Médecins, même ceux qui étoient le plus obstinément livrés aux opinions des Anciens, furent contraints, bon gré mal gré, de rendre hommage à la vérité, & d'avouer unanimement que pour détruire parfaitement toute sorte de Vérole, on doit toujours préférer le Mercure, à l'usage des Bois.

Et à la raison.

Ce sentiment est encore appuyé du raisonnement, qui, dans la Médecine, n'est rien lorsqu'il se trouve seul; mais qui étant accompagné de l'expérience, mérite toujours beaucoup d'attention. Car, 1°. comme les gouttes de Décoction des Bois, n'agissent pas sur le sang par leur pesanteur, parce qu'elle n'excéde presque pas celle des parties de sang,

elles ne peuvent agir que par une autre qualité ; ſçavoir, par leur configuration particuliere, c'eſt-à-dire, qu'étant naturellement âcres, aromatiques, déterſives, & propres à fondre & à diſſiper les épaiſſiſſemens & les viſcoſités du ſang, elles corrigent & même détruiſent peu-à-peu le Virus Vérolique. Telle eſt, du conſentement de tout le monde, la ſeule maniere dont agit la Décoction des Bois. Mais, de-là naiſſent pluſieurs inconvéniens : car les gouttes de la Décoction doivent inſenſiblement ronger & miner les ſolides, & communiquer aux liquides une âcreté vicieuſe ; d'où s'enſuit l'amaigriſſement extrême, l'exténuation & la conſomption de tout le corps ; la chaleur, l'irritation & l'ulcération des poumons ; l'ardeur, la phlogoſe & l'inflammation du foye & des autres viſcères ; l'irritation & la phlogoſe des reins & de la veſſie, avec grande difficulté d'uriner ; dans les femmes, des Régles trop abondantes ; enfin, toutes les incommodités qui ont coûtume d'accompagner ou de ſuivre l'uſage des Bois.

2°. Les gouttes de cette Décoction ayant peu de force dans leur mouvement, à cauſe de leur peu de peſanteur, ne peuvent ſouvent pé-

nétrer dans les vaiſſeaux ou dans les glandes engorgées, ni par conſéquent corriger l'humeur épaiſſe & vicieuſe qui y croupit. De-là, un autre inconvénient encore plus conſidérable : c'eſt que ſi cette humeur, qui eſt infectée de longue main, vient par hazard, ou par la ſuite du tems, à ſe fondre & à rentrer dans le cours de la circulation, elle produit ſouvent une nouvelle Vérole auſſi fâcheuſe que la premiere, qui par-là ne ſe trouve point guérie.

Rien de ſemblable n'eſt à craindre de l'uſage du Mercure : car, 1°. N'ayant aucune acrimonie, il ne ſçauroit, de lui-même, ni ronger les ſolides, ni communiquer d'âcreté aux liquides. Que ſi l'un ou l'autre de ces mauvais effets ſe rencontre quelquefois, ce n'eſt point le Mercure qui en eſt proprement la cauſe; c'eſt uniquement la trop grande acrimonie ou la virulence des humeurs, qu'on n'a pas eu aſſez de ſoin de tempérer auparavant par des Délayans & des Adouciſſans. On n'a en tout que deux choſes à appréhender du Mercure ; ſçavoir, que par ſon extrême peſanteur il n'accable les viſcères trop mols, & que par la violence de ſon mouvement il ne rompe les tuniques trop diſtendues

des vaiſſeaux. Mais il eſt aiſé de prévenir ces deux accidens, en déſempliſſant auparavant les vaiſſeaux par la ſaignée, en relâchant la tenſion des Solides par l'uſage des émolliens, en donnant le Mercure à petites doſes & à pluſieurs fois, &c. Mais on parlera ailleurs de ces précautions.

2°. Le Mercure, par ſa peſanteur & par la rapidité de ſon mouvement, ouvre, pénétre, & parcourt les plus petits vaiſſeaux obſtrués & inacceſſibles au ſang; &, par ce moyen, il détruit radicalement le Virus Vénérien. Que s'il reſte quelques vaiſſeaux où il ne puiſſe pénétrer, tels que ceux des exoſtoſes fort dures, des tumeurs gommeuſes, des *Nodus*, &c; ce qui néanmoins arrive rarement, il ne faut pas compter qu'aucun autre Reméde plus foible ſoit jamais en état de les déboucher; & par conſéquent on doit les regarder comme des vaiſſeaux entiérement *oblitérés*, & l'humeur dont ils ſont farcis comme une humeur qui ne pourra jamais ſe réſoudre, & de laquelle on n'a à craindre aucune récidive.

Pourquoi le Guaiac fut autrefois ſi eſtimé, contre la Vérole dans l'Iſle Eſpagnole?

III. On ſera peut-être ſurpris que nous confondions indiſtinctement le Guaiac avec les autres Bois, & que

nous regardions maintenant comme incapable de guérir la Vérole, un Reméde, qui autrefois, dans l'Iſle Eſpagnole, a eu tant de vertu contre cette maladie.

Mais, 1°. Cette ancienne vertu du Guaiac n'eſt pas aſſez bien conſtatée. Je ſçai, à la vérité, que quelques Ecrivains (*a*), on rapporté, que les habitans de l'Iſle Eſpagnole employoient avec ſuccès le Guaiac pour la Vérole, & qu'ils enſeignerent autrefois ce Reméde aux Eſpagnols, qui s'en ſervirent heureuſement. Mais il y a ſujet de ſoupçonner que ces Ecrivains ont pris un adouciſſement du mal pour une guériſon radicale (*b*); & c'eſt une faute dans laquelle ſont tombées auſſi autrefois pluſieurs perſonnes en Europe.

2°. Quand on avoueroit que le Guaiac guériſſoit autrefois efficacement la Vérole; que s'enſuivroit-il? Ce Bois nouvellement coupé, & par conſéquent plein de ſuc, ne pouvoit-

(*a*) Antoine-Muſa Braſſavole, *Reſponſ. ad Quæſt.* Alexandri Fontanæ.

Ulrich *de* Hutten, *De Morbi Gallici Curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci*, cap. 6.

Gonſalve Fernandez *d'*Oviedo, *Hiſtoire Générale & Naturelle des Indes Occidentales*, écrite en Eſpagnol, Liv. 10. Sect. 1. Chap. 2.

(*b*) Sydenham témoigne, *Epiſtol. Reſponſoriâ* 2, que dans les Iſles Antilles on préféroit l'uſage du Mercure à celui du Guaiac.

il pas avoir dans l'Isle Espagnole une vertu qu'il ne conserve pas en Europe, où il a perdu son suc, & où il est comme éventé ? C'est ce que semble avoir senti celui, qui le premier introduisit en Europe l'usage du Guaiac. Sur quoi on peut voir ce qu'en dit *Ulrich* de *Hutten* (*a*).

3°. Ajoûtez que la Vérole, qui en Europe ne céde point au Guaiac, pouvoit néanmoins lui céder dans l'Isle Espagnole, où elle est naturellement plus douce & plus aisée à guérir, suivant le témoignage de *Gonsalve Hernandez d'Oviedo* (*b*), & de *Falloppe*, (*c*). On peut même, sur ce fait, confirmer ce qu'ils disent par des exemples : car on sçait qu'en Europe même, la Vérole est bien moins fâcheuse & bien plus facile à guérir dans les pays méridionaux, que dans les pays septentrionaux.

4°. Enfin, qu'est-il besoin de tous ces raisonnemens ? Ceux qui font cette objection espérent-ils qu'en alléguant un petit nombre d'expériences anciennes, mal assûrées, ambigues, & faites dans le Nouveau Monde, ils viendront à bout de rendre douteuses une infinité d'expériences

[*a*] Dans l'endroit cité plus haut, chap. 6.
[*b*] Dans l'endroit qu'on vient de citer.
[*c*] *Tract. De Morbo Gallico*, cap. 1.

certaines, qui ſe font dans le tems préſent, qui ſe font chaque jour, qui ſe font parmi nous, & qui prouvent évidemment contre la vertu du Guaiac ?

Cas où le Guaiac eſt utile.

IV. Cependant, pour qu'il ne ſemble pas que je veuille ôter au Guaiac les louanges qu'il peut mériter, j'accorde volontiers, 1°. Que ſa Décoction, comme auſſi celle de Squine, de Salſe-pareille, de Saſſafras, &c, eſt utile dans les Maladies Vénériennes locales & commençantes, comme dans la gonorrhée, les poulains, les chancres, & les poireaux, dans leſquelles le virus morbifique, qui eſt nouveau & en petite quantité, peut ordinairement être détruit par la Décoction des Bois. Il faut cependant uſer de précaution, pour ne pas l'employer témérairement dans des ſujets maigres, ſecs, défaits, bilieux, ou dans ceux qui ont déjà le poumon, les reins ou la Veſſie mal-affectés.

2°. Que cette Décoction, employée avec les mêmes précautions, eſt très-utile pour diſſiper les douleurs véroliques qui peuvent reſter après les Frictions Mercurielles, ſoit qu'on l'ordonne ſeule, ou coupée avec le lait de Vache, ſuivant que le

tempérament du Malade eſt plus humide ou plus ſec, plus ſéreux ou plus ſalé.

3°. Enfin, qu'elle eſt quelquefois néceſſaire après les Frictions dûement adminiſtrées, quand la Vérole ſe trouve compliquée avec les Ecrouelles, ou avec le Scorbut, en telle ſorte que les ſymptômes dépendent de ces deux cauſes. Car, le Mercure, qui détruit puiſſamment le Virus Vénérien, ne fait le plus ſouvent aucune impreſſion ſur le Virus Ecrouelleux, ou Scorbutique; au lieu qu'ils cédent heureuſement tous deux à la Décoction de Guaiac. C'eſt ainſi, que j'ai vû des Vérolés attaqués en même-tems de Scorbut, ou d'Ecrouelles, n'avoir pû, malgré les Frictions dûement adminiſtrées, recouvrer une ſanté parfaite, qu'après avoir uſé, durant un mois, d'une pure Décoction, tantôt de Guaiac ſeul, tantôt de Guaiac & des autres Bois, avec certaines Plantes anti-écrouelleuſes, ou anti-ſcorbutiques.

Je crois que l'Obſervation rapportée par M. *Boerhaave* (*a*), regarde une Vérole écrouelleuſe. Ce grand homme, qui a ſi bien mérité de

(*a*) Dans la Préface qu'il a miſe à la tête de l'Edition d'*Aloſius Luiſinus*, faite à Leyde, en 1728.

la Médecine par ſes excellens Ecrits, dignes de l'immortalité, parle d'un certain *Malade, qui ayant été abandonné des Médecins, dont les Remèdes lui avoient été inutiles, auſſi-bien que les Frictions Mercurielles, fut néanmoins parfaitement guéri*, en uſant de la Décoction de Guaiac, ſuivant la Méthode décrite par *De Hutten* (*a*). Ce qui me fait ſoupçonner que la Vérole dont il s'agit, étoit écrouelleuſe, c'eſt principalement *que*, comme raconte le même M. *Boerhaave*, *les Os étoient tellement gâtés en divers endroits du corps, qu'il tomba une articulation d'un doigt de la main, & qu'on voyoit à la jambe pluſieurs endroits cariés.* Car, quoique cette carie des os ne ſoit pas abſolument propre à la Vérole écrouelleuſe, on trouve néanmoins par expérience qu'elle s'y rencontre plus ſouvent que dans aucune autre. Ainſi, il me paroît que l'Obſervation de cet habile homme, ne prouve nullement l'inſuffiſance du Mercure pour détruire la Vérole, (ce qui ſeul eſt en queſtion), mais uniquement ſon inſuffiſance pour guérir les Ecrouelles & la Cachexie écrouelleuſe; ce que perſonne ne révoque en doute.

(*a*) Dans le Livre intitulé : *De Morbi Gallici curatione per adminiſtrationem Ligni Guaiaci.*

VI. Les autres objections que fait M. *Boerhaave* (*a*), contre la vertu du Mercure dans toute sorte de Vérole, sont considérables, quand ce ne seroit que par le nom de l'Auteur ; mais elles ne sont pas sans réplique. Examen du sentiment de M. *Boerhaave* touchant la vertu du Mercure.

» Le Mercure (dit-il), mis en action » par la seule force vitale, guérit ce » Mal en chassant par son mouve- » ment le Virus Vénérien. C'est » pourquoi il ne peut rien, lorsque » ce virus est fixé dans des endroits » qui sont presque hors de la portée » de l'action du cœur & des artères. » De-là vient que le Mercure ne gué- » rit point la Carie du *Diploé* ; mais » qu'il se répand dans ses cellules os- » seuses vuides de moelle, & y de- » meure sans mouvement. De-là » vient aussi que quand le virus in- » fecte la moelle des os, le Mercure » ne l'emporte qu'avec peine. Quant » aux gonorrhées qui sont arrêtées » dans le seul tissu cellulaire de la » verge, lieu où la circulation des » humeurs ne se fait presque pas » sentir, le Mercure ne les guérit » jamais, tandis qu'en même-tems il » détruit entiérement la Vérole domi- » nante. D'ailleurs, il ne sçauroit em- » pêcher la chûte des os délicats qui » ne sont revêtus que de simple mem-

[*a*] Dans la Préface que l'on vient de citer.

» branes très-minces.... Mais il peut » guérir parfaitement les Maladies » Vénériennes qui ont leur ſiége en » des endroits où il ſe trouve des ar- » tères ſanguines, ſéreuſes, lympha- » tiques & autres, dans leſquelles la » circulation des liquides ſe fait avec » une vîteſſe convenable, & qui peu- » vent recevoir le Mercure dans » leurs cavités, & le pouſſer forte- » ment par leur contraction. » Juſ- qu'ici je n'ai fait que tranſcrire M. *Boerhaave*.

Mais, 1°. Tant que les parties les plus éloignées du cœur, vivent, c'eſt-à-dire, tant que l'oſcillation des Solides & le mouvement des Liqui- des, en quoi conſiſte la vie, s'y ſou- tiennent, les particules mercurielles mêlées avec les Liquides, & pouſſées par la même force, y ſont mues avec plus de vîteſſe que les Liquides eux- mêmes, & y agiſſent avec une force incomparablement plus grande que les parties des Liquides d'un pareil volume, par les raiſons que nous avons rapportées au Chapitre précé- dent; & par conſéquent elles ſont, pendant tout ce tems-là, très-capa- bles de briſer, d'atténuer & de diſſou- dre toutes les liqueurs croupiſſantes, épaiſſies, & engorgées, dans quel- qu'endroit du corps que ce ſoit,

d'augmenter les oscillations des Solides ; en un mot, d'enlever jusqu'aux moindres restes du virus, & de réparer ses mauvais effets lorsqu'il y a quelque moyen de les reparer. *Le mercure peut* donc, préférablement à tout autre Reméde, *détruire le Virus Vénérien* dans quelque partie qu'il soit fixé, pourvû que cette partie soit vivante, c'est-à-dire, pourvû que l'*action du cœur & des artères arrive* jusques-là.

2°. Que si, par la cessation du mouvement des Solides & des Liquides, une partie du corps vient à n'avoir absolument plus de vie, ou qu'elle ait été insensiblement rongée par la carie, ou consumée par un abscès, alors les particules mercurielles imperceptibles qui nâgent dans les Liqueurs arrêtées dans cette partie, se réunissant ensemble, par le défaut d'impulsion, & tombant par leur propre poids, forment des gouttes visibles ; comme on l'observe dans les cadâvres des personnes qui sont mortes après beaucoup de Frictions mercurielles. Aussi, arrive-t-il souvent qu'après plusieurs Frictions, le Mercure s'amasse dans les os cariés, ou bien dans les parties abscédées ou ulcérées. C'est ce que té-

moignent *Jean Langius* (*a*), *Jean Fernel* (*b*), *Gabriel Falloppe* (*c*), & *Alexandre-Trajan* Petronio (*d*). Ainſi M. *Boerhaave* a raiſon de dire, que le Mercure *ſe répand dans les Cellules du Diploé carié, & y demeure ſans mouvement.*

3°. On donne ordinairement au Mercure ainſi ramaſſé une iſſue facile, & nullement dangereuſe, en emportant la carie, ou en ouvrant l'abſcès. Mais l'expérience, qui a détrompé des anciennes erreurs ſur la qualité prétendue vénéneuſe du Mercure, a fait voir auſſi depuis longtems, que quand même il reſteroit dans le corps, il n'y produiroit aucun mauvais effet : *Car il eſt*, ſelon M. *Boerhaave* lui-même (*e*), *le moins âcre & le moins corroſif de tout les corps que l'on connoiſſe.* C'eſt pourquoi, ſuivant *Alexandre-Trajan* Petronio (*f*), dont le ſentiment eſt appuyé de l'expérience, *ſi après les Frictions il reſte du Mercure dans le Corps, & que s'étant réuni il demeure fixé quelque part, il eſt auſſi peu nuiſi-*

(a) *Epiſtolar. Lib. 1. Epiſt. 43.*
(b) *De Luis Venereæ Curatione, cap. 7.*
(c) *Tract. De Morbo Gallico, cap. 76.*
(d) *Lib. 6. De Morbo Gallico, cap. 1.*
(e) Dans l'endroit cité.
(f) *De Morbo Gallico, lib. 6. cap. 3.*

ble que le plomb qui ſe trouve arrêté dans quelque partie.

4°. On ne ſçauroit faire un crime au Mercure, de ce qu'*il ne guérit pas la Carie du Diploé*; de ce qu'*il n'emporte qu'avec peine le Virus qui infecte la moëlle des os*; de ce qu'*il ne guérit jamais les Gonorrhées qui ſont fixées au ſeul tiſſu cellulaire de la verge.* Car, quoique ces ſymptômes dépendent du Virus Vénérien, ils en dépendent de telle ſorte, qu'ils ne laiſſent pas de ſubſiſter malgré la deſtruction du virus. Ainſi, il eſt néceſſaire de les traiter plus long-tems; il faut que les os cariés s'exfolient; & qu'il s'y forme un cal; il faut que les ulcères des proſtates, des véſicules ſéminaires, & du tiſſu cellulaire de la verge ſoient détergés & cicatriſés. C'eſt aſſez que le Mercure *détruiſe alors entiérement la Vérole dominante*, comme M. *Boerhaave* en convient. En effet, le virus qui entretenoit les vices des ſolides étant une fois anéanti, la carie & tous les ulcères qui ſubſiſteront encore, & qui auparavant étoient véroliques, & ſupérieurs aux Remédes, doivent prendre un meilleur caractère, & céder enfin aux Remédes ordinaires.

5°. On objecte, avec auſſi peu

de fondement, contre le Mercure, qu'*il n'empêche pas la chûte des os délicats & revêtus de ſimples membranes, très-minces*; ſçavoir, du *Vomer* & des lames intérieures du nez. Car, ou ces os ſont gâtés & cariés dans toute leur ſubſtance (ce qui arrive preſque toujours, à cauſe de leur délicateſſe); & alors il eſt auſſi impoſſible de les rétablir & d'empêcher leur chûte, que de rendre la vie à ce qui eſt mort : ainſi on auroit tort d'exiger du Mercure ce qu'aucun Reméde ne ſçauroit opérer, & qui eſt au-deſſus des forces de la nature. Ou bien ces os ne ſont cariés que d'un côté (ce qui eſt très rare); & alors la partie cariée s'étant ſéparée, le reſte peut quelquefois ſe conſerver, & le Mercure y contribuera auſſi ſûrement qu'aucun autre Reméde : ainſi, rien ne diminue de ce côté-là ſon mérite.

Sentiment de M. Boerhaave réfuté par deux exemples.

VII. Pour confirmer ce qui vient d'être dit, je n'ai qu'à rapporter les deux Hiſtoires ſuivantes. Si je le fais, ce n'eſt point du tout par vaine gloire, mais uniquement à deſſein de porter les perſonnes que l'autorité de M. *Boerhaave* ſeroit capable de ſéduire, à rendre plus de juſtice à l'efficacité du Mercure.

Premiere

Premiere Hiſtoire. Un Gentilhomme Eſpagnol avoit gagné la Vérole dans ſon pays ; & comme il voyoit que la choſe preſſoit, il s'étoit mis entre les mains d'un Chirurgien, qui lui avoit donné les Frictions à Barcelone. Un an après, ſentant beaucoup de ſymptômes véroliques qui ſe renouvelloient, il partit pour Montpellier, où il eut recours à un Chirurgien qui le fit paſſer par le même Reméde, mais avec auſſi peu de ſuccès que la premiere fois. A dire vrai, il paroît que les deux Chirurgiens ne réuſſirent ſi mal, que parce que la carie qui ſe manifeſta enſuite à l'os maxillaire, y ayant d'abord travaillé ſourdement, étoit déjà trop confirmée, pour céder à aucun Reméde ; enſorte que le ſeul moyen de rappeller la partie à la vitalité, étoit l'exfoliation de l'os carié.

Le premier d'un malade qui avoit l'os de la mâchoire ſupérieure carié, près des dents molaires du coté droit.

Le Malade ainſi fruſtré par deux fois de ſon attente, & craignant tout pour lui, vint à Paris, comme à ſa derniere reſſource, en 1737. Il y conſulta pluſieurs Médecins de grande réputation, & voulut bien me demander auſſi mon avis. A peine pouvoit-il marcher ; tant il étoit exténué, maigre, défait. Il avoit une couleur livide, plombée ; du

reſte, l'eſprit vif & gai. Sans parler des autres ſymptômes légers, tels que des douleurs de membres, des exoſtoſes dures comme des pierres, &c. Il avoit toujours mal aux dents molaires de la mâchoire ſupérieure du côté droit. On y appercevoit à la racine une tumeur, qui rendoit le palais difforme du même côté, & qui étant preſſée, laiſſoit ſuinter quelques gouttes de Sanie, comme par autant de petites Fiſtules. La narine droite ſentoit mauvais, & de tems en-tems il en découloit une mucoſité ſemblable à du pus, & même purulente.

Je ne doutai nullement qu'il n'y eût en lui des reſtes de Virus Vérolique; mais je fus bientôt convaincu, en ſondant la tumeur, que le côté droit de l'os maxillaire étoit dénué de ſon périoſte, & tout carié: que le mal de dents venoit de-là; que c'étoit-là ce qui entretenoit la tumeur opiniâtre du palais, & d'où la Sanie diſtilloit, ainſi que la mucoſité purulente, que le Malade tiroit en ſe mouchant de la Narine droite. Sur le champ je lui ſignifiai que la choſe étoit ſérieuſe, & qu'il falloit paſſer pour la troiſiéme fois par les Frictions, mais avec plus de ſoin, plus

de précaution, & pendant plus long-tems.

J'avoue que le Bain m'embarraſſoit d'abord. D'un côté, l'état du Malade défait & preſque épuiſé par les Remédes, demandoit une longue préparation ; de l'autre, une Carie trop long tems négligée & fort dangereuſe, à raiſon du ſiége qu'elle occupoit, ne ſouffroit guères de retardement. Il arriva par hazard, que le Malade après une ſaignée & une légère purgation, ſe trouva hors d'état de ſupporter le Bain. Ainſi notre unique reſſource étoit l'Onguent mercuriel ; auſſi l'employai-je ſans héſiter, avec parties égales de Mercure & de graiſſe de Porc, à la doſe de deux ou trois gros, & de loin à loin, en laiſſant cinq, ſix ou ſept jours d'intervalle, de peur d'exciter la ſalivation que je craignois infiniment à cauſe de la Carie, qui auroit pû empirer par une phlogoſe ou inflammation accidentelle.

Je frottai de la ſorte le Malade avec environ cinq onces d'Onguent mercuriel, durant ſix mois de ſuite ; depuis le mois d'Octobre 1737, juſqu'au dernier jour de Mars de l'année ſuivante ; & pendant tout ce tems-là je ne lui accordai pour toute nourriture, que du lait, que ſon eſtomac

digéroit à merveille. A peine éprouva-t-il le plus léger crachement ; il ſe tint pourtant toujours au lit bien chaudement & de bon gré, ne pouvant pas marcher. Du reſte, il ſe levoit tous les jours, & s'entretenoit avec ſes amis.

Dès le commencement des Frictions, je jugeai à propos de lui arracher toutes les dents qui branloient du côté droit, afin de mieux découvrir l'os carié. On fit auſſi dans la même vue une inciſion à la partie des gencives & du palais ſituée ſur la carie. On détacha enſuite de l'os maxillaire pluſieurs eſquilles qui formoient les alvéoles des dents arrachées, & l'on fut obligé dans le cours du traitement, de réitérer l'opération toutes les fois que quelque fragment d'os vouloit ſe détacher du reſte ; mais toujours avec dextérité, pour ne pas bleſſer l'os ſain, ni cauſer d'hémorrhagie par la rupture de quelques vaiſſeaux.

Au bout de deux ou trois mois, à force d'enlever des eſquilles, la chair des gencives & du palais ſembla revenir peu-à-peu ſur l'os qui reſtoit, & la Mucoſité du nez ſe montrer inſenſiblement moins purulente & moins fétide. Je crus néanmoins devoir inſiſter opiniâtrement ſur

les Frictions, parce que les exemples que j'avois du peu de ſuccès des traitemens précédens me rendoient plus précautionné. Mais enfin, voyant que tout alloit très-bien, qu'il ne reſtoit aucun ſigne de Carie, & que mon Malade, ſans douleur, avoit repris de l'embonpoint, je finis une Curation que j'avois fais durer ſix mois. Après l'avoir eſſuyé, & purgé pluſieurs fois, je lui conſeillai d'aller prendre l'air à la campagne dans un Village près de Paris.

Il le fit, & s'en trouva bien : car il y reprit des forces en peu de tems par l'exercice. Il n'a plus, à la vérité de dents molaires au côté droit de la mâchoire ſupérieure, & l'os maxillaire où elles tenoient, s'ouvre par une longue fente dans le Sinus de la mâchoire du même côté, d'où il arrive que quand la fente eſt ouverte, la voix devient auſſi-tôt rauque, & qu'il parle du nez : Mais quand la fente eſt bouchée avec une petite éponge, la voix redevient ſur le champ claire & ſonore. Du reſte, il eſt fort, vigoureux, alerte, gros & gras ; de façon qu'il y a déjà un an qu'il fait bien toutes ſes fonctions, & qu'il jouit d'une parfaite ſanté.

Le ſecond, d'un autre Malade, en qui l'Os Ethmoïde & la cloiſon du nez étoient atteints d'une Carie conſidérable.

Seconde Hiſtoire. Un jeune homme de qualité, avoit gagné la Vérole

en Hollande ; & après bien des courſes que je paſſe ſous ſilence, il alla conſulter M. *Boerhaave*. Il étoit tourmenté de douleurs vagues dans les membres ; une exoſtoſe douloureuſe lui étoit ſurvenue à la partie intérieure & inférieure du coude droit ; mais le plus grand mal étoit un ulcère malin caché dans le fond du nez, avec Carie des différentes appendices de l'os Ethmoïde, dont il étoit déjà tombé quelques eſquilles.

M. *Boerhaave*, lui preſcrivit l'uſage de la Décoction de Guaiac avec la Diète la plus exacte, ſuivant la méthode qu'il a propoſée dans ſa Préface de la troiſiéme Edition du Livre intitulé *Aphrodiſiacus*, qui eſt une Compilation de pluſieurs Auteurs, qui ont écrit ſur les Maux Vénériens. Le Malade fit avec grand ſoin uſage de cette boiſſon pendant les trois mois de Février, de Mars & d'Avril 1738, juſques-là qu'étant devenu maigre, pâle & défait, il n'avoit plus la force de marcher, de parler, ni de continuer le Reméde. Cependant les douleurs s'étoient diſſipées, l'exoſtoſe avoit diminué, la puanteur du nez étoit plus ſupportable, & les narines jettoient moins de pus ; ce qui fit croire à M. *Boerhaave* que ſon Malade étoit parfaitement guéri.

C'eſt pourquoi il lui ordonna de reprendre peu-à-peu un train de vie ordinaire.

Au mois de Juin ſuivant, ce jeune homme vint à Paris, & ſe défiant de ſa guériſon, il me conſulta au mois de Juillet. Je l'examinai partout avec toute l'exactitude poſſible. Il lui reſtoit au bras droit une groſſeur qui étoit une ſuite de l'exoſtoſe précédente, & lui cauſoit une douleur ſourde, quand on la comprimoit. Son nez ſentoit très-mauvais, & rendoit tous les matins beaucoup de pus mêlé avec la mucoſité ; il étoit rouge & enflé, & pour peu qu'on y touchât il lui faiſoit mal. Il tomboit de tems-en-tems différentes eſquilles d'oſſelets cariés : la partie cartilagineuſe de la cloiſon du nez ſubſiſtoit toujours ; mais la partie oſſeuſe formée par l'os Ethmoïde, s'étoit détachée par morceaux, étant conſumée par la Carie ; & le fond du nez, qui naturellement eſt ſéparé en deux, & rempli de part & d'autre par les Sinus Ethmoïdaux, étoit devenu une caverne vuide & commune.

Pouvoit-on balancer dans une choſe ſi manifeſte ? Auſſi, déclarai-je ſur le champ au jeune homme qu'il n'étoit pas guéri : que ce qu'il y avoit de

plus fâcheux, c'eſt que l'intérieur des narines étoit attaqué d'un ulcère malin, & d'une Carie conſidérable; & que par conſéquent il falloit ſans délai avoir recours aux Frictions mercurielles, que je regardois comme le ſeul Reméde efficace.

Comme il n'ignoroit pas ſon état préſent, il ſe ſoumit à tout. Ayant donc commencé par la ſaignée & la purgation, j'inſiſtai pendant un mois & demi ſur l'uſage des Apozêmes délayans, des Bains, & des Eaux minérales, afin de détremper le ſang, de relâcher les parties, d'aſſoupir les vaiſſeaux, & d'humecter tout le corps. Enfin, le 15 de Septembre 1738, je lui fis d'abord une Friction avec un onguent compoſé de parties égales de Mercure & de graiſſe de porc, & durant trois mois de ſuite, je répétai pluſieurs fois les Frictions à différens intervalles, en variant la doſe, qui étoit de deux, de trois ou de quatre gros, ſuivant le cas. Je frottai ainſi à pluſieurs repriſes toutes les parties du corps, à l'exception de la poitrine & du bas-ventre; enſorte que dans cet eſpace de tems, j'employai huit onces d'onguent mercuriel.

Je ne voulus pas exciter la ſalivation, de peur que l'inflammation de la

bouche ne ſe communiquât au nez, qui étoit déjà aſſez maltraité. Mais, pendant tout le traitement j'entretins un crachement abondant, & par-là des gerſures légères & ſuperficielles dans l'intérieur de la bouche, principalement à la jonction des deux mâchoires ; mais toujours ſans inflammation, ou du moins, avec une inflammation très-légère.

Le Malade ſe tint durant ces trois mois bien chaudement au lit, ſans néanmoins interrompre ſes occupations accoutumées ; mais s'appliquant tous les jours à la Muſique, à la Danſe, &c. Il ne vécut pendant ce tems-là que de Potage ou de Ris au jus, avec des Œufs frais, ſur-tout de Lait ou de Bouillie. Enfin, il avoit bien ſoin de déterger ſon ulcère du nez, en reniflant tous les jours une fois ou deux, une légère Décoction de Bugle, de Véronique, de Verge d'Or, &c.

Au bout d'un mois & demi, une eſquille d'os carié aſſez conſidérable tomba d'elle-même ſans douleur, ſans hémorrhagie ; & depuis ce tems-là tout alla mieux. L'écoulement du pus ceſſa ; le nez devint moins punais de jour en jour, moins enflé ; il recouvra ſa couleur naturelle, & il ſe laiſſoit manier ſans douleur.

Malgré tant de ſignes ſalutaires, craignant d'en être la dupe, je crus qu'au-lieu de ceſſer les Frictions, il falloit doubler le tems du traitement, afin que s'il y avoit encore du mal caché quelque part, il guérit à la longue. Mais enfin, au bout de trois mois, ſûr d'une guériſon parfaite, je n'allai pas plus loin ; & ayant bien eſſuyé le Malade, je le purgeai trois ou quatre fois. Après quoi, je lui permis de ſortir au mois de Décembre, mais bien vêtu, & en ſe précautionnant, comme le demandoit le traitement paſſé, & la rigueur de l'hyver préſent.

Tout dénotoit une guériſon complette. Je ne voulus pourtant pas m'y fier, tant parce qu'il pouvoit y avoir encore quelque mal invétéré, caché dans les recoins inacceſſibles des narines, que parce que j'avois toujours devant les yeux l'exemple d'un homme beaucoup plus habile que moi, qui y avoit été trompé. C'eſt pourquoi j'engageai le jeune homme à demeurer plus long-tems avec moi, afin que ſi le mal étoit réellement guéri, la réalité de la guériſon fût pleinement conſtatée par la longueur du tems : Si non, qu'on pût du moins en venir à bout par une autre Cure plus efficace. Il conſentit volontiers à

demeurer encore trois mois à Paris, juſqu'à ce qu'enfin ſe ſentant parfaitement bien, & ſans danger de récidive, il partit plein de joie, pour ſon pays.

De ces deux Hiſtoires il s'enſuit 1°. Que par la méthode des Frictions Mercurielles *on guérit bien le Mal Vénérien*, quoique *le Malade ne ſoit pas pâle comme un Mort*, quoiqu'*il ne ſoit pas entiérement exténué*, quoique *pendant le traitement il ne ſoit pas nourri d'alimens le moins gras*, quoiqu'*on ne faſſe pas durer le traitement, juſqu'à ce que toutes les humeurs graſſes ſoient réduites en eau & chaſſées du corps, & qu'ainſi le virus vérolique qui s'y trouve mêlé ſoit parfaitement emporté*, contre ce qu'a penſé M. *Boerhaave*. Car, ni l'un ni l'autre de nos deux Malades n'eſt *devenu pâle* ou *exténué* à la ſuite des Frictions employées efficacement; au contraire le premier eſt devenu plus replet dans le Reméde même, durant tout le traitement on leur a donné à tous deux pour toute nourriture *du Lait*, qui doit être compté parmi *les alimens gras* : on n'a remarqué ni dans l'un ni dans l'autre une aſſez grande fonte d'humeurs pour avoir pû *être réduites en eau* ; du moins il n'y a eu aucune purgation, ni urine, ni tranſpiration, ni crache-

Conſéquences qu'on en doit tirer.

ment, en un mot, aucune évacuation ſurnaturelle, *capable de les chaſſer & emporter parfaitement du corps infecté.* Et ce que je dis de ces deux Malades, je le dis de mille autres qui ont été guéris par la même méthode & avec un pareil ſuccès.

2°. Que les Frictions mercurielles remédient plus sûrement que la Décoction de Guaiac à la carie *des os les plus tendres, & qui ne ſont recouverts que de membranes fines* : & que ſi elles *ne ſçauroient empêcher ces os tendres de tomber*, ce que ne ſçauroit faire non plus le Guaiac, lorſqu'ils ſont totalement gâtés ; elles *laiſſent* du moins *étant dûement adminiſtrées, tout le reſte en bon état, après avoir détaché par l'exfoliation, les oſſelets du nez & les eſquilles du palais* (*a*), contre l'opinion de M. *Boerhaave.* On le voit conſtamment par l'ame de l'os de la mâchoire ſupérieure dans le premier Malade, & par les appendices de l'os Ethmoïde dans le ſecond, ainſi que par les oſſelets ſpongieux du nez, dont la carie confirmée a été réprimée efficacement par les ſeules Frictions Mercurielles (*b*).

(*a*) C'eſt ainſi que *M. Boerhaave* parle de la Méthode de *Hutten*, touchant l'uſage de la Décoction du Guaiac, qui n'a pourtant pas eu aſſez de vertu pour guérir le dernier Malade.

(*b*) Voyez là-deſſus *Guillaume Fabrice* de Hil-

Enfin, M. *Boerhaave* rend lui-même au Mercure un témoignage glorieux, & auquel nous ſouſcrivons volontiers : car il avoue que *le Mercure peut guérir parfaitement les maladies Vénèriennes, qui ont leur ſiége en des endroits où il ſe trouve des artéres ſanguines, ſéreuſes, lymphatiques & autres, dans leſquelles la circulation des liquides, ſe fait avec une vîteſſe convenable, qui peuvent recevoir le Mercure dans leurs cavités, & le pouſſer fortement par leur contraction.* Or, dans tous les endroits du corps *il ſe trouve des artéres ſanguines, ſéreuſes, & lymphatiques.* Dans toutes les artéres, tandis qu'elles jouiſſent du mouvement vital, *la circulation des liquides ſe fait avec une vîteſſe convenable.* Toutes *reçoivent* librement *le Mercure dans leurs cavités, & le pouſſent fortement par leur contraction.* Il faut donc conclure, ſuivant M. *Boerhaave*, que *le Mercure peut guérir parfaitement les maladies Vénériennes* dans tous les endroits du corps, tandis qu'ils jouiſſent de la vie ; & que par conſéquent ſi le Mercure ne réuſſit pas toujours,

den, qui dans la *huitieme Obſervation de la troiſieme Centurie*, & dans *la quinzieme Obſervation de la ſixieme Centurie*, rapporte qu'il a guéri très-heureuſement par les Onctions Mercurielles la Carie de l'Os maxillaire ſupérieur, après la chûte d'une Eſquille de l'os carié.

comme cela arrive en effet quelquefois, ce n'eſt pas qu'il ſoit incapable par lui-même d'extirper la Vérole ; mais c'eſt qu'il n'eſt pas également propre à détruire le Virus Ecrouelleux, ou Scorbutique, qui ſe trouve alors, l'un ou l'autre, compliqué avec cette maladie, qui, pour être détruit, a beſoin, outre le Mercure, de Remèdes propres & particuliers.

CHAPITRE XII.

Lequel eſt le meilleur de l'uſage intérieur, ou de l'uſage extérieur du Mercure ? Et entre les manieres d'employer le Mercure extérieurement, quelle eſt la meilleure ?

C'EST beaucoup d'avoir donné l'avantage au Mercure ; mais ce n'eſt pas encore aſſez. Comme on peut l'employer en deux manieres ; ſçavoir, *intérieurement* en pilules ou en poudre, & *extérieurement* en le faiſant pénétrer par les pores.

Premiérement. Il s'agit de décider laquelle de ces deux manieres eſt la plus avantageuſe? Cette nouvelle queſtion n'eſt pas moins importante que la

précédente ; mais elle eſt plus facile à réſoudre, & je crois qu'au jugement de tous les gens de bon ſens, l'uſage extérieur du Mercure doit l'emporter ſur l'uſage intérieur ; & cela par pluſieurs raiſons.

I. Parce que les Préparations Mercurielles, hériſſées comme elles ſont de pointes acides, attaquent, piquent, irritent, & par conſéquent bleſſent & affoibliſſent les tuniques de l'eſtomac. D'où vient que les perſonnes qui ont pris long-tems de ces ſortes de Préparations, ont ordinairement l'Eſtomac malade.

II. Parce que les Préparations mercurielles ne pénétrent dans le ſang par les Veines Lactées, qu'en très-petite quantité, par rapport à la doſe qu'on en donne, comme on a vû dans le Chapitre précédent, & par conſéquent n'agiſſent que peu & foiblement ſur le ſang & ſur le virus qui y eſt mêlé.

III. Parce que les Particules mercurielles qui paſſent dans le ſang, étant pénétrées bien avant de pointes ſalines, ne s'en débarraſſent & ne ſe révivifient qu'avec peine, lentement, & en petite quantité, ſuivant la doctrine expliquée au Chapitre précédent. Ainſi, elles ſont bien moins en état d'atténuer le ſang, & de com-

battre le virus ; puiſque , comme on a vû dans ce Chapitre , toute la vertu du Mercure, dépend de ſon extrême diviſibilité , & de la rondeur de ſes gouttes.

IV. Parce que ces Particules mercurielles , tant qu'elles reſtent ſous la forme de poudre, ont une maſſe & une figure déterminées , & qu'ainſi elles ne peuvent ni ſe réſoudre en corpuſcules extrêmement petits , pour pénétrer dans les vaiſſeaux les plus déliés , ni ſe réunir en groſſes gouttes , pour entraîner avec plus de force les engorgemens qui ſe rencontrent dans les grands vaiſſeaux. D'où il arrive qu'elles ne ſçauroient avoir aucune priſe ſur le virus vérolique caché dans les recoins du corps les plus profonds , ni en avoir aſſez ſur celui qui pourroit être plus fortement engagé dans les gros vaiſſeaux.

V. Parce que ces Particules mercurielles armées de pointes , en circulant avec le ſang , piquottent & irritent les petits vaiſſeaux des parties molles. Ce qui produit une chaleur , une irritation , une phlogoſe , un éréthiſme dans les poumons , le cerveau , l'eſtomac , le foye , les reins, la veſſie , & même dans la matrice aux femmes.

VI. Parce que ces mêmes Particu-

les, en découlant dans la bouche avec la ſalive, piquottent & irritent les parties ulcérées par les pointes ſalines dont elles ſont hériſſées : & par-là les enflamment davantage. Ce qui produit une ſalivation laborieuſe & violente, une phlogoſe & une inflammation de la bouche, des ulcéres plus profonds & plus malins, enfin une douleur plus cuiſante.

Ainſi, d'un côté, les Préparations mercurielles priſes intérieurement, bleſſent l'eſtomac, nuiſent en pluſieurs manieres au poumon & aux autres viſcères, & par conſéquent leur uſage a toujours quelque mauvaiſe ſuite. De l'autre côté, elles ne corrigent point entiérement le ſang, ne détruiſent point, comme il faut, le virus lorſqu'il eſt enraciné, & par conſéquent ne peuvent guérir la Vérole invétérée. C'eſt pourquoi il n'eſt pas étonnant qu'on leur préfére l'uſage extérieur du Mercure, dont on n'a rien de ſemblable à craindre, & dont on a au contraire tout à eſpérer ; puiſque par-là le Mercure entre dans le ſang, 1°. ſans bleſſer l'eſtomac, 2°. par un chemin libre & facile, 3°. ſous ſa forme naturelle, 4°. exemt de toute acrimonie ; & qu'ainſi il ne peut manquer d'opérer efficacement, & ſans pro-

duire de lui-même aucun mauvais effet.

Dans quels cas conviennent les Préparations Mercurielles.

Loin d'ici donc ces impoſteurs, qui avec leurs Panacées, leurs Précipités, leurs Magiſtères, leurs Pilules, leurs Poudres, leurs Secrets, leurs Elixirs & leurs Teintures Mercurielles, oſent promettre une Cure radicale de la Vérole confirmée ! Qu'ils ceſſent enfin de déshonorer la Médecine, & de rendre odieux, par l'abus déteſtable qu'ils en font, d'excellens Remèdes, qui étant bien appliqués ont rendu & rendront encore la ſanté à beaucoup de gens. On voit par-là, que je ne prétends pas condamner en aucune façon l'uſage intérieur des Préparations mercurielles. Au contraire, je les eſtime très-utiles ; pourvû qu'on les employe dans les Maladies où elles ſont propres, & avec la méthode convenable.

Dans les Maladies où elles ſont propres ; ſçavoir, 1°. Dans les Maladies Vénériennes commençantes & locales, comme la Gonorrhée, le Poulain, les Chancres, les Poireaux, &c ; parce qu'on a ſujet d'eſpérer qu'on pourra déraciner par ces Remédes, un virus qui eſt en petite quantité & nouvellement tranſmis.

2°. Quand il s'agit, non de guérir

une Vérole univerſelle & confirmée, mais d'en adoucir la violence, juſqu'à ce qu'on ait la commodité d'employer des Remédes plus efficaces : & c'eſt ce que peuvent faire les Préparations Mercurielles.

Avec la méthode convenable ; ſçavoir, 1°. En s'abſtenant des Préparations qui opérent violemment, & par conſéquent de preſque tous les Précipités mercuriels, d'autant qu'ils purgent exceſſivement par haut & par bas, bouleverſent l'eſtomac, & ſouvent le rongent, produiſent dans les ſolides des irritations convulſives, & cauſent aux liquides, en divers endroits du corps, des mouvemens irréguliers & toujours dangereux.

2°. En choiſiſſant les Préparations les plus douces, comme le *Mercure doux*, la *Panacée mercurielle*, l'*Æthiops minéral* préparé avec le feu. Celles-ci agiſſent moins tumultueuſement, & par conſéquent moins dangereuſement que les premieres, mais n'agiſſent peut-être pas moins efficacement.

3°. En ne donnant pas même ces Préparations douces à une trop grande doſe, trop long-tems, ou trop fréquemment, de crainte qu'elles ne nuiſent au poumon, à l'eſtomac, à la veſ-

ſie, à la matrice, &c ; mais gardant en cela une modération conforme aux régles de l'Art, & proportionnée au tempérament, à l'état & aux forces du Malade, à la nature & au degré de la maladie.

Au reſte, quelque précaution que l'on prenne, il ne faut point s'imaginer que, même dans les cas ci-deſſus mentionnés, l'uſage intérieur du Mercure puiſſe jamais égaler l'uſage extérieur; celui-ci étant toujours plus sûr, plus efficace, & par conſéquent, le reſte ſuppoſé égal, toujours préférable, comme la raiſon & l'expérience le démontrent.

Quelle eſt la meilleure maniere d'employer le Mercure au-dehors, en Parfums, en Emplâtres ou en Onguens ?

Secondement. A meſure que nous avançons, il ſe préſente des difficultés nouvelles. Le Mercure peut s'employer au-dehors de trois manieres, en Parfums, en Cérats ou Emplâtres, en Linimens ou Onguens : il faut encore décider quelle méthode eſt la plus aiſée, la plus ſûre, la plus efficace, & par conſéquent la meilleure ?

I. Il eſt clair, par ce qui a été dit ci-deſſus (*a*), que ce n'eſt pas celle des Parfums, non-ſeulement des Parfums âcres, vénéneux & mortels, ſçavoir de Réagal ou d'Orpiment, qui ſont avec raiſon condamnés de tout

(*a*) Au Chap. VIII. de ce Livre.

le monde, comme pernicieux, & qui depuis long-tems ſont bannis de la Médecine ; mais même, ſuivant le Chapitre IX, des Parfums les plus doux, faits avec le Cinnabre & l'Encens, ou la Réſine, ou quelqu'autre Gomme innocente ; puiſque les Epreuves qui en ont été faites publiquement, ont ſi mal réuſſi. Mais, de peur qu'on ne nous reproche d'avoir touché trop légèrement cette matiere, nous en traiterons à fond dans le *Chapitre ſuivant*.

II. On doit porter le même jugement des Cérats ou Emplâtres mercuriels, ſuivant ce qui a été dit ci-deſſus. (*b*) Car, quoiqu'ils ſoient moins dangereux que les Parfums, ils ont auſſi peu de vertu, & n'excitent pas mieux la ſalivation ; d'autant que les particules mercurielles étant étroitement retenues par les parties graſſes & épaiſſes des Emplâtres, & n'étant point miſes en mouvement par la Friction, mais uniquement par la chaleur du corps, elles n'y entrent qu'en petite quantité & lentement. De plus, ces Emplâtres incommodent les Malades, &, ſoit par leur trop grande âcreté, ſoit par l'obſtacle qu'ils mettent à la tranſpiration, ils les

(*a*) Au Chap. VII.

échauffent, & leur cauſent des démangeaiſons, des boutons, des éryſipéles, & même des cloux. C'eſt pourquoi l'uſage des Emplâtres ſur tout le corps, a ceſſé depuis longtems. Aujourd'hui on ſe contente de les appliquer ſur quelques endroits particuliers, dans la vue de réſoudre des tumeurs skirrheuſes, ou gommeuſes, des exoſtoſes, &c.

III. La ſeule méthode qui ſoit facile & efficace, eſt celle des Linimens ou Onguens. On y met la quantité de Mercure que l'on veut; on les applique à la doſe que l'on juge à propos; on réitére les Frictions ſuivant le beſoin; ils n'excitent point dans la peau de chaleur mordicante, mais tout au plus une chaleur douce & paſſagère; les particules mercurielles y ſont un peu embarraſſées, elles ſe dégagent aiſément, & ſont pouſſées bien avant par l'action du frottement, &c. Les Onguens mercuriels ſont donc préférables, & effectivement préférés depuis long-tems, aux Parfums & aux Emplâtres, non-ſeulement pour la cure de la Vérole confirmée & univerſelle; mais encore pour celle de toutes les Maladies Vénériennes locales; c'eſt-à-dire, de la Vérole particuliere & commençante.

Quoique cette queſtion paroiſſe pleinement décidée par les ſuffrages unanimes des Médecins, & par des expériences ſans réplique, j'ai cru devoir examiner les objections que M. *Mead* a faites par occaſion contre les Frictions mercurielles, dans le *troiſiéme Traité de ſon Explication Mécanique des Poiſons.*

Réfutation des raiſons que M. *Mead* oppoſe à la méthode des Frictions.

Ce célébre Médecin de Londres, ce grand homme, dont le nom eſt ſi connu dans la République des Lettres, tant par ſes excellens Ecrits, que par ſes belles actions, me permettra de le réfuter en ami. Je tâcherai, pour illuſtrer la méthode des Frictions, de l'engager à penſer plus équitablement de ſon mérite : car, comme rien ne contribue plus à aſſûrer l'excellence d'un Reméde que l'approbation des Médecins célébres ; auſſi n'y a-t il rien qui nuiſe plus à ſa réputation, que de n'être pas goûté de quelques fameux Praticiens.

M. *Mead*, après avoir expliqué la qualité vénéneuſe du Sublimé Corroſif, & les différentes manieres de rabattre la force d'un Poiſon ſi prompt, dit un mot en paſſant de l'uſage intérieur de quelques Préparations mercurielles ; & il ajoûte qu'*on* en *conclud à juſte titre que la méthode d'exciter la ſalivation par ces* Médicamens *inter-*

nes, eſt la plus sûre, attendu que tous les maux qu'ils cauſent ſont pareillement produits par l'uſage extérieur du Mercure, mais à un bien plus haut dégré. Et pour le prouver il allégue les deux Raiſons ſuivantes.

1°. » Parce que (dit-il) les Globu-
» les Mercuriels, étant bien armés de
» ſels dans les différentes Prépara-
» tions dont nous uſons intérieure-
» ment, pénétrent aiſément dans le
» fond des organes ſécrétoires, &
» que le ſang s'en débarraſſe par ſon
» propre poids; au lieu que dans tou-
» tes les Onctions mercurielles, nous
» ne ſommes jamais certains qu'il n'eſt
» point reſté de particules mercu-
» rielles conſidérables, cachées dans
» les interſtices des fibres & des cel-
» lules oſſeuſes.

2°. » Parce qu'en ſupputant la quan-
» tité de Mercure requiſe pour exciter
» la ſalivation, ſoit qu'on le donne in-
» térieurement, ou bien en Friction,
» il eſt évident que dans ce dernier cas
» la doſe eſt infiniment plus forte que
» dans le premier; & que par conſé-
» quent les inconvéniens qui en réſul-
» tent, ſont dans la même proportion.

Mais, à parler franchement, ces raiſons ſont bien foibles. Car 1°. M. *Mead* fait un Mérite aux Préparations mercurielles, de ce qui les fait juſtement

juſtement blâmer de tous les autres Médecins; c'eſt-à-dire, de ce qu'elles irritent les organes ſécrétoires par les ſels âcres dont elles ſont remplies. En effet, elles produiſent d'ordinaire par leur irritation des ſpaſmes & des éréthiſmes : d'où il arrive que la circulation du ſang eſt tantôt arrêtée, tantôt accélérée ; & que la ſécrétion des humeurs, eſt tantôt plus, tantôt moins abondante, avec un danger éminent de phlogoſe, d'inflammation, d'abſcès, &c, du moins ſans aucun avantage pour les Malades; puiſqu'on ſçait par expérience que c'eſt un moyen trop lent & trop peu efficace d'attaquer & de détruire le virus vérolique. Au contraire, les gouttes de Mercure crud qui ſe mêlent avec le ſang au moyen des Frictions, ſont incapables de produire de pareils déſordres dans le corps humain ; mais parcourant tous les vaiſſeaux ſans fracas, elles atténuent & entraînent efficacement avec elles le virus, en quelque recoin qu'il ſe trouve cantonné, & qui plus eſt, très-paiſiblement. C'eſt pourquoi, s'il eſt permis de comparer les eſpéces de ſalivation qu'on procure par ces deux différentes méthodes, avec les évacuations qu'excitent les différens purgatifs, il paroît que la ſalivation

que procurent les Préparations mercurielles prises intérieurement, ressemble parfaitement à la purgation causée par un Reméde âcre & violent, laquelle est un peu abondante, laborieuse, incommode, accompagnée d'épreintes, & jamais sans danger d'inflammation ou d'exulcération : au lieu que la salivation qu'excitent les Frictions mercurielles, est toute semblable à l'évacuation qu'un purgatif délayant & benin procure doucement, sans tranchées, quoiqu'abondamment, & avec un soulagement manifeste du Malade.

2°. Mais le même Auteur objecte que *dans toutes les Onctions mercurielles nous ne sommes jamais sûrs qu'il ne soit point resté de particules de* Mercure *considérables cachées* dans quelque coin. Je le crois ; je suis même très-assûré qu'après les Frictions il reste plusieurs gouttes de Mercure dans le sang. Et ainsi, il est du devoir d'un Médecin sage d'évacuer promptement par des purgations répétées, autant qu'il sera possible, ces restes de Mercure, en avertissant les Malades de se garantir du froid pendant long-tems. Or, pourvû que ces précautions ayent été observées suivant les régles de l'Art, je ne pense pas qu'il y ait rien à craindre, n'ayant

jamais vû ni entendu dire que les Frictions ayent fait du tort à aucun Malade, s'il a été purgé pluſieurs fois avant que de ſortir, & ſi quand il ſort, il ſçait ſe précautionner. D'ailleurs, s'il y avoit du riſque de ce côté-là ; y en auroit-il moins pour ceux à qui l'on a donné intérieurement des Préparations mercurielles ? puiſque dans cette derniere méthode, ainſi que dans celle des Frictions, une grande quantité de Mercure eſt retenue dans le ſang pendant quelque-tems.

3°. Quant à ce qu'on ajoûte, que *des particules* ou plutôt des gouttes *de Mercure*, *reſtent cachées dans les interſtices des fibres & des cellules oſſeuſes*, ce qui *gâte les Os & les rend cariés*, je ſoutiens que cela ne peut jamais arriver, tant que les os ſont ſains & entiers, tant que les vaiſſeaux font leurs oſcillations naturelles, tant que les humeurs peuvent circuler à l'ordinaire à travers la ſubſtance des os & celle des autres parties. Mais j'avoue en même-tems que cela arrive fréquemment dans les os cariés, & qui plus eſt dans les parties molles abſcédées ; ce qui ne fait pas plus contre les Frictions, que contre l'uſage des Préparations Mercurielles. En effet, dans l'une & dans

l'autre méthode, lorſque le ſang ou la lymphe s'épanche des vaiſſeaux rompus dans les os cariés ou dans les parties creuſées, les gouttelettes de Mercure qui s'y trouvent confondues doivent ſe réunir en peu de tems pour former de plus groſſes gouttes. Bien plus, le Mercure ſe révivifiant par ce moyen, doit ſe fixer opiniâtrément par ſon propre poids dans les os cariés ou dans les parties abſcédées, tandis que ce qu'il y a de plus tenu & de plus ſubtil dans les humeurs croupiſſantes, s'exhale inſenſiblement, ou eſt repris par les Vaiſſeaux lymphatiques : Mais, du reſte, il s'y fixe ſans cauſer du déſordre, de même qu'une bale de plomb, comme M. *Mead* lui-même raconte l'avoir appris par ſa propre expérience, *ayant trouvé au Périnée d'un Pendu, qu'il diſſéqua, un aſſez gros volume de* Mercure, *ſans aucun ſigne d'Eroſion dans la partie.* Auſſi, a-t-on obſervé que le Mercure ramaſſé de la ſorte depuis long-tems dans une partie, y demeure caché tant que le Malade eſt en vie, s'il ne ſçauroit guerir, ou s'il guérit, juſqu'à ce qu'une lame de l'os carié venant à ſe détacher par l'exfoliation, ou l'abſcès de la partie ſuppurée venant à s'ouvrir, donne iſſue au Mercure conjoin-

tement avec le pus. Mais dans ces deux cas il ſeroit également abſurde de rejetter la cauſe de la carie ou de l'abſcès ſur le Mercure révivifié ; puiſqu'au contraire il eſt clair par ce qui vient d'être dit, que l'abſcès ou la carie qui a précédé, a donné lieu au Mercure de ſe révivifier.

4°. Pour ce qui concerne le dernier point de l'objection, ſçavoir, que *la quantité de* Mercure qui fait ſaliver par les Frictions *ſurpaſſe infiniment celle* qui excite la ſalivation par l'uſage intérieur des Préparations mercurielles, la réponſe ſera fort courte.

C'eſt que les quantités de Mercure qu'on employe dans ces deux méthodes, étant comparées enſemble, ne font pas une différence ſi conſidérable, ſuppoſé qu'il y en ait. Il eſt plutôt conſtant, qu'à la réſerve des Préparations mercurielles trop fortes, comme le Turbith Minéral, les Précipités verd ou rouge, &c, qui donnés à petite doſe, procurent ordinairement la ſalivation, mais une ſalivation peu abondante, laborieuſe, inflammatoire, inefficace ; il ne faut guères moins de Mercure, s'il n'en faut pas même quelquefois davantage, pour faire ſaliver par le

moyen des autres Préparations douces, comme la Panacée, les Mercures doux, &c ; dont l'uſage eſt plus sûr, que pour produire le même effet par l'Onguent mercuriel. On ne ſçauroit pourtant rien décider de poſitif là-deſſus, attendu que dans l'une & dans l'autre méthode, tantôt une petite quantité de Mercure ſuffit pour exciter la ſalivation, & tantôt une grande quantité de ce Minéral ne ſuffit pas.

Au reſte, quand on accorderoit qu'il faut plus de Mercure pour faire ſaliver par les Frictions, elles n'en ſeroient, à mon avis que plus eſtimables. Et en effet, ſi l'on veut extirper parfaitement la Vérole, le but qu'on doit ſe propoſer, c'eſt de tranſmettre dans le ſang avec le moins de riſque & de douleur qu'il eſt poſſible, une très-grande quantité de Mercure ; puiſque c'en eſt le Remède ſpécifique. Or, pour détruire radicalement le virus, les Frictions ne ſont-elles pas la voie la plus aſſurée, la plus facile & la moins dangereuſe, & par conſéquent n'ai-je pas raiſon de dire que la méthode des Frictions eſt préférable à toute autre ?

Régles à obſerver dans l'uſage des Frictions.

VI. Il paroît donc évidemment que les raiſons qu'on allègue pour combattre les Frictions, ſont en pure

perte, & qu'il ne nous reſte plus qu'à donner la maniere de bien préparer & adminiſtrer l'Onguent mercuriel. Pour bien réuſſir dans la Préparation & l'adminiſtration de cet Onguent, on doit obſerver les Régles ſuivantes.

1°. De choiſir du Mercure bien pur, bien exemt de tout mêlange, &, s'il eſt poſſible, révivifié du Cinnabre; afin qu'il ſe diviſe plus aiſément en molécules d'une petiteſſe extrême.

2°. De l'éteindre, dans un Mortier de bronze, avec de la ſalive, ou tout au plus avec quelque gouttes de Térébenthine; afin que ſes parties moins embarraſſées reprennent plus promptement leur premiere forme.

3°. De le mêler avec de la graiſſe de porc fraîche, inſipide, point âcre & point rance; de crainte qu'elle ne brûle la peau, comme il arrive quelquefois, ou qu'elle n'excite, à la racine des poils, des boutons accompagnés de démangeaiſon.

4°. D'appliquer l'Onguent mercuriel devant un feu bien allumé, & de faire auparavant ſur la partie des Frictions ſéches, juſqu'à ce qu'elle devienne rouge; afin que les pores

ſoient plus ouverts, & qu'ils reçoivent plus de Mercure.

5°. D'étendre & d'appliquer l'Onguent en frottant, & non pas d'en enduire les corps avec un pinceau, & pour cela de ſe ſervir d'un Onguent qui, au lieu d'être liquide, ſoit un peu épais ; afin que les particules mercurielles, excitées par le mouvement & par la chaleur du frottement, pénétrent plus profondément.

6°. De continuer chaque Friction juſqu'à ce que l'Onguent paroiſſe ſécher ſur la peau où l'on frotte, & qu'il coule difficilement ſous la main de celui qui frotte.

7°. De ne point ſouffrir que le Malade ſe donne les Frictions lui-même, comme le veulent quelques-uns ; mais de les lui faire donner par des Serviteurs propres à cet exercice, qui frotteront plus fortement & plus long-tems : & de les faire donner les mains nues & ſans gants ; afin d'exciter plus de chaleur. Je ſçai que celui qui les donne riſque d'avoir lui-même la ſalivation, s'il les adminiſtre en un ſeul jour à pluſieurs Malades ; mais ſi ce n'eſt qu'à un ſeul, il n'a rien à craindre, principalement ſi après chaque Friction, il a ſoin de ſe bien laver les mains.

8°. De couvrir la partie frottée avec des linges chauds, afin que l'onguent ne ſoit point emporté ; & de faire mettre le Malade, après chaque Friction, dans un lit chaud, où il demeurera une heure ou une demi-heure, afin que la chaleur faſſe mieux pénétrer le Mercure.

9°. Quelques-uns, après chaque Friction, eſſuyent l'onguent qui reſte ſur la partie, pour que ſon odeur ne découvre pas le genre de Remède qu'on employe. A la bonne heure, qu'on en agiſſe ainſi quand un Malade a de fortes raiſons pour ne pas faire connoître qu'on le traite de la Vérole, & qu'il eſt obligé de paroître tous les jours devant ſes amis ou ſes parens. Mais alors, il faut 1°. employer davantage d'onguent à chaque Friction, 2°. frotter un peu plus long-tems chaque fois, juſqu'à ce que l'onguent paroiſſe ſe deſſécher entiérement ; afin de compenſer, par ces deux moyens, ce qui ſe perd de l'efficacité du Remède quand on eſſuye auſſi-tôt l'onguent.

Troiſiemement. Il reſte une derniere queſtion ; ſçavoir, s'il faut procurer une ſalivation copieuſe par des onctions abondantes, fréquentes, quotidiennes ? Ou s'il faut au contraire ne les donner que légères, & de loin

Lequel eſt le meilleur d'exciter la ſalivation, ou de ne la pas exciter ?

en loin, afin que la ſalivation ne vienne point, ou qu'elle ſoit très-modique ? Chacune de ces deux opinions a été ſoutenue il y a déjà longtems, & l'eſt encore aujourd'hui, par de fort habiles gens. Cependant, il ſera aiſé de décider la queſtion, ſi l'on fait attention à ce que nous avons dit dans les Chapitres précédens.

I. Que, pourvû qu'on ſoit aſſûré qu'il eſt entré dans le corps une ſuffiſante quantité de Mercure, la ſalivation n'eſt point abſolument néceſſaire pour détruire la Vérole; comme nous l'avons prouvé ci-deſſus (*a*), contre ce que pluſieurs ont cru autrefois, & ce que quelques-uns croyent encore aujourd'hui.

II. Que néamoins la ſalivation eſt la voie la plus sûre & la plus aiſée pour évacuer la plus grande partie du virus caché dans le ſang; & qu'ainſi lorſqu'elle vient à manquer, elle a beſoin d'être ſuppléée par d'autres évacuations, ſoit naturelles, comme la ſueur, ou l'urine; ſoit artificielles, comme les ſelles, afin de procurer une iſſue au virus.

III. Bien plus, que la ſalivation eſt une Régle aſſûrée pour juger, tant de la quantité du Mercure qui eſt en-

(*a*) Au Chapitre X.

trée dans le corps, que de l'action qu'il exerce sur le sang ; &, en conséquence, pour sçavoir ménager plus sûrement le Remède, suivant la nature ou l'ancienneté de la maladie.

IV. Qu'ainsi rien ne s'y opposant d'ailleurs, la salivation paroît être nécessaire, soit pour donner au virus une issue facile, soit pour faire connoître au Médecin ce qu'il a fait, & ce qui lui reste à faire, afin qu'il ne combatte pas cette maladie à l'aveugle & sans régle.

V. Que la salivation est sur-tout néceſſaire, lorsque la Vérole est considérable, ancienne, invétérée, que le virus a pénétré profondement, & qu'il occupe beaucoup de parties. Car alors le Remède doit être proportionné à la grandeur du mal que l'on veut déraciner & détruire.

VI. Que cependant il faut toujours ménager prudemment la salivation, & s'il est besoin, la modérer par des purgatifs ; enforte que les ulcères de la bouche ne soient ni en grand nombre, ni profonds, & que le Malade ne rende chaque jour qu'une ou deux livres de salive. Car à quoi bon tourmenter, consumer & épuiser indiscrétement de pauvres Malades, par les ennuis, les veilles & les souffrances, d'une salivation cruelle, acca-

blante, & toujours dangereuſe, ſi en leur épargnant tous ces maux, on peut les guérir auſſi ſûrement ?

VII. Qu'il faut même éviter exprès la ſalivation, en donnant les Frictions à petites doſes, & de loin en loin, ou, ſi elle ſurvient, l'arrêter par des purgatifs, lorſque le Malade eſt menacé de Phthiſie, ou ſujet au Mal-Caduc ; lorſque les Gencives ſont attaquées du Scorbut ; lorſque le cou & les environs du cou ſont chargés de glandes écrouelleuſes ; lorſqu'une Femme eſt enceinte ; lorſque la foibleſſe du Malade le met hors d'état de ſoutenir la ſalivation, &c. Mais cela ſera expliqué ailleurs plus amplement.

CHAPITRE XIII.

Laquelle des deux Méthodes eſt la plus ſûre, de celle des Fumigations, ou de celle des Frictions ?

Si l'on en juge par le ſuccès, les Fumigations ne ſont pas comparables aux Frictions.

NOUS avons prouvé ci-deſſus, au *Chapitre* IX, que de trente-ſept Malades à qui le Fumigateur donna lui-même les Fumigations, 1°. Chacun avoit eſſuyé un traitement auſſi long, auſſi difficile, auſſi laborieux, qu'a coutume d'être celui

qui ſe fait par la méthode des Frictions. 2°. Qu'il en étoit mort au moins quatre, c'eſt-à-dire, environ la neuvième partie. 3°. Que vingt-deux, c'eſt-à-dire, plus de la moitié, n'avoient point été guéris. 4°. Qu'onze ſeulement, c'eſt-à-dire, environ le tiers, avoient été regardés comme guéris, dont néanmoins quelques-uns ont ſouffert peu de tems après de nouveaux ſymptômes de Vérole, preuves certaines que le mal n'avoit été qu'aſſoupi, & non détruit.

D'où nous avons conclu avec fondement, que la Méthode des Fumigations n'étoit nullement comparable à la Méthode des Frictions, puiſqu'on a reconnu par expérience que de trente-ſept Malades, qui ſe trouveront dans le même cas, il n'en meurt pas un, ſi on les fait paſſer par les Frictions, ſuivant les Régles de l'Art : qu'ils guériſſent tous parfaitement & ſans danger de récidive : qu'enfin cette derniere ſorte de traitement n'eſt pas plus longue, plus difficile ou plus laborieuſe ; mais au contraire plus courte, plus facile, plus commode.

Mais je ne veux pas pouſſer la choſe plus loin, pour ne point abuſer de l'avantage que me donnent les fautes

[Il eſt vrai que le Fumigateur a fait bien des fautes, qu'on ne doit pas imputer à la méthode des fumigations

du Fumigateur. Car on ne doit pas imputer à la Méthode des Fumigations les fautes du Fumigateur, qui n'entendoit rien en Médecine. D'abord il ne préparoit point ſes Malades ; il ne les aſtreignoit en aucune diète ; il donnoit chaque Fumigation à ſa fantaiſie & ſans diſcrétion ; il les laiſſoit courir où ils vouloient ; il n'examinoit point le progrès de la Curation, & il aſſûroit que la plûpart de ſes Malades étoient guéris, lorſqu'ils ne l'étoient point du tout ; il ne ſe ſoucioit point de prévenir les accidens, & il n'en connoiſſoit pas le moyen, en appliquant les Fumigations plus fréquemment, ou plus rarement, plus ou moins long-tems, à une doſe plus ou moins forte, &c. Toutes précautions de ſi grande conſéquence, qu'il ne faut point s'étonner, ſi cela diminuoit beaucoup de la bonté du Remède.

Et qu'on pourroit aiſément corriger.

Le traitement en ſeroit ſans doute plus efficace, plus sûr, plus commode, entre les mains d'un Médecin habile, 1°. Qui employeroit pour les Fumigations la même préparation, qu'on a coutume d'employer pour les Frictions. 2°. Qui preſcriroit aux Malades un certain régime de vivre, ſuivant le tempérament, & la violence de la maladie ou des ſymptômes. 3°. Qui dans le tems

de la Fumigation tiendroit ſes Malades, non dans une étuve, comme c'étoit autrefois l'uſage ; mais dans une chambre modérement chaude, en les empêchant d'aller & de venir. 4°. Qui modéreroit la fréquence & la durée des Fumigations, la force & la doſe des Parfums, par raiſon, & non par conjecture, ſelon les forces, l'âge, la conſtitution des Malades, le degré & la violence du mal, la nature des ſymptômes apparens, &c. 5°. Qui étant au fait de la Médecine, ſçauroit prévoir les accidens qui peuvent arriver dans le cours du traitement, ou remédier aux cas préſens. 6°. Enfin, qui ne ceſſeroit point l'uſage des Parfums, que tous les veſtiges de la maladie n'euſſent diſparu, à moins que la peur du danger ou le danger préſent ne le portât à agir autrement.

Ce ſeroit le moyen de rendre cette méthode plus ſûre, plus efficace, plus commode, quoique toujours inférieure à celle des Frictions.

Je ne diſconviens point, que par ce moyen la Méthode des Fumigations ne devînt plus ſûre, plus efficace, plus commode, & conſéquemment plus digne des éloges magnifiques qu'on lui donne. Je ne crois pourtant pas qu'elle en ſoit jamais véritablement digne. Car quand tout ſeroit adminiſtré le mieux du monde par un Médecin habile & parfaitement entendu dans ce traitement, néan-

moins je ne douterois nullement que la Méthode des Fumigations ne fût encore de beaucoup inférieure à la Méthode des Frictions. Ce n'eſt pas que le Remède ſoit différent, ni que la vertu du Remède ſoit différente, puiſque c'eſt toujours du Mercure, & que l'action des particules mercurielles ſur le virus vérolique & ſur les humeurs qui en ſont infectées, eſt égale de part & d'autre : mais c'eſt qu'il ſe rencontre bien d'autres *Différences* importantes, qui font que la Méthode des Frictions eſt sûre, efficace, déciſive ; & qu'au contraire la Méthode des Fumigations ne peut jamais aſſez être sûre, aſſez efficace, ni aſſez déciſive.

Différences, & d'où elles ſe prennent.

La *premiere Différence* ſe tire de la maniere différente dont le Mercure eſt tranſmis dans les vaiſſeaux.

1°. Le Mercure donné en Friction pénétre dans les vaiſſeaux à travers la peau, qui eſt ſerrée, ferme, & capable de ſoutenir l'effort des parties mercurielles ; au lieu que le Mercure donné en Fumigation, ſe gliſſe dans les vaiſſeaux par le moyen des poumons, dont la ſubſtance eſt mollaſſe, lâche, tenue, & peu propre à eſſuyer le choc des parties mercurielles. Ainſi, à choſes égales, le Mercure donné en Fumigation, agira ſur les poumons

avec plus de force, que le Mercure donné en Friction n'agira sur la peau, à proportion que le tissu des poumons est plus mollasse que le tissu de la peau.

2°. Le Mercure donné en Friction n'agit sur la peau qu'avec le degré de vîtesse, que ses molécules peuvent acquérir par le mouvement des Frictions, & qui est assez léger : au lieu que le Mercure donné en Suffumigation agit sur les véscules Pulmonaires avec toute l'impétuosité que le feu imprime à ses molécules, & qui est beaucoup plus grande. Ainsi, à choses égales, la force du Mercure donné en Suffumigation sera plus grande sur les poumons, que la force du Mercure donné en Friction ne le sera sur la peau, à proportion que la viteſſe du premier surpasse la vîteſſe du second ; ou s'il en faut croire *Leibnitz* & *Bernouilli*, touchant les forces vives, à proportion que le quarré de la vîteſſe du premier surpasse davantage le quarré de la vîteſſe du second.

3°. C'est pourquoi, si l'on pése, comme il convient, l'inégalité des deux, le danger de rupture, de crevasse ou d'érosion, dont le Mercure donné en Suffumigation menace les poumons, se trouvera beaucoup plus éminent que le danger de même genre, dont le Mercure donné en

Friction menace la peau, tant par rapport à la molleſſe des poumons comparée à la molleſſe de la peau, que par rapport à la vîteſſe des molécules du Mercure donné en Parfum, comparée à la vîteſſe des molécules de Mercure donné en Friction.

4°. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi les Fumigations ſont ordinairement mortelles, non-ſeulement aux poumoniques, aux Aſthmatiques, aux Cakectiques, aux Hémoptyſiques, &c. qui ont le poumon vicié, & à qui elles ſont interdites par cette raiſon; mais même aux gens robuſtes & forts, qui par l'uſage des Suffumigations ont ſouvent contracté des maux incurables, comme on l'a vû ci-deſſus dans deux Malades.

5°. Ainſi, que ceux qui ont intérêt, faſſent bien attention qu'il y a trois voies pour introduire le Mercure dans le corps humain; ſçavoir, la peau pour les Frictions; l'Eſtomac pour la Déglutition; les Poumons pour la Suffumigation: que c'eſt une faute grave, de choiſir la voie de l'Eſtomac, & de faire avaler des Préparations Mercurielles, l'expérience nous ayant appris que cela dérange & ruine l'Eſtomac: que la faute eſt encore plus grave, d'oſer introduire le Mercure par la voie des Poumons au moyen

de la Suffumigation, parce que c'eſt une partie mollaſſe d'un rézeau lâche, moins capable que l'Eſtomac, de ſupporter l'impétuoſité du Mercure, mais en même-tems plus noble & plus néceſſaire à la vie: que par conſéquent l'unique parti à prendre pour un homme ſage, c'eſt de ne choiſir que la peau, pour l'introduction du Mercure, parce qu'il n'y a rien à craindre de ce côté-là; & que quand même il y auroit quelque petit dérangement à craindre de la part des Frictions, on ne courroit aucun riſque.

La *ſeconde Différence* ſe prend de la différente impétuoſité avec laquelle les particules mercurielles ſe précipitent dans la maſſe du ſang.

1°. Dans les Frictions, les particules mercurielles pénétrent dans les vaiſſeaux plus lentement que dans les Fumigations, comme on l'a vû ci-deſſus. Par conſéquent, elles font irruption dans le ſang avec moins d'impétuoſité.

2°. Dans les Frictions, les particules mercurielles étant entrées dans les embouchures des veines capillaires, ſoit ſanguines, ſoit lymphatiques, qui rampent dans le tiſſu de la peau, paſſent ſucceſſivement dans de plus gros troncs, juſqu'à ce qu'enfin elles parviennent au cœur, en ſe mêlant peu-

à-peu & également avec le ſang. Au contraire dans la Fumigation, ces mêmes particules mercurielles étant reçues dans les gros rameaux des veines ſanguines ou lymphatiques, qui ſe diſtribuent dans les poumons, ſe portent plus rapidement au cœur, confondues inégalement par pélotons avec le ſang.

3°. Dans les Frictions, il eſt aiſé, ſuivant le beſoin, ou de rabattre la fougue du Mercure, en ôtant le linge qui en eſt imbu, & en eſſuyant la peau qui en a été frottée d'Onguent; ou de maintenir l'effort du Mercure, en laiſſant le linge ſur la peau ſans l'eſſuyer: mais dans les Fumigations on n'a aucune reſſource, de façon que ce qui eſt fait, eſt fait, & qu'il n'y a pas moyen de réculer.

4°. Ainſi, pour récapituler en deux mots les raiſons alléguées ci-deſſus, on voit que l'effort des particules mercurielles ſur le ſang dans les Frictions, doit toujours être paiſible, égal, uniforme, conſtant & obéiſſant: Au contraire, dans les Fumigations, tumultueux, turbulent, précipité, inégal, inconſtant, déſobéiſſant, incapable d'être ſoumis à aucune régle, & capable de cauſer des éréthiſmes & des déſordres fréquens. D'où il eſt aiſé de juger laquelle des deux Méthodes

l'emporte ſur l'autre ; & en effet, s'il eſt des occaſions où il faille *ſe hâter lentement*, c'eſt certainement dans l'uſage du Mercure, qui a plus beſoin de frein que d'éperon.

5°. Ces dernieres paroles me fourniſſent à propos une comparaiſon pour développer ma penſée. Le Médecin à Friction reſſemble aſſez à un Cavalier bien monté, qui a un cheval vigoureux, mais doux, & auſſi obéiſſant à l'éperon qu'à la bride, dont par conſéquent il n'y a rien à appréhender, à moins qu'il ne tombe en défaut par l'imprudence ou la négligence de celui qui le monte; au lieu que le Fumigateur reſſemble à un Cavalier monté ſur un cheval fier, bondiſſant, brutal, emporté, dont il y a beaucoup à ſe défier.

On voit clairement par ces deux premieres Différences à combien de dangers eſt expoſée la Méthode des Fumigations, puiſque l'on y a toujours à appréhender, 1°. Que cela ne cauſe au poumon une rupture, une éroſion, une ulcération, une phlogoſe, une inflammation, une ſuppuration, un abſcès, &c. 2°. Que le Mercure ſe précipitant dans le Sang avec trop d'impétuoſité, ne s'allume, n'irrite les ſolides, & ne bouleverſe les liquides,

n'attire des dépôts inflammatoires, la fiévre, &c.

La *troiſiéme Différence* ſe tire de la différente efficacité, avec laquelle les particules mercurielles mêlées dans le ſang, attaquent le virus vérolique.

L'efficacité des parties mercurielles ſur le virus vérolique, dépend, à choſes égales, tant de la quantité que de l'action du Mercure introduit dans le ſang, c'eſt pourquoi il faut examiner ſéparément ces deux choſes.

I. Dans la Fumigation les molécules mercurielles 1°. ſont plus tenues. 2°. Elles ſont pouſſées d'un mouvement plus rapide. 3°. Elles traverſent la ſubſtance des poumons, qui eſt plus lâche & plus aiſée à pénétrer. Par ces trois raiſons elles doivent donc, à choſes égales, entrer en plus grande quantité dans les Fumigations que dans les Frictions.

Au contraire, 1°. les Frictions ſont pour le moins ſix fois plus longues que les Fumigations. 2°. Tant que durent les Frictions, les particules mercurielles s'enfoncent continuellement dans la peau. Il n'en eſt pas ainſi dans la Fumigation, où ces particules ne peuvent entrer dans les vaiſſeaux du Poumon que par l'inſpiration, & non par l'expiration; ce qui fait que le tems utile de la Fu-

migation eſt deux fois plus court. 3°. Dans les Frictions, il entre du Mercure par les pores de la peau à proportion de ce qu'il y en a dans l'Onguent : au lieu que dans la Fumigation la plus grande partie du Mercure ſe perd en l'air, ſans entrer dans le poumon; & l'on peut dire avec vérité qu'*elle s'en va en fumée*. 4°. Le Mercure qui reſte dans la peau ou dans le linge après la Friction, s'introduit peu-à-peu, mais ſans interruption, par les pores : au lieu que dans la Fumigation il n'y a plus rien à eſpérer du Mercure qui s'eſt une fois exhalé. Par ces quatre raiſons, les particules mercurielles doivent donc, à choſes égales, s'introduire en plus grand nombre dans les Frictions que dans les Fumigations.

Je ne crois pas, à la vérité, qu'on puiſſe péſer géométriqnement les avantages & les déſavantages de part & d'autre, & par conſéquent, décider à coup sûr, par laquelle des deux méthodes il entre réellement plus de Mercure : cependant, je conjecture que les Frictions ont en cela l'avantage, parce que dans cette derniere méthode, il ſe rencontre pluſieurs moyens abrégés qui contribuent beaucoup à une plus abondante introduction de Mercure; ce qui me fait ſoup-

çonner que d'un gros ou d'un gros & demi de Mercure donné en friction, il paſſe beaucoup plus de particules mercurielles dans le ſang, qu'il n'y en paſſe de la même doſe de Mercure donné en Parfum.

II. La force & l'action du Mercure ſur le ſang & ſur le virus vénérien dont le ſang eſt infecté, dépend toute entiere, comme on l'a prouvé plus haut au *Chapitre X.* 1°. Du degré d'activité, avec lequel les molécules mercurielles entraînées par la circulation briſent & atténuent les globules du ſang. 2°. De la rondeur des petites gouttes de Mercure, qui fait que toutes les gouttes d'égale ſurface étant très-compactes & très-péſantes, conſervent d'autant plus long-tems le mouvement qui leur a été une fois imprimé, & heurtent d'autant plus fortement les globules du ſang qui roulent avec plus de lenteur. 3°. De la fluidité des gouttes de Mercure répandues dans le ſang, qui fait qu'au moindre frottement elles ſe diviſent en pluſieurs gouttelettes rondes, qui vont toujours en diminuant de groſſeur; ce qui eſt bien important toutes les fois qu'il faut parcourir les vaiſſeaux les plus étroits, où il pourroit y avoir un peu de virus vénérien caché: fluidité qui fait auſſi qu'en

qu'en s'uniſſant elles forment d'autres gouttes pareillement rondes, & toujours de plus groſſes en plus groſſes, toutes les fois qu'il faut heurter avec plus de force contre les obſtacles qui ſe préſentent.

Or, pour en revenir au fait dont il eſt queſtion, 1°. Les particules mercurielles fournies au ſang par la Suffumigation, ſont plus tenues, plus ſubtiles, & conſéquemment plus légères que celles qui lui ſont fournies par la friction. Ainſi, à choſes égales, elles doivent attaquer d'autant plus foiblement les globules du ſang vicié qu'elles rencontrent.

2°. Les petites gouttes de Mercure renfermées dans l'onguent, ne ſont pas plutôt entrées dans les vaiſſeaux, au moyen de la friction, qu'elles ſe débarraſſent des parties ſulphureuſes que la chaleur du ſang fait fondre, pour reprendre incontinent leur forme naturelle; & cela n'eſt pas étonnant, puiſqu'on a reconnu par expérience que les parties mercurielles ſe révivifient d'elles-mêmes dans l'onguent à une chaleur bien moins conſidérable. Par conſéquent, les gouttes de Mercure introduites dans le ſang doivent recouvrer promptement leur rondeur, & par-là toute leur efficacité. Au contraire les particules mercurielles qui

s'insinuent dans les vaisseaux par la Suffumigation, gardent plus opiniâtrément la forme du Cinnabre, sous laquelle elles sont cachées, attendu qu'on ne sçauroit guères la leur faire quitter qu'en y ajoûtant de la chaux vive, ou de la limaille de fer. Ainsi, ces sortes de particules doivent, je ne dis pas recouvrer la rondeur propre des gouttes de Mercure vif, mais retenir la figure anguleuse des molécules de Cinnabre, & par conséquent attaquer d'autant plus foiblement les globules du sang, à travers lesquels elles se meuvent.

3°. Les parties de Mercure introduites par la friction, reprenant très-promptement leur fluidité & leur forme naturelle, peuvent, suivant l'occasion, se diviser en gouttelettes d'une petitesse indéfinie, pour parcourir les vaisseaux les plus déliés, & s'unir en de plus grosses gouttes, pour emporter les obstacles considérables qui pourroient s'opposer à leur passage. Elles doivent donc exercer toute la force qu'on peut attendre du Mercure : au contraire les particules mercurielles entrées par la voie de la Suffumigation, ne recouvrant ni leur rondeur ni leur fluidité, ne sçauroient avoir ni l'un ni l'autre avantage, ni

posséder, par conséquent, une grande efficacité.

Il est donc évident, pour reprendre le tout en peu de mots, 1°. Que les particules mercurielles entrent dans le sang en plus petite quantité par la Suffumigation : 2°. Que celles qui y entrent sont plus subtiles & plus légères : 3°. Que dans le sang elles n'acquérent presque jamais la figure ronde, qui est la plus efficace de toutes : 4°. Que par conséquent, le défaut de fluidité les rend absolument incapables de se diviser en gouttelettes, ou de former de plus grosses gouttes. De ces quatre raisons il s'ensuit que les particules mercurielles introduites par la Suffumigation, n'ont pas autant de pouvoir sur le sang & sur le virus vénérien qui est dans le sang, que les particules de même nature qui s'y insinuent par la friction.

Cette troisiéme Différence montre clairement que les fumigations doivent être pour l'ordinaire, à choses égales, moins efficaces que les frictions.

La *quatriéme & derniere Différence* se tire de la différente vertu qu'ont les particules mercurielles données en parfum ou en friction, contre les ulcères véroliques qui rongent la peau.

1°. Dans la fumigation, les particules du Cinnabre qui s'exhalent toutes brûlantes, venant à tomber sur ses petits ulcères de la peau, dessèchent & brûlent, comme feroient de légers cautères, la mucosité qui les entoure, & la chair mollasse qui croissant dans le fond, les empêche de se cicatriser; ou les rongent par leur acrimonie, comme feroient de doux cathérétiques. Au lieu que dans les frictions, les particules du Mercure vif qu'on frotte sur les ulcères, ne sçauroient produire un tel effet, vû qu'elles sont absolument sans chaleur & sans âcreté.

2°. Dans la Suffumigation, les particules des espèces qu'on ajoûte au Cinnabre, comme la Myrrhe, l'Encens, le Mastich, la Gomme Animé, &c, en s'évaporant, corrigent, nettoient, ménent à cicatrice les ulcères par leur vertu déterssive, sarcotique & épulotique : effets qu'on attendroit vainement dans les frictions de la part de la graisse de porc, qui sert à éteindre le Mercure pour la composition de l'onguent, parce qu'elle est incapable de déterger & de cicatriser les ulcères.

3°. Les fumigations doivent donc par ces deux raisons, avoir beaucoup plus de force, que les frictions, pour déterger, dessécher, cicatriser tous les

ulcères vénériens : & en effet, on ſçait par expérience que les chancres des parties génitales, tant des hommes que des femmes, & les puſtules qui ſont répandues ſur la peau, diſparoiſſent d'ordinaire en peu de jours, au moyen de deux ou trois fumigations ; au lieu que pour les guérir, il auroit fallu & plus de frictions & plus de tems.

4°. Mais cette vertu particuliere des fumigations, qui en impoſe à bien des gens, & qui a donné plus d'une fois lieu de triompher, aboutit enfin aſſez ſouvent à l'opprobre du Fumigateur & des fumigations. Le Vulgaire ignorant s'imagine, ainſi que le Fumigateur lui-même, qui eſt auſſi ſot que le Vulgaire, que la cauſe de la maladie eſt détruite, dès qu'il voit que quelques-uns des ſymptômes ont diſparu. De-là viennent ces félicitations réciproques ſur un heureux rétabliſſement ; de-là ces magnifiques éloges qu'on fait par-tout de la bonté du Remède. Mais cette joie ſe convertit bien-tôt en deuil, & ces vains triomphes en déshonneur, à la vue de nouveaux accidens Vénériens, qui démontrent que la maladie étoit mal guérie.

5°. Il ne faut pas aller chercher bien loin la cauſe d'un ſuccès ſi fri-

vole. C'eſt que le Cinnabre, qui pris en parfum remédie pour l'ordinaire efficacement aux chancres, agit tout différemment ſur le ſang & ſur le virus vénérien dont le ſang eſt infecté, quand une fois il eſt entré dans les vaiſſeaux ; c'eſt-à-dire, qu'il n'agit ſur le ſang & ſur le virus que lâchement, foiblement, & d'une maniere inefficace, qui peut bien rabattre & adoucir pour un tems la cauſe de la maladie, mais non pas la détruire totalement. On ne doit donc pas être ſurpris ſi la plûpart des Malades qui ſe vantoient d'être guéris par la méthode des fumigations, & que le fumigateur citoit comme des témoins fidèles de ſon excellence, récidivent peu de tems après ſans nouvelle contagion, & ſi ſentant leur ſecond état pire que le premier, ils maudiſſent à la fin & le Fumigateur & les fumigations.

Ainſi ; cette quatriéme Différence montre aſſez clairement que les fumigations, quelque vertu qu'on leur ſuppoſe contre certains vices de la peau qui dépendent de la Vérole, ne guériſſent pas pour cela radicalement la maladie ; mais qu'elles opérent d'ordinaire une Cure trompeuſe, paſſagère, & uniquement palliative.

Mais en voilà aſſez ſur ce ſujet : car

je me flatte d'avoir prouvé ce qui étoit en queſtion, d'autant plus ſûrement, que les raiſonnemens tirés de la nature même du Reméde & de ſa maniere d'agir, s'accordent merveilleuſement avec les expériences ci-deſſus mentionnées. Il ſuffit de les rapprocher, pour s'en convaincre.

La méthode des Fumigations eſt abſolument à rejetter.

Loin donc de la Médecine une pareille méthode. Auſſi les bons Connoiſſeurs, ne s'aviſeront-ils jamais de la mettre en parallèle avec la méthode des frictions, qui eſt ſûre, qui emporte à la fois la cauſe & les ſymptômes de la Vérole; en un mot, qui guérit radicalement la maladie, pourvû qu'on l'adminiſtre dans les régles. Que ſi l'on juge néanmoins devoir retenir encore l'uſage des fumigations dans la Médicine-Pratique, on ne doit jamais les employer comme un Reméde univerſel, mais comme un Reméde Topique, & uniquement pour les affections cutanées.

Ou uniquement à réſerver pour les maladies de la peau.

Sçavoir, I. Pour les puſtules rongeantes du viſage, & les chancres malins des parties génitales, tant des hommes que des femmes.

II. Pour l'ophtalmie rebelle, inflammatoire, ulcéreuſe (a).

III. Pour la chûte des cheveux

(a) *Gabriel Fallope*, dans ſon Traité de la *Vérole*, *Chap. 69.*

dans les perſonnes qualifiées (*a*), qu'on en veut garantir. Cet accident vénérien, qui étoit autrefois fréquent, eſt devenu rare il y a déjà long-tems.

IV. Pour les ulcères calleux, fétides, malins, de la bouche ou du nez, avec carie des os, leſquels proviennent d'une Vérole invétérée. Cependant dans ces ſortes d'ulcères, s'il en faut croire M. *Boerhaave* (*b*), les Suffumigations *s'employent avec un ſuccès peu marqué & ſouvent malheureux.*

V. Pour les douleurs inſupportables des membres, les tumeurs gommeuſes, les ganglions, les exoſtoſes, les hypéroſtoſes, &c.

Précautions qu'il y faut apporter, en cas qu'on les employe.

Au reſte, dans ces cas-là mêmes, le Médecin doit faire une ſérieuſe attention à l'âge, au tempérament, aux forces & à la ſituation des Malades, afin de ne commettre aucun excès en employant les fumigations. Il doit ſur-tout être attentif aux précautions ſuivantes.

1°. De ne point ſe ſervir d'autres parfums que du Cinnabre, en y mêlant ſuivant les cas parties égales, ſoit de Déterſifs, comme le Styrax, l'Oliban, le Ladanum, la Gomme Animé, &c, ſoit de Deſſiccatifs & d'Epulotiques ou Cicatriſans, comme la Myrrhe, le

(*a*) Le même, au même endroit..
(*b*) Opérations de Chymie, *Part.* 3. *Opér.* 202.

Maſtich, l'Ambre jaune, la Gomme de Génèvrier, &c.

2°. De ne point réitérer les fumigations, du moins dans le commencement, ſans avoir laiſſé repoſer les Malades, de peur de cauſer du déſordre par trop de précipitation ; ni employer plus d'un gros pour chacune, en allant par degrés, s'il le faut, juſqu'à deux gros, & au-de là.

3°. De régler le tems de chaque Suffumigation ſuivant les forces & le le tempérament des Malades ; mais principalement ſuivant la nature & l'opiniâtreté des ſymptômes, enſorte qu'il dure rarement plus d'un quart-d'heure, & moins d'un demi-quart d'heure.

4°. De conduire avec un entonnoir ſur les parties affectées le parfum raiſonnablement chaud, en le détournant ſoigneuſement du viſage, des yeux, de la bouche, du nez, & des organes vitaux, à moins qu'il n'y ait du mal au palais, au nez, aux yeux ; auquel cas il faudra *ſe hâter lentement*, le donnant à petite doſe & de loin en loin.

5°. De ne jamais mettre en uſage les fumigations, à moins qu'il ne faille aller au-devant d'un danger preſſant, ou d'une difformité inſigne, par une voie plus abrégée que n'eſt la méthode des frictions bien adminiſtrées ; ſi, par

gent la face; ſi des chancres du gland, du frein ou du prépuce, calleux ou enflammés, ſont près de cauſer un phimoſis ou un paraphimoſis conſidérable; ſi la conjonctive ou la cornée eſt menacée de ſuppuration ou de gangrène; s'il faut arrêter ſur le champ une chûte de cheveux déshonorante; s'il eſt à craindre que la voute cariée des os du palais ou du nez ne tombe à la longue; enfin, ſi les douleurs des membres, ou des exoſtoſes, tourmentent les Malades au point de les empêcher de dormir, & de prendre aucun repos.

6°. En un mot, de tenir pour certain que cette maniere de traiter les accidens vénériens, quelque heureuſe qu'elle ſoit, eſt toujours trompeuſe & jamais déciſive: & par conſéquent, d'avoir bien ſoin d'employer au plutôt la méthode des frictions pour déraciner la cauſe de la maladie, en avertiſſans les Malades, que s'il n'y prennent garde, cette ſorte de Cure palliative les expoſe à un grand danger; vû qu'il eſt à craindre que le virus vérolique repouſſé des parties affectées, ne ſe jette à la fin ſur quelques viſcères nobles.

Fin du ſecond Livre.

PREMIERE ADDITION.

Nouvelles preuves de la nouveauté des Maladies Vénériennes en Europe.

J'Ai apporté dans le *Chapitre V*, du *premier* Livre du Traité *De Morbis Venereis*, *ſeconde édition*, des preuves déciſives de la nouveauté des Maladies Vénériennes en Europe ; mais je ne crois pas que cela doive m'empêcher d'ajoûter encore les preuves ſuivantes, que le hazard m'a fournies, priſes de trois Auteurs célébres, qui ont vécu ou écrit au commencement même de ces Maladies, c'eſt-à-dire, au commencement du XVI. ſiécle, & dont les témoignages paroiſſent d'autant plus forts, qu'ils ſemblent leur avoir, pour ainſi dire, échappé par la force de la vérité, dans des Ouvrages, où cette Queſtion étoit tout-à-fait étrangére.

I. Le *premier* de ces témoignages eſt pris de *Jean-Louis Vivés*, ſçavant Eſpagnol. Cet Auteur né à Va-

lence en 1419, & mort à Bruges en 1540, jouit pendant sa vie d'une grande réputation, & composa plusieurs Ouvrages, qui ont été recueillis en deux Volumes *in-fol.* à Basle en 1555. C'est dans un de ces Ouvrages, intitulé *Concio de sudore Christi*, c'est-à-dire, *Sermon sur le Sang de J. C.*, fait à Bruges en 1529, que *Vivés* a parlé de la Maladie Vénérienne à l'occasion des différens fléaux, dont il dit que Dieu châtioit l'Europe de son tems. Il conte entre ces fléaux » les » Maladies nouvelles, inouies, cruel- » les, abominables, qui avoient paru » depuis peu, & dans cette énu- » mération, il met au premier rang » la Maladie Vénérienne, qu'il ap- » pelle la *Galle Indienne*, & qu'il dé- » crit comme une Maladie conta- » gieuse, infâme, dangereuse, incu- » rable. Il ajoûte, que plusieurs Na- » tions sembloient se reprocher ce » Mal les unes aux autres, par le » nom qu'elles affectoient de lui don- » ner; mais il remarque qu'il étoit » devenu si commun à toutes ces Na- » tions, qu'elles n'avoient plus de » prétexte de se rien reprocher. » *Et ne quis effet à periculo immunis*, dit Vivés, *Morbi universi sunt Europam pervagati, non illi modò vetere, ... sed novi, insoliti, inusitati, horribiles,*

abominabiles. *Primùm* Scabies Indica, *quam aliæ Nationes in alia nominatione rejiciunt ; ſed quid juvat , ſi re non ab ſe rejiciunt ac depellunt ? Nam ira Dei effecit ne cujuſquam ſit peculiaris , omnium eſt communis factus. Quàm eſt fœdus morbus ? Quàm contagioſus ? Quantùm in eo faſtidii , moleſtiæ , periculi ? Quàm infinitus ?*

II. Le *ſecond* témoignage ſe trouve dans la Vie de *Philippe Melanchton* , écrite par *Joachim Camerarius* , ſon Diſciple & ſon Ami , & imprimée à Leipſic en 1566 , *in*-8°. *Camerarius* y raconte que » dans l'enfance de » *Melanchton* » c'eſt-à-dire , (*a*) au commencement du ſeizieme ſiécle , car *Melancthon* étoit né en 1491 , » il » parut en Allemagne une Maladie » nouvelle très-fâcheuſe ; que cette » Maladie cauſoit non-ſeulement des » douleurs très-vives , mais même des » ulcères , qui rongeoient les parties ; » que quelques-uns appelloient ce » nouveau mal , la *maladie d'Eſpagne*, » mais que la plûpart ne lui donnoient » point d'autre nom que celui de *ma-* » *ladie de France* , » ce qui contient déjà un témoignage bien précis de la

(*a*) *Melancthon* alla étudier dans l'Univerſité d'Heidelberg en 1509. Il avoit demeuré auparavant deux ans a Phortzheim : ainſi le fait dont il s'agit ici , dut arriver vers l'an 1505 , ou 1506.

nouveauté du mal Vénérien ; car c'eſt de ce mal dont il s'agit : mais ce qui ſuit ne me paroît guères moins concluant, car *Camerarius* ajoûte » que » le Maître d'Ecole de (*a*) Bretten, » chez qui *Philippe Melanchton*, » *George* ſon frere cadet, & *Jean* ſon » oncle, qui étoit à peu-près du mê- » me âge, alloient apprendre à lire, » ayant été attaqué de ce mal, le » grand-pere ſe hâta de retirer ces en- » fans de cette Ecole, pour ne les pas » laiſſer expoſés à la contagion de ce » mal, & les fit élever dans ſa maiſon » par un jeune homme d'un âge déjà » mûr. » Ce qui marque qu'on ignoroit encore alors la nature de cette maladie, & ce qui prouve par conſéquent que le mal ne devoit être connu que depuis peu, comme *Camerarius* l'a remarqué. *Cùm in ludum publicum*, dit *Camerarius*, *pueri illi fratres*, (ſcilicet *Philippus* & *Georgius*) *unà cùm avunculo & ipſo puero*, (ſcilicet *Johanne Reuttero*) *cœpit tùm lues fœda paſſim homines in Germaniâ primùm invadere*, & *miſerum in modum non ſolùm excruciando*, *ſed mutilando & membra depaſcendo affligere*, *quam* Hiſpanicam *nonnulli*, *plerique* Gallicam *nominabant*. *Quo malo cùm*

(*a*) Petite Ville du Palatinat, & la Patrie de *Melanchton*.

Magiſtrum ludi avus puerorum laborare reſciviſſet, contagionem metuens nepotes cum filio domi apud ſe retinendos duxit, ubi maturâ ætate juvenis operâ primis litterarum elementis curavit erudiendos.

III. *Pierre Bembo* fournit le *troiſième* témoignage, qui eſt encore plus fort que les deux autres. Cet Auteur, ſe rendit célébre au commencement du ſeizième ſiécle, par ſon eſprit & par ſon ſçavoir, juſqu'à mériter d'être nommé Sécretaire des Brefs par le Pape Léon X, en 1513, & d'être promu au Cardinalat en 1538, par Paul III. Il mourut en 1547, âgé de 77 ans.

Entre pluſieurs autres Ouvrages, *Bembo* a laiſſé une Hiſtoire (*a*) en douze Livres, de Veniſe ſa Patrie, qui contient les événemens arrivés dans cette République depuis l'an 1480, juſqu'en 1513. C'eſt-là (*b*), qu'il parle de la Maladie Vénérienne » comme d'une maladie nouvelle & » inconnue, qui commença à ſe ré- » pandre avec violence dans l'Etat de » Veniſe, vers l'an 1496. » La deſcription, qu'il fait de ce mal, ne ſçauroit être plus exacte : on y trouve

(*a*) Imprimée en 1551, à Veniſe, *in*-fol. Et la même année à Paris, *in*-4°. chez Vaſcoſan.

(*b*) *Lib. III.*

tous les ſymptômes, qui lui étoient propres alors. Il marque » que les Par-
» ties de la Génération en étoient or-
» dinairement les premieres attaquées;
» qu'il ſurvenoit enſuite des douleurs
» cruelles dans tout le corps, des ta-
» ches & des puſtules ulcéreuſes ſur
» toutes les parties, & principalement
» à la tête & au viſage; & des tu-
» bercules au *Nodus* gommeux en
» différentes parties, qui s'ouvroient
» & s'ulcéroient. Il ajoûte qu'au
» commencement le Mal fut très-
» violent, & tous les Remédes inuti-
» les pendant quelques années, mais
» qu'enfin le Mal s'étoit beaucoup
» adouci dans le tems qu'il écri-
» voit, ſoit par les changemens ar-
» rivés dans la température de l'air,
» ſoit par l'efficacité des Remédes,
» que l'on avoit trouvés pour le com-
» battre. » *Jam in Urbe*, dit Bembo, *Advenarum contagione, invectioneque ſyderum, morbus per atrox initium acceperat is, qui eſt* Gallicus *appellatus, quo genitalibus ante omnia plerumque vitiatis, corpus doloribus afficiebatur: Deinde puſtulæ, maculæque prodibant, cùm in membris reliquis, tùm magnoperè in capite, facieque, ac ſæpe tumores & tanquam tubera, primùm ſubdura, poſt etiam ſanioſa exoriebantur. Itaque multi diù vexati membro-*

rum propè omnium doloribus, deformatique tuberculis & ulceribus ut vix agnoſcerentur, miſerabiliter interibant, neque quorum medicamentorum peſtilentia indigeret nova, inſolenſque, ſciri poterat. Quamobrem annos complures omnibus in Reipublicæ municipis & finibus licenter pervagata magnum hominum numerum abſumpſit, fœdavit multò maximum. Sed quoniam eo de morbo (a) *Fracaſtoriani Libri tres heroicis verſibus multâ cum dignitate venuſtateque conſcripti vulgò in manibus habentur, nihil nos attinet hæc ſcribentes commorari, præſertim quòd ejus acerbitas & vis multò nunc jam remiſſior, tolerabiliorque facta, vel inventis ad ea mala perfugiis, opibuſque, vel cœlo minùs in dies ſæviente, planè deferbuit.*

(*a*) Les trois Livres du Poëme de *Jerôme Fracaſtor, de Syphilide ſive Morbo Gallico*, dédiés à *Pierre Bembor*

SECONDE ADDITION.

Augmentations, éclairciſſemens & corrections pour le Catalogue des Auteurs, qui ont écrit des Traités particuliers ſur les Maladies Vénériennes.

EN donnant dans la ſeconde Edition du Traité *De Morbis Venereis*, un Catalogue aſſez ample des Auteurs, qui ont écrit ſur les Maladies Vénériennes, je compris qu'il n'étoit pas complet, & dans la vue de le perfectionner, je marquai en détail ce qui me paroiſſoit y manquer, & j'implorai le ſecours des Gens de Lettres pour pouvoir y ſuppléer. Comme pluſieurs ont eu la bonté de ſe prêter à mes prieres, & m'ont fait l'honneur de m'envoyer les Traités que je n'avois pas vûs, ou du moins de m'en communiquer des Notices exactes, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de me hâter d'informer le Public des éclairciſſemens, que j'avois déjà reçus, & de témoigner ma juſte reconnoiſſance envers ceux de qui je les avois reçus.

I. M. GRUBER, Conſeiller Privé du Roi d'Angleterre dans l'Electorat d'Hanovre, homme de mérite, & d'une grande érudition, a eu la bonté de m'envoyer un Exemplaire du Traité de Joſeph Grumpeck, *de peſtilentiali Scorrâ, ſive Malâ de Frantzos.* Ce Livre eſt rare, & c'eſt le premier qui ait été imprimé ſur les Maladies Vénériennes ; c'eſt pourquoi je m'étois attaché, dans la ſeconde Edition du Traité *de Morbis Venereis*, à faire une deſcription exacte de l'Exemplaire, qui eſt dans la Bibliothèque du Collège Mazarin, & j'avois averti qu'il y avoit eu pluſieurs Editions de ce Livre, ce que j'avois reconnu en comparant l'Exemplaire que j'avois entre les mains, avec la deſcription de M. *Sloane*, qu'on m'avoit envoyé de Londres. 1496.

Voyez Tract. *De Morbis Venereis*, *Tom. II. pag. 548.*

L'Exemplaire, que j'ai reçu de M. *Gruber*, me paroît conforme à celui de M. *Sloane*, & je crois l'un & l'autre d'une ſeconde Edition, où l'on a imité ſcrupuleuſement la premiere, qui eſt dans la Bibliothéque Mazarine, pour le caractère la forme, le nombre des pages, & la ſuppreſſion du nom de l'Imprimeur & de celui du lieu de l'Impreſſion. Elle n'en différe qu'en ce que l'Eſtampe

du Frontiſpice y manque, & qu'on y a corrigé une faute d'Impreſſion, qui ſe trouve dans l'autre Edition à la pag. 3, où l'on lit dans le titre du Poëme de *Sebaſtien Brant*, ann. 69. au lieu de ann. 96.

Comme j'ai donné dans la ſeconde Edition du Traité *de Morbis Venereis*, une Analyſe détaillée de cet Ouvrage, il ne me reſte qu'à ajoûter ici deux remarques.

La *premiere*, que le *Burckauſen*, dont *Joſeph Grumpeck* ſe dit originaire, doit être la Ville de Burckhauſen en Baviere, au-delà de l'Inn, ſur la rivière de Salz. Ainſi, il y a lieu d'être ſurpris que M. *Frederic Joſeph Grienvaldt* n'ait point compris cet Auteur dans le Catalogue des Médecins Bavarois recommandables par leurs Ouvrages, qu'il a publié à Munich en 1733, *in*-12, ſous le titre de *Album Bavariæ Iatricæ, ſeu Catalogus Celebriorum aliquot Medicorum, qui ſuis in Bavaria ſcriptis Medicinam exornarunt.*

La *ſeconde* ; qu'on trouve à la fin du Livre de *Grumpeck* les vers ſuivans, que j'ai cru devoir tranſcrire, parce qu'ils contiennent la deſcription des ſymptômes qui caractériſoient alors la Maladie Vénérienne.

Querimonia Mentagrici.

Dicite, morborum cauſas & ſigna docentes,
Cur mihi Mentaſtrâ (*Mentagrâ*) pectus & ora tument?
Increſcunt papulæ diſtorto corpore putres,
Et minuit vires ſemper in ore ſitis.
Horriferum ſwalet (*ſquallet*) monſtrum non triſtiùs illud,
Ut reor, infernus (*inferus*) quod cubat ante lacus.
Nulla quies, totas noctes ſuſpiria duco.
Polluit egrediens proxima quæque vapor,
Quis fert auxilium? Feret hic perdoctus JOSEPH,
Qui medicam nobis accumulavit opem.

II. M. STACK, ſçavant Médecin Anglois, qui m'a déjà rendu de très-bons offices pour le Catalogue de la ſeconde Edition m'a indiqué la date de la premiere Edition du Traité de Jean Almenar, *de Morbo Gallico*. Le Livre ſe trouve dans la Bibliothèque de M. *Sloane*, mais il lui avoit échappé dans ſes premieres recherches, parce qu'il eſt relié avec un Manuſcrit, & ſe trouve placé hors de rang. Voici la Notice que M. *Stack* m'en a envoyée.

Voyez Tract. *De Morbis Venereis*, *Tom. II. pag.* 614.

» Ce Livre eſt un *in*-4°, en Lettres 1502.

» Romaines, de 44 pages, dont la » derniere eſt l'*Arbor ſignorum* : il » contient ſept Chapitres, comme les » Editions ordinaires. On trouve à » la premiere page ce titre en Lettres » Gothiques.

» *Libellus ad evitandum & ex-*
» *pellendum Morbum Galli-*
» *cum, ut numquam re verta-*
» *tur, noviter inventus ac im-*
« *preſſus cum gratia & pri-*
» *vilegio.*

» Au revers de cette page, il y a » une Table des Chapitres, précédée » de ce titre.

» *Tabula de omnibus contentis in*
» *hoc parvo Opuſculo.*

» & ſuivie du Texte de l'Ouvrage, » à la tête duquel on lit ce ſecond » Titre :

» *Libellus de Morbo Gallico, qui*
» *ita perfectè eradicare ipſum*
» *oſtendit, ut nunquam reverta-*
» *tur; nocumentum in ore ac-*
» *cidere non permittens, neque*
» *in lecto ſtare cogens, cum ex-*
» *planatione Arboris ſignorum,*
» *editus per Johannem Alme-*
» *nar, Hiſpanum, Artium &*
» *Medicinæ Doctorem.*

» On trouve à la fin de l'Ouvrage

» le nom de la Ville de l'Impreſſion
» & celui de l'Imprimeur, & l'an-
» née où il a été imprimé en ces ter-
» mes.

» *Impreſſum Venetiis per Bernar-*
» *dinum Venetum de Vitalibus,*
» *anno M. CCCCCII. Die*
» *XIII. Menſis Junii.*

III. J'ai reçu de Leipſic un aſſez gros pacquet de différens Ouvrages ſur les Maladies Vénériennes. Je ne ſçai pas au juſte à qui je ſuis redevable d'un ſi beau préſent, mais je crois en avoir obligation à M. *Platner*, ſçavant Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Leipſic, & je lui en fais mes très-humbles remercimens.

Il y avoit dans ce paquet, 1°. Un 1498.
Exemplaire du Traité de *Noel Monteſauro*,

De Diſpoſitionibus, quas Vulgares Mal Franzoſo *appellant.*

que je crois être de la premiere Edition, quoiqu'il n'y ait point la date de l'Impreſſion, ni même le nom du lieu où on l'a imprimé, ni celui de l'Imprimeur. Voyez *Tome II. pag. 574.*

Cet Exemplaire eſt un petit *in*-4°, en caractères Gothiques, de 31 pages pleines : je l'ai collationné avec l'Edition du même Traité, qu'on a in-

ſérée dans la Collection de *Luiſini*, & toute la différence que j'y ai trouvée, c'eſt qu'on a tronqué dans la Préface ou le Préambule, l'article qui ſuit : *Demùm rogatus à Scholaribus quæſtionem de ſubjecto ſcientiæ Medicinæ, quam anno præterito compilaveram, huic* Tractatui *adjungere* viſum eſt ; *& ſi quid boni dixero, laus & gloria omnium datori tribuatur ; ſi quid verò minùs bene quàm conveniat dictum mihi apertum fuerit, de illo mutare ſententiam paratus ſum* : Et qu'en conſéquence on a retranché auſſi à la fin du Livre un Chapitre intitulé *Quæſtio de ſubjecto Medicinæ*, qui contient neuf pages, mais qui étoit tout-à-fait étranger à l'objet de la Collection de *Luiſini*. Du reſte les Editions ſont abſolument ſemblables, excepté qu'on a corrigé dans l'Edition de *Luiſini* un nombre infini de ſoleciſmes & de barbariſmes, dont l'ancienne Edition fourmille.

1538. 2°. Un Exemplaire de la premiere Edition du Traité de *Thomas Philologus*, imprimé à Veniſe en 1538, chez Jean-Antoine de Nicolinis de Sabio. C'eſt un petit *in*-4°, en caractère Italique de 74 pages & demie, ſans compter la page du Titre. L'Ouvrage eſt dédié à *Gui Rangoni*, Lieutenant

Voyez *Tome II. pag.* 674.

tenant Général du Roi François I. en Italie.

3°. Le reſte étoit des Thèſes de Médecine ſur les Maladies Vénériennes, ſoutenues en différentes Univerſités d'Allemagne, que je vai rapporter par ordre Chronologique. J'ai déjà parlé de quelques-unes dans le Catalogue de la ſeconde Edition du Traité *de Morbis Venereis*, mais la deſcription que j'en ai faite, n'étoit pas fidèle, parce que je ne la faiſois que ſur les Notices, qu'on m'avoit envoyées.

Laurent Hiel, de Veſel, dans le Duché de Cléves. 1559.

Themata de Lue Gallicâ, *quæ in Academiâ Genenſi defendet* Laurentius Hiel, *Weſalienſis*, *Medicinæ Licentiatus*. Anno M. D. LIX. *Tract.* De Morb. Venereis, *T. II. pag.* 757.

C'eſt une petite Thèſe contenant 19 pages *in*-12, & 64 Poſitions.

Sigiſmond Schilling, de Franckeſtein, en Siléſie. 1614.

François Keſt, de Leipſic.

Themata diſputationis ordinariæ de Gonorrhœâ. . . . . *propoſita à* Sigiſmundo Schillingio *Francoſtein. Sileſ.* Philoſoph. & Medicæ Artis *Doctore*, Phy-

siologico Professore in inclytâ Academiâ Lipsiensi.

Quæ respondendo tuebitur, M. Franciscus Kest, *Lipsiensis* Medicinæ *Baccalaureus ad impetranda insigna Doctoralia.*

Anno Χριστογονίας 1614. Die 20 Januarii. Lipsiæ, *in Officinâ* Tobiæ Beyeri.

Cette Thèse est *in*-4°, & contient 32 pages, & 85 Positions.

1636. *Jean Gerhard*, Professeur en Médecine à Tubingue, connu par quelques Ouvrages.

Jean Conrad Osiander, de Murpach.

Disputatio Medica *Inauguralis* de Lue Venereâ, *quam*..... *Præside*.... Johanne Gerhardo, Medic. *Doctore & Professore in inclutâ Tubingensium Academiâ*..... *Pro supremâ Medicinæ Lauru ritè obtinendâ*.... *publicæ placidæque disquisitioni exponit* M. Johannes Conradus Osiander, *Marpacensis*, *ad diem XX.* Februarii.

Tubingæ, *Typis Philiberti* Brunii, *anno* 1636. *in*-4°.

Thèse de 20 pages, & de 54 Positions.

Godefroy Weidner, Profeſſeur en Médecine à Francfort-ſur-l'Oder. 1636.

Jean David Ruland, de Ratisbonne, fils & petit-fils de deux Médecins célébres, & Auteur lui-même dans la ſuite d'une Pharmacopée aſſez ſingulière.

Inauguralis de Lue *ſive* Leprâ Venereâ *Diſputatio, quam... in incluta Athenarum Marchicarum Academiâ*, (hoc eſt, Francofurtana ad Oderam) *ſub præſidio.....* Gothofredi Weidneri, *Med. Doctoris & Profeſſoris publici, Facultatiſque Medicæ Decani, pro Lauru Medicâ cum ejuſdem privilegiis ſolemniter obtentâ, publicæ Doctorum cenſuræ committit* Johannes David Rulandus, *Ratiſponenſis*, ad *diem* 16. *Junii anni* 1636.

Literis Michaëlis *Kochii*, *in*-4°.

Thèſe de 14 pages ſans le Titre, contenant 51 Poſitions.

Léonard Urſini, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Leipſic. 1662.

Jean Centurion Macaſius, de Joachims-Tal, en Bohême, c'eſt-

à-dire, de la Vallée de Saint Joachim, ville de Bohême, dans le Cercle d'Elnbogen.

Dissertatio Inauguralis de Gonorrhœâ, *quam*. . . . *sub præsidio*. . . . . Leonardi Ursini, ... *Facultatis Medicæ in Academiâ Lipsiensi*. . . . *Assessoris, & Physiologiæ Professoris*. . . . *pro Licentiâ*. . . . *publicæ eruditæque philiatrorum disquisitioni sistit* M. Johannes Centurio Macasius, *Valle-Joachim. Bohemus*, ... *ad* diem 26 *Septembr.* anno M. DC. LXII.

Lipsiæ, *in officinâ Johannis* Baveri, *in*-4°.

Cette Thèse contient 16 pages & 40 Positions : elle ne regarde que la Gonorrhée simple, ou non virulente, & par conséquent n'appartient pas aux Maladies Vénériennes.

1664. *Jean Thomasius*, d'Eschweiler dans le Duché de Juliers.

Disputatio Medica inauguralis de Lue Venereâ, *quam Deo duce & præside*. . . . *in inclutâ Noricorum Altorfinâ, pro summis in Arte* Medicâ *honoribus, insignibus ac privilegiis legitimè impetrandis, publicè ventilan-*

dam proponit Johannes Thomaſius, *Eſchvveilerio-Juliacenſis, p. t.* Praticus *Chemnicenſis ad* diem 25 *Novembris*, A. C. M. DC. LXIV.

Altdorfii, *Typis Viduæ Johannis* Gobellii, *in*-4°.

Thèſe de 20 pages & de 52 Poſitions.

Guerner Rolfinck, de Hambourg, touchant lequel voyez la *page* 941 du Tome II. du Traité *de* Morbis *Venereis*. 1670.

Jean-Joachim Hager, de Konigſée dans la Thuringe, à ce que je crois.

Diſputatio Medica Inauguralis de Salivatione. *Hanc*..... *Præſide*..... Guernero Rolfincio, *Philoſoph. & Medic. Doctore, Chymiæ & Practicæ Profeſſore*..... *pro Licentiâ publicæ philiatrorum cenſuræ ſubmittit* Johannes-Joachimus Hager, *Regiolacenſis Thuring.* ad D. *Martii*, A. O. R. M. DC. LXX.

Jenæ *Litteris Wertherianis*, *in*-4°.

Cette Thèſe eſt diviſée en onze Chapitres, & contient 32 pages. Elle ne traite de la Salivation que ſur le pied d'une Maladie; ainſi, il

y a peu de choſes ſur la Salivation Mercurielle.

1673. *Marc Mappus*, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Straſbourg, dont on a quelques Ouvrages imprimés.

Jean-Gaſpar, Sparr, de Francfort ſur le Mein.

Diſputationem Medicam Solennem de Lue Venereâ, *in almâ Argentoratenſium Univerſitate, Præſide*..... Marco Mappo ..... *eruditorum examini ſubmittit* Author ac reſpondens Johannes - Gaſparus Sparr, Mæno-*Francofurtenſis*, ad diem 22 Maii.

Argentorati, *Typis Johann. Friderici Spoor.* Anno M. DC. LXXIII. *in*-4°.

Cette Thèſe eſt la premiere des deux Diſſertations, dont il eſt parlé dans le Tome II. du Traité *de Morbis Venereis*, Edit. 2. pag. 965. Elle contient 36 pages, & 81 Poſitions.

1679. *Michel Sennert*, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Wittemberg, & fils de Daniel Sennert.

Adam Purpius.

Page 972. *Diſputationem Inauguralem* de

Lue Venereâ.... *Præſide*.... Michaële Sennerto, *Medicinæ Doctore & Profeſſore in Academia Wittebergenſi*..... *pro Licentiâ ſummos in Arte Medicâ honores, privilegia & inſignia doctoralia legitimè impetrandi, publicè ventilandam proponit* M. Adam Purpius, ... d. menſis *Novembris*, Anno M. DC. LXXIX.

Typis Johannis Sigiſmundi Ziegenbeins, *in*-4°.

Cette Thèſe contient 48 pages, elle eſt diſtribuée en trois Chapitres. Je ne doute point que ce ne ſoit le Traité *De Lue Venerea*, attribué à Michel Sennert dans le Traité *De Morbis Venereis*, Edition 2. *pag.* 972; du moins le lieu & la date de l'Impreſſion s'accordent parfaitement. J'ai vu cependant un autre Exemplaire de cette Thèſe, où l'on avoit mis M. DC. LXXX, au lieu de M. DC. LXXIX, quoique d'ailleurs tout le reſte fût abſolument le même.

Jean-Rodolphe Beckh, de Baſle. 1680.

Diſputatio Inauguralis Medica de Gonorrhœâ virulentâ, *quam*..... *in antiquâ Rauracorum Academiâ, pro ſummis in Arte Medicâ honoribus*,

privilegiis & immunitatibus Doctoralibus ſolenniter obtinendis publico Eruditorum examini ſubjicit M. Johannes-Rudolphus Beckhius, *Baſileenſis, ad* diem 26 Novembris, Ann. M. DC. LXXX.

Baſileæ, *Typis Jacobi* Werenfelſi, *in*-4°.

Cette Thèſe ne contient que 10 pages & 19 Poſitions.

1682. *Henri* Meibomius, *d'*Helmſtad, & Profeſſeur en Médecine à Helmſtad. *Voyez de Morbis Venereis*, Tom. II. pag. 978.

André-Guillaume Fiſchbeck, de Goſlar.

Diſputatio Medica Inauguralis de Lue Venereâ, *quam. . . . in illuſtri Academiâ Juliâ, Præſide. . . .* Henrico Meibomio, Med. *Doct. ejuſdemque & Hiſtoriarum ac Poëſeos Profeſſore publico. . . . pro Licentiâ ſummos in Arte* Medicâ *honores & privilegia doctoralia ritè conſequendi. . . . . publico & ſolemni examini ſubjicit* Andreas Wilhelmus Fiſchbeck, *Goſlarienſis, ad* diem XXI. *Septembris*, M. DC. LXXXII.

Helmſtadii, *Typis Georgii*

Wolfgangi Hammi, *in*-4°.

Cette Thèse contient 70 Positions en 48 pages.

Juste Vesti, Professeur en Médecine dans l'Université d'Erford. 1689.

Jean-Ernest Jacobi, de Weimar en Thuringe.

Dissertatio Medica Inauguralis de Lue Venereâ, *quam*..... *in almâ Hieranâ*, *Præside*.... Justo Vesti, *Med. Doct. Anatomiæ Chirurgiæ ac Botanices Professore*.... *pro Licentiâ*... *publicæ Eruditorum disquisitioni subjicit* Johannes-Ernestus Jacobi, *Vinarienſis Thuringus*. *Ad* diem 15. *Aprilis*, Anni 1689.

Erfordiæ, *Typis Joh. Henrichi* Groschii. *in*-4°.

Cette Thèse est divisée en dix Chapitres, quoiqu'elle ne soit que de 16 pages, compris le Titre & la page blanche des fleurs.

André Petermann, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie dans l'Université de Leipsic. 1690.

Tobie Peucer, de Gorlitz.

Dissertationem Medicam de Gonorrhœâ, *Præside*.... Andræa Petermann, *Anatomiæ & Chi-* *Page 999.*

rurgiæ Profeſſore, in inclutâ Lipſienſi Academiâ.... publicæ, placidæque Φιλιάτρων *Cenſuræ, exponit* Tobias Peucer, *Gorlicio-Hexapolitanus*, Auctor, ad d. V. *Decembris*, Anni M. DC. XC.

Typis Juſti Reinholdi *in*-4°.

Il n'eſt guère queſtion dans cette Thèſe que de la Gonorrhée ſimple, & même aſſez ſommairement, car elle n'eſt que de 16 pages, & ne contient que 31 Poſitions.

1705. *Conrad Johren*, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Francfort-ſur-l'Oder.

Frederic Sartorius, de Dreſden.

Diſſertatio Inauguralis Medica de Mentagrâ *ad Locum* Plinii Secundi *Hiſtor. Natur. Lib.* XXVI. *Cap.* I. *quam*..... *Præſide* Conrado Johrenio, *Philoſ. & Med. Doctore, hujuſque Profeſſore*,..... *pro ſummis in* Medicinâ *honoribus & privilegiis legitimè capeſſendis*, ad diem XXIV. *Novembris* (M. DCC. V.) *publico Eruditorum examini ſubmittit* Fridericus Sartorius, *Dreſdenſis, Miniſcus.*

Francofurti ad Viadrum,

litteris Chriſtophori Zeitleri, *in*-4°.

On trouve dans cette Thèſe, qui eſt de 48 pages, beaucoup d'érudition & beaucoup de ſaine critique. C'eſt une eſpèce de Commentaire ſur un endroit de l'Hiſtoire Naturelle de *Pline*, où il eſt queſtion d'une Maladie, qui parut en Italie ſous l'Empire de *Claude*, & qui fut nommée *Mentagra*, parce qu'elle commençoit ordinairement par le menton. Comme pluſieurs Auteurs ont cru que cette maladie étoit la maladie Vénérienne, l'Auteur de la Thèſe en a pris occaſion de parler aſſez au long de la maladie Vénérienne, dont il prouve la nouveauté, & dont il explique l'origine en homme très-inſtruit, & qu'il n'a garde par conſéquent de confondre avec la *Mentagra* de *Pline*. On pourra conſulter la Thèſe même ſur tous ces articles, & on ne la conſultera pas ſans fruit. Je me contente de remarquer que l'Auteur aſſure que la maladie Vénérienne s'eſt beaucoup adoucie & qu'elle a beaucoup perdu de ſa premiere violence. *Aſt*, dit-il, *pag.* 42, *quantâ non ferociâ & contagio in Europam deſæviit propagata Lues Venerea, quæ tamen tractu temporis, ſive climatis temperie,*

ſive methodo medendi, aliquo modo deferbuit ac miteſcere cœpit.

1706. *Conrad Johren.* Le même que dans l'article précédent.

Guſtave-Adolphe Caſimir Eiſener, de Delitſch en Miſnie.

Pag. 1027. *Diſputatio Inauguralis Medica* de Lue Venereâ, *quam*..... *Præſide* Conrado Johrenio, *Philoſophiæ & Medicinæ Doctore hujuſque Profeſſore publico ordinario, pro Doctoris gradu*.... *ad* diem XX. *Aprilis* ann. M. DCC. VI..... *publico Eruditorum examini ſubmittit* Guſtavus-Adolphus Caſimir Eiſener, *Delit. Miſnicus.*

Francofurti ad Viadrum, *litteris Chriſtoph.* Zeitleri, *in*-4°.

Cette Thèſe contient 14 pages & 20 Poſitions.

IV. M. POULLIN, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & prêt à prendre le même grade dans celle de Paris, m'a communiqué la Thèſe ſuivante.

1619. *Jacques Pradilles*, de Montpellier, Docteur en Médecine dans la Faculté de cette Ville; en 1590,

Profeſſeur en 1598, mort au mois d'Avril 1619.

Jean du Clerc, de Haſtings en Angleterre dans la Province de Suſſex.

Queſtio Medica pro primâ Apollinari Laureâ conſequendâ, propoſita à. . . . Jacobo Pradillæo *. . . . . in celeberrimâ Monſpelienſium Academiâ Profeſſore . . . . . necnon Decano, ſub hac verborum ſerie.*

An in Gonorrhœâ verum ſemen excernatur ?

Quam. . . . . tueri conabitur Johannes du Clerc, *Haſtinguenſis. . . . . die. . . . . menſis* Februarii *ann.* 1619.

Monſpelii, *excud. Johannes* Giletus, 1619. *in*-8°. pag. 10.

Concluſio negat.

V. Le hazard a fait tomber en mes mains quelques Livres ou quelques Thèſes, qui appartiennent au ſujet que je traite, & que je vais indiquer en peu de mots.

Thibault Leſplegny, Apothicaire de Tours. 1545.

*De la nature, vertu & faculté de la Racine du Bois nouvellement inventé, appellé l'*Eſquine *& comme il en faut uſer.* in-12.

Ce petit Traité contient en tout ſix pages. Il ſe trouve à la ſuite de deux autres Ouvrages, l'un intitulé *Les trois premiers Livres de Claude Galien, de la Compoſition des Médicamens en général*; & l'autre, *Brief Traicté des poids & meſures pour l'intelligence dudit œuvre*, imprimés à Tours, *in*-12. chez *Jean Rouſſet*, en M. D. XLV. La Préface qui eſt à la tête de ces deux Traités, ſemble donner à entendre qu'ils ſont l'Ouvrage de *Martin Gregoire*, Médecin de Tours : pour le troiſiéme dont il s'agit ici, *Jean Rouſſet*, l'Imprimeur marque dans un Avertiſſement qu'il lui a été fourni par Maître *Thibault Leſplegny*, Apothicaire de Tours. Mais *Leſplegny* le tenoit lui-même d'un certain *Thomas Maglit*, car on lit ces mots à la fin de ce Traité. » Les choſes deſ-
» ſus dites ont été approuvées & ex-
» périmentées par pluſieurs, meſme-
» ment par *Thomas Maglit*, qui a
» écrit la préſente Ordonnance en
» l'an 1539, au mois de Septembre
» en la Ville d'Anvers, l'ayant eue
» de ſon Maître *Ruys Fernandés*, qui
» par la grande vertu de cette eaue
» deſſus dicte, en uſant d'icelle par
» quarante jours & ſelon la méthode
» & ordre devant dicte, a eſté guary
» ſain & nect, d'ung mal qu'il avoit

» à une Jambe, où eſtoient pluſieurs
» pertuys & fiſtules par l'eſpace de
» ſept ans, aprez avoir uſé de tous
» les remèdes, qu'on a peu trouver
» dans toute l'Italie, & qui n'y ont
» de rien ſervi ne proffité.

Ce Remède ſi vanté n'eſt qu'une ſimple décoction d'Eſquine, préparée en la maniere ordinaire & priſe pendant quarante jours, avec régime & régime aſſez ſévère. Cependant à en croire l'Auteur de ce Traité, *Dieu noſtre Souverain Maiſtre & Seigneur a donné telle vertu & faculté à ladicte Racine* (d'Eſquine) *qu'elle eſt ſuffiſante à faire que par ſa divine operation, toutes Maladies pourront être curées & guaries, comme* Vérolle, *Gouttes, Ulcères grands & malings, Fiebres Tierces, & beaucoup d'autres Maladies grandes, qui ſurviennent ſouvent à ce pauvre corps corruptible & mortel.*

Antoine Frey, d'Eſlingen dans le Duché de Wurtemberg. 1615.

Practicas haſce Theſes Medicas pro ſummis Doctoræ Medicæ honoribus & privilegiis ſolemniter obtinendis publicè ἰατροσοφίοις *ventilendas proponit* Antonius Frey, *Eſtingenſis Wurtember-*

gicus, *in celeberrimâ Basileensi Academiâ ad* diem 20 Octobris, *anno* 1615.

De Tuberculis in fistulâ urinariâ absumendis & curandis.

Cette Thèse se trouve dans la Collection de *Genathius*, où elle est la dixième de la Décade VII. Elle traite de la Curation des tubercules ou carnosités, qui arrivent dans le canal de l'urèthre à la suite des Gonorrhées mal guéries. Après avoir expliqué en peu de mots, & selon ses idées, la nature & les causes de ces tubercules, l'Auteur passe à la maniere de les détruire, & il propose l'usage d'une Sonde composée de parties égales de Plomb, d'Etain & d'Argent fondus ensemble, qu'on doit introduire dans l'urèthre deux fois le jour, & l'y tenir introduite pendant une heure chaque fois, après l'avoir frottée au commencement avec de l'huile de bouillon blanc, & dans la suite avec de l'huile d'œufs. *Immitatur quotidie*, dit l'Auteur, *bis vel semel stylus plumbeus secundùm nostram descriptionem præparatus, & oleo priùs verbasci, deinde ovorum.... inunctus in fistulam urinariam sensim, sensimque, donec ad tuberculum usque perveniat; retineatur sic (in lecto hæc diductis*

cruribus ſupino decubitu peragenda) ad horam uſque integram ; poſt leniter extrahatur , depurgetur , atque viciſſim circa veſperum reiteretur , eò uſque continuando donec non ſolùm ſtylus ſponte tuberculum tranſeat , ſed etiam in urinando (inter meiendum) *aut hymenæo opere nulla aliqua difficultas aut impedimentum ampliùs ſentiatur.*

J'ai cru devoir rapporter ce paſſage en entier , parce que je crois que ce Médecin eſt le premier , qui ait propoſé l'uſage des Sondes de plomb pour la guériſon des Carnoſités vraies ou fauſſes de l'urèthre , & que juſqu'à lui on ne s'étoit ſervi que de Bougies chargées de corroſifs , ſur quoi l'on peut voir ce qu'on a dit dans le Tome II. du Traité *de Morbis Venereis*, principalement aux articles d'*André Lucana* , de *Philippe* de *Portugal* , d'*Amatus Luſitanus* , &c.

Ferdinand Mendez , Eſpagnol , prit 1668.
des dégrés en Médecine dans la Faculté de Montpellier en 1667. Je ne ſçai ni en quel tems , ni à quelle occaſion il paſſa en Angleterre , mais il eſt certain qu'il a long - tems demeuré à Londres , qu'il y a fait la Médecine avec honneur , & qu'il y eſt mort fort âgé , environ l'année 1728.

Ce Médecin fit imprimer à Lyon en 1668, le Recueil des Thèſes qu'il avoit ſoutenues à Montpellier, pendant qu'il avoit été ſur les bancs, ſous le titre de

Studium Apollinare, ſive Progymnaſmata Medica ad Monſpelienſis, Apollinis laurum conſequendam habita, propugnataque à Ferdinando Mendez, *Hiſpano Trancozenſi.*

Lugduni. *Apud Danielem* Gayet, M. DC. LXVIII. *in*-4°.

Entre les Thèſes de ce Recueil, il y en a une qui eſt la IX. où il s'agit de décider, *an Lui Venerææ Hydrargyrum* ? La Thèſe eſt courte, mais elle eſt bien faite, & on y conclut pour l'uſage du mercure en forme de friction. *Næ illud, me judice*, dit l'Auteur, après avoir rejetté l'uſage de la Tiſane des Bois, *præſidium potiori jure uſurpandum, quod citra tot incommoda, altiores mali radices avellit, illitus, inquam, hydrargyri; à quo quæ vulgò recenſentur, tremores, convulſiones, epilepſias, apoplexias, nequicquam timeas, dummodò opportunè adhibeatur: opportunè, inquam, nam ut in morâ, ſic in feſtinatione periculum eſt.*

VI. J'ai trouvé une Thèſe, qui ap-

partient au ſujet, dans le Catalogue des Médecins de Baviere, publié par M. GRIENWALDT, ſous le titre d'*Album Bavariæ Iatricæ, ſive Catalogus celebriorum aliquot Medicorum, qui ſuis in Bavariâ ſcriptis Medicinam exornarunt*, & quoique je ne l'aye point vue, j'ai cru devoir la rapporter ici dans la même forme que j'ai rapporté les autres.

Wolfang Hoever, étudia en Médecine à Boulogne en Italie, & y prit ſes dégrés. A ſon retour en Allemagne, il pratiqua la Médecine à Saltzbourg & à Freiſingen, d'où il fut appellé à Ingolſtad en 1614, pour y remplir une Chaire de Médecine. Il mourut dans cet emploi en 1647, âgé de 78 ans. 1634.

Jacques Martini, de Riedlingen en Suabe.

Diſputatio Medica de Lue Venereâ, *Reſpondente* Jacobo Martini, *Riedlingano Suevo*. Ingolſtadii, *apud Gregorium* Hænlinum, 1634. *in*-4°.

VII. M. HEISTER, ſçavant Profeſſeur de Médecine, de Chirurgie & de Botanique dans l'Univerſité d'Helmſtad, a mis une Bibliothèque Chirurgique, ou un Catalogue des

principaux Auteurs qui ont écrit sur la Chirurgie, à la tête de l'excellent traité de Chirurgie qu'il a donné en 1739, en deux Volumes *in*-4°. J'ai profité de cette Bibliothèque pour faire les augmentations & les corrections suivantes au Catalogue des Auteurs, qui ont donné des Ouvrages sur les Maladies Vénériennes.

1705. *George Wolfgang Wedel*, Professeur en Médecine dans l'Université de Jene, dont on a parlé, Tom. II. *édit. second. pag.* 976.

Dissertatio de Phimosi & Paraphimosi. *Jenæ*, 1705, *in*-4°.

1706. *Yves Gaukes*, Docteur en Médecine & en Chirurgie, connu par quelques Ouvrages en Latin, a publié à Amsterdam en 1706, un Traité de la Maladie Vénérienne en Hollandois, *in*-8°.

1654. *Joseph Scmidts*. L'Ouvrage de cet Auteur sur l'usage de la Saignée dans la Maladie Vénérienne, écrit en Allemant, a été imprimé à Marpurg en 1654. *in*-12. & j'ai cru que c'étoit la premiere Edition, *Voyez* Tom. II. Edit. 2. *page* 940. Mais, je trouve dans la Bibliothèque Chirurgique de M. *Heister*, qu'il avoit été imprimé à

Augsbourg un an auparavant, en la même forme, ſuppoſé pourtant que ces deux Editions ne ſoient pas la même.

Rodolphe Huber. J'ai parlé de cet Auteur, Tom II. *édit.* 2. *pag.* 1041, a l'occaſion d'une Thèſe qu'il publia à Baſle en 1713. *De Tumore ſcrophuloſo maxillæ inferioris à retropulsâ Gonorrhœâ virulentâ oriundo*, mais j'ignorois en quelle forme elle avoit été imprimée. M. *Heiſter* apprend que c'eſt *in*-4°. 1713.

VIII. *Jean - Daniel Schlicting*, Docteur en Médecine, & en Chirurgie, Membre de l'Académie Impériale des Curieux d'Allemagne, & Aſſocié au Commerce Littéraire de Nuremberg.

Syphilidos Mnemoſynon criticon, *of vrye en oneenzydige Gedachten over onge makken Door't gebruik der Teel deelen vors pronkelyk.*

Te Amſterdam, *By Jacobus* van Heun, *en Alexander* Kemmer, 1741. *in*-8°.

C'eſt-à-dire, *Mémoire critique ſur la maladie Vénérienne*, ou *Penſées libres & non partiales ſur le mauvais uſage des Par-*

ties de la génération, soit de l'homme, soit de la femme.
A Amsterdam, *chez Jacques* van Heu & *Alexandre* Kemmer. 1741. *in*-8°.

M. *Schlictinc* a dédié cet Ouvrage à M. *André-Elie Buchner*, Professeur de Chymie dans l'Université d'Erford; à M. *Jacques-Benigne Winslovv* de l'Academie Royale des Sciences, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & à M. *Jean-Théodore Eller*, Conseiller Aulique & Médecin du Roi de Prusse; il m'a fait l'honneur de m'associer à ces Messieurs, & c'est une faveur dont je suis infiniment flatté.

TROISIEME ADDITION.

Divers Ecrits publiés à l'occasion de la seconde Edition du Traité de Morbis Venereis.

SI M. *Dibon*, étoit sincérement persuadé de l'excellence de son Remède secret contre les Maladies Vénériennes, il a bien raison de se plaindre du mauvais office que quelque faux ami lui a rendu, en l'avertis-

ſant qu'on condamnoit ce Remède dans la ſeconde Edition du Traité *de Morbis Venereis*, & qu'on le mettoit bien au deſſous des frictions mercurielles. C'étoit lui ôter une douce illuſion, qui le flattoit, & ce qui l'intéreſſoit peut-être encore plus, c'étoit lui donner une juſte inquiétude de voir diſſiper l'illuſion de ceux qui pouvoient être infatués de l'utilité de ſon Remède.

Dans ces circonſtances, je ne ſuis point ſurpris que M. *Dibon* ait fait tous ſes efforts pour tâcher de prévenir le décri de ſon Reméde, & j'avoue, que je devois m'attendre à la Réponſe qu'il a publiée contre ma déciſion. J'ai d'abord ſoupçonné en la liſant, que du moins pour cette fois cet Ecrit étoit de lui, l'Ouvrage me paroiſſoit digne de ſa plume ; mais des gens qui ſe croyent au fait, m'ont aſſuré qu'il l'avoit acheté, comme tous ſes autres Ouvrages. Si cela eſt, il faut convenir qu'il a été aſſez mal ſervi, mais peut-être auſſi s'eſt-il trop attaché au bon marché.

De quelque main que cet Ouvrage vienne, il fait partie d'un Livre, qui a été publié ſous le titre de *Suite de la Deſcription des maladies Vénériennes, &c, avec une Réponſe à la Critique de* M. *Aſtruc*, & qui a été

imprimé à Paris en 1741, avec Privilége & Approbation. J'aurois des Anecdotes assez curieuses sur les ressorts qu'on a fait jouer, & sur les intrigues qu'on a employées pour obtenir cette Approbation & ce Privilége; mais je crois devoir supprimer ce détail.

Tout sembloit me dispenser de répondre à cet Ecrit. Il ne contenoit point de difficultés, qui méritassent d'être éclaircies, & il contenoit beaucoup d'injures, qui méritoient d'être mépriſées. Mais, on y parloit d'un ton si haut & si hardi sur l'excellence du Remède secret de M. *Dibon*, que je craignis qu'on n'en imposât au Public, dont je connois la crédulité, & ce fut le seul désir de le précautionner contre la séduction, qui m'obligea de publier la Lettre suivante, que j'ai cru devoir ajoûter à cette nouvelle Edition Françoise de mon Traité.

LETTRE

LETTRE DE M.....

Docteur en Médecine, à M. d'ARNOUVAL, Médecin à Clermont.

Sur un Livre de M. DIBON, intitulé, *Suite de la Deſcription des Maladies Vénériennes, &c. avec une Réponſe à la Critique de M. ASTRUC.*

Où l'on répond aux plaintes de *M. DIBON*, & où l'on fait voir que ſon Remède eſt toujours inſuffiſant dans le Traitement des Maladies Vénériennes, & ſouvent dangereux.

J'AI relu, parce que vous l'avez voulu, Monſieur, l'Ecrit de M. *Dibon*, contre le Traité de M. *Aſtruc*, de *Morbis Venereis*, & cette ſeconde lecture n'a fait que me confirmer dans l'opinion que M. *Dibon* a été mal conſeillé de le publier, & que dès qu'il ne pouvoit pas renverſer le jugement que M. *Aſtruc* a porté ſur ſon Remède; c'étoit une imprudence de s'en plaindre. Il me paroît, Monſieur, que vous commencez à le ſentir, mais je crois que vous en ſerez pleinement convaincu, ſi vous voulez bien me donner un peu d'attention.

M. *Aſtruc* s'étoit engagé de faire connoître dans ſon Ouvrage tous les Livres écrits ſur les Maladies Vénériennes, & toutes les manieres de traiter ces maladies. Le Public a paru lui ſçavoir gré du détail où il eſt entré ſur ces deux articles. Suivant ce plan, il a fallu qu'il parlât en ſon rang d'un Livre que M. *Dibon* avoit autrefois donné au Public ſous ſon nom ; & ce qui étoit encore plus important, qu'il jugeât de la valeur d'un ſecret, qui faiſoit l'objet de ce Livre, & qui y étoit vanté, comme un ſpécifique pour ces maux. Le nom ſeul de Reméde ſecret, annonce la Charlatanerie, & par-là M. *Aſtruc* ſe trouvoit diſpenſé de toute ſorte d'égards ; car il fait profeſſion de n'en point avoir pour les Charlatans, qui ſont, comme vous le ſçavez, Monſieur, l'opprobre de notre Profeſſion. Il n'a pas cependant laiſſé de porter un jugement très-modéré de ce Reméde : après avoir établi que ce n'étoit qu'un Précipité blanc de Mercure, aiguiſé d'un peu d'Algaroth, dont on donnoit une priſe tous les matins pendant pluſieurs jours, & dont on ſoutenoit l'action par quelques verres d'une tiſanne ſudorifique & purgative, il s'eſt contenté de conclure que cette pratique ne pouvoit

jamais avoir la même ſûreté, ni la même efficacité, que les frictions mercurielles : *Legitimæ Innunctionum mercurialium adminiſtrationi longo concedere intervallo.*

En jugeant ainſi, M. *Aſtruc* n'a fait que ſuivre les principes établis dans ſon Ouvrage. D'un côté, il avoit prouvé en pluſieurs endroits, & ſur-tout au *Chap.* 12. *du Livre II.* que les Préparations mercurielles, qu'on fait prendre par la bouche, dérangent & bouleverſent l'eſtomac, & altérent les entrailles ; qu'elles paſſent dans le ſang difficilement & en petite quantité ; que le peu qui y paſſe, n'agit que foiblement, ne peut jamais pénétrer juſqu'aux derniers recoins des vaiſſeaux capillaires, ſoit ſanguins, ſoit lymphatiques, ne ſçauroit par conſéquent y détruire le virus qui s'y cache ; & qu'ainſi l'uſage de ces Préparations fatigue, abbat, détruit plus les malades, que celui des frictions, dérange davantage l'eſtomac, & guérit moins ſûrement & moins radicalement la Maladie Vénérienne, ſuppoſé même qu'il la guériſſe jamais.

Il eſt évident de l'autre côté, que cette condamnation prononcée contre les Préparations mercurielles tomboit à plomb ſur le Reméde de M. *Dibon*, qui, comme on l'a dit, n'eſt qu'une

Préparation mercurielle, & une Préparation mercurielle plus âcre encore, & plus corroſive que celle dont on ſe ſert ordinairement, & par-là plus dangereuſe.

Je ne m'aviſe pas, Monſieur, de vous prouver la vérité de tous ces faits. Je ne pourrois que vous répéter ce que M. *Aſtruc* a dit. Mais, ces faits une fois ſolidement établis, comme ils le ſont dans ſon Livre, il ne reſtoit qu'à conclure que l'uſage du Remède de M. *Dibon* ne pouvoit jamais être préféré, ni même comparé à l'adminiſtration des Frictions : & c'eſt-là juſtement ce que M. *Aſtruc* a conclu : *Legitimæ Inunctionum mercurialium adminiſtrationi longo concedere intervallo.*

M. *Dibon* n'attaque aucun des faits établis par M. *Aſtruc* ; & comment les attaqueroit-il ? Pourquoi donc ſe plaindre publiquement d'une conſéquence qui ſuit néceſſairement des principes, & dont la vérité eſt évidente. Quel fruit a-t-il pû eſpérer de plaintes vaines, & n'eût-il pas mieux valu les ſupprimer ?

Vous me direz peut-être, Monſieur, que cela prouve tout au plus, que les plaintes de M. *Dibon* ſont inutiles. Eh ! n'y eût-il que cela, ne ſeroit-ce pas une imprudence de ſe

plaindre envain ? N'en ſeroit-ce pas une autre encore, d'avoir donnné lieu par ſes plaintes, de ſe faire répéter en François des vérités déſagréables, qui étoient deſtinées à demeurer enſévelies dans un gros Livre écrit en Latin, & par-là peu à la portée du commun des Lecteurs.

Mais, il y a plus, Monſieur. La conduite de M. *Dibon* l'a expoſé à une troiſiéme imprudence d'une plus grande conſéquence pour lui. Voici en quoi elle conſiſte : M. *Aſtruc* n'avoit rien dit des mauvais ſuccès du Reméde de M. *Dibon*. Les ignoroit-il, ou a-t-il voulu les taire ? C'eſt ce que je ne ſçai pas : je ſçai ſeulement que ſon ſilence ſur cet article étoit une reſſource pour M. *Dibon*, parce qu'il lui laiſſoit l'avantage de pouvoir ſe retrancher ſur l'expérience, qui ſembloit ne lui être point conteſtée. Mais cette reſſource, ſes plaintes indiſcrettes vont la lui faire perdre. Je puis aſſûrer, & je croi le devoir pour l'intérêt de la vérité, que les Obſervations condamnent l'uſage du Reméde de ce Chirurgien, bien autrement que M. *Aſtruc* ne l'a condamné.

J'ai vû cinq perſonnes traitées par M. *Dibon*, & traitées par ſon Reméde. Je ne les nommerai pas ; mais je compte que M. *Dibon* m'entendra.

De ces cinq perſonnes, une eſt morte d'une diarrhée dyſſentérique, que l'âcreté du Reméde lui avoit cauſée, & qui a fini par la gangrène des entrailles. Trois ont été obligés de paſſer par les frictions, qui les ont guéris, mais non pas ſans peine; car l'expérience fait voir que le mal, qui a été mal attaqué, & attaqué ſans ſuccès, en devient plus difficile à emporter. Pour le cinquiéme, il n'a pas encore pris ſon parti, mais il peut le prendre quand il voudra, & il fera bien de le prendre au plutôt, car je lui ai vu croître des Exoſtoſes nouvelles, dans le tems même qu'il uſoit du Reméde de M. *Dibon*.

Qu'on juge maintenant la queſtion: on le peut avec pleine connoiſſance de cauſe. Le Reméde de M. *Dibon*, eſt un Reméde ſecret, dont il cache la compoſition pour ſon profit; un Reméde qui n'a d'autre ſuffrage que le ſien, & Dieu ſçait combien ce ſuffrage eſt intéreſſé; un Reméde enfin preſque toujours inſuffiſant, & ſouvent même dangereux. A ces titres, perſonne peut-il croire qu'il mérite d'être préféré à l'adminiſtration des frictions mercurielles, pratiquée par tous ceux qui traitent ces maux avec méthode; autoriſée par tous les Maîtres de l'Art; dont les ſuccès ſont certains;

que tout le monde approuve, & qu'on approuve ſans aucun intérêt que celui de la vérité.

Sur un pareil parallèle M. *Dibon* peut-il à votre avis, Monſieur, ſe flatter d'accréditer jamais ſon Reméde, ou plutôt n'a-t-il pas tout ſujet de craindre de ne plus trouver ni des malades aſſez crédules & aſſez imprudens pour vouloir le prendre, ni des Chirurgiens aſſez ignorans ou aſſez téméraires pour oſer le conſeiller.

Je vois, Monſieur, ce que vous voulez me dire : Vous m'allez oppoſer les certificats honorables, que M. *Dibon* produit en ſa faveur. Mais, que c'eſt une foible reſſource ! Je n'ai pas le tems de faire ici l'analyſe de ces certificats, & je n'ai nul beſoin de la faire. Les réflexions ſuivantes ſuffiſent pour détruire tout l'avantage, que M. *Dibon* prétend en tirer.

1°. Il ne ſuffit pas de rapporter quelques certificats favorables : Il faudroit pour juger la queſtion, que M. *Dibon* remît en même-tems la liſte des mauvais ſuccès de ſon Reméde, pour pouvoir la comparer ; & je ſuis sûr qu'alors les certificats qu'il produit ne ſeroient plus qu'un infiniment petit.

2°. A n'examiner même que ce que M. *Dibon* trouve à propos de

nous communiquer, ne ſçait-on pas comment les certificats ſe donnent, & ne connoît-on pas le peu de fond qu'il y a à faire ſur de pareilles atteſtations ? Tantôt on les obtient de la prévention ou de la complaiſance : tantôt on les arrache à force de ſollicitations ou d'importunités : tantôt on ſe les procure par d'autres voies. Qu'il eſt rare de trouver des gens, qui ne les donnent qu'après un mûr examen, & avec cette attention ſcrupuleuſe, que la vérité exige. Je vous paroîtrai peut-être outré, Monſieur, mais j'oſerois preſque m'engager à prouver que deux & deux font cinq, ſi l'on vouloit recevoir en preuve de pareilles piéces.

3°. M. *Dibon* a intérêt lui-même à ne pas trop inſiſter ſur le témoignage des certificats ; car s'il veut nous obliger à croire ceux qu'il produit en ſa faveur, il ſera forcé de croire à ſon tour ceux que M. *Pointet* a rapportés contre lui, qui ſont plus nombreux que les ſiens, & donnés par des perſonnes plus qualifiées, par des Princes, des Brigadiers des Armées du Roi, des premiers Médecins, des Médecins de la Faculté, des premiers Chirurgiens, &c. Nous ſerons donc fondés à croire ſur la foi de ces certificats, que M. *Dibon* tient ſon Re-

méde d'un Laquais de M. l'Abbé *Fayol* ; que ſon Reméde cauſe des vomiſſemens & des dévoiemens mortels ; que l'uſage de ce Reméde a tué en 1720, la femme d'un nommé *Dautremont* ; que le mari auroit eu le même ſort, s'il n'avoit pas eu la prudence de ſe tirer d'entre ſes mains; que ce même *Dautremont* & bien d'autres malades, qu'il avoit manqués, ont été parfaitement guéris par M. Pointet ; à qui ils avoient eu recours, & quantité d'autres faits pareils, dont j'ai peine à croire que M. *Dibon* veuille convenir.

4°. M. *Dibon* dira, ſans doute, que les certificats de M. *Pointet* ſont faux, ou donnés ſans examen, & qu'ils ne méritent aucune croyance ; & peut-être aura-t-il raiſon de le dire. Mais, M. *Pointet* en a dit autant des ſiens, peut-être avec le même fondement, du moins avec la même plauſibilité. Comment décider entre eux? Ira-t-on diſcuter le mérite & la probité des témoins, la ſolidité ou l'authenticité des témoignages, le nombre ou la qualité des faits atteſtés ? &c. Vraiment non. Ce ſeroit bien de la peine mal placée. On fera mieux, on rejettera les certificats des uns & des autres, & on ne croira rien de ce qu'on n'établit que par de pareils moyens,

qui ne font plus impreſſion que ſur le peuple, & qui n'en font même guère.

A la place de ces ſortes d'atteſtations toujours ſuſpectes, je veux indiquer à M. D*ibon* un moyen de juſtifier ſon Reméde aux yeux des gens ſenſés, & je ſouhaite qu'il en profite. C'eſt de demander d'en faire des épreuves publiques en préſence de Commiſſaires de la Faculté, comme a fait le Fumigateur pour ſes fumigations. Je regarde cette démarche comme la pierre de touche des nouveaux Remédes. Si M. D*ibon* réuſſit, je puis l'aſſurer qu'il n'y aura pas de Médecin plus ardent que moi à prôner ſon ſecret : Je m'engagerois même à lui promettre le ſuffrage de M. A*ſtruc*, malgré ſa prévention contre les Remédes ſecrets. Mais auſſi, ſi M. D*ibon* ſuccombe, ou ce qui reviendroit au même, s'il refuſe de faire ces épreuves, je me flatte qu'il ſe rendra juſtice lui-même, & que le Public ne ſera plus expoſé au danger de prendre ſon Reméde, ni les Médecins chargés du ſoin de le condamner. Voilà, Monſieur, un fâcheux défilé pour ce Chirurgien, & je crains bien que ce ne ſoient pour lui les *Fourches Caudines*.

J'ai ſatisfait aux plaintes de M.

Dibon contre le jugement que M. *Aſtruc* a porté de ſon Reméde. Vous n'attendez pas, Monſieur, que j'examine avec le même ſoin le reſte de ſon Livre, & vous n'exigez pas de moi une tâche auſſi pénible qu'elle ſeroit inutile. Tout ce que je puis faire c'eſt d'ajoûter encore quelques réflexions, qui me paroiſſent importantes.

I. M. *Dibon*, pag. 207, 208, ſe vante d'avoir un certificat de M. *Pointet*, par lequel M. *Pointet* a révoqué tout ce qu'il avoit avancé contre lui; & il ſe plaint de M. *Aſtruc* de ce qu'il n'en a pas fait mention. Mais M. *Dibon* ſe fait illuſion, ou cherche à la faire aux autres. J'ai ſous les yeux ce certificat de M. *Pointet*, tel que M. *Dibon* l'a inſéré dans un de ſes Livres. M. *Pointet* n'y révoque point comme faux, ce qui avoit bleſſé M. *Dibon*, il promet ſeulement de l'ôter de ſon Livre, & il ne fait cette promeſſe, que parce que M. *Dibon* venoit de lui déclarer par un autre certificat, qu'il étoit faux qu'il eût jamais parlé de lui. C'étoit entre ces Meſſieurs une eſpèce de Contrat réciproque, *Taceo, ut taceas.*

II. C'eſt avec auſſi peu de fondement, que M. *Dibon* ſe glorifie *au même endroit* de la révocation du cer-

tificat que *Dautremont* avoit donné à M. *Pointet*, & où il disoit qu'ils avoient été entre les mains de M. *Dibon*, sa femme & lui ; que l'usage de son Reméde les avoit mis tous les deux en un état affreux ; que sa femme en étoit enfin morte dans des souffrances horribles, & que pour lui il n'avoit évité le même sort, qu'en quittant M. *Dibon*, pour se mettre entre les mains de M. *Pointet*, qui l'avoit guéri. Rien n'est mieux circonstancié que ce certificat, & l'on y assûre que la plûpart des faits, qui y sont attestés, sont connus de MM. *Barra* & *Dansans*, Chirurgiens. Il est vrai que *Dautremont* déclare qu'il ne *sçait pas signer*, & qu'il se contente *de faire sa marque* au bas du certificat, mais il la fait en présence d'un témoin.

Que répondre à des faits aussi accablans & aussi bien articulés ? Tout autre y auroit été bien embarrassé ; mais M. *Dibon* est fertile en expédiens. Il fit présenter ce *Dautremont* devant M. *Tournon*, Commissaire du Châtelet, & là, il lui fit dire qu'il étoit venu à sa connoissance que M. *Pointet produisoit un certificat de lui signé* ; mais qu'il n'étoit pas vrai qu'*il eût signé ce certificat*, attendu qu'*il ne sça-*

voit ni lire ni écrire, & qu'ainſi il proteſtoit *de la nullité de ce certificat*.

La plaiſante rétractation ! Il ne falloit pas faire dire à D*autremont*, qu'il ne ſçavoit ni lire, ni écrire ; le certificat produit par M. P*ointet* en faiſoit foi. Il ne falloit pas non-plus lui faire dire qu'il étoit faux qu'il eût ſigné ce certificat ; le certificat même juſtifioit qu'il n'avoit fait qu'y mettre ſa marque. Mais il falloit lui faire dire que les faits rapportés dans ce certificat étoient faux, controuvés, calomnieux ; & c'eſt préciſément ce qu'on ne lui fait pas dire. Cette rétractation eſt donc, à proprement parler, une confirmation de tout ce qu'on trouve dans le premier certificat : du moins eſt-il bien certain que tant que M. D*ibon* n'apportera rien de plus fort, il ne ſera pas en droit de prétendre que D*autremont* ait révoqué ſon certificat.

III. Pour prouver l'efficacité de ſon Reméde dans le traitement des Maladies Vénériennes, M. D*ibon* raconte avec confiance vingt-deux *Cures*, qu'il dit qu'il a faites avec ce Remède. Qui ne croiroit que cela va être déciſif pour ſa cauſe. Cependant de ces vingt-deux *Cures*, il y en a *cinq*, où la Vérole étoit fort équivoque, & *douze*, où de l'aveu de M. D*i-*

bon, il n'y avoit aucun ſoupçon de Vérole. Ce ſont-là apparemment les cas, où le Reméde de M. D*ibon* a des ſuccès ſi heureux.

IV. Ne diſſimulons pourtant rien. M. D*ibon* trouve dequoi ſe dédommager d'ailleurs par les guériſons de beaucoup d'autres maladies, qu'il a faites avec ſon Reméde. Il nous aſſûre qu'il s'en eſt ſervi avec ſuccès pour faire rendre deux pierres de la veſſie, *pag*, 57; pour guérir un gonflement d'eſtomac, plus dur que le fer, accompagné de pluſieurs obſtructions dans le bas-ventre, & qui avoit réſiſté à tous les Remédes des Médecins de la Cour, *pag.* 40; pour réſoudre un Squirrhe de l'hypochondre gauche, & guérir une hydropiſie du bas-ventre, que M. *Chirac* avoit été obligé d'abandonner, *pag.* 366; pour fondre des glandes ſquirreuſes du ſein dans une femme, *pag.* 51; pour guérir de vieux ulcères à la jambe, cauſés par des bottes trop dures, *pag.* 21. O! l'admirable, ô le divin Reméde! Mais auſſi que ne devoit-on pas attendre d'un Mercure que M. D*ibon* prépare avec tant d'art, & qu'il ſçait *rendre cryſtallin & diaphane, ſans lui faire perdre ſa fluidité*, pag, 261.

V. C'eſt-là une grande preuve du rare talent de M. D*ibon* dans la Chy-

mie ; mais une preuve plus grande, c'eſt qu'il entend à merveille le langage obſcur de *David* de *Planiſcampi*, dont il fait ſon Auteur favori. Il le cite avec complaiſance, il fait plus, il le commente. Cet endroit de ſon Livre eſt curieux, & il mériteroit bien de vous être communiqué, mais il eſt trop long. Liſez-le vous-même, Monſieur, aux *pag.* 280, 281, 282, 283, vous admirerez la profonde pénétration de M. D*ibon* dans les myſtères de la Chymie la plus ſublime & la plus abſtruſe, & vous conviendrez qu'on ne ſçauroit lui refuſer le titre d'A*depte*.

VI. Comme les Adeptes aiment les ténébres, M. D*ibon* trouve fort mauvais, *pag* 254, que M. A*ſtruc* compte parmi les Charlatans, ceux qui prônent des Remédes particuliers, dont ils ne découvrent pas la compoſition. Il ſera donc bien en colére contre moi, car je vous avoue, Monſieur, que je penſe comme M. A*ſtruc*, & que je renchéris même ſur lui, en ce que je croi qu'on doit ajoûter au Catalogue des Charlatans, tous ceux qui publient des Livres, qui ne contiennent que des obſervations ou des certificats en leur honneur.

VIII. Je finis, Monſieur, par une réflexion qui mérite beaucoup d'at-

tention. M. *Dibon* propoſe pour les Fleurs-Blanches, *pag.* 307, 309, deux Remédes pour l'intérieur, compoſés tous deux de Sublimé corroſif ; la doſe du premier en contient *quatre* grains ; celle du ſecond un *grain & demi*, & près d'un grain de Précipité rouge. D'ailleurs, M. *Dibon* loue & approuve le ſentiment d'*un Sçavant, que la Phyſique & l'Anatomie ont rendu célebre*, & qui a *ſouvent traité des malades ſous les yeux du fameux* M. *Chirac*, & il en rapporte une Lettre, où l'on ſoutient, *pag.* 274, que *le Sublimé corroſif pris intérieurement eſt un ſpécifique pour les écrouelles* ; & où l'on conſeille *dans les écoulemens virulens de faire des injections, ſoit dans le Vagin, ſoit dans la verge avec le* (a) Lac Mercurii *de la Pharmacopée de Baltus* (Bate), qu'il veut qu'on prépare en faiſant fondre un gros de Sublimé corroſif dans quatre onces de liqueur. Vous ſentez, ſans doute, Monſieur, tout le danger de ces pernicieux remédes, & vous êtes ſurpris qu'on permette de les propoſer, ſur-tout dans un Livre écrit en François, & par-là deſtiné à paſſer entre les mains de beaucoup

(*a*) Ce Lait de Mercure n'eſt propoſé dans la Pharmacopée de *Bate*, que comme un Eſcharrotique, qu'il ne faut employer qu'extérieurement & avec beaucoup de circonſpection.

d'ignorans. Cet exemple peut faire juger de quelle importance il eſt pour le bien public, de confier l'approbation des Livres de Médecine à des gens bien au fait de la nature & de la qualité des remédes, & inſtruits du ſuccès qu'on en peut eſpérer, ou qu'on en doit craindre.

Je ſuis, Monſieur, &c.

Ma Lettre ne fut pas plutôt publiée, que l'A. D. F. s'en ſaiſit pour en faire l'extrait. C'eſt le Chryſologue du ſiécle, toute ſcience reſſortit à ſon tribunal. On trouve dans l'extrait qu'il en fit cette équité & cette impartialité, dont il ne s'eſt jamais écarté, depuis qu'il a commencé ſon eſpèce de Journal. Je vai rapporter cet Extrait en entier, & je me contenterai d'y ajoûter à la marge quelques réflexions, qui m'ont paru néceſſaires.

Extrait pris des *Obſervations ſur les Ecrits Modernes*, Feuille CCCXCVIII. *p. 183.*

MR. DIBON, Chirurgien, n'ayant pas été traité fort civilement, non plus que M. SIGOGNE, dans le Livre de M. ASTRUC, *De Morbis Venereis*, le premier, comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres précédentes, a jugé à propos de mettre ſa cauſe entre les mains d'un homme d'*eſprit*, qui l'a *ingénieuſement* défendue, dans un Ecrit *des plus agréables* contre M. ASTRUC, qu'il ne ménage pas plus que ce Médecin n'avoit ménagé M. DIBON. Voici une réplique à cet Ecrit, imprimée a-

Réflexions ſur cet Extrait.

ON avoue donc que M. DIBON a acheté cet Ouvrage, de même que les autres, qu'il a publiés ſous ſon nom. Si cela continue, la dépenſe, où l'engagera la défenſe de ſon Reméde, excédera la recepte que ce Reméde lui procurera.

Voilà de grands éloges pour une réponſe dont le Public a porté un jugement bien différent. On ſeroit tenté de croire que l'A. D. F. ſeroit cet *homme d'eſprit, entre les mains de qui M. DIBON a mis ſa cauſe, & qui l'a ſi ingénieuſement défendue*

vec permiſſion, ſous le titre de *Lettre d'un Docteur en Médecine, à M. d'*ARNOUVAL, *Médecin à Clermont.* On néglige dans cette Lettre de reléver la plûpart des argumens, & tous les bons mots du Défenſeur du Sieur DIBON, & l'on a eu ſes raiſons d'en uſer ainſi. On ſe contente de vouloir lui prouver, que ſon Reméde, dans le traitement des Maladies Vénériennes, eſt toujours inſuffiſant & ſouvent dangereux.

On répond ici ſur le ton le plus grave. Voici, par exemple, comment on juſtifie le nom de Charlatan donné à M. DIBON. » Le nom ſeul de » *Reméde ſecret* an- » nonce la Charla-

dans un Ecrit des plus agréables & plein de bons mots, car l'A.D.F. ne loue guère que ce qu'il fait, ſi l'on ne ſçavoit pas que cette piéce ſi louée eſt de la façon de M. l'Abbé de la P... Bachelier de Sorbonne, qui a touvé à propos de conſacrer ſes veilles à cet honnête travail.

Tous les Diſtributeurs de remédes

» tanerie, *dit-on*, » & par-là M. ASTRUC se trouvoit » *dispensé de toute* » *sorte d'égards* : » car il fait profession de n'en point » avoir pour les » *Charlatans*, qui » sont l'opprobre de » notre profession.» » Ainsi, dès que quelqu'un a malheureusement quelque *Reméde secret*, quelque spécifique inconnu aux Médecins, dès-lors, c'est un *Charlatan*, & on est *dispensé de toute sorte d'égards* envers lui.

secrets, qui inondent Paris, sont des vrais Charlatans, qui débitent des Remèdes insuffisans ou dangereux qui ne cherchent qu'à trouver des dupes, & qui savent en trouver à proportion de leur hablerie, gens sans étude, sans lettres, sans sçavoir, accablés de mauvaises affaires, souvent mal famés ou sujets à changer souvent d'état & d'habit, qui payent des gens destinés à les prôner, qui se font louer à prix d'argent dans les Gazettes, qui achettent des Ouvrages qu'ils font imprimer en leur nom, & dont ils font renouveller les Affiches tous les six mois. Quoi! la morale de l'A. D. F. toute rigide qu'elle puisse être interdira-t-elle le droit de démasquer de pareilles gens, qui trompent le Public,

C'eſt donc avoir encouru une eſpéce d'excommunication de la part de la Faculté, que d'avoir fait *ſecrettement* quelque nouvelle découverte dans la matiere Médicale, ou dans la maniere de l'appliquer.

qui déshonorent la Médecine, & qui inſultent les Médecins ?

Je condamne les Remédes ſecrets des Charlatans de Paris, & en particulier celui de M. DIBON, parce que je ſçai que ces Remédes ſont mauvais : Et l'A. D. F. m'attribue de condamner tous les Remédes nouveaux, *toutes les nouvellss découvertes dans la Matiere Médicale.* C'eſt-là le Sophiſme qu'on appelle *Ignoratio Elenchi.*

Les Remédes de l'*Ipekakuanha* & du *Kermès*, celui du *Stibium* préparé, les *Gouttes* du Général la MOTTE, l'eau de *Garus*, &c. ont donc été d'abord des *Remédes de Charlatan*, dignes du dernier mépris, parce qu'ils n'avoient pas été révélés à la Fa-

C'eſt mal connoître l'origine des Remédes, que de s'imaginer que ceux dont on parle ici, *n'ont pas été révélés à la Faculté & ſoumis à ſon examen.* On tient l'Hipecacuanha des Sauvages du Bréſil, & c'eſt GUILLAUME PISON, Docteur en Médecine, qui a le premier inſ-

culté & soumis à son examen ; & ceux qui en étoient ou les auteurs ou les possesseurs, ont été des gens pour lesquels on étoit *dispensés d'avoir des égards*. La morale admettra-t-elle une pareille maxime ? La raison & l'équité sont un peu rebelles à cet aphorisme.

Comme M. DIBON, outre la pension glorieuse dont Sa Majesté l'a gratifié, est heureusement fortifié de plusieurs Certificats, qui attestent la prompte & commode efficacité & les admirables succès de son Remède *secret* ; l'Auteur de la Lettre prétend qu'on doit rejetter tous ces Certificats comme suspects, & qu'il ne faut rien truit de ses vertus dans son Histoire Naturelle du Brésil. Nous avons obligation à des Médecins *du Remède du Stibium préparé*, ou pour parler François, des préparations d'Antimoine dont nous nous servons, & bien vaut qu'elles aient passé par leurs mains. L'*Eau*, ou plutôt l'Elixir de GARUS, n'est pas un Remède nouveau ; ce n'est que l'Elixir des Propriétés distillé, comme cet Elixir n'est qu'une Teinture des Pilules Pestilentielles de RUFUS, Médecin Grec. Le Kermés minéral est une espéce de Soufre doré d'Antimoine, & tel qu'il est, il avoit été préparé & décrit par J. R. GLAUBER, & plus clairement encore par M. LEMERY, le pere, Docteur en Médecine, qui en avoit éprou-

croire de tout ce qui eſt établi par de pareils moyens, qui ne font plus, dit-il, impreſſion que ſur le peuple. Mais, n'eſt-ce pas-là donner trop d'atteinte à l'autorité de la foi humaine ? On ſçait bien que des Certificats peuvent être faux, & qu'il n'y en a que trop ſouvent de cette eſpéce. Mais, quand ils ſont donnés par des perſonnes éclairées & de probité, quand par rapport au même objet, ils ſont en grand nombre, & donnés par des gens de toute ſorte de pays, d'états & de conditions, il me ſemble que les Certificats de ce genre ne ſont pas ſi mépriſables. La propoſition de l'Auteur de la Lettre eſt donc trop abſolue. Comvé & indiqué les vertus. Pour les Gouttes du Général la MOTTE, tant vantées par l'A. D. F. c'eſt une eſpéce d'Eau-forte déguiſée, dont l'effet le plus certain eſt de rendre l'agonie des malades plus douloureuſe & plus laborieuſe, depuis qu'elles ſont à la mode.

Que ſert d'examiner la foi que l'on doit avoir pour les Certificats que les Charlatans produiſent. Aſſûrement elle doit être très-petite. Mais fut-elle encore plus grande, M. DIBON n'en ſçauroit tirer aucun avantage en faveur de ſon Remède, parce que l'inutilité & l'inſuffiſance de ce Remède pour la guériſon de la Maladie Vénérienne ſont connus par des faits certains, indubitables, & ſupé-

ment a-t-on connu la vertu du *Kermès*, de l'*Ipekakuanha*, des *Gouttes* du Général la MOTTE? N'eſt-ce pas ſur le rapport des perſonnes guéries, ou ſoulagées par ces Remédes *ſecrets*, ou de celles qui ont été témoins de leurs effets ſalutaires. C'eſt leur témoignage qui a fait la réputation de ces Remédes, aujourd'hui ſi célébres. Les Médecins, pour la plûpart, les ont d'abord mépriſés, ou même décriés; ils ont mille fois traité de *Charlatans* ceux qui les diſtribuoient; ils ont rejetté tous les témoignages en leur faveur, quoiqu'ils fiſſent *impreſſion ſur le peuple*. A la fin, vaincus par la foule des témoignages conſtans, ils ſe ſont rendus, rieurs à tous les certificats.

Différentes conjonctures, & ſouvent la mode ou le caprice mettent en vogue de nouveaux Remédes. Les Médecins ſont les premiers à en faire l'épreuve, quand la nature de ces Remédes eſt connue, & qu'on n'en craint aucun mauvais effet; mais quand l'uſage en eſt imprudent, téméraire, dangereux, on les laiſſe éprouver aux Charlatans, qui ne s'arrêtent pas pour ſi peu de choſe. S'il arrive par hazard que quelqu'un de ces Remédes ſuſpects réuſſiſſe, ce qui eſt bien rare, les Médecins ne manquent pas d'en profiter & de ſe l'approprier, & en ſe l'appropriant ils en aſſûrent & en perfectionnent l'u-

rendus, & ont adopté ce qu'ils avoient si long-tems condamné ou méprisé.

Il est vrai que le soulagement ou même la guérison qui suit l'administration d'un Remède, n'est pas toujours une preuve que ce Remède ait produit cette guérison ou ce soulagement. Une chose peut se trouver à la suite d'une autre, sans en être l'effet. *Hoc post hoc, ergo propter hoc :* mauvais raisonnement. Cependant, lorsque *hoc* se trouve ou toujours ou fréquemment *post hoc*, le raisonnement est juste. C'est ce que M. DIBON prétend, sans doute, par rapport à la façon de guérir les Maux Vénériens. Je n'ai point examiné les sage. C'est ainsi que nous pouvons tenir des Charlatans un ou deux Remèdes utiles, entre des milliers de Remèdes dangereux, que nous avons proscrits, mais que nous n'avons réussi à proscrire, qu'après avoir eu la douleur de voir périr par leur usage un grand nombre de concitoyens. L'équitable A. D. F. trouvera-t-il dans cette conduite quelque chose a reprocher à la Faculté ?

Il faudroit donc que les distributeurs des Remèdes secrets donnassent un état vrai des cas où leurs remèdes n'ont point eu d'effet, & de ceux où l'on s'est imaginé d'en avoir ressentiquelque soulagement, pour pouvoir les comparer, & être en état de juger » si *hoc*

témoignages qu'il cite en ſa faveur, ni la maniere dont ſon Reméde opére. Ce ſont des queſtions de fait, que je laiſſe à diſcuter à ceux qu'elles peuvent intéreſſer. Je ne connois M. DIBON, que comme un très-galant homme.

» Je penſe, pour-
» ſuit l'Auteur, com-
» me M. ASTRUC;
» je renchéris même
» ſur lui, en ce que
» je crois qu'on doit
» ajoûter au Catalo-
» gue des Charla-
» tans, tous ceux
» qui publient des
» livres, qui ne con-
» tiennent que des
» *Obſervations* ou
» des *Certificats* en
» leur honneur. »
HIPPOCRATE, le Prince de la Médecine, & dont aucun Médecin n'a jamais approché, doit donc » eſt toujours ou » fréquemment *poſt* » *hoc*. » Mais, c'eſt ce qu'ils n'ont garde de faire. Dans quel décri leurs Remédes ne tomberoient-ils pas, ſi l'on voyoit au premier coup d'œil que pour une ou deux fois qu'on prétend qu'ils ont réuſſi, ils ont manqué ou ont même nuit cent & cent fois.

Je regarde comme des Charlatans, *ceux qui publient des Livres, qui ne contiennent que des Obſervations ou des*

groſſir *le Catalogue des Charlatans*. Car ce qu'on admire le plus dans ſes excellens ouvrages, ſont ſes *obſervations* particulieres. L'illuſtre BAGLIVI étoit donc un *Charlatan*, lui qui dans l'art de la Médecine n'eſtime que les *obſervations*, qui en a fait d'admirables, & qui a démontré que ce n'eſt que par ce moyen que la Médecine peut ſe perfectionner. La Société des Médecins d'Edimbourg n'eſt donc qu'une Société de *Charlatans*, puiſque chacun d'eux ne ſe propoſe que d'enrichir la Médecine de leurs *obſervations*. C'eſt être furieuſement GALENISTE, que de traiter de *Charlatanerie* toute obſervation particuliere.

Certificats en leur honneur; Et de-là l'A. D. F. conclut que *je dois mettre au rang des Charlatans Hippocrate, Baglivi, & les Médecins d'Edimbourg* dont je reſpecte les obſervations, parce qu'elles ſont ſages, inſtructives, & bien éloignées d'avoir le défaut que je blâme avec raiſon. Voilà préciſément le Sophiſme appellé *à dicto ſecundùm quid, ad dictum ſimpliciter.*

A l'égard des *Certificats*, qu'un Médecin ou un Chirurgien peuvent citer en leur honneur, n'y a-t-il pas de l'injuſtice à les regarder comme des ſignes de *Charlatanerie* ? Ne ſont-ce pas les témoignages des hommes, qui font la réputation des Artiſtes & celle des Remèdes. Regardera-t-on toujours comme des impoſtures les atteſtations que des perſonnes guéries ou ſoulagées donnent à celui qui les a traitées avec ſuccès ? C'eſt, dit-on, *la reconnoiſſance* qui les accorde. Mais ces perſonnes ſeroient-elles *reconnoiſſantes*, ſi elles n'avoient pas éprouvé l'efficacité du Remède, & ſi la Cure n'étoit pas réelle ?

Quels ſont les Charlatans, même, entre les plus affronteurs, qui ayent jamais manqué de certificats ; & quels ſont les Charlatans, qui ne ſeront pas approuvés ſi cette voye ſuffit pour l'être ? M. COTET n'a-t-il pas des certificats à foiſon pour ſon Eſprit-de-vie, & M. ARNOULT pour ſon Sachet Anti-apoplectique? Le moyen ſûr de juger des Remédes des Charlatans, c'eſt de les ſoumettre à des épreuves faites devant des yeux éclairés, dans le goût de celles qui nous ont délivré depuis deux ans, des Fumigations & du Fumigateur.

J'ai dit qu'on *obtient les certificats de la prévention ou de la complaiſance; qu'on les arrache à force de ſollicitations & d'importunités ; que ſouvent*

on ſe les procure par d'autres voyes : mais je n'ai pas dit qu'on les doive jamais *à la reconnoiſſance*. L'A. D. F. ne m'attribue ce langage, que pour ſe procurer l'avantage de pouvoir me combattre avec quelque apparence de raiſon.

On envoya en Hollande à-peu-près dans le même tems un Ecrit contre moi, qu'on n'avoit pas oſé faire paroître à Paris, & M. du *Sauxet* s'en accommoda pour ſa Bibliothèque Françoiſe, où il trouva à propos de l'inſérer, *Tom. XXXIV. Part. 2. pag.* 326. Je ſçai quel appas c'eſt pour lui, qu'un Extrait tout fait, qui peut groſſir ſon Journal, mais je doute qu'il trouve grand avantage à adopter de pareils Libelles; & cette conduite ne me paroît propre qu'à faire tomber ſon Journal dans le mépris des honnêtes gens.

Quoi qu'il en ſoit, je croirois mériter les injures, qu'on me dit dans cet Ecrit, ſi je m'aviſois de les relever : Mais je ne ſçaurois m'empêcher d'éclaircir deux arti-

cles, ſur lequels je vois qu'on inſiſte.

1°. On cherche à me faire un crime des jugemens, que j'ai portés dans le Catalogue des Auteurs, qui ont écrit ſur les Maladies Vénériennes, & on m'accuſe d'avoir maltraité quelques Médecins, & ce qui choque d'avantage M. *Dibon*, quelques Charlatans.

Mais à cet égard ma réponſe ſera courte. Je n'ai pas toujours approuvé tout ce que les Médecins ont dit, & je ne l'ai pas dû; mais quand j'ai été forcé de les condamner en quelque choſe, j'ai eu ſoin toujours de ménager mes expreſſions, parce que j'ai reſpecté en eux la qualité de Collègues; & ce qui faiſoit encore plus d'impreſſion ſur moi; parce que je ſentois que j'avois beſoin moi-même de beaucoup d'indulgence. On m'accuſe de n'avoir pas gardé la même modération ſur le compte de M. *Pitcairn* & de M. *Desault*, mais je n'ai rien dit de l'un ni de l'autre, qui ne ſoit dans la plus exacte vérité, & ſi je l'ai dit un peu trop vivement, j'eſpère qu'on voudra bien le pardonner, à la juſte ſenſibilité, que je devois avoir du procédé de ces deux Médecins, qui

m'avoient offenſé ſans aucune raiſon.

Quant aux Charlatans, j'ai gardé, je l'avoue, moins de ménagement à leur égard, mais je ne crois pas avoir beſoin de me juſtifier ni ſur ce que j'en ai dit, parce que le Public me les abandonne: il ſçait bien que je n'ai de diſpute avec eux, que par pur zèle pour ſes intérèts. Mais dans le fond, je ne vois pas trop de quel front ces Meſſieurs oſeroient ſe plaindre. Ils ſe donnent la liberté de médire en toute occaſion, des Médecins; de gémir ſur leur ignorance, ou de tourner en ridicule leur ſçavoir, de déclamer contre leurs Remèdes & leur pratique, de ſe donner eux-mêmes pour des gens que le Ciel ſuſcite pour réparer leurs fautes & guérir par des Remèdes ſurs, faciles, prompts, dont il n'y a qu'eux qui ſoient poſſeſſeurs, les Malades que les Médecins ne font qu'amuſer par des ordonnances futiles. Je ſçais que de pareils diſcours ne méritent pas d'être relevés par les Médecins, & il faut auſſi leur rendre la juſtice qu'ils ne les relevent pas: mais de quel droit voudroit-on leur impoſer la néceſſité d'avoir encore des égards pour de pareils gens? Et

pourquoi leur ſeroit-il défendu de les démaſquer quand l'occaſion s'en préſente ; de faire connoître ce qu'ils font, ce qu'il ſçavent ; ce qu'ils font, ou ce qu'ils ont fait ; d'avertir le Public de l'inutilité ou du danger des Remèdes qu'ils débitent ; & de le précautionner contre les artifices, qu'ils ont accoutumé d'employer.

2°. On affecte de relever quelques termes, que j'ai employés dans l'article d'un Chirurgien, appellé *Pointet*, & l'on prétend qu'en lui donnant l'épithète de *filius terræ, nemini notus*, j'ai voulu parler de ſa naiſſance, & dire qu'il étoit un *homme de rien.*

J'avoue qu'il ſeroit aſſez ſingulier, que je me fuſſe aviſé d'aller diſtinguer ce Chirurgien pour inſulter à ſon origine ; mais il eſt encore plus ſingulier qu'on ſe ſoit imaginé de me faire un pareil reproche. Je ſoupçonnois déjà le défenſeur de M. *Dibon*, de n'entendre pas trop bien le Latin, mais le ſens qu'il donne aux mots dont il s'agit, acheve de m'en convaincre. Qu'il apprenne donc que l'épithète (*a*) de *filius terræ, nemini*

(*a*) Comme il n'y a que les perſonnes de baſſe

notus, que j'ai donnée à M. *Pointet*, eſt copiée ſur une expreſſion parallèle des Lettres à *Atticus*, où *Ciceron* dit à ſon ami, *filio terræ*, *neſcio cui*, *epiſtolam de tantis rebus committere non audebam*. Aſſurément *Ciceron* ne ſongeoit pas à reprocher la naiſſance au Meſſager dont il parloit, & je ne la reproche pas non plus à M. *Pointet*; mais *Ciceron* vouloit dire que perſonne ne connoiſſoit ce Meſſager, & c'eſt préciſément ce que j'avois intention de dire de M. *Pointet*. J'étois piqué, en faiſant ſon article, de voir qu'en parlant d'un homme, qui avoit fait imprimer un Livre à Paris dix ans auparavant, & qui prétendoit avoir fait dans la même ville des Cures admirables par un Remède ſecret; je ne pouvois trouver perſonne qui m'apprit qui il étoit, d'où il étoit, ni ce qu'il étoit devenu; malheureuſement je ne penſai pas à m'adreſſer à M. *Dibon*, qui m'auroit ſans doute éclairci; car je vois bien que M. *Pointet* &

naiſſance, qui ſoient ſi fort inconnues, de-là vient, qu'on a quelquefois entendu par *filius terræ*, un homme de baſſe extraction; mais il ne ſçauroit y avoir d'équivoque, quand après ces mots l'on ajoute *neſcio quis* comme à fait *Ciceron*, ou *nemini notus*, comme j'ai fait, parce que cela détermine le ſens.

lui ſe connoiſſent de longue main, & ſe connoiſſent mieux qu'on ne penſe.

Je finis par une réflexion, qu'on ne me pardonnera peut être pas, mais que je ne ſçaurois me refuſer. quand je penſe aux reproches qu'on s'aviſe de me faire ; c'eſt qu'il faut que le Traité *de Morbis Venereis* ſoit bien meilleur, que je ne l'avois imaginé, puiſque des gens payés pour y trouver des défauts, ſont réduits à ne relever que de pareilles vétilles.

DISSERTATION

Sur l'Origine, la Dénomination, la Nature, & la Curation des Maladies Vénériennes à la Chine.

DE'S l'année 1736, que mon Livre parut pour la première fois, j'avois oui dire à un Jéſuite nouvellement revenu de la Chine, où il avoit prêché la Foi pendant trente ans, que le Mal Vénérien étoit non-ſeulement connu, mais même aſſez commun à Péquin. Delà, je compris dans le moment, combien il ſeroit avantageux pour la Médecine de déterrer ce que penſoit de l'origine, de la nature & du traitement de la Vérole, une Nation telle que la Nation Chinoiſe, qui de tous tems avoit cultivé les Arts & les Sciences, & qui vivant ſous un Climat très-éloigné, devoit avoir des opinions qui lui étoient propres.

C'eſt ce qui m'engagea à chercher tous les moyens de pouvoir connoître avec quelque certitude quelle étoit ſur ces différens points l'opinion des

plus habiles Medecins Chinois. Mais il me fut aiſé de juger, que l'unique moyen d'apprendre ce que je ſouhaitois, c'étoit de m'en informer aux Révérends Peres Jéſuites, qui ſont les ſeuls des Européens qui ſéjournent à Péquin, & qui y ſéjournent depuis long-tems ; & au cas qu'ils n'en ſçuſſent rien, comme je le prévoyois bien, de les prier de s'en informer aux Médecins du Pays. Je ſçavois bien que ces Religieux ne s'étudioient tous qu'à convertir les Chinois à la Foi ; & que c'étoit-là le comble de leurs vœux, & le ſeul but de tous leurs travaux. Mais je ſçavois en même-tems qu'ils ne laiſſoient pas de cultiver les Belles Lettres & les autres Sciences, pour s'acquérir l'eſtime des Chinois qui en font cas, & de s'appliquer à apprendre la Langue des Chinois, pour obtenir leur confiance & leur amitié, ſe rendant à l'exemple de S. Paul foibles avec les foibles, & Chinois avec les Chinois, afin de les gagner à JESUS-CHRIST, & de les ſauver.

J'ai donc pris l'unique voie qu'il y avoit à prendre, & il y a trois ans que par l'entremiſe d'un ami, j'envoyai à Péquin, au Révérend Pere *Pierre Foureau* Jéſuite, homme

ſçavant, diligent, & officieux, un état de queſtions ſur l'eſquelles je déſirois d'être éclairci, en le conjurant de s'en informer non-ſeulement aux plus habiles Médecins Chinois de ſa connoiſſance, mais auſſi au Révérend Pere *Louis Parennin*, qui eſt tout à la fois le plus ancien & le plus ſçavant des Jéſuites qui demeurent à Péquin.

Je reçus dernièrement une réponſe obligeante de ce Religieux, mais trop tard, pour que je puſſe l'inſérer en ſon lieu dans mon Ouvrage ; & quand même elle m'auroit été remiſe plutôt, elle étoit trop longue pour y être inſérée. Du reſte, elle ſatisfait pleinement à toutes mes demandes, & ne me laiſſe preſque rien à déſirer ; car on y trouve non-ſeulement ce que les Médecins Chinois penſent ſur l'origine de la Maladie Vénérienne, quels noms ils lui donnent, & combien ils en reconnoiſſent d'eſpèces ; mais ce qui eſt plus important, quelles ſont les principales formules des Remèdes qu'ils employent le plus ordinairement pour la guérir.

Le R. P. *Foureau* ajoûte qu'ignorant abſolument ce qu'on lui demandoit, il a conſulté un Médecin Chi-

nois de ſes amis ; habile & expérimenté ; que lui ayant expoſé tous ſes doutes & toutes ſes demandes en Langue Chinoiſe, il a interprèté fidèlement en François les réponſes que ce Médecin lui avoit données par écrit ſur chaque article, & que dans la crainte de ſe tromper, il en a ſouvent conféré avec lui, afin d'être plus ſûr d'avoir bien pris ſa penſée. Auſſi m'a-t-il envoyé, pour m'en convaincre, la Diſſertation de ce Médecin, écrite en Chinois, que je garde, que je crois être l'unique Diſſertation Chinoiſe qui ſoit en Europe *ſur le Mal vénérien*, & que j'ai penſé faire graver, pour la communiquer aux Curieux.

L'extrême fidélité avec laquelle ce Religieux a bien voulu s'acquitter de ſa commiſſion, a donné lieu à deux inconvéniens ; mais il y a trouvé un Remède ſûr & facile. Le *premier*, c'eſt qu'en tranſcrivant les formules Chinoiſes des Remèdes, il a marqué les poids de toutes les Drogues qui y entrent, ſuivant la manière de péſer uſitée à la Chine ; mais en-même-tems il a indiqué la proportion de ces poids par rapport aux nôtres ; d'où il eſt aiſé de réduire les poids Chinois exprimés dans les Formules,

aux poids dont nous nous ſervons en Europe. Le *ſecond*, c'eſt qu'il a exprimé preſque toutes les Drogues par des noms purement Chinois ; & en effet, comment auroit pû faire autrement, un homme qui n'étant point verſé dans la Matiére Médicale, ne ſçavoit point le noms Grecs ou Latins de ces Drogues, & qui n'étoit pas même aſſuré ſi toutes ces Drogues ſe trouvoient en Europe. Mais il a fourni le moyen de ſuppléer à ce qu'il n'étoit pas en état de faire lui-même, en faiſant des paquets ſéparés, de chaque Drogue, où il a mis les noms Chinois, & qu'il m'a envoyés bien enfermés dans une boëte, afin que je puſſe examiner ces Drogues chacune en particulier, les rapporter à leurs claſſes, & leur donner les noms qui leur ſeroient propres.

Rien ne pouvoit être mieux penſé. La boëte eſt arrivée à bon port ; j'ai examiné les Drogues qu'elle contenoit ; j'en ai fait la diſtinction : & quand je me ſuis trouvé embarraſſé, comme je l'ai été ſouvent, j'ai conſulté Meſſieurs *Antoine* & *Bernard de Jussieu*, également habiles en Botanique & en Matière Médicale. Ainſi j'eſpére que ces Formules Chinoiſes

dont les noms & les poids nous paroiſſoient barbares, ne rebuteront pas le Lecteur, parce qu'elles ſeront exprimées à notre maniere, c'eſt-à-dire, en des termes uſités parmi nous, & ſelon notre façon de péſer.

Mais en voulant traiter ce ſujet avec une certaine éxactitude, la matière s'eſt tellement accrue, que pour y donner quelque ordre, j'ai cru qu'il falloit partager cette Diſſertation en ſix articles, dont le *premier* renfermera les demandes que j'avois envoyées à Péquin. Le *ſecond*, les réponſes qui m'ont été envoyées. Le *troiſiéme*, l'explication des Remèdes & des formules de Médecine, expoſées dans l'article ſecond. Le *quatriéme*, des Remarques ſur la Théorie des Maladies Vénériennes reçue parmi les Chinois. Le *cinquiéme*, des remarques ſur le Traitement que les Chinois employent pour la guériſon de ces Maladies. Enfin le *ſixiéme*, un Parallèle de notre façon de traiter ces Maladies avec celles de la Chine, afin de conſtater laquelle des deux eſt la plus efficace.

§. I.

Demandes adreſſées à un Jéſuite à Péquin, ſur la fin de l'année 1737.

1°. Si la Vérole & les autres Maladies de cette eſpèce ſont répandues à la Chine.

2°. Quel nom elles portent, & ſi ce nom eſt tiré de la Langue Chinoiſe, ou dérivé d'une Langue ou Nation étrangère ?

3°. Quel Remède on employe pour ces Maladies dans le Royaume de la Chine ? Si on les traite avec des Plantes du Pays, ou avec le Mercure ?

4°. Dans le premier cas, quelles ſont ces Plantes ſpécifiques, & quelle eſt la manière de les adminiſter ?

5°. Dans le ſecond cas, avec quelle Méthode le Mercure y eſt employé, & quels effets il produit ?

6°. Si ces Maladies ſont réputées par les Médécins Chinois des Maladies du Pays, & qui ayent eu cours de tout tems ; ou ſi ce ſont au-contraire des Maladies cenſées nouvelles & étrangères, dont l'origine ſoit récente, & qu'on ait reçues de quelque Pays étranger ?

7°. Quels ſont dans la prémière ſuppoſition, les Caractères Chinois dont on ſe ſert pour les déſigner ? S'ils ſont dérivés de quelque Caractère primitif qui dénote la Maladie en général, & s'ils en ſont dérivés avec la même analogie que tous les autres Caractères qui ſignifient les autres Maladies ?

8°. Que ſi au-contraire ces Maladies ſont nouvelles & étrangères, d'où, en quel tems, & par qui cette contagion a été portée à la Chine, & ſi la violence de ces Maladies y augmente ou diminue ?

9°. Si les Maladies Vénériennes s'y communiquent ſeulement par voie de contagion, & principalement par l'acte Vénérien, comme en Europe ; ou ſi elles s'engendrent d'elles-mêmes & indépendamment de toute contagion par le ſeul vice des cauſes non-naturelles, comme ſont parmi nous l'Aſthme, la Jauniſſe, la Colique Néphrétique ?

10°. Quels ſont les principaux Symptômes de la Vérole à la Chine, & par quels Noms ou Caractères Chinois ils ſont déſignés chacun en particuler ?

11°. Enfin ſi la Vérole eſt plus commune, & même peut-être plus

ancienne dans les provinces de l'Empire qui ſont plus Méridionales, que dans les Provinces qui ſont plus vers le Septentrion ?

§. II.

Réponſes envoyées de Péquin ſur la fin de l'anneé 1739, *à toutes mes demandes.*

1°. Les Maladies Vénériennes ſont répandues à la Chine tout comme en Europe.

2°. Elles y portent pluſieurs noms différens (*a*), & tous ces noms ſont dérivés par analogie de la Langue Chinoiſe.

3°. On a coutume d'employer à la Chine, pour la guériſon de la Vérole, non-ſeulement quelques Plantes du Pays ; mais auſſi le Mercure.

4°. Il y a deux Méthodes de guérir la Vérole chez les Chinois : l'une, qui attaque avec force la Maladie ; l'autre, qui chaſſe doucement le Virus par les ſueurs.

(*a*) Juſqu'ici l'on a traduit le commencement de la Diſſertation, preſque mot pour mot ; mais on n'en traduira la ſuite qu'en forme d'Extrait, ſelon l'intention même de l'Auteur, attendu que cela eſt plus curieux qu'utile.

Dans le premier cas, ce ſont des Pilules compoſées de différentes poudres & de farine de Froment, dont on donne au Malade deux fois le jour, le matin & le ſoir, plus ou moins long-tems, ſelon que le Mal eſt plus léger ou plus grave. Pendant ce tems-là on lui défend les viandes chaudes, ſur-tout le Mouton. L'uſage de ces Pilules fait ordinairement mal aux Dents, & procure une ſalivation abondante & très fétide; ce qui eſt la marque d'une prompte guériſon; mais la Vérole ainſi guérie eſt ſujette à récidiver. Alors ils uſent d'un Vin Médicamenteux, efficace pour guérir la Vérole récidivée & invétérée, dont voici la Formule.

Prenez de meilleur vin, cinq livres (a)

Verſez-le dans un plat, où vous mettrez un gros Crapaud; & l'ayant couvert d'un autre plat, lutez-en les jointures d'Argile détrempée avec du Sel marin, afin

(a) La Livre Chinoiſe vaut ſeize *Taëls*, qui pèſent dix-huit onces de Paris; le Taël vaut dix *Mas*, & le Mas dix *Fens*; c'eſt-à-dire, que la Livre de la Chine vaut 18 once de Paris; le Taël, 9 gros; le Mas, 64 grains & $\frac{4}{5}$ de grain; & le Fen, 6 grains & $\frac{12}{25}$ de grain.

que rien ne puiſſe s'en exhaler. Faites bouillir le tout au Bain-Marie pendant deux heures & demie, ou trois heures, & enſuite laiſſez refroidir la Décoction toute la nuit.

Le Lendemain matin on donnera au Malade couché dans ſon lit, autant de ce vin médiocrement chaud, qu'il en pourra boire ſans s'ennyvrer, afin qu'il ſue, ſoit en Hyver, ſoit en Eté. Le ſur-lendemain matin le Malade en boira une moindre doſe, c'eſt-à-dire, la moitié moins, & ſuera pareillement, à moins que la ſueur de la veille n'ait été fort abondante : & ainſi de ſuite, en diminuant toujours de moitié, juſqu'à ce que le Virus ſoit épuiſé ayant beſoin d'avertir le Malade de ne pas s'expoſer à l'air durant huit jours, d'uſer de viandes légères pendant une quinzaine de jours, & de s'abſtenir du commerce des femmes l'eſpace de cent jours.

L'autre Méthode de guérir la Vérole, en chaſſant peu-à-peu le Venin, & qui eſt efficace pour cette Maladie, ſoit récente, ſoit invétérée, quand même le Malade tomberoit tout en pourriture, & qu'il ſouffriroit des douleurs dans les Nerfs ou dans les

Os, conſiſte uniquement dans l'uſage de quelques Décoctions, où entrent la Fraxinelle, le Contrayerva, le Coing, le Chèvrefeuille, la Régliſſe, la Squine, &c.

Quand aux Ulcères Vénériens rébelles, on fait fondre une certaine quantité de Cire blanche & de Saindoux, à quoi l'on ajoûte de l'Encens, de la Myrrhe, du Champhre, &c, le tout réduit en poudre bien fine, & mêlé enſemble, pour en faire un Emplâtre aſſez ferme qu'on étend ſur du gros papier ou ſur un linge, & qu'on applique ſur la partie ulcérée.

5°. A la Chine, le Mercure ne s'employe jamais que préparé, pour le Traitement de la Vérole. Voici la manière dont on croit que ſe fait cette préparation. On met la quantité qu'on veut de Mercure dans un vaiſſeau couvert de ſon couvercle; & après en avoir luté les jointures, on l'expoſe ſur le feu pendant quelques jours. Quand le Mercure eſt une fois échauffé, il s'en élève une vapeur qui s'attache au couvercle en forme de neige. Et c'eſt-là la matière qu'on mêle avec les autres Drogues dans la plûpart des Remèdes contre le Mal Vénérien.

6°. Le Médecins Chinois croyent que la Vérole a été répandue de tout tems à la Chine. En effet, les Livres de Médecins écrits en Langue Chinoiſe, & qui paſſent pour anciens, loin de faire mention du commencement de la Maladie Vénérienne, n'en parlent que comme d'une Maladie très-ancienne.

7°, Les Livres de Médecine qui traitent de la Vérole, font une Claſſe ou un ordre de Livres à part parmi les Chinois.

8°. On ne ſçait pas encore ſi cette Maladie s'eſt relâchée on non à la Chine, parce que les Médecins Chinois ne ſont pas ſi au fait de l'Hiſtoire des Maladies, que ceux d'Europe. Leur ſçavoir aboutit principalement à connoître quelques anciennes Expériences, & quelques formules de Remèdes. Les Livres de Médecine y ſont preſque tous anciens; il n'y en a aucun, ou que très-peu qui ſoient modernes. C'eſt pourquoi les Médecins connoiſſent d'ordinaire un peu mieux ce qui eſt ancien, ne ſçachant preſque rien de tout ce qui eſt nouveau.

9°. Les Livres de Médecine Chinois, enſeignent que la Vérole peut ſe gagner de trois façons. 1°. Par l'Acte

Vénérien, qui eſt la voie de communication la plus ordinaire. 2°. Par la Reſpiration de l'odeur infecte d'un Malade. Et ils prétendent que dans ces deux cas la Maladie ſe communique uniquement par contagion ; mais avec cette différence, que dans le premier ce ſont les parties inférieures qui ſont les plus communément attaquées ; & que dans le ſecond, ce ſont les parties ſupérieures, ſur-tout la tête & la face : ce qui, au-reſte ne change rien à la curation. 3°. En s'échauffant beaucoup dans un lieu humide, ou dans un tems pluvieux, & même quelquefois dans le tems que l'on ſue. Car, diſent-ils, les eſprits aqueux introduits dans un corps échauffé, fomentent, & peuvent produire la Maladie Vénérienne ; ce qui pourtant n'arrive pas toujours, vû que ſouvent cela ne cauſe qu'une jauniſſe, ou une peſanteur de tout le corps, ou de la douleur, lorſqu'on rend l'Urine. Ils ajoûtent qu'on court riſque de tomber dans les mêmes accidens, ſi l'on boit trop ; parce que les eſprits ardents de la boiſſon peuvent alors également cauſer la Maladie en fermentant dans le corps. Du-reſte ils ne veulent pas que dans cette troiſiéme

me eſpèce de Vérole on employe jamais des Remèdes violens, de-peur d'épuiſer l'humeur radicale; ce qui pourroit procurer l'Inappétence, le Maraſme, & la mort même. Ainſi ils s'imaginent, que l'unique reſſource qu'il y ait alors, c'eſt de provoquer un grand flux d'Urine.

Le Médecin Chinois, que j'ai queſtionné, dit le Révérend Pere *Foureau*, m'aſſûra très-affirmativement que cette troiſiéme maniere de gagner le Mal Vénérien étoit aſſez fréquente dans les Provinces méridionales de la Chine; parce que le terrain y eſt plus bas, & l'air plus humide: mais qu'elle étoit plus rare dans les Provinces Septentrionales, où le Sol eſt plus élevé, & l'air plus ſec.

10°. Dans chacune de ces trois eſpèces de Vérole, quand le Mal eſt léger, & récent, il ſe guérit aiſément, & ne produit aucun accident grave. Mais s'il eſt ancien & invétére, il cauſe ſouvent la chûte des Cheveux.

11°. Il y a lieu de conjecturer que la Vérole s'eſt répandue dans les Provinces Méridionales de la Chine beaucoup plutôt, que dans les provinces Septentrionales: attendu qu'en-

tre les autres dénominations de la Maladie Vénérienne il y en a une qui veut dire *Ulcère de Canton*; ce qui marque, ou que cette Maladie a tiré autrefois ſa premiere origine de cette Province, ou que dans les tems reculés elle y étoit plus commune que dans les autres Provinces.

Je ne dois pas oublier, ajoûte le Révérend Pere *Foureau*, que j'ai appris du Révérend Pere *Parennin* & du Frere *Rousset*, qui de tous les Religieux qui ſéjournent à Péquin, ſont ceux qui connoiſſent le mieux les Maladies tant Européennes que Chinoiſes, que le Mal Vénérien eſt accompagné de Symptômes plus doux à la Chine qu'en Europe : ſans quoi il n'y avoit guères d'apparence que les Médecins Chinois réuſſiſſent jamais à le guérir ; parce que leurs Remèdes étoient trop foibles, n'étant pas même capables, le plus ſouvent, d'extirper radicalement les Maladies Vénériennes, qui leur ſont propres, quoique légères.

§ III.

Explication des Drogues qui entrent dans les Formules Chinoiſes.

Les Drogues, que le Révérend

Pere *Foureau* a eu la bonté de m'envoyer de Péquin bien conditionées, & dont j'ai reconnu la plus grande partie avec l'aide de Meſſieurs *De Jussieu*, ſont le Cachou Brut, la Racine de Carote ſauvage, la Racine d'Ariſtoloche longue, la Salſepareille, l'Orpiment, le Sang-Dragon, le Méchoacan, les Fleurs de Geneſt, l'Encens, la Régliſſe, le Mercure ſublimé doux, les Sommités de Chèvrefeuille, l'Ecaille inférieure de Tortue brûlée, les Capſules des ſemences d'une eſpèce d'Adatoda, des Coings, la Myrrhe, la Cire de la Chine, la Racine de Dictame blanc ou Fraxinelle, la Racine d'Impératoire, le Camphre, des Dépouilles de Cigales, la Racine de Contrayerva, la Racine de Squine, le Saſſafras, des Larmes de Job, &c. Tout cela ſert à compoſer des Pilules, des Emplâtres & des Décoctions. En voici un exemple.

Prenez du Mercure doux, un gros 57 grains $\frac{1}{3}$.
Du Cachou, 2 *gros*, 50. *grains* $\frac{2}{3}$.
Des Fleurs de Geneſt torréfiées
Et d'Ecaille de Tortue brûlée, de chacun demi-once, 36 *grains.*

Pilez ſéparément ces Drogues & réduiſez-les en une poudre très-fine. Ajoûtez-y

De la Farine de Froment, 3 onces, 3 gros.

Mêlez le tout éxactement, & en y verſant de l'eau commune, pétriſſez-le en une pâte molle, dont vous ferez des Pilules de la groſſeur d'un pois.

La doſe de ces Pilules ſera de 2 *gros*, 50. *grains* $\frac{2}{3}$, deux fois le jour, matin & ſoir, pendant ſix ou ſept jours; & même ſi la Maladie eſt grave, pendant onze ou douze jours. L'uſage de ces Pilules excite ordinairement la Salivation, avec puanteur de Bouche & douleur de Dents.

§ IV.

Remarques ſur la Théorie des Maladies Vénériennes, reçue parmi les Chinois.

Les Chinois ſont perſuadés que les Maladies Vénériennes ont été de tout tems répandues dans l'Empire de la Chine. Cependant il y a plu-

sieurs raisons assez fortes qui semblent porter à croire qu'ils se trompent.

1°. La Vérole porte chez le Chinois six noms différens. Or pourquoi tous ces différens noms pour une seule Maladie; si ce n'est faute d'un nom propre & déterminé ? Et n'est-il pas apparent qu'on auroit trouvé ce nom propre, comme on en a trouvé pour toutes les autres Maladies anciennes, si la Vérole avoit regné de tout tems à la Chine ?

2°. Entre les différens noms Chinois donnés à la Vérole, il y en a un qui paroit indiquer assez manifestement la nouveauté du Mal, puisque ce nom signifie l'*Ulcère* ou *la maladie du tems*.

3°. Les Livres de Médecine, Chinois, ne traitent point des Maladies Vénériennes dans la même classe qu'ils traitent des autres Maladies. D'où vient cette différence ? Les Médecins Chinois avouent qu'ils n'en sçavent point la raison : mais il me semble que cela vient de ce que ; quand la Vérole commença à paroître, il y avoit déjà long-tems qu'on avoit recueilli un Corps complet de Maladies; auquel les Chinois, scrupuleux observateurs des anciennes pratiques,

auroient appréhendé de rien ajouter. de-là eſt venue la coutume de faire une claſſe à part des Maladies Vériennes.

Les Chinois prétendent que la Vérole eſt endémique & naturelle chez eux, & ils s'appuyent ſur les noms Chinois qu'elle porte. Pour moi, je crois être en état de prouver que ces noms-là même montrent clairement deux choſes; 1°. Que la Vérole a paſſé des Provinces Méridionales de la Chine dans les Provinces Septentrionales. 2°. Que cette Maladie paroît même avoir été portée des pays étrangers dans les Provinces Méridionales.

Je ne ferois donc pas difficulté d'aſſurer non-ſeulement que la Vérole eſt une Maladie nouvelle à la Chine, mais encore qu'elle a été portée autrefois par les Portugais à Canton, & que de-là elle s'eſt répandue par contagion dans les autres Provinces de l'empire : car il n'eſt guères croyable qu'elle ſe ſoit engendrée d'elle-même à Canton par le ſeul vice ou par l'abus des choſes non-naturelles : il eſt bien plus naturel de penſer que les Portugais, étant les premiers des Européens qui ayent abordé à Canton le plus fameux

Port de la Chine & le centre de tout le Commerce Maritime, ils y auront communiqué la Vérole, comme il eſt certain qu'ils l'ont communiquée enſuite au Japon, qui eſt ſitué à l'Orient de la Chine, & où ils ont pénétré plus tard. Or, on ſçait, & tous les Hiſtoriens Portugais en conviennent, que les Portugais abordèrent pour la première fois au Port de canton en 1517; c'eſt-à-dire, dans le tems que la Vérole régnoit déjà par-tout en Europe, & conſéquemment en Portugal, & que la plûpart, ſur-tout les Mariniers, les Soldats, & autres gens ſemblables qui vivent dans la débauche, étoient infectés d'un Mal devenu ſi commun. (*a*) D'ailleurs, les Chinois conſervent certaines opinions qu'ils ont apparemment empruntées des Européens, & par-conſéquent des Portugais; ſçavoir, 1°. Que la Vérole ſe gagne par contagion, ou s'engendre d'elle-même par le vice des choſes non-naturel-

(*a*) Manuel de Faria y Soussa. *aſia Portugueſa. Tom. 1, Part. 3, Cap. 6.*
Joaô de Barros. *Aſia, dos feitos que os Portugueſes fixerao no deſcobrimento & conquiſta dos mares & terras do Oriente. Decada Terceira, Liv. VI, Cap. 2.*
Fray Antonio. de San Roman. *Hiſtoria general. de la India Oriental Livro II, Cap. 15.*

les, principalement de l'air, comme nous avons vû qu'on le croyoit dans le commencement du règne de la Maladie Vénérienne en Europe. 2°. Que pour guérir la Vérole il faut employer ou le Mercure préparé en forme de Pilules, ou des Décoctions Sudorifiques, à peu-près comme l'on ſçait qu'on les employa d'abord en Europe. Je ne nie pas qu'à la rigueur l'un & l'autre n'ait pû leur venir à l'eſprit, ainſi qu'aux Européens : mais il n'y a guères d'apparence, moralement parlant, qu'une Nation dont les Mœurs, les Loix, & les Coutumes ſont ſi différentes des nôtres, pû s'accorder en ce point ſi parfaitement avec nous ſans aucune communication.

Je vois bien qu'on peut m'objecter, que les Chinois ne ſe ſont jamais plaints d'avoir été infectés de la Vérole par les Portugais, & qu'ils n'ont jamais appellé ce Mal la *Maladie Portugaiſe*; ce qu'il ſemble qu'ils n'auroient pourtant pas manqué de faire, ſi nos conjectures étoient vraies, comme nous avons reconnu au *Chapitre* II. du *premier Livre*, qu'ont fait les Japonois, à qui il eſt conſtant que les Portugais ont tranſmis la Vérole.

Mais la réponſe eſt aiſée, ſi l'on fait attention au différent degré d'eſtime que les Portugais avoient autrefois à la Chine & au Japon. En effet, le bon accueil qu'ils reçurent au Japon les engagea à s'y établir en grand nombre, & les y fit parvenir en peu de tems à une ſi haute puiſſance, que la plûpart des Japonois qui regardoient avec admiration leurs nouveaux hôtes, ne purent s'empêcher de voir que ceux-ci étoient ſujets à une Maladie inconnue qui ſe communiquoit facilement aux femmes qu'ils fréquentoient, & qu'ils appellèrent pour cette raiſon, *Maladie Portugaiſe*, dès qu'elle eut commencé à devenir commune. Au-contraire; les Chinois n'eurent pas plutôt obſervé que les portugais qui étoient abordés en aſſez petit nombre, ſe comportoient licentieuſement & inſolemment, qu'ils firent une ſortie ſur eux, les tuérent ou les chaſſèrent, comme des Brigands indignes de toute hoſpitalité. Ainſi bien loin de s'informer des Maladies qui leur étoient propres, & dont ils avoient peut-être infecté quelques femmes Chinoiſes, ils ne ſe ſoucièrent pas même de ſçavoir leur nom ou leur Patrie: d'où il

eſt arrivé que le nouveau nom de la Maladie nouvelle, dont nous croyons que les Chinois ont été atteints depuis ce tems-là, a été tiré de toute autre cauſe plutôt que du commerce des Portugais ; parce que leur deſcente dans la Province de Canton fut ſi tumultueuſe & ſi courte, qu'à peine en reſta-t-il le moindre ſouvenir dans un auſſi vaſte Empire.

Nous avons chez nous deux célèbres événemens contemporains, avec l'apparition de la Vérole en Europe, & qui en fixent la nouveauté. Le premier eſt la découverte du Nouveau Monde fait par *Chriſtophle Colomb*, en 1492 ; car ceux qui en revinrent ne ſe plaignoient pas moins de la nouvelle & rigoureuſe Maladie qu'ils y avoient gagnée, qu'ils éxageroient les richeſſes étonnantes de ce pays-là, & ſes mines d'Or inépuiſables. Le ſecond eſt la guerre de Naples, qui ſe paſſa en 1494, & 1495, entre les François, les Italiens, & les Eſpagnols, & dans laquelle ces trois Nations rejettoient comme à l'envi les unes ſur les autres l'odieuſe cauſe de la nouvelle Maladie, dont elles ſe ſentoient atteintes. Il s'eſt pourtant trouvé au-

trefois des gens qui croyoient, comme il s'en trouve encore aujourd'hui qui le croyent, que la Vérole a regné de tout tems en Europe, & que ſans aucune contagion elle s'y engendre d'elle-même par un commerce de proſtitution. Mais ſi la Vérole s'étoit gliſſée inſenſiblement parmi nous comme parmi les Chinois, qu'ayant été apportée par une poignée de Corſaires à quelque extrêmité de l'Europe, elle eût d'abord été communiquée à quelques femmes proſtituées, ou de la lie du peuple, qui l'auroient enſuite donnée à pluſieurs hommes, mais lentement & ſans éclat; je ſuis sûr que, preſque tout le monde conſpireroit à affirmer l'ancienneté du Mal Vénérien, à vanter les paſſages des Anciens qui favoriſeroient cette opinion, & à mépriſer ceux qui ſeroient aſſez hardis pour contredire.

Au reſte, pour empêcher qu'on ne m'accuſe mal-à-propos de partialité, je ſuis bien aiſe de faire obſerver, quant à ce qui m'eſt perſonnel, que ſoit que la Vérole ait été portée à Canton par les Portugais en 1517, ou qu'elle ſoit naturelle dans ce pays-là, cela revient au même. Car, dans le premier cas, la

condition des Chinois & des Européens ſera la même ; la Vérole aura été portée d'Europe à la Chine, par les Portugais, de la même façon qu'elle a été apportée de l'Iſle Eſpagnole en Europe par les Eſpagnols. Dans le ſecond cas, il faudra admettre un nouveau foyer de Virus Vérolique dans la Province de Canton, ce qui s'accorde parfaitement bien avec mon ſentiment, loin de le combattre ; puiſque je reconnois, outre le foyer ſi connu de l'Iſle Eſpagnole, pluſieurs autres foyers de la même Maladie en divers lieux de l'Amérique & de l'Afrique, & en différentes Iſles d'Aſie, ſituées dans la Mer des Indes, & renfermées dans la Zone Torride ; & par conſéquent rien n'empêche que nous ne reconnoiſſions pareillement, en cas de beſoin, un nouveau foyer dans la Province de Canton, qui eſt auſſi ſituée entre les Tropiques.

Les Chinois reconnoiſſent trois cauſes de la Vérole, 1°. La débauche avec les perſonnes infectées ; 2°. La reſpiration du même air avec les Malades ; 3°. La température d'un air humide & pluvieux, ſi l'on s'échauffe trop pendant ce tems-là.

La *premiere* cauſe eſt indubitable,

& connue de tout le monde en Europe tout comme à la Chine : ce qu'elle a de propre, c'eſt que la Maladie qu'on gagne par cette voie dans l'une & l'autre contrée, attaque principalement les parties inférieures du corps, par leſquelles on a péché. Je m'étonne ſeulement que le Médecin Chinois ait omis les autres manieres dont la contagion ſe tranſmet ; par exemple, de la Nourrice à l'Enfant qui tette, ou du Nourriſſon à la Nourriſſe qui l'allaite ; car je ne doute point qu'on n'en voye des exemples fréquens à la Chine.

La *ſeconde* cauſe eſt douteuſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en Europe la Vérole ne ſe communique point par l'entremiſe de l'air ; ce qui fait que cette ſorte de contagion différe beaucoup de la contagion de la petite Vérole & des maladies peſtilentielles. Mais je ne ſçais ſi la maladie que les Chinois diſent qui ſe gagne par la reſpiration, eſt effectivement la Maladie Vénérienne elle-même, ou ſi ce n'eſt pas plutôt quelqu'autre maladie qui nous eſt inconnue, que les Chinois ne diſtinguent pas aſſez exactement de la Vérole, & ſur laquelle nous aurions beſoin d'être plus amplement informés.

La *troiſiéme* cauſe paroît abſolument fauſſe, mais ſous différens re-

gards ſelon les différentes hypothèſes.

1°. Si la Vérole eſt, comme je le crois, une maladie étrangère chez les Chinois, ainſi que chez les Européens, cette prétendue cauſe n'eſt fondée que ſur le préjugé qui avoit autrefois cours en Europe dans les premiers tems de la maladie, lorſque la plûpart des Médecins s'imaginoient que la Vérole n'étoit pas ſeulement produite par la contagion, mais encore par le vice de l'air ou du régime. En admettant cette conjecture, il y auroit lieu d'être ſurpris qu'une opinion que l'expérience a détruite parmi nous il y a long-tems, ſubſiſtât encore à la Chine; ſi ce n'étoit qu'on ne doit pas s'étonner que les Chinois ayent fait ſi peu de progrès en Médecine, quand on voit combien cette Nation eſt nonchalante, & peu curieuſe de chercher la vérité.

2°. Au contraire, ſi la Vérole ſe gagne d'elle-même dans les Provinces Méridionales de la Chine, ſans contagion, & par le ſeul vice des choſes non-naturelles, comme le prétendent les Chinois, & ce que j'ai bien de la peine à croire, il n'en eſt pas plus vraiſemblable qu'elle puiſſe jamais s'engendrer par la conſtitu-

tion pluvieuſe & auſtrale, de l'air, quelque chaleur qu'on ſuppoſe dans le corps ; puiſque dans les contrées mêmes de l'Amérique, où elle étoit autrefois endémique, & dans les Provinces de l'Afrique, où l'on croit encore aujourd'hui qu'elle eſt endémique, elle ne s'eſt jamais gagnée autrement que par un commerce immodéré avec les femmes proſtituées, dans la matrice deſquelles les ſemences de pluſieurs hommes, mêlées, ſe pourriſſent en y ſéjournant, & ſe convertiſſent en virus.

3°. Mais ſans s'embarraſſer de ſçavoir ſi la Vérole eſt nouvelle ou ancienne à la Chine, ce qui n'eſt pas encore éclairci ; il y a tout lieu de ſoupçonner que les Chinois confondent avec la Vérole, quelqu'autre maladie qui y a du rapport, comme une maladie ſcorbutique, ou le Scorbut lui-même. Et ce qui ſemble confirmer cette conjecture, c'eſt que non-ſeulement les Chinois diſent que cette Maladie qui, ſelon eux, ſe gagne d'elle-même, attaque principalement les parties ſupérieures du corps, comme fait ici le Scorbut : mais auſſi, qu'elle eſt comme endémique dans les Provinces marécageuſes de l'Empire de la Chine, où la conſtitution de l'air eſt auſtrale, de même qu'en Europe,

les pays qui ont une ſemblable température, ont accoutumé d'être infectés du Scorbut.

Du reſte, je remarquerai en paſſant qu'on peut inférer des diſcours obſcurs, vagues, embarraſſés dont les Chinois ſe ſervent pour tâcher de rendre raiſon pourquoi la Vérole s'engendre d'elle-même quand l'air eſt chaud & humide, que les explications imaginées à plaiſir, qui ſont de vraies chimères, ne ſont pas moins de leur goût, qu'elles l'ont été de celui de nos Médecins du ſiécle paſſé, qui livrés la plûpart à la ſéduction des *hypothéſes*, pourſuivoient, de vains phantômes & embraſſoient l'ombre pour la réalité.

Tout bien examiné, les réponſes qui m'ont été envoyées de Péquin, ne font mention que des ſymptômes ſuivans ; ſçavoir, 1°. Des taches rouges aux Parties Naturelles, c'eſt-à-dire, comme je crois, des Chancres. 2°. Des ulcères de la peau qui reſſemblent, pour la couleur & la figure, à un fruit du Pays, c'eſt-à-dire, des Puſtules Véroliques, à ce que je m'imagine. 3°. Des douleurs des Nerfs & des Os. 4°. Des Exulcérations putrides de la gorge, du nez, & du dedans de la bouche. 5°. Enfin, de la chûte des cheveux.

Je ne voudrois pas conclure du ſi-

lence que le Médecin Chinois, queſtionné par le Révérend Pere Jéſuite, a gardé ſur le reſte des ſymptômes de la Vérole, qu'il n'y en a point d'autres à la Chine que ceux dont il a parlé. Mais cependant il y a peu d'apparence qu'à la Chine la Vérole ait tous les mêmes accidens qu'ici. Je ne m'arrête point aux Bubons ou Poulains, aux Phimoſis & Paraphimoſis, aux Poireaux, aux Crêtes & aux Rhagades, qui cependant ſemblent tenir un rang marqué parmi les ſymtômes de la Vérole; mais eſt-il croyable que le Médecin Chinois eût omis, comme il a fait, la Gonorrhée, qui eſt-ce qu'il y a de plus commun en Europe, tandis qu'il rapporte des accidens & plus légers & plus rares, ſi cette eſpéce de Maladie étoit à la Chine comme ici un prélude de la Vérole? Or, cette diverſité d'eſpéce & de caractère par rapport aux ſymptômes qui accompagnent la Vérole en Europe & à la Chine, confirme merveilleuſement la vérité de ce que nous avons dit ciderſus au *Livre* I, *Chapitre* XIII, des changemens ſucceſſifs des ſymptômes Vénériens qui ont paru en Europe.

Quant au Diagnoſtic, les *réponſes* montrent clairement que les Chinois diſtinguent la Vérole, 1°. En

Accidentelle, & en Héréditaire. 2°. En Maladie qui attaque pour la premiere fois, & en Maladie qui récidive. 3°. En Vérole qui ſe gagne d'elle-même par le vice de l'air, & en Vérole qu'on contracte par contagion. 4°. Enfin, en récente, & en invétérée.

Par rapport au Prognoſtic, les Chinois ſont convaincus, 1°. Que la Vérole qui récidive eſt pire que celle qui attaque pour la premiere fois. 2°. Que la Vérole contractée par contagion doit être combattue par des remédes plus forts, & que celle dont on eſt attaqué ſans contagion doit l'être par des remèdes plus doux. 3°. Que la Maladie récente & légère ſe guérit plus aiſément que celle qui eſt invétérée & plus grave. Ceci eſt à la vérité, peu de choſe pour le Diagnoſtic & le Prognoſtic d'une Maladie ſi variée & ſi difficile : mais j'aurois tort de me plaindre de l'inexactitude du Médecin Chinois à expoſer les ſignes Diagnoſtics & Prognoſtics de la Vérole, puiſque je n'avois rien demandé de plus particulier là-deſſus.

§. V.

Remarques ſur le Traitement que les Chinois employent pour guérir les Maladies Vénériennes.

En général, je ne ſçache que trois Traitemens employés en Europe, pour guérir la Vérole depuis ſa premiere origine juſqu'à préſent. Le *premier*, par le moyen des Altérans & des Puratifs, appellé *Méthodique*; le *ſecond*, par des Décoctions de Guaiac & de Saſſafras, de Salſepareille & de Squine, appellé *Sudorifique*; le *troiſiéme*, par le Mercure appliqué par voie de Friction, ou donné intérieurement, appellé *Mercuriel*. Le *premier* a eu lieu dans les commencemens de la maladie naiſſante, tant que les Médecins ſe ſont trop fiés aux Remèdes vulgaires, ou plutôt ſe ſont défiés mal-à-propos des remédes nouveaux: le *ſecond* fut d'abord mis en uſage en 1518, tems auquel le Guaiac commença d'être connu en Europe; mais dans la ſuite on joignit au Guaiac la Squine, la Salſpareille & le Saſſafras, ce qui en augmenta encore la vogue; enſorte que ce Traitement ſe ſoutint en honneur juſqu'à l'an 1560; mais il parut tomber alors de telle ma-

niere, pourtant, qu'il eut encore assez long-tems un certain nombre d'Approbateurs. Le *troisiéme* a presque toujours tenu le premier rang, & le tient encore aujourd'hui, quoique beaucoup d'habiles gens y ayent été contraires.

Les Traitemens des Médecins Chinois ont beaucoup de rapport avec ces trois Méthodes, & plus même qu'on ne le pourroit croire de Curations usitées parmi des Nations si éloignées les unes des autres, si différentes pour les mœurs & les coutumes, & qui n'ont aucun commerce ensemble, ni la moindre espéce de communication.

Nous sçavons peu de choses de la Curation *méthodique* des Chinois : car ce seroit envain que l'on chercheroit dans ce qui nous a été envoyé de Péquin, des Remédes ou Altérans, ou Purgatifs, en quoi consistoit autrefois toute cette Curation ; mais je crois que le Médecin Chinois les a omis exprès, parce qu'ils sont plus propres à satisfaire aux indications générales qu'aux particulieres, ou plutôt parce que les Médecins Chinois ont reconnu comme nous, leur inefficacité dans le Traitement de la Vérole. Néanmoins on ne peut pas douter que l'usage

de la Décoction de Crapaud dans le vin qu'on employe à la Chine pour la guériſon de la Vérole qui récidive, & qui eſt invétérée, n'appartienne à ce Traitement méthodique. Car il eſt conſtant que dans les premiers tems de la Vérole, bien des Médecins en Europe employoient pour guérir cette maladie, des Bouillons de Vipére ou de Serpens, & même du vin où l'on avoit fait mourir des Vipéres. Or, ſi les Vipéres & les Serpens y ſont utiles, le Crapaud (*a*) peut l'être également par la même raiſon. Ainſi ces Remédes ayant la même vertu, ſont cenſés également propres à remplir la même indication.

Au reſte, quelque affinité qu'il y ait entre ces Remédes, on auroit de la peine à me perſuader que ce ſoit les Chinois qui nous en ayent donné l'exemple, ou que ce ſoit nous qui l'ayons donné aux Chinois; 1°.

(*a*) Il y a des Praticiens en Europe qui prennent des crapaux en vie, & les font mourir dans de l'Eſprit-de-Vin, ou dans du Vin de Malvoiſie, qui les en retirent enſuite, les mettent tous entiers dans une Cucurbite, & par un feu gradué, en tirent un Sel Volatil, qu'ils diſent être un excellent Sudorifique & Diurétique. Quant à l'Eſprit-de-Vin, ou au Vin, où les Crapaux ſont morts; il paſſe pour un merveilleux Aléxipharmaque, pris intérieurement Voyez *Jean Boecler, Cynoſura Mater. Médic. Continuat. Tom. I, pag. m. 788.*

Ce ne ſont point les Chinois qui nous l'ont appris, puiſqu'il eſt certain que les Bouillons de Vipéres avoient été employés en Europe pour guérir la Vérole, par *Sebaſtien Aquilano*, *Jacques Catanée*, *Jean Benedetto*, &c, avant l'an 1717, que les Européens abordérent à la Chine pour la premiere fois. 2°. Ce n'eſt point nous non plus qui l'avons appris aux Chinois; car comment apporter une bonne raiſon pourquoi ils auroient ſubſtitué des Crapaux à la place des Vipéres ou des Serpens, dont ils ne manquoient pas ? Il eſt donc bien plus vraiſemblable que de tout tems les Chinois ont employé les Crapaux, comme nous, les Vipéres, pour chaſſer les venins par leur vertu aléxipharmaque, d'où il eſt arrivé que ſuivant l'analogie, les Crapaux ont été employés à la Chine, pour détruire le virus vérolique, comme les Vipéres ici.

Dans le Traitement Sudorifique on employe en Europe des Décoctions de Guaiac & de Saſſafras, de Salſepareille & de Squine, à quoi l'on peut ajoûter les Décoctions de Buis, de Genèvrier, de Filaria, de Savonière, de Millet, de Racines de Souchet, de Bardane, &c. On doit de même rapporter à ce Traitement les

Formules contenues dans les réponſes du Médecin Chinois, où il décrit des Décoctions Sudorifiques, faites, ſinon avec le Guaiac qu'on n'a peut-être pas à la Chine, du moins avec la Squine, la Salſepareille, ou autre plante de même genre, avec le Saſſafras, ou quelqu'autre eſpèce de Laurier, & même avec les Racines de Carote ſauvage, d'Ariſtoloche longue, de Fraxinelle, de Contrayerva, d'Impératoire, &c, qui ſont des plantes Vulnéraires & Sudorifiques, avec leſquelles on a accoutumé de mettre du vin, comme on en mettoit autrefois dans nos Décoctions Sudorifiques; & qu'on fait prendre pendant dix, quinze; vingt jours de ſuite, comme nous faiſons prendre les nôtres.

Il ne faut pourtant pas conclure de-là que les Européens doivent ces Remédes Sudorifiques aux Chinois, ou les Chinois aux Européens. Car, de même que les Décoctions Sudorifiques de Bois de Guaiac que l'Iſle Eſpagnole nous fourniſſoit abondamment avant qu'on allât à la Chine, nous étoient propres; de même auſſi les Chinois avoient les leurs, faites avec la Squine qui vient naturellement chez eux, avec les eſpèces de Salſepareille & de Saſſafras qui leur ſont propres; enfin avec pluſieurs au-

tres ſortes de plantes de leur pays.

Le Mercure, dans le Traitement Mercuriel, s'employe d'ordinaire en Europe de quatre façons : 1°. En Pilules, ou Bols, qui contiennent du Mercure crud, ou préparé ; 2°. En Emplâtres, ou Cérats, qui ſont compoſés de Mercure ; 3°. En Parfums de Cinnabre, ou d'autres Préparations Mercurielles ; 4°. En Onguens Mercuriels, dont on frotte la peau. Tous ces Remédes varient pour la doſe & la durée, ſelon le dégré du mal, ou le tempérament des Malades. Or, de ces quatre manieres d'employer le Mercure, il n'y en a que trois d'uſitées à la Chine ; ſçavoir, 1°. En Pillules Mercurielles compoſées de Mercure doux très-beau & très-blanc, de Cachou, de Fleurs de Geneſt, d'écaille de Tortue grillée, & d'une aſſez grande quantité de Farine de Froment. Et ces Pilules ſe donnent durant quelques jours, plus ou moins, ſuivant la violence de la maladie, & juſqu'à exciter la ſalivation. 2°. En Emplâtres Mercuriels, vantés à la Chine, non pas pour la Curation univerſelle, comme autrefois en Europe, mais ſeulement pour les Ulcères véroliques rongeans & difficiles à cicatriſer. Ces Emplâtres ne contiennent pas ſeulement du Mercure doux, mais

auſſi

auſſi de l'Encens, de la Myrrhe, du Sang-Dragon, qui ſont des Déterſifs, & du Camphre, qui eſt réſolutif, & un Anodin. On fait même entrer de l'Orpiment dans ces Emplâtres, mais dont il paroît qu'on ne doit pas craindre l'application, ſi l'on fait attention que l'Orpiment de la Chine eſt beaucoup plus doux que le nôtre, parce qu'il contient beaucoup plus de parties ſulphureuſes, & par conſéquent d'autant moins de parties Arſénicales ou Régulines; nous-mêmes nous oſons bien employer notre Arſénic, non-ſeulement dans les Emplâtres, mais même dans le Collyre de Lanfranc pour déterger les Ulcères de la bouche. 3°. En Fumigations Mercurielles, dont à la vérité, le Médecin Chinois que le Révérend Pere *Foureau* a conſulté, ne parle point, mais il en eſt fait mention expreſſément dans un grand Ouvrage (*a*) *ſur la Matiere Médicale*, recommandé chez les Chinois comme

(*a*) Cet Ouvrage compoſe 35. Volumes à la maniere Chinoiſe. Il a été fait par un Docteur en Médecine, nommé *Li Che Tchin*. L'Auteur en a tiré la plus grande partie des meilleurs Livres de Botanique & de Médecine tant anciens que modernes: mais on dit qu'il y a ajoûté de ſon chef 374. Compoſitions nouvelles. Voyez le Révérend Pere *Du Halde. Deſcription de la Chine. Tom. III. pag. 443. Col. 2.*

un Livre Classique ; voici ce qu'on y trouve.

Prenez (a) *du Mercure, quatre scrupules ;*
Du Plomb & de l'Etain, de chacun cinquante grains ;
De la Litharge & du Cinnabre, de chacun vingt-quatre grains.
Mêlez le tout ensemble réduit en poudre, que vous partagerez en douze parties égales. De chaque partie figurée en tuyau faites des espèces de mêches, que vous allumerez en les plongeant dans l'huile (b). *Et si le Malade en respire la fumée dans un lieu bien clos, il guérira*

(a) *Jacques-François Vandermonde*, de *Landrecy*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, prit soin dans le tems qu'il faisoit les fonctions de Médecin Réal à *Macao*, célébre Comptoir des Portugais, qui n'est pas fort éloigné de *Canton*, de faire traduire en Portugais, par un homme qui sçavoit les deux Langues, la partie de ce vaste Corps de Matiere Médicale Chinoise, où il est parlé *des Minéraux* : il l'a traduite ensuite lui-même de Portugais en François, & c'est cette Traduction Manuscrite qu'il a eu la bonté de me communiquer, & que je suis dans cet endroit-ci.

(b) *Alexandre Trajan Petronio*, dans son Traité *de la Vérole*, *chap.* 22, a proposé autrefois une maniere de Parfum toute semblable. On fera, *dit-il*, une Chandelle de Cinnabre & de Cire, dont le malade respirera la fumée, ou dont on portera la vapeur sur les Ulcères externes.

au moyen de la ſalivation que cette fumée excitera.

Les Frictions Mercurielles, qui ſont pourtant ce qu'il y a de plus efficace pour le Traitement de la Vérole, ſemblent avoir été juſqu'ici inconnues aux Médecins de la Chine, puiſqu'il n'en eſt fait mention nulle part, que je ſçache. Et c'eſt en quoi je ne puis que plaindre le ſort des Chinois, d'être privés d'un Remède, qui, s'il n'eſt pas le ſeul qui ſoit & ſûrefficace, eſt du moins le plus ſûr & le plus efficace de tous.

On voit par-là que les Chinois, de même que nous, ſe ſervent du Mercure pour la guériſon de la Vérole, & j'avoue qu'il eſt étonnant qu'un Remède dont il ne ſemble pas qu'on ait pû conjecturer la vertu Anti-vénérienne, ait néanmoins été approuvé également des Européens & des Chinois pour le Traitement de la Vérole; & je ne ſçaurois m'empêcher de ſoupçonner que les Remèdes tirés du Mercure ont été donnés ou reçus de part ou d'autre, ſur-tout lorſque je conſidére l'affinité qu'il y a entre les Pilules mercurielles Chinoiſes & nos Pilules de *Barberouſſe*, quand ce ne ſeroit qu'en ce qu'on ajoûte aux unes & aux autres une aſſez grande quantité de farine de

Froment. Mais, je ſens bien qu'une telle communication ne vient point des Portugais qui ont abordé les premiers à la Chine, tant parce qu'ils n'y ont été bien reçus qu'en 1560, que parce que n'étant pas au fait du langage du Pays, ils ne pouvoient guères avoir d'abord avec les Chinois que des converſations très-courtes, qu'on ne doit pas croire avoir roulé ſur la Médecine. Je m'imagine plutôt qu'on doit ce commerce de Médecine aux Arabes, qui ont eu autrefois pendant quelque-tems l'empire des Lettres & de la Médecine. Il eſt du moins certain que l'uſage du Mercure dans la Médecine s'eſt introduit en Europe par l'exemple & par l'autorité des Arabes, & que ce ſont eux auſſi qui nous ont communiqué les Pilules mercurielles. Mais on ne ſçait pas ſi les Arabes ont communiqué les mêmes Remèdes aux Chinois, ou ſi les Arabes les ont appris des Chinois. Je laiſſe à ceux qui peuvent feuilleter les Livres de Médecine Chinois, à décider ſi l'uſage du Mercure eſt ancien à la Chine; & au cas qu'il le ſoit, s'il y eſt plus ancien que chez les Arabes.

Au reſte, je ne comprends pas pourquoi le Médecin Chinois qui a répondu à mes demandes, aſſûre

très-affirmativement que le Mercure doux n'eſt préparé à la Chine que par une ſeule famille de la Ville de *Sou Tcheou*, dans la Province de *Kiang nan*, puiſque dans l'ample Recueil de Matiere Médicale, écrit en Chinois, dont on a parlé ci-deſſus, on expoſe clairement pluſieurs Procédés pour faire le Mercure ſublimé doux, tant ſoit peu différens des nôtres, mais aſſez propres à ſatisfaire au but qu'on ſe propoſe. » Voici, *dit l'Auteur de ce Recueil*, » comme on »prépare le Mercure doux :

» *Prenez du Mercure crud, une*
» *once;*
» *D'Alum, deux onces;*
» *De Sel Marin, une once.*
» *Réduiſez le tout en poudre impal-*
» *pable que vous mettrez dans un*
» *vaiſſeau de fer, couvert d'un*
» *autre vaiſſeau de fer propor-*
» *tionné. Bouchez-en les jointures*
» *avec un Lut compoſé de cendres*
» *& de ſel commun, & expoſez*
» *le tout au feu pendant trois heu-*
» *res. Quand l'Opération ſera fi-*
» *nie, vous trouverez à la partie*
» *ſupérieure du vaiſſeau, du Mer-*
» *cure ſublimé doux très-blanc.*

Il y en a, *continue-t-il*, qui préférent les Procédés ſuivans.

» *Prenez du Mercure crud, une*
» *once;*
» *Du Vitriol verd, ſept gros;*
» *Du Sel Marin, cinq gros.*
» *Pilez-les, & conduiſez-vous en-*
» *ſuite comme ci-deſſus.*
» Ou *Prenez du Vitriol verd, qua-*
» *tre onces;*
» *Du Sel Marin, une once;*
» *Du Nitre purifié, cinq gros.*
» *Mettez-les en poudre, & expoſez*
» *au feu le tout mêlé enſemble, juſ-*
» *qu'à ce que la matiere jauniſſe.*
» *Faites-en des pilules ou Bols, &*
» *enſuite*
» *Prenez du Mercure crud, une*
» *once;*
» *Des pilules ſuſdites, deux on-*
ces;
» *D'Alum, un gros.*
» *Pilez le tout que vous mêlerez, &*
» *faites le reſte comme il a été dit*
» *plus haut.*

§. VI.

Comparaiſon de notre maniere de traiter la Vérole avec celle de la Chine, pour juger laquelle des deux eſt la plus efficace.

Il s'enſuit de ce que nous avons dit, que les Chinois ſe propoſent, comme nous, dans le Traitement de la Vérole deux indications qui ſont abſolument les mêmes : L'*une*, de chaſſer par les ſueurs le virus véroli-que répandu dans le ſang : L'*autre*, de le faire ſortir par la ſalivation. Ils tâchent de ſatisfaire à la premiere par le moyen des Diaphorétiques, & des Sudorifiques ; & à la ſeconde, par des Préparations ou Fumigations mercurielles.

Mais ſi les Chinois ont les mêmes vues que nous pour guérir la Vérole, ils n'y ont pas le même ſuccès. Ce Traitement nous réuſſit ſi heureuſement, qu'il ſeroit fort à ſouhaiter que nous fuſſions auſſi heureux à guérir les autres maladies Chroniques: mais les Chinois ne réuſſiſſent pas ſi bien, à beaucoup près, quoique leurs maladies Vénériennes ſoient plus légères que les nôtres, ce que je n'ai pas de peine à croire; vû qu'on ne doit point

ſe promettre beaucoup d'efficacité des Remèdes que les Chinois y employent.

1°. On ne peut pas compter ſur l'efficacité de la décoction de Crapaud : car quel effet peut produire cette Décoction, tandis que des Vipéres qui ont plus de vertu, cuites pluſieurs fois dans les bouillons, n'ont jamais rien fait de fort utile en Europe.

2°. On ne peut guères plus compter ſur les Décoctions ſudorifiques, parce que le Guaiac qui eſt le bois le plus efficace, leur manque, & parce qu'on ne les donne qu'une fois le jour, ſçavoir, le matin, & cela ſeulement pendant dix à douze jours, ou vingt tout au plus : tandis que nos Décoctions ſudorifiques dont l'efficacité eſt plus grande à raiſon du Guaiac que nous y ajoûtons, & dont nous faiſons uſer trois fois le jour, le matin, l'après midi, & le ſoir, pendant un mois entier, trompent toujours nos eſpérances dans une Vérole invétérée & grave ; & ne les rempliſſent que rarement, même dans une Vérole récente & légère.

3°. On ne peut attendre qu'un effet médiocre des Pilules Mercurielles, où il entre à peine la vingt-troiſiéme partie de Mercure doux, dont les deux doſes journalières vont à peine à dix-huit grains de Mercure doux, & que

l'on ne réitére que durant ſix à ſept jours, ou onze à douze au plus, puiſque nos Pilules Mercurielles, qui ſont pourtant compoſées d'une plus grande doſe de Mercure doux, & qu'on a accoutumé de prendre plus long-tems, n'emportent preſque jamais une Vérole confirmée.

4°. Les Emplâtres mercuriels qui ſont de purs topiques, appliqués ſeulement ſur les ulcères de la peau, & qui contiennent à peine un quart de Mercure doux, ne ſçauroient être aſſez efficaces pour guérir la Vérole, vû que nos Emplâtres mercuriels qu'on applique ſur une plus grande ſurface du corps, & qui contiennent une plus grande quantité de Mercure, ſont depuis long-tems hors d'uſage à cauſe de leur inefficacité reconnue.

5°. On ne doit pas attendre grand ſuccès des Fumigations mercurielles, parce qu'elles rendent trop peu de fumée avec une eſpéce de mêche faite de Mercure doux & de Cinnabre, pour avoir autant de force que la Fumigation épaiſſe & abondante qui s'exhale du Cinnabre brûlé ſur le charbon. Ainſi, comme la Suffumigation employée ſelon notre Méthode ne remédie jamais à une Vérole rébelle, la Suffumigation faite à la maniere Chi-

noiſe doit être encore bien moins capable d'y remédier.

C'eſt pourquoi les Chinois ont un juſte ſujet de ſe féliciter de n'avoir à craindre que des Maladies Vénériennes légères, qui cédent, ſinon toujours, du moins ſouvent aux Remèdes qu'ils employent. Il eſt certain, que ſi elles étoient auſſi difficiles à la Chine qu'en Europe, il y a grande apparence que les Chinois ne réuſſiroient jamais à s'en guérir, à moins que le beſoin, & peut-être l'exemple des Européens ne leur fiſſent prendre une meilleure voie, & qu'en renonçant à leurs Remèdes frivoles, ils n'adoptaſſent enfin le Remède vraiment curatif de la Vérole, je veux dire les Frictions mercurielles.

Fin du ſecond Tome.

TABLE

Des Auteurs cités dans ce ſecond Volume.

A

ACtuarius. *page* 115
Ægine (*Paul* d') *ibid. & ſuivant.* 143
Aétius. 115
Alexandre VI. 77
J. Allen. 153. 155
Almenar. (*Jean*) 67. 123. 141
Voyez Stack. (*M.*)
Alpin. (*Proſper*) 99. 108
Alſaharavius. 120
Amatus. (*Luſitanus*) 6. 94. 141
André. (*Valére*) 94
Aquilanus. (*Sébaſtien*) 69. 122. 124.
Ariſtote. 114
Avicenne. 105. *ibid.* 116. 174

B

BAglivi. (*George*) 112
Baillou. (*Guillaume*) 111. *ibid.*
Barros. (*Joao* de) 433
Bates. 109. 352

Bayro. (*Pierre* de) 147. *ibid.*
Bembo. (*Pierre*) 303. 305
Benedetto. (*Jean*) 406
Benivenio. (*Antoine*) 69. 73. 122
Benoît. (*Jean*) 73. 122. 171. 222
Benzonus. (*Hieronymus*) 80
Bernoulli. 281
Béthencourt. (*Jacques* de) 68. 141
Billichi. (*Antoine-Gonthier*) 137
Blancard. (*Etienne*) *ibid.*
Boecler. (*Jean*) *ibid.*
Boerhaave. (*M.*) 233. 234. 235. 236. 238. *ibid.* 239. 240. 246. 251. 252. 254. 296
Bolognini. (*Angelo*) 123. 135. 157
Borgaruccio. (*Prosper*) 75. 83. 104. 223
Borgia. (*Alphonse*) 77
Botal. (*Léonard*) 10. 141. 159. 223
Bovius. (*Thomas* de) 154
Brassavole. (*Antoine-Musa*) 11. 79. 83. 84. 97. 101. 141. 171. 176. 123. 230
Bry. (*Théodore* de) 80

C

Camerarius. (*Joachim*) 301
Capellutius. (*Rolland*) 117
Capivaccio. (*Jerôme*) 159
Cardan (*Jérôme*) 97
Carpi. (*Jean Berenger* de) non *Jean*
Carpus. 123. *ibid.*
Catanée *du Lac Marcin.* (*Jacques*) 3. 67. 69. 73. 122. 157 174.

Celſe. 121. 156
Céſalpin. (*André*) 159
Chauliac. (*Gui* de) 117. 118. 119. 120. 132
Chaumete (*Antoine*) 124
Cheſneau. (*Nicolas*) 107
Chomel. (*M.*) 110
Cicéron. 29. 414
Coreal. (*François*) 100

D

DAle (*Samuel*) 81. 92. 98. 100
Delgado. (*François*) 78
Devaux. (*Jean*) 152. 154. 172.
Dioſcoride. 115
Dordon. (*George*) 142. 159

E

ERaſme. 90

F

FAbrice. (*Guillaume*) 252
Fabricius Hildanus. (*Guillaume*) 10
Fallope. (*Gabriel*) 10. 11. 13. 15. 99. 104. 120. 123. 130. 146. 159. 163. 164. 169. 170. 222. 232. 238. 296
Faria y Souſa (*Manuel* de) 392
Ferdinand. (*Epiphane*) 225
——— (*Euſtache*) 172
Fernel. (*Jean*) 195. 222. 238
Ferrier. (*Augier*) 84. 108. 136. 158. 171. 223

Ferry. (*Alphonſe*) 104. 130
——— (*Pierre*) 223
Fontana. (*Alexandre*) 230
Formy (*Samuel*) 189. 111. 159
Fracantiano. (*Antoine*) 9. 106. 131. 223
Fracaſtor. (*Jérôme*) 3. 146. 158. 223. 307
Freind. (*Jean*) 80

G

GAlien. 67. 115
Genathius. 328
Ghini. (*Luc*) 141. 159
Gilini. (*Coradin*) 69. 74. 122. 124
Gordon. (*Bernard*) 117

H

HAlde. (*R. P.* du) 459
Hartmann. (*Jean*) 137. 142. 154
Hauptmann. (*Auguſte*) 28
Herman. (*Paul*) 81. 92. 98. 100
Hery. (*Thiery* de) 141
Heurnius. (*Otthon*) 108
Hippocrate. 70. 155
Hiſpani. (*Pierre*) 116. 117. 119.
Hock. (*Wendelin*) 66. 69. 74. 121. 122. 124. 126. 140
Hoffmann. (*Fréderic*) 152
Horſtius. (*Gregoire*) 10
Hutten. (*Ulrich* de) 68. 76. 78. 81. 82. 70. 230. 221. 234. 252

J

JArdin. (*Garcias* du) 93
Jean XXI. Pape. *Voyez* Hiſpani. (*Pierre*)
Iſaac, Médecin Arabe. 116

K

KIrcher. (*le R. P. Athanaſe*) 28. 29

L

LAcuna. (*André*) 99
LLangius. (*Chrétien*) 28. 238
Le Cocq. (*Antoine*) 17. 105
Leibnitz. 281
Leon. (*Dominique*) 222
Leon. (*Jean* de) 84. 105
Leoniceno. (*Nicolas*) 69
Liche Tchin. 409
Lobera. (*Louis*) 141
Luiſinus. (*Aloſius*) 233

M

MAnard. (*Jean*) 121
MManget. (M.) 110
Marc. (*Antoine*) 3
Maſſa. (*Nicolas*) 3. 9. 104. 141. 144. 145. 158. 166. 167. 170. 174. 176. 223
Maſſarias. (*Alexandre*) 159
Matthiole. (*Pierre-André*) 73. 91. 92. 104. 145. 146. 158.
Maynard. (*Pierre*) 141
Mead. (M.) 263. 264. 268

Melanchthon. (*Philippe*) 301. 302
Mercurial. (*Jérôme*) 141. 159
Meſué. 116
Minadoüs. (*Aurèle*) 159 222
Monardes. (*Nicolas*) 93
Monté, *ou* Montanus. (*Jean-Baptiſte*) 222
Motte. (*le Général* de la) 153
Muſitan. (*Charles*) 16

N

NEwton (M. *Iſaac*) 31

O

ORibaſe. 115
Oviedo. (*Gonſalve Fernandez* d') 67. 82. 230. 231

P

PAré (*Ambroiſe*) 141. 224
Paſchal (*Jean*) 141. 146
——— (*Michel-Jean*) 223
Paſchalé. (*Jean*) 223
Paulli. (*Simon*) 112
Paulmier. (*Julien*) 97. 106. 141. 146. 222
Pena. (*Pierre*) 109. 111. 112
Petit. (*Jean-Louis*) 38
Petronio. (*Alexandre-Trajan*) 83. 146. 159. 172. 223. 238. 411
Phriſius. (*Laurent*) 68
Plater. (*Felix*) 173
Pline. (L'Ancien.) 82. 114. 323
Plukenet. 82

Poll. (*Nicolas*) 89
Protopata. (*Jean-Laurent*) 226

R

RAnchin. (*François*) 159
Rhasis. 116
Riviere. (*Lazare*) 109. 111. 174
Robin. (*Tancrède*) 110
Roger de Parme. 117
Rondelet. (*Guillaume*) 84. 107. 141. 147. 159. 167. 170. 174. 224
Rudius. (*Eustache*) 109. 159

S

SAguens. (*le R. P.*) 92
San-Roman. (*Fray Antonio* de) 392
Saxonia. (*Hercule*) 159
Sanctorius. 43
Scaliger. (*Jules-César.*) 84. 105
Schmai. (*Léonard*) 78
Segorbe. (Le Cardinal) 76
Sennert. (*Daniel*) 109
Septal. (*Louis*) 109. 142
Serapion. 166
Silvaticus. (*J. B.*) 222
Sydenham. 230

T

TAranta. (*Valescus* de) 117. 118
Terentius. (*Jean*) 82
Théodoric. 117. 119. 120. 122.
Théophraste. 114
Thévet. 94
Tomitano. (*Bernardin*) 38. 39. 83. 106. 222

Torrella. (*Gaſpard*) 2. 66. 69. 73. 76. 121. 122. 124. 125. 222.
Torrez. (*Pierre*) 141
Trincavelle. (*Victor*) 6
Turner. (*Daniel*) 154
Turquet de Mayerne. (*Théodore*) 138. 174

V

VAndermonde. (*Jacques-François*) 410
Varignana. (*Guillaume*) 116. 117
Uçay. (*Gervais*) 153. 154
Vella. (*George*)
Velſchius. (*George-Jérôme*) 93. 110. 111
Vercelloni. (*Jacques*) 18
Véſale. (*André*) 94. 96. 97
Victori. (*Benoît*) 4. 16. 74. 117. 222
Vidius Vidus. 8. 158
Vigo. (*Jean* de) 122. 124. 134. 143. 144
Villeneuve. (*Arnaud* de) 117. 122
Vivés. (*Jean-Louis*) 229. 300.
Vochs. (*Jean*) 122

W

WEidman. (*Jean*) 122
Wier. (*Jean*) 141
Wiſeman. (*Richard*) 154

Z

ZAcutus Lusitanus. 173
Zapata. (*Jean-Baptiste*) 109
Zecchius. (*Jean*) 141

Fin de la Table des Auteurs cités dans le second Volume.

TABLE DES MATIERES.

Contenues dans ce II. Tome.

A

A. D. F. (M. l') Le Chryſologue du ſiécle. 353
Æthiops minéral commun, ſa préparation, ſa doſe & ſon uſage dans la Vérole. 148
——— Minéraux de différentes ſortes. Leur énumération, compoſition & vertus. 149 *& ſuiv.*
Alaitement. Voyez *Mal* Vénérien.
Animaux. Voyez *Vérole.* BOILE.
Aquila Alba. Voyez *Mercure* Sublimé doux.
Arbres ſauvages. Comment les fruits âpres & de mauvais goût qu'ils portent naturellement, peuvent devenir meilleurs & plus doux par la culture. 62
ARNOUVAL (M.) Médecin à Clermont. 337
Atrophie pulmonaire. Sa cauſe ordinaire; comment, & quand il ſe déclare. 7
Attouchement. Voyez *Virus* Vénérien.

B

Bains autrefois employés pour la *Vérole.* 80
Baiſer ſur la bouche. Voyez *Mal* Vénérien.
BARBEROUSSE (*Chairedin*) Roi d'Alger. 146
Bardane. Que la Décoction de la Racine de cette Plante eſt inefficace pour la guériſon radicale de la Vérole. 110 *& ſuiv.*

BECK (*Jean Rodolphe*) de Bâle. 319
Bierre. Voyez *Levure* de Bierre.
BOERHAAVE. (M.) Réflexion sur son Observation sur la vertu du *Guaiac* 233 & *suiv*. Examen de son sentiment touchant la vertu du *Mercure* 235. & *suiv*. Son sentiment est réfuté par deux exemples. 240 & *suiv*.
BOILE, Charlatan, qui attribuoit toutes les *Maladies* à diverses espèces d'*Animaux*. Son Histoire. 30 & *suiv*. Tromperie dont il se servoit pour autoriser ses paradoxes. 31 & *suiv*. Découverte de son artifice. 32 & *suiv*.
Bois Saint, ou *Palo Sancto*. Sa description & son usage dans le Traitement de la *Vérole* 82 & *suiv*. Comment nommé par les Naturelsdu Pays. *ibid*. Où commun autrefois & présentement. 83. Voyez *Guaiac*.
Bois Sudorifiques. Voyez *Mercure*.
BRANT. (*Sébastien*) 308
BRUNE (N. de la) Charlatan. 152 & *suiv*.
Bubon. Voyez *Virus* Vénérien.
BUCHNER (*M. André Elie*) Professeur en Chymie. 334

C

CALAT, Charlatan de Paris. Sa Tisane, 103 & *suiv*.
Callosités. Voyez *Virus* Vénérien.
Carnosités vraies ou fausses de l'Urèthre. Voyez FREY. (*Antoine*)
Cautère en usage autrefois pour la Vérole. 74
Cérat mercuriel. Voyez *Emplâtre*.
Chancres. (les) Voyez *Virus* Vénérien. Comment ils surviennent aux *parties* naturelles des deux Sexes ; à la *bouche*, à la *langue*, aux *gencives* ; au *palais* ; au *gosier*. 34. & *suiv*. au bout des *mammelles*, à

l'habitude de la *peau*, aux *mains* & aux *doigts*. 35
CHARBONNIER, nouveau Fumigateur qui en impose au Peuple. 178 *& suiv.* Sa méthode. 182 *& suiv.* Preuves de son ignorance. 191. Que les fautes qu'il a faites ne doivent pas être imputées à la méthode des *Fumigations*. 277 *& suiv.*
Charlatans, l'opprobre de la Médecine. 338
Chiens enragés. Voyez *Salive*. Comment ils donnent la *Rage* à plusieurs autres chiens. 49
Chine (la) Voyez *Maladies* Vénériennes. *Mercure*. *Vérole*. (la)
Chinois. (les) Qu'ils ont les mêmes vûes que nous pour guérir la *Vérole*, sans avoir le même succès, & pourquoi. 464 *& suiv.* Voyez *Vérole* (petite).
CLERC (*Jean du*) de Hastings, en Angleterre. 325
COLOMB. (*Christophle*) 394
Commerce Charnel, *communication*, *contact*. *contagion*, *coucher*. (le) Voyez *Mal* Vénérien.
Crapaud. Sa décoction dans le vin en usage chez les Chinois, pour la curation de la Vérole. 405 *& suiv.* & en Europe même. *ibid.* Le peu d'efficacité de sa décoction. 416 *& suiv.*
Cure méthodique ou rationnelle, quand en usage. 69 *& suiv.* En quoi elle consistoit. 70 *& suiv.*

D

Dartres. Comment leur humeur agit. 44
Décoction Ambroisienne. Ses préparations différentes, & sa vertu. 107. *& suiv.*
Décoctions Sudorifiques. Pourquoi celles des

Chinois pour la Vérole, peu efficaces. 416
DIBON (M.) 334 & *suiv.* Lettre de M. &c. sur son Livre intitulé, *Suite de la Description des Maladies Vénériennes*, &c. 337. & *suiv.* Ce qu'est son Reméde. 338 & *suiv.* Imprudence où il s'est exposé. 340 & *suiv.* Réflexions sur l'Extrait de ladite Lettre. 354 & *suiv.*
Diète (la) autrefois fort recommandée, & pourquoi, dans le traitement de la *Vérole.* 70
Distorsion des os; son effet, sa cause ordinaire; comment & quand elle se déclare. 16
Doigts. Voyez *Chancres.*
Drogues qui entrent dans les Formules Chinoises pour les *Maladies* Vénériennes. 386 & *suiv.*

E

EAux mercurielles. Manieres de les préparer. 154. & *suiv.* Mal-à-propos employées pour le traitement de la Vérole. 155
Ecrouelles ou *Tumeurs* écrouelleuses des glandes mésentériques, leur cause ordinaire; comment & quand elles se déclarent. 7
EISNER (*Gustave Adolphe Casimir*) de Delitsch en Misnie. 324
ELLER (*M. Jean Théodore*) Médecin du Roi de Prusse. 334
Empiriques. Voyez *Mercure.*
Emplâtres ou *Cérat* mercuriel. Sa composition, & l'usage qu'on en faisoit autrefois pour la curation de la Vérole. 134 & *suiv.* Voyez *Mercure.*
Emplâtres mercuriels. Pourquoi ceux des Chinois peu efficaces pour la Vérole. 417

Eroſion (l') & l'*Exulcération*. Comment le Virus Vénérien les produit. 23
Eſpagnole (Iſle) Voyez *Eſpagnols*. *Guaiac*.
Eſpagnols. Comment à leur retour de l'Iſle d'*Haiti* ou *Eſpagnole* , aujourd'hui *Saint Domingue* , ils répandirent autrefois la Vérole dans toute l'Europe, dans la plus grande partie de l'Aſie , & de l'Afrique. 48
Ettalche. Quel eſt ce bois ; uſage qu'en ont fait les Anciens. 107 *& ſuiv.*
Etuves autrefois employées dans le traitement de la Vérole. 72 *& ſuiv.*
Exoſtoſes. (les) Voyez *Virus* Vénérien.
Exulcération. Voyez *Eroſion*.

F

Femmes. Comment il eſt facile de découvrir l'artifice de celles qui voulant cacher leur déréglement , alléguent quelquefois des cauſes fauſſes & abſurdes de leurs maladies. 37
Fenouil (bois de) Voyez *Saſſafras*.
FERDINAND Roi d'Arragon. 80 *& ſuiv.*
FISCHBECK (*André-Guillaume*) de Goſlar. 320 *& ſuiv.*
Flibuſtier. Ceux qu'on appelle ainſi. 113
FOUREAU (*Pierre*) Jéſuite. Sa réponſe ſur l'Origine , la Dénomination , la Nature & la Curation des Maladies Vénériennes à la Chine. 373 *& ſuiv.*
FRANÇOIS I. Roi de France , ce qu'il penſoit du bois de Genièvre. 84
FREY (*Antoine*) d'Eſlingen , le premier qui ait propoſé l'uſage des Sondes de plomb pour la guériſon des *carnoſités* vraies ou fauſſes de l'Urèthre. 327
Frictions. Autrefois uſitées dans le traitement de la Vérole. 72

Frictions mercurielles. Pourquoi elles furent décriées, quand on commença à s'en ſervir. 124 & ſuiv. 126 & ſuiv. On revient aux Frictions mercurielles. 131 & ſuiv. Précautions que l'on prend aujourd'hui dans leur uſage. 140 & ſuiv. connues même des Anciens. *ibid.* & ſuiv. Elles ſont préférées aux *Fumigations*. 175 & ſuiv. Raiſons de préférence. 176 & ſuiv. Voyez *Mercure*. Quelles guériſſent bien le Mal Vénérien. 251. & ſuiv. Qu'elles remédient plus ſûrement que la Décoction du *Guaiac* à la carie des os les plus tendres. 252 & ſuiv. Voyez MEAD (M.) Regles à obſerver dans leur uſage. 270 & ſuiv. Voyez *Fumigations*. Inconnues à la *Chine*. 411 & ſuiv.

Fumigations. Médecins qui ont les premiers fait mention d'elles. 157 & ſuiv. Voyez MASSA. (*Nicolas*) De deux ſortes. 159 & ſuiv. Leur préparation. 161. Maniere de s'en ſervir. *la même* & ſuiv. La maniere d'agir. 164 & ſuiv. Précautions qu'il faut y apporter. 165 & ſuiv. Leur éloge. 166 & ſuiv. Leur condamnation. 169 & ſuiv. Leur réformation. 173. & ſuiv. Voyez *Frictions*. Elles ſont rejettées. 179 & ſuiv. On en fait épreuve devant les Magiſtrats. 179 & ſuiv. Voyez CHARBONNIER. Conſéquences des épreuves qu'on en fit. 185 & ſuiv. Réſultat de toutes les expériences. 192 & ſuiv. Leur méthode n'eſt nullement comparable à celles des *Frictions*. 194 & ſuiv. Si l'on en juge par le ſuccès, elles ne ſont pas comparables aux *Frictions*. 276 & ſuiv. Voyez CHARBONNIER. Qu'on pourroit aiſément corriger la méthode dont on ſe

ſert pour leur uſage. 278. & ſuiv. Que cette méthode, quoique plus sûre, plus efficace, plus commode, ſeroit toujours inférieure à celle des *Frictions*. 279 & ſuiv. Premiere différence; d'où elle ſe tire. 280 & ſuiv. ainſi que la ſeconde différence. 283 & ſuiv. la troiſieme. 286 & ſuiv. & la quatrieme. 287 & ſuiv. A combien de dangers leur méthode eſt expoſée. 285 Ceux auxquels elles ſont ordinairement mortelles. 282. Leur méthode eſt abſolument à rejetter. 295 ou uniquement à réſerver pour les maladies de la peau. *la même* & ſuiv, Précautions qu'il faut apporter au cas qu'on les employe. 296. & ſuiv. Pourquoi celles des Chinois moins efficaces encore que les nôtres. 418

G

Gaiac ou *Guaiac*. Grand uſage qu'on en fit vers l'an 1517. pour le traitement de la *Vérole*. 130 & ſuiv. 77. Il fut apporté premiérement de l'Iſle *Eſpagnole* en Europe. 79. & ſuiv. Deſcription de ce Bois. 81. & ſuiv. Ses noms chez les Américains. 82. Où découvert & préſentement commun. 83. Ce que l'on y ſubſtituoit dans le commencement, ainſi qu'au *Bois ſaint*, la même, & ſuiv.

------ Maniere la plus ordinaire de faire la Décoction de ce Bois. 85 & ſuiv. Maniere de donner cette Décoction. 86 & ſuiv. Vertu de cette Décoction. 88 & ſuiv. Utilité de cette Décoction. 89 & ſuiv. *Voyez* HUTTEN (*Ulrich de*). Ceux auſquels elle ne convient pas & eſt dangereuſe. 91 Comment on tâcha d'en prévenir les dangers & inconvéniens. 92. Son ancien nom. 104 On l'a employé pendant quelque-tems

avec empreſſement dans le traitement de la Vérole, ainſi que le *Bois-ſaint*, la *Squine*, la *Salſepareille* & le *Saſſafras*. 130 & ſuiv.
Guaiac. Pourquoi il fut autrefois ſi eſtimé contre la *Vérole* dans l'Iſle *Eſpagnole*. 229 & ſuiv. Cas où il eſt utile, & même néceſſaire. 232 & ſuiv. *Voyez* BOERHAAVE. (M.)
Galle (la) Comment elle ſe communique. 20. Comment ſon humeur agit. 42. *Voyez Galleux*.
Galleux. Comment ils communiquent leur *galle* à pluſieurs. 49
GAUTIER. (*Yves*) Docteur en Médecine & en Chirurgie, &c. 332
Génération. Voyez *Mal* Vénérien.
Genièvre. Utilité de la Décoction de ſon Bois pour guérir ou adoucir du moins la *Vérole* récente. 84
GERHARD (*Jean*) Profeſſeur en Médecine à Tubingue. 314
Gonorhée. (la) Voyez *Virius* Vénérien.
GONÇALEZ Eſpagnol. Ce qu'en raconte Braſſavole. 79 mal à propos nommé *Fenrand* ou *Fernand*. la même.
Gouttes du Général DE LA MOTTE. Leur peu d'effet pour la curation des Maladies Vénériennes. 153
GRIENVALDT (*M. Fréderic Joſeph*) Auteur du Catalogue des Médecins de Bavière. Omiſſion qu'il y a faite. 308 & ſuiv.
GRUAAR (M.) Conſeiller privé du Roi d'Angleterre dans l'Electorat d'Hanovre. 307
GRUMPECK. (*Joſeph*) Remarques ſur ſon Livre, *De peſtilentiali ſcorra, ſive Malâ*

de Frantzos. 307 & suiv. 309. & suiv.
Guaiac. Voyez *Gaiac.*

H

HAGER (*Jean-Joachim*) de Konigsée dans la Thuringe. 317
Haiti. (Isle) Voyez *Espagnols.*
HEISTER (M.) Professeur de Médecine, &c. Auteur d'une Bibliothèque Chirurgique, &c. 331
HENRI III. Roi de France, comment & par qui il guérit de la Vérole. 109
Hestdeen ou *Hestebdeen.* Ce qu'étoit ce bois. 104 & suiv. Il a été employé autrefois, en Décoction pour guérir la Vérole. *ibid.* Son usage altéré & changé par quelques Auteurs; ce qu'on doit penser de la vertu de ce bois. *la même.* 106 Voyez *Genièvre.*
HIEL (*Laurent*) de Vesel, dans le Duché de Clèves. 113
HOEVER (*Volfgang*) Médecin. 331. & suiv.
HUBER. (*Rodolphe*) Auteur. 333 & suiv.
HUTTEN (*Ulrich de*) Son témoignage sur le vertu & utilité du *Guaiac.* 90 & suiv.
Hydrophobie (l') Comment elle se communique. 20. Force de son Virus; combien il demeure quelquefois caché dans le corps avant d'agir; son action. 57

J

JACOBI (*Jean Ernest*) de Weimar en Thuringe. 321 & suiv.
Inflammation. Voyez *Phlogose.*
JOHREN (*Conrard*) Professeur en Médecine. 322. 324

K

KEST (*François*) de Leipsic. 313

L

Lavemens autrefois en uſage dans le traitement de la Vérole. 70
LESPLEGNY. (*Thibaut*) Apothicaire de Tours, *De la nature, vertu, & de la Racine du Bois..... appellé l'*Eſquine, &c. 325 & ſuiv.
Levûre de *Bierre*. Comment une certaine meſure de cette Levûre en fait fermenter pluſieurs. 49 & ſuiv.
LI CHE TCHIN, Médecin Chinois. Ouvrage de lui. 410 (a)
Liniment en uſage dans le traitement de la Vérole. 72
Livre Chinoiſe, ſa valeur. 371 (a)

M

MACASIUS (*Jean-Centurion*) de Joachims-Thal, en Bohême. 325. & ſuiv.
MAGLIT (*Thomas*) Traité qu'on lui attribue. 273 & ſuiv.
Mains. Voyez *Chancres*.
Mal Vénérien, mis d'abord au nombre des Maladies épidémiques. 1. & ſuiv. Sa cauſe ſuivant les Anciens. 2. & ſuiv. Ce qui a fait connoître qu'il n'eſt produit que par la *communication*. 5. Comment ſe fait cette *communication*, par la *génération*. la même, & ſuiv. par la *contagion*. Maniere dont elle peut ſe répandre. 8. & ſuiv. non pas néanmoins par une *contagion* qui aille juſqu'à une perſonne éloigné. 8. & ſuiv. ni peut-être par une *contagion* qui vienne d'un foyer. 9. & ſuiv. mais ſur-tout par la *contagion* qui vient du *contact*. 13. & ſuiv. qui ſe fait par le *commerce* charnel. 14. & ſuiv. par l'*alaitement*. 15. par des *baiſers* ſur la bouche. *la même* & ſuiv. en *couchant* ſimplement dans le même lit.

18. & ſuiv. enfin en *maniant* les *parties* ulcérées. 17. & ſuiv. Conſéquences de ces différentes manieres de contagion. 18. & ſuiv. Quand ce mal eſt appellé, *Maladie* héréditaire ou accidentelle. 5

------ Il ſe communique par une infection appellée *Virus* Vénérien. 19. & ſuiv. Ses autres noms. 20. Voyez *Virus* Vénérien. Ceux qui ſont le plus ſujets à le gagner. 44. & ſuiv. Variétés dans la maniere dont ce mal ſe communique. 46. & ſuiv. Pourquoi les uns contractent ce mal à la moindre occaſion, les autres plus difficilement, d'autres enfin très-difficilement & preſque jamais. 46. & ſuiv. La maniere de ſa multiplication varie ſuivant les individus. 55. Différentes méthodes qu'on a employées pour le traitement de ce mal depuis qu'il a commencé de paroître juſqu'à préſent. 66. & ſuiv. Voyez *Cure* méthodique. Les trois méthodes dont ſe ſont ſervis juſqu'ici les *Médecins* dans le traitement de ce mal. 220. Laquelle de ces trois méthodes eſt la meilleure. 221. & ſuiv. Voyez *Mercure*.

------ Ses Symptômes à la *Chine*. 386. & ſuiv.

Maladie héréditaire *ou* accidentelle. Voyez *Mal* Vénérien.

Maladies. Voyez BOILE.

Maladies Vénériennes. Premiere preuve de leur nouveauté en Europe. 299. & ſuiv. Seconde preuve. 301. & ſuiv. Troiſiéme preuve. 303. & ſuiv. Deſcription des Symptômes qui les caractériſent. 308. Si elles ſont répandues à la *Chine*. 379. Quels noms elles y portent. *ibid.* Quels remèdes on y employe pour ces maladies.

la même & ſuiv. Voyez *Mercure*. Si ces maladies ſont réputées par les *Médecins* Chinois des maladies du pays, ou ſi ce ſont au contraire des maladies cenſées nouvelles ou étrangères. 382. & ſuiv. Quels ſont les caractères Chinois dont on ſe ſert pour les déſigner. 363. D'où, en quel tems, & par qui elles ont été portées à la Chine. *la même*. Comment elles s'y communiquent. *la même* & ſuiv. Leurs principaux ſymptômes; par quels noms ou caractères Chinois ils ſont déſignés. 385. Si elles y ſont plus communes & même peut-être plus anciennes dans les Provinces plus Méridionales que dans celles qui ſont plus vers le Septentrion. *la même* & ſuiv. Voyez *Drogues*. Raiſons aſſez fortes qui ſemblent porter à croire que les *Chinois* ſe trompent, lorſqu'ils croyent que ces maladies ont été de tout tems répandues dans leur Empire. 388. & ſuiv. Voyez *Secrets*.

Mammelles. Voyez *Chancres*.

Maniement. (le) Voyez *Mal* Vénérien.

MAPPUS (*Marc*) Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Strasbourg. 318

MARTINI (*Jacques*) de Riedlingen en Suabe. 331

MASSA (*Nicolas*) a décrié auſſi bien qu'aucun les *Fumigations*. 17 & ſuiv.

MEAD (M.) Réfutation des raiſons qu'il oppoſe à la méthode des *Frictions*. 263. & ſuiv.

Médecins. Voyez *Virus* Vénérien. Leur embarras lorſque la *Vérole* parut en Europe. 66. & ſuiv. Voyez *Mercure*. *Fumigations*. *Mal* Vénérien.

-------- Chinois. Voyez *Maladies* Vénériennes.

-------- Arabes. Voyez *Mercure.*
MEIBOMIUS (*Henre*) d'Helmſtad. 320
MENDEZ (*Ferdinand*) Eſpagnol, Auteur; ſa Thèſe ſur cette queſtion, *An lui Venereæ Hydrargyrum.* 329 & ſuiv.
Mentagra. Thèſe ſur cette maladie. 322. & *ſuiv.*
Mercure. Uſage téméraire & malheureux, qu'on en fit, quand on commença à s'en ſervir pour la curation de la *Vérole.* 75. & ſuiv. 77
------ Sa deſcription. 114. Il a été regardé comme un poiſon par les Anciens. *la même* & ſuiv. Comment employé par les *Médecins* Arabes. 115. & ſuiv. Ils ont été ſuivis en cela de tous les Médecins Européens des ſiécles ſuivans. 116. & ſuiv. Voyez *Onguens* Mercuriels. Il a été employé enſuite par analogie, dans le traitement de la Vérole. 120. & ſuiv. Il fut employé en Onguent dès les premiers tems de cette maladie. 120. & ſuiv. mais en très-petite doſe & avec beaucoup de précaution. 123. & ſuiv. Cette méthode fut bien-tôt décriée par l'imprudence des *Empiriques*, contre leſquels les Médecins s'éleverent. 125. & ſuiv. & avec raiſon. 126. & ſuiv. Son double uſage dans le traitement de la Vérole, extérieur & intérieur. 132. & ſuiv. Son uſage extérieur étoit autrefois de trois ſortes. 133. 1°. En Onguent ou Liniment. *la même* & ſuiv. 2°. En Emplâtre ou Cérat. 134 & ſuiv. 3°. en Parfum. 135. & ſuiv. Changemens arrivés dans ces trois manieres d'employer le Mercure extérieurement. 137. & ſuiv.
-------- Il ſe prenoit autrefois intérieurement, ſeulement en deux manieres. 142.

1°. ſous la forme de *Précipité* rouge ou de *Poudre* rouge de Jean de VIGO. *la même* & ſuiv. 2°. en forme naturelle, dans les pilules de BARBEROUSSE. 146. & ſuiv. Aujourd'hui, il ſe prend en pluſieurs manieres, depuis les nouvelles découvertes chymiques. 148 & ſuiv.
------ Ses effets dans le corps humain. 195 & ſuiv. Qu'on peut les expliquer par la connoiſſance que l'on a de ſes qualités. 198 & ſuiv. Ce que c'eſt. *ibid.* Pourquoi appellé *Eau qui ne mouille point.* 198. Explication de ſon activité lorſqu'il eſt entré dans le ſang. 199 & ſuiv. Par quelles voies, appliqué en Friction, il pénétre dans le corps. *ibid.* & ſuiv. Moyen de juger de la quantité du Mercure, qui eſt entré dans le corps par les *Frictions.* 192 & ſuiv. Par quelles voies, pris intérieurement, il paſſe dans le ſang. 202. Comment on doit juger de la quantité qu'il en entre par ces voies. *la même.* & ſuiv. Pris intérieurement il paſſe en moindre quantité dans le ſang, qu'étant appliqué au-dehors. 203 & ſuiv.
------- Ses effets primitifs. 206 & ſuiv. Quand il fait mieux ſon effet. *ibid.* & ſuiv. (*a*). Ses effets ſecondaires. 209. & ſuiv. Sa vertu eſt limitée. 213. Comment il excite la *ſalivation.* 214 & ſuiv. & non pas toujours. 215 & ſuiv. Qu'il guérit parfaitement la *Vérole* ſans *ſalivation.* 219
------- Lequel vaut le mieux du Mercure ou des *Bois* Sudorifiques. 221 & ſuiv. Il a été autrefois condamné par pluſieurs Médecins. 222 & ſuiv. & loué. *ibid.* & ſuiv. depuis long-tems préféré à l'uſage des *Bois*, conformément à l'expérience. 225 & ſuiv. & à la raiſon. 226 & ſuiv. Voyez

BOERHAAVE (M.) Qu'il peut préférablement à tout autre Reméde détruire le *Virus* Vénérien. 237 & ſuiv.
------ Lequel eſt le meilleur de ſon uſage intérieur, ou de ſon uſage extérieur. 254 & ſuiv. Quelle eſt la meilleure maniere de l'employer au-dehors. 260 & ſuiv. en *parfums*. ibid. en *emplâtres*. la même. & ſuiv. en *onguens*. 262 & ſuiv.
------ Son effet donné en *Friction*. 280 & ſuiv. Ainſi que ſon action. 181 & ſuiv.
------ Avec quelle méthode il eſt employé à la Chine, & quels effets il y produit. 382. Comment il s'employe d'ordinaire dans le *Traitement* mercuriel, en Europe. 408. & à la Chine la même, & ſuiv. En uſage à la Chine pour la curation de la *Vérole*. 411 & ſuiv.
------ Sublimé doux. Sa vertu dans le traitement de la Vérole. 148
------ Alkaliſé, Anti-phthiſique, Anti-ſcorbutique, Vif, Doux, Diurétique, Purgatif, quelles ſont ces différentes eſpéces de Mercure. *ibid.*
------ Comment il ſe prépare à la Chine. 414 & ſuiv.
------ Violet. Sa préparation, maniere de s'en ſervir, ſa vertu pour la Vérole. 150
------ Précipité blanc, ſa préparation & ſon uſage. *ibid.*
------ Diſſous par défaillance, comme il ſe fait. 151
------ Précipité rouge Solaire, remarque ſur ſon uſage pour le Mal Vénérien. 154
MONTESAURO. (*Noel*) Notice ſur ſon Traité *De diſpoſitionibus, quas Vulgares*, Mal Franzoſo *appellant*. 311 & ſuiv.

O

Onguens Mercuriels (les) ont été employés par les Anciens, contre les Poux, pour la curation de la Galle, des Dartres, & des autres Maladies de la peau. 115 & suiv. 120 ensuite par analogie pour la curation de la Vérole, *ibid.* & suiv. 122 & suiv. 126 & suiv.

Onguent mercuriel. Comment on le préparoit autrefois. 135 & suiv. Comment il se prépare aujourd'hui. 139 & suiv. Voyez *Mercure.*

------ Au quadruple de Mercure. Quel il est ; son usage. 135 & suiv.

------ Sarasin. Sa formule, & son usage autrefois contre la Galle & les diverses espéces de Galle. 118 & suiv.

OSIANDER (*Jean-Conrard*) de Marpach. 314

OVIEDO (*Gonsalve* HERNANDEZ ou FERNANDEZ D'). Ce qu'il dit sur la guérison de la Vérole. 67 & suiv. Qu'il n'a point exercé la Médecine en Portugal. 79

P

PALO-*Santo.* Voyez *Bois Saint.*

Panacée mercurielle. Son usage dans la Vérole, & ses effets. 237. Quelle est la plus capable de se mêler dans le sang. 205

------ Solaire & Lunaire de MICHEL DE LA VIGNE, loué par M. HOFFMAN. 152

------ De N. DE LA BRUNE. 152 & suiv.

PARENNIN (*Louis*). Jésuite à Péquin. 273

Parfums. Leur ancien usage pour la cure de plusieurs Maladies. 155 & suiv. Ensuite dans le traitement de la Vérole. 156. Voyez *Mercure.*

------ Mercuriels employés autrefois pour le traitement de la Vérole. 135. Comment

on les compoſoit, & on s'en ſervoit. 136. & ſuiv. Pourquoi on a ceſſé de les employer. 137 & ſuiv. En quelles occaſions on s'en ſert encore aujourd'hui. 138
Parties ulcérées. Voyez *Mal* Vénérien.
Peau. Voyez *Chancres*.
Peſte. (la) Comment elle ſe communique. Voyez *Peſtiférés*.
Peſtiférés. Comment ils donnent la *Peſte* à pluſieurs. 49
PETERMANN (*André*) Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie. 321
PEUCER (*Tobie*) de Gorlitz. *ibid*. & ſuiv.
PHILOLOGUS (*Thomas*). Notice ſur ſon Traité. 312
Phlogoſe & *Inflammation*. Comment le Virus Vénérien la produit. 22
Pilules mercurielles de Barberouſſe. Leur recette & leur uſage. 146 & ſuiv. Leur affinité avec les Pilules mercurielles Chinoiſes. 412 & ſuiv. Pourquoi ces dernieres peu efficaces pour la curation de la Vérole. 416 & ſuiv.
PLATNER (M.) Sçavant Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Leipſic. 311 & ſuiv.
POINTET (M.) Chirurgien, ſon démêlé avec M. Dibon. 345. Dans quel ſens appellé *Filius terræ, nemini notus*. 367 & ſuiv.
Pomme pourrie. Comme elle corrompt pluſieurs autres pommes. 50
Potions. Autrefois uſitées pour la guériſon de la Vérole. 70 & ſuiv.
Poudre rouge. Voyez *Mercure*.
Poulin (le) Voyez *Virus* Vénérien.
POULLIN (M.) Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. 324

PRADILLES (*Jacques*) Docteur en Médecine de Montpellier. 324
Précipité rouge. Voyez *Mercure*.
Préparations mercurielles, prises intérieurement autrefois. 143 & suiv. Celles dont on se sert aujourd'hui. 148 & suiv. Enumération de celles que les Charlatans vantent comme des Secrets. 153 & suiv.
----- Remarques sur leurs usages & sur leurs effets dans le corps. 254 & suiv. Dans quels cas elles conviennent. 258 & suiv. Méthode requise pour qu'elles convienent. 259 & suiv.
------ Effets De celles prises par la bouche. 339 & suiv.
Purgatifs. Autrefois employés dans le traitement de la Vérole. 71 & suiv.
PURPIUS. (*Adam*) 318
Pustules. Voyez *Virus* Vénérien.
Pustules de la peau. Si elles sont une vraie marque de la Vérole. 39

R

Rachitis (le) Sa cause ordinaire, comment & quand il se déclare. 7
Rage (la) Où son venin est renfermé. 27 Voyez *Chiens* enragés.
ROLFINCK (*Guerner*) de Hambourg. 317
RULAND (*Jean-David*) de Ratisbonne. 315

S

Saignée (la) autrefois en usage pour la Vérole. 70
Saint Domingue. Voyez *Espagnols*.
Salivation. Ce qu'on appelle ainsi. 196 & suiv. Voyez *Mercure*.
------ Lequel est le meilleur, de l'exciter ou non. 273 & suiv.
Salive des *Chiens* enragés. Son effet. 42
Salsepareille. Tems où cette racine fut ap-

portée en Europe, comme un ſpécifique de la Vérole. 97 & ſuiv. Sa deſcription. 98 & ſuiv. Maniere de préparer & de donner ſa décoction. 99 & ſuiv. Voyez *Guaiac.*

Saponaire, ou *Savoniere* ordinaire. Sa décoction vantée & employée autrefois par quelques-uns pour guérir la Vérole, mais inutilement. 109

SARTORIUS (*Fréderic*) de Dreſden. 322 & ſuiv.

Saſſafras. De quels endroits de l'Amérique & dans quels tems ce bois fut apporté en Europe. 100 & ſuiv. Sa deſcription. 101 Maniere d'en préparer & d'en donner la décoction. *la même.* Voyez *Guaiac.*

Savoniere ordinaire. Voyez *Saponaire.*

SAUZET (M. DU) Réplique à ſon Extrait du Tom. XXXIV. Part. 2. p. 326. de ſa Bibliothèque Françoiſe. 365 & ſuiv.

SCHLLING (*Sigiſmond*) de Franckeſtein. 313

SCHLICTING (*Jean-Daniel*) Docteur en Médecine & en Chirurgie. 335 & ſuiv.

SCHMIDTS (*Joſeph*) Auteur ſur l'uſage de la ſaignée dans la Maladie Vénérienne. 332

Scorpion & *Tarentule.* Où eſt renfermé leur venin. 28

Secrets tant vantés par les Charlatans pour guérir les *Maladies* Vénériennes. 151 & ſuiv.

SENNERT (*Michel*) Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Wittemberg. 318

Skirrhes. Voyez *Virus* Vénérien.

SLOANE (M.). 308

Smilax aſpera. Vertu de la racine de cette plante pour la Vérole. 98 & ſuiv.

Solution de Mercure par défaillance. Son uſage & effet. 151
------- De Cinnabre ou de Mercure précipité-rouge, dans un Menſtrue corroſif ; ſon uſage dans la Vérole. 153
SPAAR (*Jean-Gaſpard*) de Francfort ſur le Mein. 318
Squine. Deſcription de cette racine 92 & ſuiv. De deux ſortes. 93. Quand connue en Europe. *ibid.* & ſuiv. Maniere de donner ſa décoction. 94 & ſuiv. Elle eut en peu de tems beaucoup de réputation. 96 & ſuiv. mais qui ne dura guére. *ibid.* & ſuiv.
STACK (*M.*) ſçavant Médecin Anglois. Sa Notice ſur le Traité de Jean Almenar, *de Morbo Gallico*. 309 & ſuiv.

T

Tarentiſme. (le) Comment il ſe communique. 20
Tarentule. (la) Voyez *Scorpion*. Comment agit ſon venin. 42
THOMASSIUS (*Jean*) d'Eſchweiler dans le Duché de Juliers. 316 & ſuiv.
Tiſane Sudorifique ou ordinaire. Compoſition & uſage de cette Tiſane. 150 & ſuiv.
Tiſanes Sudorifiques dans le traitement de la Vérole. Leur préparation & leur uſage. 101. & ſuiv. Elles ont été diſtribuées à Paris par deux Charlatans, comme de nouveaux ſecrets. 102 & ſuiv.
Tortues de Mer. Si la chair des grandes, eſt un Reméde efficace pour la Vérole. 112 & ſuiv.
Traitement Sudorifique dans la *Vérole*. Quel il eſt en Europe.. 406 & ſuiv. & à la Chine. 407 & ſuiv.
------- Mercuriel. Voyez *Mercure*.

Tumeurs écrouelleuſes des glandes méſentériques. Voyez *Ecrouelles.*
------ Skirrheuſes. Voyez *Virus* Vénérien.

V

Vérole. (la) Si un homme ſain peut la prendre avec une femme ſaine. 15 & ſuiv. *Quid*, des perſonnes de même ſexe. *la meme*, & ſuiv. Comment elle ſe communique. 14 & ſuiv. 26. & ſe répand principalement. 28
------ Réfutation de ceux qui prétendent que la Vérole eſt produite par de petits *Animaux.* 28 & ſuiv. Voyez BOILE. *Puſtules* de la peau. *Virus* Vénérien. *Eſpagnols. Médecins. Mercure. Guaiac.* OVIEDO. (*Gonſalve* HERNANDEZ ou FERNANDEZ) *Genièvres. Diète.* Différens Remèdes employés pour la guériſon de cette maladie, mais ſans ſuccès. 103 & ſuiv. Voyez *Guaiac. Maladies* Vénériennes.
------ Qu'elle eſt une maladie nouvelle à la Chine, & qu'elle y a été portée. 390 & ſuiv. Evénemens contemporains de ſon apparition en Europe. 394 & ſuiv. Ses trois cauſes chez les *Chinois* diſcutées. 396 & ſuiv. Confondue chez les *Chinois* avec quelqu'autre Maladie qui y a du rapport. 399 & ſuiv. Ses Symptômes chez eux. 400 & ſuiv. Son Diagnoſtic, & ſon Prognoſtic chez ces peuples. 402 & ſuiv. Traitement que les *Chinois* employent pour guérir les Maladies Vénériennes. 403 & ſuiv.
------ Les trois Traitemens employés en Europe pour la guérir. 403 & ſuiv. Ceux des *Médecins* Chinois. 404 & ſuiv. Leur Traitement méthodique. 405 & ſuiv. Voyez *Crapaud. Traitement* Sudorifique.

Vérole

Vérole héréditaire. Comment elle peut être transmise au fœtus. 5 & suiv. Voyez *Virus* Vérolique.
Vérole. (petite) Comment son levain se communique. 20. Chez les *Turcs* & chez les *Chinois.* 12. Où est renfermé son venin. 28. Comment elle excite les pustules. 43. Combien son virus subsiste avant de se développer. 57
Vif-argent. Voyez *Mercure.*
VESTI (*Juste*) Professeur en Médecine dans l'Université d'Erford. 321
VIGNE (*Michel* DE LA) Charlatan. 152
VINACHE, Charlatan de Paris. Sa Tisane. 103
Vipére. Où est renfermé son venin. 28
Virus Vénérien. Pourquoi il ne peut s'exhaler dans l'air en forme de vapeur. 8 & suiv. Conjectures sur cette nature & ses qualités. 20 & suiv. Il est inflammatoire. 21. & suiv. Comment dans la *Gonorrhée.* 21 & suiv. dans les *Chancres*, dans le *Poulain*, dans les *Exostoses.* 22. Il est corrosif; comment dans la *Gonorrhée.* 22 & suiv. dans les *Chancres*, dans le *Poulain*, dans les *Exostoses.* 23. Il est coagulant, & produit des *Skirrhes*, des *Tumeurs* skirrheuses, & des *Callosités*; comment dans la *Gonorrhée.* 23 & suiv. dans le *Bubon*, dans les *Pustules*, dans les *Exostoses.* 23. Il ne se transmet que par un *attouchement* immédiat. 24 & suiv.
——— Conséquences touchant sa nature. 25 & suiv.
——— Il pénétre dans le corps par la moiteur. 34 & suiv. par la vapeur. 35. par les vaisseaux lymphatiques. *la même* & suiv.
——— Que les parties qui le reçoivent en

ſont les premieres attaquées. 36 & ſuiv. Explication de quelques obſervations contraires. 57 & ſuiv. Il s'avance peu-à-peu & infecte le ſang. 42 & ſuiv. De quelque façon qu'il pénétre il entre toujours dans les pores de la peau. 43 & ſuiv.
-------Sa quantité doit être exprimée. 43. par rapport à la perſonne qui le donne. *la même* & ſuiv. par rapport à la perſonne qui le reçoit. 44 & ſuiv. par rapport à toutes les deux. 50 & ſuiv.
-------- Cauſe de ſa multiplication ; maniere dont ſe fait cette multiplication ; il ſe multiplie dans la perſonne qui l'a reçu lorſque la *Vérole* devient confirmée. 47. Il ſe multiplie davantage, étant tranſmis d'une perſonne à pluſieurs. *la même* & ſuiv. Il ſe multiplie extrêmement étant tranſmis à une infinité d'autres. 48 & ſuiv. Exemples d'une ſemblable multiplication dans les autres Virus. 49. & même dans tous les levains. *la même* & ſuiv. Conditions néceſſaires pour cette multiplication. 50 & ſuiv. Conſéquences à tirer de-là. 51 & ſuiv. Difficulté d'aſſigner la cauſe méchanique de cette multiplication. 52 & ſuiv. Elle doit être eſtimée par rapport à la force. 53 & ſuiv. & à la diſpoſition du ſang. 54 & ſuiv. Conſéquences qu'on doit tirer de-là. 55 & ſuiv.
---------- Il demeure quelquefois long-tems caché, & ſe manifeſte enſuite tout d'un coup. 56 & ſuiv. Cela eſt commun aux autres Virus. 57. Réfutation de la maniere dont quelques *Médecins* expliquent cette difficulté. *la même* & ſuiv. qui s'explique aiſément par la différente maniere dont le

ſang & les humeurs ſe renouvellent continuellement. 58 & ſuiv.
------ Quelquefois il augmente. 60. & diminue. *la même* & ſuiv. En quel cas cette diminution arrive. 61. D'autrefois il demeure dans ſon premier état. *la même* & ſuiv. Réſolution de divers problémes ſur cette matiere. 63 & ſuiv. Voyez *Mercure.*
Virus Vérolique. Si un pere gâté ou une mere gâtée peut communiquer à l'embryon un virus vérolique, qui reſte caché pendant la jeuneſſe, qui renaiſſe enſuite de lui-même dans un âge plus avancé, & produiſe ſans aucune contagion nouvelle une *Vérole* vraie & légitime. 6 & ſuiv.
URSINI (*Leonard*) Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Leipſic. 315

W

WEDEL (*George Wolfgang*) Profeſſeur en Médecine. 332
WEIDNER (*Godefroy*) Profeſſeur en Médecine à Francfort ſur l'Oder. 314

Fin de la Table des Matieres contenues dans le ſecond Tome.

ea sous les autres, c'est à d

uiers sous les derniers, les

les sols, les unités des d

s les divisions et il doit

es lignes horisontale au

ux deux nombre et comm

ssous les plus petites esp

sous les derniers disan

6 S. en ole 9 S. jaurai

i vaut 12 S. que je jou

un sous 18 S qui de 18

il reste 9 S que je po

jirai on 1785